



Correspondance (1822-1865)

Charles Augustin Sainte-Beuve

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

A DE JEUNES ÉTUDIANTS BOULONNAIS

Mai 1865.

Messieurs,

Laissez-moi vous remercier encore, et avec plus de précision que je n'ai pu le faire de vive voix, de l'aimable et gracieuse démarche qui me met en rapport avec vous. Rien n'est plus flatteur et plus doux (vous le saurez plus tard à votre tour), lorsqu'on est arrivé à mon âge, que d'être accueilli et agréé de la jeunesse, à plus forte raison de la jeunesse du pays natal, de celle qui transmettra un jour de plus près votre souvenir. Je retrouve parmi vous des noms qui me sont familiers et chers, qui me rappellent vos

1. Qui étaient venus féliciter Sainte-Beuve au sujet de sa récente nomination de sénateur.

pères ou vos grands parents, ceux mêmes qui souriaient à mon enfance. Soutenez, messieurs, étendez dans les diverses carrières savantes, industrielles et libérales que vous suivez avec émulation, l'honneur du nom boulonnais, inséparable du grand nom de France.

Agréez, messieurs, l'expression de ma gratitude et de mon dévouement.

A M, LE MAIRE DE BOULOGNE

Ce 4 mai 1865.

Monsieur le maire et cher compatriote.

Aucune des féhcitations qu'on me fait l'amitié de m'adresser ne pouvait m' être plus chère ni plus honorable que celle que je reçois, par votre organe, de ma ville natale, de cette patrie boulonnaise à laquelle mon cœur est resté si fidèlement attaché même durant des années d'absence. Déjà la ville de Boulogne avait fait preuve envers moi d'une grande indulgence en daignant, par un privilège tout particulier, admettre mon buste ^ dans sa Bibliothèque, à côté de celui de l'illustre Daunou. Aujourd'hui, en voulant bien prendre part à la haute faveur dont vient de me

1. Ce buste de 'Sainte-Beuve qui fait pendant à celui de Daunou, à la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, est l'œuvre du statuaire Mathieu-Meusnier. Il a été exécuté en 1859.

DE C.-À. SAiNTE-BEUVË.

combler la bonté de l'empereur, elle acquiert des droits nouveaux à une reconnaissance qui ne finira qu'avec ma vie.

Veuillez agréer, monsieur le maire, et transmettre à ceux de mes compatriotes qui sont auprès de vous et qui vous secondent dans cette grande et laborieuse administration à laquelle vous présidez, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

CCXGI.

A M. ÉMILE DÉLEROT*.

Ce' 5 mai [1865].

Mon cher ami.

Je suis bien sensible à vos félicitations ^ et à leur forme ingénieuse autant que cordiale. C'est dans ces moments décisifs de la vie qu'on sent bien sa faiblesse et son infériorité. Vous parlez du grand Goethe : il avait le calme, il habitait naturellement les sommets. J'étais l'homme des vallées; je me sens un peu étonné et, dans les premiers moments, débordé. Je chercherai à reprendre le plus tôt possible le fil des choses habituelles.

Je vous serre la main et je fais des vœux sincères pour votre charmant bonheur.

1. M. Émile Délerot, traducteur des Conversations de Goethe, recueillies par Eckermann (2 vol. chez Charpentier). Sainte-Beuve a consacré à cet ouvrage trois articles dans les Nouveaux Lundis (t. III, 1862).

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT

Ce î5 mai i86a.

Merci, cher monsieur, de vos bonnes félicitations. Je tâcherai de ne pas être tout à fait absorbé. Il sera difficile de faire tout à fait comme auparavant. Je tâcherai, s'il me reste la force de faire un livre, d'y mettre ce que les articles détachés ne comporteront plus. La vie est une étrange chose; c'est comme un jeu bizarre. Vous avez le bonheur d'y voir une science et une direction profonde.

Tout à vous,

GGXCIII.

A M. CAMILLE DOUCET

Ce \ a mai iSGa.

Mon cher ami,

J'en ai voulu au sommeil qui m'a privé de vous voir. J'étais en effet épuisé. J'ai reconnu aussitôt l'écriture de madame Colet et j'ai été bien sensible à son attention. Être connu de Manzoni, être goûté de lui est un honneur exquis comme le serait le suffrage d'un Racine. Manzoni est le Racine des romantiques

1. Voir, à propos de Manzoni, une autre lettre de félicitation, adressée, à la même date, par madame Colet à Sainte-Beuve [Lettres à la princesse, p. 153].

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Vous êtes toujours mille fois bon, mais vous allez partir. Ne vous souciez pas de ce soin dominical, si aimable, mais qui peut devenir à k longue un peu assujettissant. Nous recourrons, à votre retour, à votre» bonne grâce qui nous est assurée et dont on est bien reconnaissant

Tout à vous.

AU MÊME

Mo:i cher ami,

Que j'ai eu du regret de vous manquer ! Que n'avez- vous pu attendre un moment! Vous avez été présent ici d'esprit et de

cœur! On a même suppléé une dernière fois à votre présence avec une grâce où je vous ai reconnu"^ . Vous avez bien des choses à me Mire d'un beau voyage. Je n'ai pas bougé d'ici et j'ai eu mon petit naufrage en rade, en vue du port. Mon deuil en est fait. Vous me donnerez, n'est-ce pas ? quelques moments quand vous serez un peu moins occupé que vous ne devez l'être en arrivant.

Tout à vous.

1. M. Camille Doucet, alors directeur des théâtres au ministère d'État, envoyait tous les dimanches à Sainle-Beuve un coupon de loge de spectacle.

2. C'est-à-dire que l'envoi d'une loge de spectacle avait continué même en l'absence et par les soins de M. Camille Doucet.

CCXGV.

A M. l'abbé CONSTANTIN ROUSSEL.

2\ mai 1865.

Cher monsieur,

J'ai reçu avec bien de l'intérêt vos félicitations amicales et le charmant bouquet poétique qui les accompagnait. 11 me semble que vous voilà maintenant maître dans cette poésie anglaise des Lacs dont vous possédez toutes les sources. Il faudra un jour faire de tout cela un choix, un Recueil; vous y joindriez quelques notices biographiques, discrètes et simples, également prises aux sources. Connaissiez-vous les Mémoires de mistress Felicia Hemans écrits par sa sœur ? Je suis heureux d'avoir été pour vous un indicateur vers ces douces et pures régions où je ne suis pas entré moi-même. Je n'ai vu que de loin la terre de Chanaan i.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments reconnaissants et tout affectueux.

1. M. l'abbé Roussel a suivi le conseil de Sainte-Beuve, en publiant un volume de poésies, les Fleurs des Vosges, qui renferme deux très-intéressantes notices sur Wordsworth et Felicia Hemans. (Chez Didier, 1875.)

CGXCYL,

AU GÉNÉRAL JOMINI

Ce 26 mai 1865.

Général,

Je vous remercie de l'intéressant volume que vous m'avez permis de lire. J'y apprends bien des particularités curieuses et ces particularités, par cela même qu'elles vous concernent, touchent aux plus grands événements et aux crises militaires décisives des dix mémorables années.

J'aurai à vous demander, lorsque j'aurai l'honneur de vous aller voir, quelques noms propres qui ne sont désignés que par des initiales. La postérité, qui a déjà commencé pour vous, a fait et fera justice des misérables tracasseries qui ont traversé une carrière supérieure, par son objet, aux accidents et aux circonstances de second ordre. La science, quand on est de ceux qui la découvrent ou qui la fixent, a toujours raison. Entre Berthier et vous, la démarcation désormais est faite, et chacun est classé à son rang.

Laissez-moi me féliciter, général, de la bienveillance que je trouve en vous et agréez l'expression de mon profond respect.

CGXCYII. • A M. FERNAND TROUBAT, A MONTPELLIER

Ce 21 juin 1865.

Votre lettre, monsieur, m'a fait un vif plaisir, en me montrant et la bonté de votre cœur et qu'en même temps j'avais atteint mon but clans le peu que j'ai dit sur votre excellent frère ^ . Je suis heureux aussi de l'approbation de monsieur votre père, et je vous prie de lui exprimer mes remercîments avec mes respects. J'espère que j'aurai quelque jour, à l'occasion de vacances, le plaisir de vous voir ici; on voyage si aisément 1 Moi-même, tout paresseux que je suis, il me prend parfois des envies de visiter votre beau Midi dans les parties que je ne connais pas. Ce serait pour moi une fête, si j'exécutais jamais ce projet, de me reposer un instant sous ce beau ciel de Montpellier en compagnie d'amis.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

CCXCYIII.

Le poète Fernand Desnoyers, frère de M. de Biéville, du

DE C.-Â. SAINTE-BEUVE

suis fait tant de fois chanter et où brille une vraie gaieté canotière. J'y trouve d'autres jolies chansons que je ne connaissais pas. Que je voudrais donc pouvoir oser faire un jour pour les chansonniers ce que j'ai fait tant de fois pour les poètes, une revue avec quelque chose qui sente le bal et la ronde! mais je ne suis plus guère léger, et même je ne l'ai jamais trop été pour cela

Agréez, je vous prie, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments sympathiques et dévoués.

Siècle, est mort très-jeune; il a laissé, parmi ceux qui se souviennent encore de lui, une réputation trop justifiée d'excentricité, mais aussi d'humeur pétillante et gaie : son talent s'est malheureusement plus dissipé en fumée que condensé dans des œuvres. La chanson de Adam Fonfaine aurait suffi, disait Sainte-Beuve, à immortaliser un de ces innombrables poètes mineurs de l'antiquité, que nous a conservés l'Anthologie. A part le recueil dont il est question dans cette lettre, on a de Fernand Desnoyers une pantomime, le Bras noir, dont ses amis et lui-même étaient très-fiers et que l'on cita longtemps comme l'un des chefs-d'œuvre de feu le boulevard du Temple. Madame Sand se fit répéter un soir, plusieurs fois, chez Sainte-Beuve, certains vers véritablement amusants de ce singulier poète sur la statue de Casimir Delavigne au Havre. Le secrétaire de Sainte-Beuve avait initié son maître à cette littérature qui se piquait avant tout d'être originale, bien qu'elle découlât directement de Musset et de Mur-

ger. Elle méritait d'être remarquée à titre de phénomène de ce temps-là.

1. Il n'est resté de ce projet d'écrire un article sur la chanson, que cette note déjà imprimée dans les Cahiers de Sainte-Beuve : a La chanson depuis Béranger. — Elle n'est pas morte. Henrion [les Fleurs fanées], Festeau, Bérat, Nadaud, Pierre Dupont, Gustave Mathieu, Mahiet de la Chesneraye, Fernand Desnoyers, Dupré (l'anatomiste), Colmance (l'auteur de Ohé! les pelles agneaux qI des i/o^^es à /îas^ên), Darcier, Alexandre Dumas [En mepro-menant un soir au rivage], etc.— Un jour que je serai de bonne humeur, je ferai un article sur la chanson. »

A M. CAMILLE DOUCET

Ce \2 juillet 1865.

Mon cher ami,

J'espère que vous êtes bien, que madame Camille Doucet se trouve bien des eaux, que vous jouissez d'un doux rienfaire et que le Vichj ne se prend qu'à petites doses.

Je ne fais rien de mon côté qu'à petites doses aussi; je distille mes prix de vertu^; je ne vois guère qu'un ou deux actes des pièces amusantes où mon monde assiste le dimanche : un peu de Mandrin, un peu de Pays latin ; de l'Académie le jeudi ; plus, du Sénat ; — et, malgré tout, toujours un peu de migraine. Mais tout ceci n'est que pour en venir à une sollicitation qu'on me prie de faire auprès de vous.

M. Raymond Deslandes, l'auteur dramatique bien connu, aspire au ruban rouge si bien porté par plus d'un de ses confrères.

Vous savez ses mérites, il me paraît gentil garçon; voyez, jugez, faites!

Vous aurez lu le rapport de Mérimée sur les serinettes, orgues de barbarie et pianos... Voilà un événement; une proposition carrée et nette de rejet de loi. Le Journal des

1. L'Académie venait de nommer Sainte-Beuve directeur, et, en cette qualité, il eut à prononcer, cette année, le discours sur les prix de vertu. Il y travaillait en ce moment-là.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Débats a dit que c'était la plus grosse chose qui fût arrivée au Sénat depuis dix ans. Je ne puis m'empêcher de rester un peu froid, ayant un faible pour les joueurs d'orgue, et ne trouvant pas absolument mauvais que le pauvre monde glane après la moisson.

Je vous serre cordialement la main, cher et aimable confrère.

P.-S. — Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à madame Camille Doucet et aussi à mademoiselle.

CGC.

A M. SIMÉON PÉCONTAL.

15 juillet! 86b.

Cher poète,

J'aurais dû déjà vous remercier de m'avoir rappelé votre gracieuse A niel. D'autres personnes, qui la savent par cœur, me l'avaient déjà rappelée, à votre défaut.

Mais, maintenant, il faut que vous ayez la bonté de me dire avec précision où vous avez pris l'idée de cette légende. On me dit que c'est dans les Chants du Nordy de Marmier. Il paraît que c'est là également que Luzel a puisé. Le mérite du poète est dans l'exécution. Vous n'avez pas à craindre d'indiquer vos sources. Ici, il est évident qu'il y a eu une source commune, M. Luzel ne vous ayant pas lu.

Tout à vous.

ceci.

A M. LE MINISTRE d'ÉTAT.

Ce i S juillet 1865.

Monsieur le ministre,

Je sais que M. le président Troplong et M. Boinvilliers ont entretenu Votre Excellence au sujet de la Berne contemporaine, et je viens moi-même ajouter quelques paroles un peu superflues aux leurs. Vous voudrez bien m'excuser en raison de l'intérêt que je porte à ce recueil, auquel j'ai plusieurs fois collaboré et où je dois écrire encore. Et puis, si vous voulez bien vous rappeler que j'ai eu l'honneur d'être auprès de Votre Excellence l'intermédiaire pour une certaine communication avec la Revue des Deux Mondes, il ne vous paraîtra que juste que je vienne plaider plus directement pour une Revue toute dévouée au gouvernement de l'empereur.

Il importe en effet qu'il existe une telle Revue et qu'on y tienne la main. Autrement, il y aurait véritablement monopole au profit de la Revue opposée, d'une Revue adverse chez laquelle il est bon d'avoir un pied si l'on peut, mais où l'on n'aura, jamais les deux.

Je suppose que quelque écrivain ami du gouvernement veuille écrire un de ces articles développés qui ne peuvent trouver place dans les colonnes du Constitutionnel ou du Pays : où l'insérera-t-il? quel recueil lui ouvrira ses pages? Il n'a, la Reme contemporaine manquant, à attendre d'hospitalité nulle part, et, s'il prend sur lui de s'adresser à la

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Revue des Deux Mondes^ il est absolument à la merci d'un directeur homme de sens, mais d'un sens rude et despotique, que bien nous connaissons.

Une telle idée n'est pas supportable. Dans l'ordre des revues et recueils périodiques, elle est absolument la même que le serait, dans l'ordre des journaux quotidiens, la destruction et suppression du Constitutionnel au profit des Débats.

Celte affaire de Revue gouvernementale a été menée dès l'origine avec une inintelligence et un décousu qui frise vraiment le ridicule. Après avoir adopté la Revue contem^ foraine,, l'avoir patronnée et préconisée par toutes les voix et les organes du ministère, on lui a subitement suscité une rivale, une cadette, qui devait la tuer et l'enterrer, la Revue européenne. Cette dernière Revue, improvisée à grands frais et qui réunissait un groupe d'écrivains distingués, la plupart appartenant à l'Université, s'est vue elle-même détruite un beau jour et confisquée, — réunie, si l'on aime mieux, à Tancienne et toujours subsistante Revue contemporaine, qui, de la sorte, a repris le dessus et a regagné tout le terrain — je me trompe — non pas tout le terrain perdu, mais une partie seulement. Car, dans l'intervalle et pendant la crise, beaucoup d'écrivains, rédacteurs de la Revue européenney

ont senti le plancher se dérober sous leurs pas, et ont glissé à la mer, c'est-à-dire ont cessé d'écrire, ou bien ils ont passé dans les rangs et les cadres de l'opposition. — Cependant la Revue contemporaine, ainsi adoptée, décréditée, puis recréditée par le ministère, a continué, tant bien que mal, de vivre, d'insérer des - articles souvent fort bien faits, d'entretenir des rédacteurs restés fidèles au gouvernement.

Je n'ai pas à m'inquiéter de ce qu'elle a coûté; mais je doute qu'on se soit servi d'elle comme on aurait pu le faire, si une pensée commune et centrale avait présidé à ce département de l'esprit public et des lettres si essentiel dans tout gouvernement. Ce sensorium commune, comme disent les philosophes, qui a trop manqué jusqu'ici dans le ministère, Votre Excellence me pardonnera, si je pense qu'il est créé depuis quelque temps : c'est du moins tout mon désir.

Aujourd'hui donc, cette même Revue, telle quelle, escortée et doublée d'une autre petite Revue plus populaire que le directeur a eu l'idée d'y adjoindre, croit devoir faire appel à Votre Excellence ainsi qu'à M. le ministre de l'intérieur; et je me permets ici de vous dire à vous-même, monsieur le ministre d'État, ce que je dirais également à M. le ministre de l'intérieur, si j'avais l'honneur de le rencontrer.

Je n'ai ni le droit ni le désir de me mêler en rien des voies et moyens qui sont choses de gouvernement ; mais je suis assuré que tout le monde y gagnerait, si les personnes de haute intelligence auxquelles on s'adresse voulaient bien accorder quelques minutes tous les quinze jours à cette Revue, faciliter les communications, enfin s'en occuper et de vive voix donner des idées d'articles, avoir l'œil aux chroniques politiques... Le public s'en

apercevrait vite, et le personnel de ces Revues, l'équipage qui se sent négligé prendrait courage et trouverait du zèle, sentant que l'attention d'en haut est sur lui.

Encore une fois, veuillez m'excuser, monsieur le ministre, de mon intervention un peu verbeuse, et agréez l'assurance de mes sentiments de respect et de dévouement.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

GCCII.

A M. LE MARQUIS DE CHENNEVIÈRES

Ce 13 août 1860.

Cher ami,

Je lis votre charmant petit livre : il réunit toutes vos jolies qualités et cette bonté fine comme l'or et pur comme lui. C'est à joindre au Join ville et vous avez retrouvé là un des chapitres de l'enfance de saint Louis. Que de choses il fallait pour cette restitution, où l'antiquaire, le poète et le père se confondent et se dérobent dans un récit qui demandait encore le cœur d'un chrétien, d'un Français et d'un Bellesmois.

A vous d'amitié.

P.-S. — A demain, j'espère.

A M. BERGMANN 2

Ce 26 août 1865.

Cher monsieur.

J'ai reçu le précieux paquet qu'a remis chez moi M. F ustel de Coulanges. Je me mets à le parcourir à l'instant.

En le remerciant de son livre sur saint Louis

2. Doyen de la faculté des lettres de Strasbourg, et l'un des plus anciens amis de Proudhon. M. Bergmann a fourni à Sainte-Beuve la plupart des lettres qui sont entrées dans son livre sur le célèbre polémiste.

La série de ces lettres donne le véritable commentaire et le fil conducteur de toute l'œuvre de Proudhon. Quand cela sera un jour imprimé en totalité (car il faudra en venir là), toute la philosophie de l'homme sera connue. Vous le serez aussi, mon cher monsieur; et, pour mon compte, je ne saurais assez vous remercier de m'avoir permis, par cette lecture intime, de connaître si à fond deux hommes. C'est un grand profit pour moi. Ce grand article d'exposition que Proudhon ambitionnait de faire sur vous et sur vos travaux, il l'aura fait, sans y songer, dans la continuité même de ses lettres. 11 l'aura fait Irès-complètement, au moins au moral et pour ce qui est de la philosophie de votre esprit. Combien il a raison dans ce qu'il dit des encadreurs et de la nécessité, ici, de plaire pour réussir! Vous connaissez Edélestand du Méril, lequel pourtant n'a cessé de vivre à Paris. Eh bien, cet homme, cet érudit du premier ordre, au moins pour l'étendue des

lectures et pour l'immensité des analyses, ils ne l'ont jamais voulu admettre ni reconnaître, faute d'un certain ragoût!...

GCGIV.

A M. DUBNER*.

septembre 1865.

Cher monsieur,

Je suis bien hardi; mais, critique, je viens me plaindre un peu au critique qui, selon moi, a faibli. Oui, cher

1. Le savant helléniste Dûbner, figure originale et sympathique. Sainte-Beuve a publié de lui dans Port-Royal • [t. III) une lettre

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 17

maître, vous le plus exact et le plus autorisé des savants, vous avez faibli et reculé devant un demi-savant qui, au fond, n'est pas même un homme d'esprit. Ayant à rendre compte des Thèses de M. Bernard Jullien, vous avez enveloppé ce que vous pensez; vous avez cédé aux mêmes obsessions auxquelles, en d'autres temps, j'ai résisté; car cet homme en définitive ne demande qu'une chose, c'est qu'on s'occupe de lui et de tenir le tapis.

Au nombre de ces thèses, vous en avez rencontré une où je suis pris à partie; c'est au sujet de V Anthologie. Nulle part M. B. Jullien n'a plus déraisonné, je l'ose dire, et n'a mieux trahi sa demi-ignorance. S'attaquant à un travail que j'avais fait sur Méléagre, il a parlé de V Anthologie sans la connaître, sans avoir eu entre les mains cette édition de Jacobs que vous lui conseillez. Il

ne sait pas Va & c de la question. J'avais traduit ou paraphrasé, pour en donner l'idée et le sentiment à nos lecteurs français, la préface que Méléagre avait mise à sa Couronne : M. Jullien a raisonné comme s'il s'agissait non de la Couronne de Méléagre, mais de l'Anthologie telle que nous l'avons d'après Constantin Céphalas, et il a dit : « Il n'y a rien d'Archiloque qui soit piquant dans cette Anthologie. » Dans la traduction du mot acanthe^ il ne s'est pas moins trompé, très-probablement, et il n'a pas eu le vrai texte sous les

trcs-spirituelle sur les Racines grecques et sur les défauts de renseignement moderne du grec. C'était un excellent homme, qui demeurait à Montreuil, d'où il apportait à Sainte-Beuve des paniers de pêches cultivées par lui-même, et tatouées du chiffre S.-B. Sa veuve lui a fait élever, dans le cimetière de Montreuil, un tombeau dû au ciseau du sculpteur Mathieu-Meusnier, et à l'inauguration duquel fut lu, en 1868, un discours de Sainte-Beuve, inséré depuis dans les Nouveaux Lundis, t. XI.

yeux. Il va jusqu'à prétendre que, loin d'aller en perdant sans cesse et en laissant tomber chemin faisant quelquesunes de leurs plus belles fleurs, les Anthologies ont dû se perfectionner à chaque recueil nouveau. Vous le savez bien, vous, qui sentez les vraies fleurs et qui faites la moue aux assa foetida, vous savez s'il y a eu progrès ou déchet dans ce genre de recueils. M. Jullien, comme vous l'avez remarqué, a pris le mot d'épigramme dans le sens le moins antique et le plus faux. Son idéal en ce genre, ce sont les plus petits vers pointus ou musqués de notre xviii<^ siècle. Chacun prend ses modèles à sa hauteur; ceux qui se sont donné la peine de lire les Histoires littéraires de M. Jullien savent quelles sont ses prédilections; et ses propres vers à lui, ses épi-

grammes ou bouquets à Chloris, je vois bien que vous ne les avez jamais lus! Vous lui faites une manière d'éloge du soin qu'il a, en toute question, de bien définir les termes. Il est vrai que, quand il a à dire une bêtise, M. Jullien a grand soin de la mettre dans tout son jour.

Je vous demande pardon, cher et savant maître, de cette boutade qui m'est échappée. Mais à qui demanderait-on justice dans un litige sur Méléagre, sinon à vous, arhiter et judex et rex !

CCCY.

A M, EDMOND SCHERER

Ce 2 septembre 1865.

Mon cher ami.

J'apprends trop tard que j'ai à vous remercier beaucoup pour ce que vous avez dit dans le Temps sur ce discours

DE G. -A. SAINTE-BEUVE

d'Académie * ; excusez-moi de l'avoir ignoré, et de ne vous lire le plus habituellement qu'en recueil. En revanche, j'ai sur ma table vos Études de Littérature contemporaine oh vos fortes et nettes qualités me sont sans cesse présentes. Vos paroles comptent, car vous ne les prodiguez pas et la pensée est toujours dessous. Il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu à nos lundis 2. Je vous aurais dit combien vos articles réunis me plaisent : votre Madame Roland est un travail complet qui entraîne la conviction de tout lecteur sensé. Le jour où vous voudriez sacrifier un peu à ce goût français que vous connaissez si bien, à notre besoin d'encadrement et de bordure, vous auriez le

prix de toutes vos essentielles qualités. Vous savez autant que personne nos légers travers; vous y souriez, mais vous n'y cédez pas. C'est vous qui avez de la vertu, de refuser ainsi à votre talent par d'adroites coupures tout le succès actuel et journalier qu'il pourrait avoir. Vous y arrivez, au reste, par le fond et par la raison. Votre article sur les Lettres de Marie- Antoinette est un fait auquel il va falloir répondre. Il n'y a plus à biaiser. Je sais qu'on en est ému.

Agréez, mon cher ami, avec mes remerciements pour une appréciation si flatteuse sous votre plume, l'expression de mes sentiments dévoués.

1. Il s'agissait du rapport sur les prix de vertu, lu à l'Aca[^] démie le 3 août 1865.

2. Les lundis du dîner Magny, qui avait lieu tous les quinze jours.

CCCVU

A M. FEUILLET DE CONGHES.

Ce 2 septembre <863.

Cher monsieur,

Je n'ai pas Thonneur de connaître M. de Reumont; je n'ai certainement rien écrit et je ne me rappelle avoir rien dit qui puisse motiver cette conclusion. Je vous avouerai, cependant, que votre réponse n'est pas celle qui convient. Vous la mêlez à des remerciements pour les uns, à des compliments pour les autres : ceci est un procès, et il faut traiter les affaires en affaires. Il ne s'agit pas de querelle Allemand : dans les trois quarts des questions de

textes Ou de critique proprement dite, les Allemands ont raison contre nous. Cela est perpétuellement vrai pour tout ce qui est de littérature ancienne. Il faut faire de cela, ce me semble, une question de fait et pas autre chose. Vous ne pouvez absolument séparer votre cause de celle du comte d'Hunolstein, et je crois qu'il serait bon là-dessus, votre intérêt étant le même, de vous entendre : M. d'Hunolstein m'a, deux ou trois fois, proposé de voir ses originaux. La rencontre a manqué, un peu de ma faute. Je suis paresseux de corps, et, d'ailleurs, je ne me sens pas très-compétent en ces sortes de questions. Les lettres de Marie-Antoinette ont pu paraître un peu suspectes, par cela même qu'elles étaient trop ce qu'on pouvait désirer. Ces objections vagues s'évanouiraient devant des preuves de fait. N'ai[^]uez

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

pas de votre habileté ni de votre tact, nous le connaissons tous; vous êtes le plus entendu des curieux; mais les curieux sont aussi des amoureux, et les amoureux peuvent avoir leurs illusions. Enfin le vrai, c'est que provisoirement je n'ai pas d'avis arrêté, je suspends mon jugement.

L'autre soir, à Saint-Gratien, j'ai prié M. de Lescure de plaider l'authenticité, et il l'a fait à merveille. C'est un très-bon avocat. Je sais que M. Geffroy prépare un travail. On me dit qu'il conclut à l'authenticité, mais à des interpolations. La manière dont M. Reclus et M. Scherer ont introduit l'affaire devant notre public, exige une discussion méthodique et toute positive. Je ne doute pas que vous ne soyez en mesure de gagner la bataille; mais permettez-moi de vous répéter que le ton que vous employez à l'égard des adversaires est plutôt de nature à affaiblir votre défense qu'à la fortifier. Il faut les confondre et leur fermer la

bouche : et cela ne se peut qu'en leur mettant les lettres mêmes devant les yeux et plein les dents. A votre place, je déposerais les originaux ou autographes, ne fût-ce que sous verre, à la Bibliothèque impériale par exemple. Que le comte d'Hunolstein fasse de même, et le procès est jugé. 11 resterait toujours à savoir comment il a eu ces lettres, et comment elles vous sont venues. — Mais vous êtes trop curieux, me dira-t-on. — 11 n'y a pas de limite assignable à la curiosité dans tout ce qui touche à l'histoire.

Agréez mille amitiés.

P.-S. — Je vous écris comme je causerais»

GCCYII.

A M. LE DOCTEUR DONNÉ, RECTEUR DE L'ACADÉMIE A MONTPELLIER

Ce 4 septembre <865.

Monsieur et savant docteur,

J'ai gardé du temps où j'étais élève en médecine la bonne habitude qu'on ne devrait jamais perdre de lire les articles de médecine qui me tombent sous les mains; jugez si j'omets ceux que m'apporte le Journal des Débats, et, de plus, s'ils sont signés de vous, je sais à qui j'ai affaire. J'allais donc tranquillement dans ma lecture sur l'hydrothérapie et sur les eaux de Divonne, instruit comme toujours et intéressé, comme on l'est avec vous, par la clarté, par la juste élégance que comportent ces matières, lorsque, arrivé à un certain endroit, j'ai dit : « Mais qu'est-ce

donc? » Et j'ai été aussi agréablement surpris que touché de rencontrer mon nom sous la plume d'une femme spirituelle qui est restée dans mon souvenir sous la noble image de la Beauté. Je sens bien que la bonté des Sacy à mon égard a passé par là, n'importe ! je n'en dois être que plus reconnaissant, et je viens vous prier, cher monsieur et savant docteur, de vouloir bien transmettre ma gratitude et mon hommage avec mes vœux à la malade dont l'esprit et la plume se jouent si agréablement et d'une manière si flatteuse pour nous.

Yeuillez bien agréer vous-même l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A CHARLES BAUDELAIRE

Ce 4 septembre 1865.

Oier ami,

Vous serez répondu tout de suite. Une seule fois, M. Hippolyte Garnier m'a parlé à votre sujet et de l'ouverture Lemer. J'ai dit ce qu'il fallait sur votre talent et votre distinction. Mais ces messieurs ne se décident ordinairement que par des motifs de vente. L'idée d'œuvres complètes les a peut-être effrayés. Ce sont de grands sceptiques quand ils ne voient pas d'avance un produit net. Ils n'auront probablement dit ni oui ni non. C'est remis pour le retour de M. Hippolyte.

Je pense à vous souvent et j'en parle avec Troubat (qui tient la plume). Je suis bien surmené de grosses besognes. Les honorables corvées sont le lot des existences récompensées comme la mienne ; on ne saurait s'y dérober. On regrette tout bas le temps où l'on était pauvre, jeune, pâle, à sec d'un côté, mais en fonds de verve et de caprice.

Je n'ai jamais beaucoup lu Custine et j'ai eu tort. C'était un homme d'infiniment d'esprit, de beaucoup de finesse, et que son vice avait cuit et recuit de bonne heure.

Il n'est jamais si désagréable à un auteur qu'on lui parle de lui et de ses livres. Aussi êtes- vous tout pardonné pour votre digression à mon sujet.

Faites-nous là-bas de vos jolis petits poèmes en prose ou

n CORRESPONDANCE

quelques sonnets qui nous allèchent. Si vous rencontrez quelqu'un de mes anciens amis de Liège, faites-lui mes amitiés.

Je vous serre la main, mon cher enfant (sic) i.

A M. G. PAUTHIER

Ce 12 septembre 1863.

Mon cher Pauthier, ;

Je vous remercie bien de votre excellente réponse et particulièrement de la copie de la lettre de Proudhon. Le passage sur Weiss 3 est essentiel et je le citerai en son lieu. Ce que Proudhon

vous a dit en 1848 est aussi caractéristique. — J'ai sur tous les débuts de Proudhon des notes et des suites de correspondances qui m'ont permis de ne rien ignorer sur sa vie intime d'alors. Après Fallot, ses amis particuliers étaient Ackermann, Dessirier (mais celui-

1. La lettre se termine textuellement ainsi: « mon. cher enfant [sic] 3). Baudelaire avait probablement rappelé à Sainte-Beuve qu'autrefois il l'avait appelé « mon cher Enfant », et c'est une façon de Sainte-Beuve de le lui conQrmer, en insistant sur le mol. Sainte-Beuve a blâmé ailleurs l'abus que les érudits font de ce mot sic : mais dans une lettre qui commence, comme celle-ci, par ce vous serez répondu », il n'a pas voulu étié en reste et a continué la familiarité de ton jusqu'au bout.

Le célèbre sinologue

3. Le savant bibliothécaire de Besançon, dont il est beaucoup parlé au commencement du livre de Sainte-Beuve sur Proudhon (page 18).

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

ci meilleur cœur que forte tête), Bergmann, Haag, etc. Votre nom revient souvent sous sa plume, et toujours avec une estime marquée. Quant aux initiales sur lesquelles je vous interrogeais, ce ne sont pas des initiales de noms propres. Les frères p. d. p.^ doivent être quelque chose comme les frères du grand Orient ou quelque signe abrégé plus ou moins maçonnique. Je laisserai la chose dans le doute. — J'avais pensé dans le temps à vous ques-

tionner sur celui que vous appelez votre ancien capitaine 2. Il me semble que vous étiez avec lui sur la frontière d'Espagne en garnison. Si vous aviez sur lui quelque souvenir qui vous parût curieux et qui vous tînt au cœur, je pourrais le joindre à l'article que j'ai fait sur lui, lorsque je le réimprimerai. Merci encore 3. Je vous serre cordialement la main.

1. C'étaient les iveres philadelphes. — Voir le livre de Sainte-Beuve sur Proudhon (p. 34). ce Charles Nodier, y est-il dit en note, a fort parlé des Philadelphes, société secrète dont le chef était le brave colonel Oudet, qui fut fait général de brigade à la veille de Wagram et qui périt après la bataille. Il y eut des doutes sur la vraie cause et sur les circonstances de sa mort. Il n'est pas étonnant que le souvenir et peut-être la tradition de cette association première ait laissé des traces parmi la jeunesse de Franche-Comté. » — Cette note vient à propos d'une lettre de Proudhon de 1838, dans laquelle il est question des frères p. d. p.

A M. DUCHÂTEL

17 septembre 1865.

A la date de janvier 1842, Proudhon, beaucoup

plus révolutionnaire en théorie qu'en pratique et tenant même à dégager, s'il se pouvait, la question économique de la question politique proprement dite, avait adressé une lettre au ministre de l'intérieur, c'est-à-dire à M. le comte Duchâtel lui-même, — une longue lettre, à la date du 20 janvier, contenant sa profession de foi sur l'avenir : ce J'espère, écrivait-il alors confidemment à un

ami, que le ministre accueillera favorablement mes idées, d'autant plus que je lui montre, et tu le comprends de reste, comment on pourrait tourner au profit du gouvernement les théories les plus radicales. » — Avez-vous gardé souvenir de tout cela? Avez-vous jugé à propos de répondre? Quand je vois quelle estime faisait Proudhon de l'économiste Blanqui, et quelle reconnaissance il lui conserva toujours de l'avoir en partie défendu et compris (tout en le combattant et en faisant ses réserves), je me prends à regretter qu'il ne lui ait pas été donné de connaître des hommes comme Rossi, comme vous-même, et de débattre avec eux sur le terrain purement scientifique certaines questions : il y aurait gagné,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 27

et peut-être (quoique le caractère soit encore plus fort que les idées) aurait-on gagné un peu sur lui ^.

A M. POULET-MALASSIS, A BRUXELLES

Ce 1^{er} octobre 1865.

Mon cher ami, Je vous remercie bien, j'ai tout reçu. 11 a fallu aller au Ministère, où l'on a ouvert le paquet, mais ma déclaration a suffi. Je me suis régalé des quatre volumes ré-

1. Voici quelle fut la réponse de M. Duchatel :

a Chantilly, 19 septembre 1865.

» Mon cher confrère et ancien ami,

» Je sais très-bon gré à la mémoire de Proudhon de me fournir une occasion de me rappeler à votre souvenir. Je n'ai pas oublié mes anciennes relations, et la pensée en est pour moi d'un grand prix. Je voudrais que ma mémoire fût aussi fidèle pour la lettre sur laquelle vous désirez des renseignements. Mais je n'en ai conservé aucun souvenir. Je ne sais même pas si elle a passé sous mes yeux. En 1842, Proudhon n'avait pas la célébrité qui commande l'attention. Plus les lettres des faiseurs de systèmes étaient longues, moins on était porté à les lire. Quand l'économie politique n'est pas quelque chose de très-simple, l'application des principes de liberté, de travail et de propriété, elle dégénère bien vite en absurdes chimères. Je n'avais pas le temps, pendant que j'étais au ministère, de m'occuper du chimérique ; le réel suivait, et au delà. C'est ainsi que je m'explique mon défaut complet de souvenir.

» Je tiens à vous répéter, mon cher confrère et ancien ami, que je saisis avec grand plaisir cette occasion de vous offrir l'expression de tous mes anciens et sincères sentiments. »

imprimés ^ ; je n'avais à moi, d'une ancienne édition, que le Cabinet. J'ai retrouvé là tout ce monde de Ronsard et de Régnier et de Théophile, tout un monde de poésie et de vie salée entre bons compagnons. Avec tous les vices de ce vieux temps, il y avait alors des libertés, des licences, des plaisirs qui sont interdits aux nôtres. Je ne sais si la poésie, l'esprit poétique et aussi le métier ont fait des progrès depuis. Vous avez, mon cher ami, le bannissement de Théophile. Raudelaire a eu aussi son éclaboussure. Vous ressemblez aux vieux maîtres par d'autres côtés encore et par le culte de ce qui vous semble les bons mystères. Troubat a rencontré Glatigny, qui lui a récité quelques vers de la bonne

sorte. Je suis un Bertaut pour la sagesse auprès de vous tous; je ne suis pas du moins un Gaton.

J'avance dans le Proudhon, mais avec lenteur. Les commencements seront très-bien exposés. J'aurai des difficultés presque insurmontables à partir de 4848. Je m'en tirerai avec un peu de décision et de la rapidité. Je garderai soigneusement vos lettres et vous les renverrai au premier appel. Je vous remercie encore une fois de vos dons, de vos bons souvenirs, et je vous envoie en retour mes meilleurs sentiments.

1. Voici les litres des quatre volumes auxquels Sainte-Beuve faisait allusion : Le Cabinet satyrique ou recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps^ tiré des secrets cabinets des sieurs de Sygognes, Régnier, Motin Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poètes de ce siècle. Nouvelle édition complète s. n. de lieu [Bruxelles], 186i, 2 vol. in- 18; — Le Parnasse' satyrique du sieur Théophile., suivi du nouveau Parnasse satyrique.^ s. l. [Bruxelles), 2 vol. iiu18.

A M. ALFRED DARIMON^

Ce 24 octobre 186S.

Cher monsieur,

J'ai beaucoup travaillé h Proudhon et je suis en train de terminer la première partie, qui ne fera pas moins de quatre articles de la Revue'^, et qui va jusqu'en 48. J'ai besoin de préciser un petit détail. Lorsque vous allâtes le voir le lendemain de la révolution de Février et que vous le trouvâtes dans cette mansarde avec sa malle et deux chaises, Blanqui et Flotte présents, était-ce bien rue Dauphine, hôtel de Dijon ? On me dit qu'il n'y a pas d'hôtel de

DijoH^ rue Dauphine, ou qu'il n'y en a plus. Pourriez-vous préciser là-dessus vos souvenirs? Il n'y a pas, vous le savez, pour un biographe deux manières d'être exact.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et dévoués.

P. 'S. — Il y a bien, rue Mazarine^ un hôtel de la Côted'Or; ne serait-ce point là plutôt que vous avez vu Proudhon, qui, dans ses séjours à Paris, demeurerait le plus habituellement rue Mazarine?

A M. TILLOY

Ce 30 octobre 1865.

Monsieur,

J'ai à vous remercier infiniment de votre obligeant et très-utile envoi. Mon siège est loin d'être lait; je n'ai terminé en ce moment que la première partie de la vie de Proudhon jusqu'en février 1848. Vous pourrez voir par le Constitutionnel de ce matin, et surtout par la Revue contemporaine de demain, les bases et l'esprit de ce travail. Si je le continuais comme je l'ai mené jusqu'à cette date, cela deviendrait tout un volume, et je ne dis pas que je ne le ferai pas. J'estimerai à honneur de l'exécuter à la satisfaction des amis de Proudhon, j'entends de ses amis philosophiques comme M. Clerc 2, dont vous me parlez, et comme vous-même. J'aurais besoin pour cela de quelques documents encore qui ne peuvent manquer de m'arriver. Dans le cas où je ferais cette seconde partie, je désirerais avoir sous les yeux non pas seulement des phrases détachées, mais les lettres mêmes, — - copie entière

des lettres avec toute l'argumentation, qui est chose essentielle et qui constitue véritablement un Proudhon raconté, jugé et commenté par

1. M. Tilloy, alors journaliste à Péronne, est le père de ce jeune médecin si distingué, mort à vingt-cinq ans et dont on a publié une si belle lettre sur les funérailles de Sainte-Beuve dans les Souvenirs et Indiscrétions.

2. M. Clerc, chef d'escadron d'artillerie, aujourd'hui en retraite. — Voir, dans la Correspondance de Proudhon et dans le livre de Sainte-Beuve (p. 276), les lettres qui lui sont adressées.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

lui-même. A vous dire le vrai, je suis persuadé que, dans l'avenir, la Correspondance de Proudhon sera son œuvre capitale et que ses livres ne seront plus que l'accessoire

Agréez, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A M. ALBERT LACROIX, ÉDITEUR

Ce 5 novembre 1865.

Cher monsieur,

La conversation si longue et si amicalement littéraire que nous avons eue hier m'a fait beaucoup songer et ressonger. Sur le point commercial qui a été abordé par vous avec tant de netteté et de largeur à mon égard, il faut absolument que vous me per-

mettiez une retouche. En rouvrant mes dossiers, en me rappelant à qui je dois la plupart des lettres des derniers temps et même quelques-unes de celles qui paraîtront dans la première partie, je trouve que c'est à MM. Garnier que je les dois. Comme l'idée de brochure n'était nullement dans ma pensée une chose commerciale, mais un simple recueil vendu pour la souscription, il n'y

1. Dans le même temps, Sainte-Beuve écrivait à M. Bergmann (1865) : ce ...Je dirai hardiment que la manière dont il vous commente et vous explique ses ouvrages vaut mieux bien souvent que les ouvrages mêmes, ou du moins donne de lui une meilleure idée; on l'y voit dans toute sa sincérité, dans tout son feu, se confessant d'intelligence à intelligence; on s'explique que, moins provoqué, moins poussé à bout par l'opinion et par la société à ses débuts, il eût pu devenir autre, et, eu accordant moins à son tempérament, se placer plus haut en philosophie politique. »

a jamais eu de conversation formelle à ce sujet entre ces messieurs et moi; il est vrai qu'il y en aurait eu une ces jours derniers, si M. Hippolyte (celui des deux qui décide) avait été à Paris. En y réfléchissant, il me semble que les laisser en dehors de cette publication de brochure (si nous adoptons d'abord cette forme) leur serait pénible, non-seulement par un amour-propre tout naturel, mais par un sentiment plus respectable encore, l'affection qu'ils ont gardée à la mémoire de Proudhon. Je vous demande donc, cher monsieur, d'entrer sur ce point dans mon scrupule tout moral, et je vous prie d'en causer avec M. Hippolyte, lorsqu'il sera de retour. Quant au volume, c'est autre chose. La convenance de le rattacher jusqu'à un certain point à la publication des œuvres complètes de Proudhon et d'en faire, comme vous le disiez, une sorte d'appendice ou de corollaire, domine tout, et jamais avec

ces messieurs il n'a été question de volume. Ce sera vous, d'ailleurs, qui probablement m'y aurez déterminé, le jour où vous me direz, les quatre articles terminés et supputés : « 11 me faut tant de pages. » Ce sera le coup d'éperon.

A M. LE MAIRE DE MOREUIL (eN PICARDIE) ^

Paris, ce 9 novembre 1865.

Monsieur le maire, Je me permets de venir vous demander un service. C'est de vouloir bien faire rechercher l'acte de naissance de mon père Charles-François de Sainte-Beuve^ né à Moreuil

1. Vers la fin de l'année 1865, Sainte-Beuve terminait la révi-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

de Jean-François de Sainte-Beuve, en son vivant contrôleur des actes à Moreuil, et de Marie Donzelle. Mon père, mort à Boulogne-sur-Mer en 1804, était âgé de cinquante-deux ans ou peut-être de cinquante-quatre. Sa naissance doit donc se rapporter aux années 1750-1752. Les prénoms que je donne ici exactement le feraient aisément distinguer de ses frères, s'il en était né vers le même temps.

Si l'un de messieurs les employés de la mairie voulait faire cette petite recherche, je lui en saurais gré et lui en tiendrais compte.

Vous voudrez bien m'excuser, monsieur le maire, si n'ayant point conservé de relations dans le lieu de mon origine paternelle, je prends la liberté de m'adresser directement à vous pour obtenir un extrait de cet acte de naissance en bonne forme, et bien vérifié quant à l'exactitude des noms.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération respectueuse.

sion du quatrième volume de son. Histoire de Port-Royal. Parmi les personnages qui de près ou de loin se rattachaient à cette histoire, se trouvait Jacques de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne. Attaqué, pour le jugement qu'il en avait porté, par un magistrat de Paris qui, dans une brochure anonyme, crut devoir prendre la défense de celui qu'il regardait comme un de ses ascendants, Sainte-Beuve, qui en toutes choses cherchait l'exacte vérité, fut amené à s'enquérir de ses origines de famille, et ce fut alors qu'il écrivit à M, le maire de Moreuil la lettre suivante qu'on a eu l'obligeance de nous communiquer aujourd'hui. {Note de \ M. TUloy.)

CCCXYI.

AU MÊME

Ce 13 novembre -1865.

Monsieur le maire,

Je reçois avec bien de la reconnaissance l'extrait et les notices que vous avez pris la peine de relever à mon usage.

1. M. le maire de Moreuil avait répondu avec empressement à la lettre précédente : « Monsieur, trop heureux de pouvoir vous être utile, je n'ai voulu laisser à personne autre que moi le soin des recherches à faire. Je m'empresse de vous adresser l'acte de naissance de monsieur votre père, qui est né à Moreuil et dont, si j'ose vous le dire, je suis fier du fils pour mon pays. Comme il pourrait vous être agréable de connaître les actes de naissance de vos oncles et tantes, je me permets de vous en adresser les ex-

traits. Si, à ma grande satisfaction, vous désiriez revoir le pays de vos ancêtres, je serais très-honoré et très-heureux de vous recevoir, ce qui me procurerait l'avantage de faire votre connaissance.

» — Muni de ces renseignements exacts, Sainte-Beuve put rédiger la note suivante qui se lit à la page 564 du quatrième volume de Port-Royal (édition de 1867) : « On m'a souvent demandé à moi-même si j'étais parent, à quelque degré, du docteur de Sainte-Beuve. Je l'ignore. Ma généalogie est courte et des plus simples. Né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804, l'année même du mariage et de la mort de mon père, je n'ai pu recevoir de lui les traditions de famille du côté paternel : je naissais orphelin. Mon père, dont le nom était Charles-François de Sainte-Beuve, était né au bourg de Moreuil en Picardie, le 6 novembre 1752, d'un père qui y était contrôleur des actes. Tous ses frères et sœurs, mes oncles et tantes de ce côté, qui étaient nombreux, y naquirent également. Le nom est donc identiquement le même que celui du docteur et de ses parents de Normandie. Je n'en sais pas plus long, n'ayant jamais songé à faire des recherches sur ce point.

y) Si, pour mon compte, je n'ai pas pris ni revendiqué la particule, quoiqu'elle appartienne à mon nom de famille, c'est

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Me voilà plus fort que je ne l'ai jamais été sur ma généalogie paternelle. Je vous en ai un gré particulier. Je voudrais bien espérer qu'un jour je pourrai visiter un pays et des lieux qui me sont très-familiers par les récits dont a été nourrie mon enfance; je suis devenu bien casanier pour cela ; il m'est toutefois agréable de penser que, indépendamment des cousins plus ou moins éloi-

gnés que j'y ai encore, je trouverai en vous, monsieur, une personne amie à qui je suis obligé déjà.

Veuillez agréer, je vous prie, avec tous mes respects, l'assurance de ma considération respectueuse.

cccxvn.

A M. PASTEUR, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Ce lundi (20 novembre 1865).

Cher monsieur.

Me permettez-vous d'être indiscret et de venir vous solliciter en faveur de M. Robin, dont je sais que vous appréciez les travaux?

Peut-être M. Robin n'est-il pas de la même école philosophique que vous; mais il me semble — autant que je puis juger de ces choses étrangères — qu'il est de la même école scientifique, expérimentale.

qu'elle a été omise par la négligence des témoins sur mon acte de naissance et que, n'étant pas noble, j'ai tenu à éviter jusqu'à l'apparence de vouloir me donner pour ce que je n'étais pas. »

S'il différerait essentiellement par un autre côté, — un côté métaphysique ou non métaphysique, — ne serait-il pas bien et beau à un vrai savant de ne tenir compte que des travaux positifs ? — Rien de plus, rien de moins.

Pardonnez-moi : j'ai tant souffert de l'injustice où j'ai vu certains organes de la presse à votre égard, que je me suis demandé quelquefois s'il n'y avait pas un moyen tout simple de réfuter ces

sottises, de faire tomber dans l'eau tous ces sots et méchants propos. Vous êtes seul juge; mais, si M. Robin mérite d'être de l'Académie des sciences, pourquoi n'en serait-il point par vous? — C'est comme quand Littré s'est présenté à l'Académie française, ceux qui l'en ont cru digne ont eu tort, je le crois, de ne pas lui donner la main. Les sciences ont droit, ce me semble, d'être en de tels cas encore plus indépendantes que les lettres. La science ne voit que la science. — Mon sentiment de gratitude envers vous, pour ces bonnes quatre années, où vous m'avez fait l'honneur de me donner un auditeur tel que vous mon sentiment d'amitié, j'ose dire, m'emporte un peu loin!

Je voulais, l'autre jour, vous dire quelque chose de cela chez la princesse : elle m'y avait presque autorisé et engagé. Je suis plus hardi aujourd'hui la plume à la main.

Encore une fois, cher monsieur, que je m'enorgueillis de pouvoir appeler savant confrère, excusez-moi et croyez à tous mes sentiments de la plus haute estime et de dévouement.

1. A l'École normale, dont M. Pasteur était l'un des directeurs pendant que Sainte-Beuve y était maître de conférences.

DE C.-Â. SAINTE-BEUVE

CGCXVUI.

A M. BERGMANN

Ce 21 novembre 1865.

J'ai reçu votre photographie, qui semble me rappeler une physionomie qui ne m'était pas inconnue. Je voudrais vous rendre la mienne en retour, mais on la fait[^] et je ne l'ai pas encore. Vous

aurez reçu le second article; le troisième s'imprime, et le quatrième, après lequel je ferai une pause, est terminé. Voilà bien des querelles qui s'élèvent et une sorte de guerre civile et fraternelle sur le tombeau et autour des reliques de Proudhon. J'ai vu, séparément, la plupart des amis qui sont en contestation ; il y a du vrai chez tous. M. Langlois m'a bien mis au fait de l'état des notes et de ce qu'elles ont d'impossible, de ce qu'elles exigent de souffle pour être mises debout. D'un autre côté, il y a l'exactitude, et la ligne si difficile à tracer entre la lettre et l'esprit. Il serait bien bon que quelqu'un de sage et d'une intelligence élevée comme vous, fût ici pour calmer à temps ce qui menace de s'aggraver et ce que l'immixtion du public ne peut que gêner. L'intention de chacun étant bonne, il serait fâcheux que la brouille éclatât là où il ne doit dominer qu'une pensée pieuse.

Je vous envoie, cher monsieur, tous mes sentiments bien distingués et dévoués.

P. -S. — Vous m'avez fait lire les Aventures de Thôr, et

II

pénétrer dans ces merveilles Scandinaves : il ne se vit jamais de défaite plus triomphante que celle de ce dieu Thor!

GCCXIX.

A TIMOTHÉE TRIMM.

Ce 3 décembre \ 865.

Cher Timothée,

Qu'avez-vous dit hier à mon sujet? Vous êtes lu partout, et vos paroles ont force de loi. Non, je n'ai point d'armoire de fer. Qu'en ferais-je, bon Dieu? Je n'ai pas vingt volumes inédits. Il y a longtemps, s'ils étaient faits, qu'ils seraient envolés. Je subis la condition de tous les écrivains démon temps j j'écris sous l'aiguillon et l'excitation de chaque jour. C'était bon aux auteurs du siècle de Virgile et d'Horace de garder leur vie sous clef pendant neuf ans : je fais comme tout le monde, j'ai déjà vendu la vendange de l'année prochaine.

Veuillez agréer, cher Timothée, l'expression de mes sentiments dévoués.

CGCXX.

A MADAME T

Ce 8 décembre 186b.

Madame,

Je ne puis avoir l'honneur aujourd'hui que de faire une courte réponse à votre lettre. Vous savez mieux que

1. Veuve d'un magistrat dont Proudhon avait été le secrétaire.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

moi le mode de publication de la petite Bévue que je ne VOIS pas, que je ne reçois pas et qui, si je ne me trompe, emploie la même composition (terme d'imprimerie) que la grande Revue. Il en résulte qu'il ne s'y fait aucun changement ni remaniement.

J'écrirai, au reste, au directeur d'enlever le T. . . initial du nom, s'il est temps encor-;.

Quant au fond de votre lettre, permettez-moi, madame, de vous dire qu'il n'y a eu rien de moi ou presque rien dans les deux ou trois lignes d'appréciation. Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai voulu relire les passages mêmes des lettres ^ : je les tiens à votre disposition. Si vous voulez vous donner la peine, madame, d'en venir prendre connaissance, lundi par exemple, vers une heure un quart, vous en jugerez.

Les mots de servitude et cVoppression ne se rapportent nullement à la position de Proudhon chez M. T..., mais à sa position dans la société. Le mot exploité est, comme vous ' pourrez le voir, dans une lettre de Proudhon même : (f A mon maître, mon propriétaire, mon exploiteur. . . » — C'est bien de l'homme qui a dit : « Travailler, c'est mourir ; travailler pour un autre, c'est mourir pour un autre. »

La malice n'est pas de moi : elle est dans la nature même des choses et dans l'ironie des contrastes. M. Dupin, dans un passage que je n'ai point cité et qui fait partie d'une correspondance qu'on m'a communiquée depuis, est asso-

1. Annexe de la Revue contemporain6,oii paraissait l'étude sur Proudhon.

Leltres de Proudhon, où il était (question de M. T

cié à M. T. . . et enveloppé dans le même jugement où Vesprit est opposé à V intelligence ^.

Comme, en tout cela, je ne cherche que la vérité et que j'ai la manie de la pousser même, au besoin, jusqu'à la réalité, je ne verrais, pour mon compte, aucun inconvénient à publier textuellement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si la direction de la Revue s'y prête, je ne m'y oppose en rien. Et, là où je serai maître, c'est-à-dire lorsqu'on réimprimera mon travail, soit en brochure, soit en volume, je joindrai, si vous le voulez, dans une note finale, votre lettre qui est celle d'un si bon avocat, et je n'y opposerai tout au plus qu'une ou deux lignes de réplique.

Daignez agréer, madame, l'expression de mon respect.

CGCXXI.

A M. DURUY

Ce 9 décembre 1865.

Monsieur et cher ministre,

Permettez-moi, pourtant, de vous dire que, depuis le jour où vous m'avez fait l'honneur de me parler de ce rapport sur l'état de la littérature depuis quinze ans 2, la chose a presque totalement changé de point de vue et de face.

1. Proudhon avait dit qu'on pouvait avoir de l'esprit sans avoir de l'intelligence.

2. M. Duruy avait proposé à Sainte-Beuve de rédiger un rapport, pour lequel il s'adjoindrait des collaborateurs, sur l'état des lettres depuis quinze ans. Ce rapport devait être prêt pour l'Exposition universelle de 1867.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

La première idée que vous m'aviez présentée s'était imposée à moi par son étendue, par sa grandeur et, je dirai, son originalité. Mon esprit y est entré à l'instant, vous avez pu le voir, avec plaisir et même avec zèle.

Depuis ce temps, à chaque exposé nouveau qui a été fait en public de l'idée modifiée, il m'a été difficile et finalement impossible de la reconnaître, non-seulement dans la forme, mais encore pour l'esprit.

Le beau, le bien, le vrai, est une belle devise et surtout spécieuse. C'est celle de l'Enseignement, celle de M. Cousin dans son fameux livre: ce n'est pas la mienne, oserai-je l'avouer? Si j'avais une devise, ce serait le vrai, le vrai seul. — Et que le beau et le bien s'en tirent ensuite comme ils pourront!

Prétendre étudier la littérature actuelle au point de vue de la tradition, c'est l'éliminer presque tout entière. C'est en retrancher l'élément le plus actuel, le plus vital, celui qui lui fera peut-être le plus d'honneur dans l'avenir.

Si j'avais un rapport à faire, il me serait impossible, sans me mentir à moi-même, de ne pas contredire une telle idée, que j'ai toujours soit directement, soit indirectement combattue.

Les doctrines philosophiques dont le rapport doit accompagner celui des lettres seront évidemment traitées dans le sens spiritualiste pur, qui est le plus opposé à mes tendances. 11 n'y a plus, dans la combinaison actuelle, le contre-poids de certains noms très-significatifs que j'aurais désirés et que Votre Excellence elle-même avait paru accueillir.

Je ne puis vraiment espérer d'enflammer, au nom de l'idée ainsi totalement modifiée, des hommes du courant, comme Ghampfleury, Moïselet, etc.

Tout a donc changé d'aspect; et je ne vois dans la situation que trois hommes très-capables de faire tout à fait bien et en toute conscience un tel rapport. Ce sont — ou M. Nisard, — ou M. Caro, — ou M. Paul Janet.

Les auxiliaires, dans cette supposition, pourraient être ou Merlet, ou M. de Mouy, ou M. Claveau, ou Saint-René Taillandier plus considérable. Et ce n'est point par dédain que j'indique ces noms, mais c'est par leur analogie avec ridée et avec la doctrine qui doit dominer.

Quand il n'y avait que des sénateurs rapporteurs, la tâche m'incombait presque inévitablement. Je ne pouvais, en quelque sorte, m'y dérober. Aujourd'hui, en acceptant un travail dont l'esprit m'est presque contraire et dont les éléments, comme je l'entendais, me manqueraient, je semblerais aller au-devant d'une palinodie et d'une contradiction avec moi-même, — aller, sans y être obligé, au-devant d'un écueil.

Excusez-moi donc, monsieur et cher ministre, si je résigne l'honneur que vous vouliez me faire ; mais plus j'y ai réfléchi,

plus l'impossibilité m'est apparue.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. BOITTELLE, PRÉFET DE POLICE

Ce dimanche, 11 décembre 1865.

Monsieur et cher préfet,

Ce que je vais avoir l'honneur de vous dire sera très-probablement inutile, mais j'ai mes raisons pour prendre mes précautions en ce moment, où il règne évidemment un esprit de désordre, et où il y a une organisation dans le désordre.

Voici le fait:

Tous les quinze jours, le lundi, quelques amis et moi (Renan, Flaubert, Théophile Gautier, les Concourt, Saint-Victor, Taine, etc.), nous nous réunissons pour dîner à sept heures au restaurant Magny, rue Contrescarpe-Dauphine n° 3. Ce dîner, tout littéraire et tout intime, a pourtant été plus d'une fois signalé par des journaux qui auraient bien voulu écouter aux portes ; il a même été dénoncé par les puritains de la république des lettres.

Ce dîner a lieu demain : il est en plein quartier de ceux qui sont allés faire tapage à la pièce de MM. de Concourt; ces deux messieurs y seront, et, si on le sait, je crois assez à toute absurdité possible, à toute folie, et à toute violence de la part même de ceux

qui s'appellent des libéraux, pour concevoir quelque crainte. Je ne suis pas le président du dîner, mais j'en remplis un peu le rôle dans l'absence prolongée de Gavarni, qui en a été le fondateur. Je vous

CORRESPONDANCE

écris, monsieur et cher préfet, à l'insu de tous nos convives, mais dans une pensée de prudence que vous apprécierez, laissant le tout à votre tact parfait et à votre bienveillance.

Veuillez agréer, monsieur et cher préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

CCCXXIIl.

A M. GEORGE FRANCIS ARMSTRONG K

Paris, 17 décembre 186;;.

Monsieur,

J'ai été sensible comme je l'ai dû à l'envoi poétique dont vous m'avez honoré. J'ai pris un douloureux plaisir à voir vivre devant moi cette jeune figure de poète si délicate, si distinguée, si précocement douée en toute chose. Bien des poètes charmants ou supérieurs sont morts jeunes : votre frère se distingue entre tous par une physionomie particulière, par un composé d'élévation, de pureté et de tendresse. Il aura sa place à part, ce me semble, dans ce groupe immortel et touchant des Kirke White, des Keats, ... et son jeune astre continuera de briller aux yeux de quiconque

étudiera la poésie anglaise, celle poésie (autant que je puis en juger) la plus riche de l'Europe moderne.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de ma gratitude et de ma considération respectueuse.

1. En recevant un exemplaire des Poésies anglaises d'Edmond J. Armstrong, publiées par son frère.

DE C.-A. SAINT K-HÉUVK

A M. TILLOY

Ce 21 décembre 186r..

Cher monsieur,

Je n'ai pu répondre encore à votre excellente lettre, et je ne vous ai pas remercié de l'envoi du journal. Vous m'excuserez sur ma surcharge de travail. J'ai évité, dans ces articles sur Proudhon, d'intervenir trop visiblement, de m'interposer trop souvent entre le lecteur et lui. Ce rôle de contradicteur m'aurait mené trop loin. Dans le cas particulier, j'aurais eu surtout à dire, comme Cicéron, que « c'est une mauvaise et malséante habitude, de mal parler des dieux »; ou encore, comme Rivarol, que « l'impunité est la plus grande des indiscrétions ». Mais je ne puis croire qu'il ait été un grand déiste, et le passage de la lettre à vous adressée m'a paru suffisant pour maintenir la ligne philosophique honorable. M. Clerc vous aura dit peut-être que j'avais eu le plaisir de le voir et de causer assez longuement avec lui. Ce sera mon profit, en étudiant Proudhon, d'avoir connu plus d'un

homme d'intelligence et de cœur, et vous, monsieur, tout le premier.

Agréez l'expression de mes sentiments sincères.

A M. LE DOCTEUR GÉRARD PIOGEY

Ce jeudi 28 décembre 1865,

Cher docteur,

Nous commençons : je me flattais de n'avoir pas besoin de médecin, et voilà que j'ai peut-être besoin non-seulement du médecin, mais aussi du chirurgien. Ce n'est qu'une bagatelle, je le crois ; mais enfin, si vous pouviez venir me voir, je vous serais obligé. J'y serai ce soir à partir de sept heures, et demain vendredi toute la journée, et samedi dans la matinée seulement.

Agréez, cher docteur, mes amitiés.

A M. JULES CLARETIE

Ce 31 décembre 1865.

Cher et aimable peintre,

Décidément je suis gâté, vous me faites tel que je voudrais être, non tel que je suis; vous ajoutez dans le sens des qualités et vous les perfectionnez en les définissant; les défauts s'effacent, et me voilà comme j'aime à être montré aux amis et aux ennemis. Que dis-je, enne-

mis ? on n'en a plus quand on est présenté de la sorte. Je suis touché de vous voir mettre ainsi votre talent au service de votre bienveillance, et je suis singulièrement flatté d'une bonne grâce qui fait commencer l'année à Vllustration par une image si agréable de moi. C'est ainsi qu'on devient un saint du 1^{er} janvier. Et de son vivant! c'est trop. Je vous serre cordialement la main.

A CHARLES BAUDELAIRE, A BRUXELLES

Ce s janvier 1866.

Cher ami[^]

Vous me permettrez de dicter pour être lisible, et aussi pour moins brusquer ma lettre. — J'ai eu un vrai plaisir à recevoir de vos nouvelles. Je me demande quelquefois pourquoi diable vous ne nous revenez pas. Vous finiriez mieux, ce me semble, vos affaires en quelques jours ici que pendant des années de là-bas. Nous sommes, au vrai, dans la plus grande anarchie et le plus parfait dispersement. 11 se forme de temps en temps de petits groupes, mais qui n'ont eu jusqu'à présent ni consistance ni avenir. Le public sait ce dont il ne veut pas, mais il n'a pas encore dit ce qu'il veut. 11 s'amuse de quantité de bagatelles

1. Trouvée, dans les papiers du poète des Fleurs du mal, par M. Poulet-Malassis. — Cette lettre a été écrite à Baudelaire deux mois avant l'attaque d'aphasie à laquelle il a succombé-

CORRESPOND AÎN CE

plus OU moins spirituelles. Les vieux et les quasi-morts font parfois des retours qui ne sont (que des demi -résurrections. La matière littéraire n'a pas cessé d'être riche, mais elle me semble complètement disséminée. Proudhon, duquel vous me parlez, devait être l'homme qui vous était le plus antipathique. Tous ces socialistes et philosophes politiques ne veulent de la littérature que comme d'une institution ou d'un instrument de moralisation pour le peuple. C'est le point de vue le plus opposé à nous autres, nés dans un intervalle d'heureuse et brillante fantaisie, d'imagination libre, et plus ou moins nourris dans les jardins d'Alcinoïis. Hugo, qui est quelquefois votre voisin, est devenu lui-même un prédicateur* et un patriarche : l'humanitarisme se retrouve jusque dans ses goguettes. Vous êtes bien aimable de causer quelquefois de moi avec madame Hugo : c'est la seule amie constante que j'aie eue dans ce monde-là. Les autres ne m'ont jamais pardonné de m'être séparé à un certain moment. Les enfants ne doivent me connaître qu'à travers leurs préjugés. Les disciples de la dernière manière sont ce qui m'est le plus antipathique au monde, et je les crois nés pour décrier l'École finissante et lui imprimer un ridicule indélébile. Hugo plane sur tout cela, s'en inquiète assez peu {alta sedet jEolus arce), et je suis persuadé que, de lui à "moi, si nous nous rencontrions directement, les vieux sentiments se réveilleraient dans leurs fibres secrètes : il ne m'est jamais arrivé de le revoir sans que nous nous entendissions au bout de quelques secondes, tout comme autrefois. — Vous avez été très-bien traité dans un journal nouvellement fondé, VArt, Le groupe est parfaitement bien disposé

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

et très-littéraire pour le fond de nature ; mais que d'inexpérience! comme on croit le monde facile à conquérir, et combien je crains qu'on ne recommence cette éternelle ritournelle d'audace, d'outrecuidance, d'échecs et de découragement à laquelle nous avons assisté tant de fois depuis trente ans! Ce qui manque à tous ces nouveaux venus, c'est la tradition, une tradition relative^ un corps d'armée, auquel ils se rejoignent, même en faisant leurs caravanes de jeunesse et leurs aventures. Si vous étiez ici, vous deviendriez, bon gré mal gré, une autorité, un oracle, un poète consultant. — A propos, voudriez-vous, en faisant mes compliments à Poulet-Malassis, lui demander le titre de je ne sais quelle petite ordure de l'abbé de Voisenon^, réimprimée là-bas et qui n'est pas dans ses œuvres? Dans quel petit recueil du xvni® siècle a-t-elle été d'abord imprimée? Vous voyez que je suis un curieux incurable. — Quant au beau sonnet de rOmbre 2, je le sais, Saint-Victor le récite admirablement, mais j'en ignore l'auteur : nn Théophile, un Maynard même, a bien pu faire cela dans un moment de chaleur.

Assez bavardé comme cela. Je vous serre la main, mon cher enfant, suivant que vous m'avez permis de vous appeler.

A M. PIERRE DENIS

Ce 8 janvier 186».

Monsieur,

Je suis infiniment sensible à votre bonne lettre et au sentiment si cordial qui l'a dictée. J'ai reçü, à l'occasion de ces articles

sur Proudhon, tous les témoignages qui pouvaient m'en récompenser le mieux, je veux dire ceux des personnes qui l'ont connu et qui étaient de ses amis. Votre suffrage s'y ajoute pour moi avec tout son prix. J'ai pu faire, à cette occasion, une remarque : c'est combien Proudhon, homme qui avait tant d'amis pourtant, n'était pas un homme de parti, et combien il avait contre lui les hommes de parti. Ceux-ci se sont bien gardés d'annoncer un travail qui le concernait ; ils se sont même efforcés d'en ridiculiser l'auteur par je ne sais quelle invention charivaresque au sujet de Courbet, que je n'ai pas eu occasion devoir depuis deux ans ; mais c'est égal, il faut bien un peu rire. L'homme dont vous nie parlez, M. Pelletan, que je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer, s'est montré de tout temps mon ennemi personnel le plus acharné. Lorsqu'il m'a été impossible de faire au Collège de France, il y a une dizaine d'années, un cours sur Yirgile, les insultes qui me venaient et qui m'étaient faites jusque dans ma maison, étaient faites au nom et de la part de M. Pelletan, qu'il le sût ou non. C'est vous dire que je ne pourrais être

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

étonné d'être compris par lui dans les attaques qu'il prépare, dit-on. Mais je serais fort étonné que ces attaques parussent dans la *Bévue des Deux Mondes*, ainsi qu'on l'a annoncé : cette Revue estimable, en accueillant un article de M. Pelletan, manquerait à tous ses antécédents et à l'esprit de modération qu'elle s'est généralement imposé. Vous voyez, monsieur, que je ne vous écris pas, mais que je cause avec vous. — Votre article sur le dernier ouvrage d'un grand poète et d'un de mes anciens amis renferme bien des choses justes. Si la solitude, à bien des égards, est bonne pour le poète, l'isolement trop prolongé, l'exil sur un rocher (fût-

ce un piédestal) a aussi ses inconvénients : le talent, si grand qu'il soit, n'est plus en rapport parfait avec le courant des générations. — Je pense que c'est de madame Blanchecotte que vous avez voulu me parler. C'est une excellente amie en effet, et dont je n'ai cessé d'apprécier les fortes qualités et les vertus. — A propos et comme rectification, je vous dirai que je n'ai jamais fait partie d'aucun conseil supérieur d'université ou d'académie, car c'est de l'Académie de Paris (Université) qu'il s'agissait dans Fatiiche du Congrès et nullement de l'Académie française. J'ai, sur toute cette affaire de Liège, et sur la manière dont elle a été conduite, une opinion à moi toute formée. — Mais, je m'oublie à bavarder quand je ne voulais que vous remercier.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués et dévoués.

LOIRESPONDANCK

A M. LE DOCTEUR GÉRARD PIOGEY

Ce 12 janvier 1866 (vendredi).

Cher docteur,

Je ne puis me le dissimuler, cela augmente. Je m'en suis aperçu dès dimanche dernier. Le soir, je me suis décidé à écrire à mon ami Ricord pour avoir son avis. Il est venu lundi matin, m'a fort examiné, a approuvé ce que vous m'aviez dit de faire et surtout de ne pas faire; il a paru cependant admettre le cas possible où il y aurait à agir. Je vous espérais un de ces matins, ce qui fait que je ne vous ai pas écrit. Je m'abstiens de tout, je sors peu, sinon en

voiture, et je m'observe. J'ai toujours peine à croire que ce ne soit que de l'œdème et qu'il n'y ait pas là quelque petit principe actifs. Si cela augmentait pourtant, n'y aurait-il pas nécessité de faire ? faut-il uniquement patienter et laisser venir? vous plairait-il en conférer avec Ricord? — Remarquez bien que je ne vous presse en rien; mais, étant forcément mon propre observateur, il m'est impossible de ne pas vous faire remarquer le léger accroissement de la difformité. Je ne sens rien d'ailleurs : seulement, depuis que je suis averti, il me semble quelquefois avoir la sensation d'un léger chatouillement. Mais c'est peut-être une illusion. — Voilà ma confession de la semaine, cher docteur.

Agréez mes amitiés.

1. Sainte-Beuve avait raison : le mal dont il se plaignait était produit par la présence des calculs révélés à l'autopsie.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 53

CGCXXX.

^ Ce 13 janvier 1866 (samedi).

Cher docteur,

Je reçois un mot de M. Ricord qui me dit qu'il sera chez moi lundi matin à neuf heures et demie, heureux de s'y rencontrer avec vous.

Tout à vous.

A M. TROPLONG

22 janvier 1866.

Monsieur le président.

Je tiens à vous offrir mes excuses, — à vous personnellement, — et à vous expliquer que, quoique l'état de ma santé soit meilleur, et suffise k ma vie à domicile, je ne suis point de force, quant à présent du moins, k suivre les séances et les travaux du Sénat. En effet, je ne puis à aucun degré supporter le mouvement de la voiture, et, bien que voisin du Luxembourg, ce trajet suivi de quantités d'autres petits trajets, avec le temps de la séance et la nécessité du retour, toujours à pied, dépasse mes forces

habituelles. Je désirais vous donner ces explications, monsieur le président, pour que, vous qui vous êtes montré si indulgent à mon égard, vous veuillez entrer dans les raisons trop réelles que j'ai pour mon peu d'assiduité.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respect.

CCGXXXII.

A M. ALPHONSE LEMERRE

Ce 24 janvier i866.

Je reçois votre obligeante lettre et votre prospectus. Youd riez-vous bien, monsieur, me permettre de vous demander une addition à votre Pléiade, mais une addition qui me paraît indispensable, si vous voulez à la fois satisfaire les amis de la vraie poésie du xvi® siècle et les fortunes modestes qui ne peuvent atteindre aux prix fous des ventes modernes? Je vous demande donc de

vouloir bien adjoindre à vos sept poètes un huitième, Olivier de Magny, un poète dont les recueils, toujours très-rares, se vendent au poids de For et qui est un charmant esprit: — d'un côté, l'ami intime de Du Bellay, qu'il complète; de l'autre, l'amant favorisé de la Belle Cordière, dont il raille le crasseux mari. 11 est du vrai groupe central de la Pléiade du xvi^e siècle, et, comme mérite et talent, il y tiendrait bien le quatrième rang, sinon le troisième. Vous voyez, monsieur, comme je prends encore à cœur ces choses. Je présente ma requête

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 55

en toute révérence à M. Marty-Laveaux et à vous, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

P.-S. — N'oubliez pas de loin notre bon anii Baudelaire, un poète de la Pléiade aussi.

CCGXXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 2 février 1866.

Monsieur,

J'écris un peu au hasard, n'ayant pas la certitude de votre adresse. Le motif de ma lettre en excusera l'indiscrétion, s'il y en a quelqu'une. Lorsqu'il y a dix-huit mois environ et peut-être plus, vous m'avez fait l'honneur de me communiquer quelques parties de la Correspondance du cardinal de Retz à son envoyé à Rome, vous m'avez mis en goût. J'ai souhaité la prochaine publication de cet intéressant volume, et je viens tout simplement

vous demander où elle en est, et si nous pouvons l'espérer bientôt.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute considération.

1. M. R. Chantelauze, auteur d'un ouvrage sur Marie Stuart (couronné par l'Académie française en 1877), est surtout connu par ses travaux complets et définitifs sur le cardinal de Retz. Sainte-Beuve a inséré de lui, dans son *Porto-Retzius*, un très-remarquable Mémoire sur les relations du célèbre cardinal avec les jansénistes. Il va être beaucoup question de ce travail de M. Chantelauze dans la suite de cette Correspondance.

!oriRKSPONDAN(:K

CGGXXXIY.

A CHARLES BAUDELAIRE

Ce 15 février 1860.

Mon cher ami,

Votre lettre n'est pas du tout arrivée à contre-temps, au contraire : elle est arrivée dans un de ces moments qui sont entre la maladie et la convalescence et où l'on est encore plus sensible aux témoignages de l'amitié.

J'ai eu en effet à subir une petite opération, nullement grave, assez douloureuse. J'avais un engorgement qui ne cédait pas, qui menaçait de grossir et qui aspirait peu à peu à devenir solide. 11

ne faut pas garder ces choses-là. Bien que les docteurs n'y vissent d'abord aucun inconvénient, j'ai pressé, j'ai insisté, et ils ont fini par me dire : *Fiat voluntas tua!* La chose a été très-bien faite un matin par le plus habile maître en ce genre; mais il est survenu (ce' qui arrive presque toujours) quelque complication en dehors de l'opération même. De là bien des souffrances et des ennuis, sans qu'il y ait jamais eu aucune crainte ni aucun danger. Vous voyez, mon cher ami, que votre causerie est venue bien à propos. J'ai causé plus d'une lois de vous avec M. Piogey, qui est un véritable médecin d'homme de lettres. Il vous faut observer un régime assez exact : vous avez un fonds de forte nature, mais la nervure a été chez vous fort travaillée et fort aiguisée. Ne faites rien qui la surexcite. Je sais tout ce

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 57

que l'ennui a d'assommant., Il est pourtant nécessaire dans la vie et pour la vie de savoir s'ennuyer un peu. Je serais désolé que le petit mot que Troubat a écrit à Malassis et dans lequel il lui faisait en mon nom de petites recommandations de prudence eût chiffonné ce galant homme et cet excellent ami. Il y a répondu, d'ailleurs, de la manière la plus gracieuse en nous envoyant une drôlerie de Voisenon qui a charmé l'un de mes intervalles de souffrance et qui nous a déridés quelques instants. Je suis maintenant tout à fait bien et je reprends ma vie. Je vous remercie de votre bon intérêt, et je serai heureux quand je pourrai lire quelque chose de vous.

A vous de cœur.

A M. R. CHANTELAU/. E.

Ce 18 février 1866.

Monsieur,

J'ai à vous remercier infiniment de l'intéressante lettre qui m'a été remise de votre part, et aussi pour la personne que vous aviez chargée de me la remettre. J'ai trouvé en madame Roger des Genettes une de ces personnes d'esprit avec lesquelles on se sent tout d'abord à l'aise et comme en pleine connaissance. Tout ce que vous me dites de vos travaux est bien fait pour m'intéresser. Vous êtes du petit nombre de ceux qui travaillent non pour le bruit, mais

pour la science elle-même, pour cette belle science de l'histoire qui est une mer sans rivage et sans fond. Vous en ferez sortir quelques belles îles mieux connues. Je vois que ce sera toute une révolution d'opinion sur le cardinal de Retz. Il méritait d'être approfondi et de trouver son peintre définitif. Je ne pourrai, dans une Préface que je vais ajouter à une nouvelle édition de mon livre de Port-ZJoyd, qu'indiquer votre future publication, avec le regret de ne pouvoir dès à présent en faire profiter ma narration, trop conjecturale sur le chapitre de Retz. Je ne puis que me féliciter, monsieur, d'une curiosité qui m'a valu une si obligeante réponse et qui me permet de vous exprimer les sentiments de haute estime que méritent votre personne et vos travaux.

GGCXXXVI.

AU MÊME

Ce 23 février 1866.

Cher monsieur,

Je ne sais moi-même comment vous remercier de tant de bonté. Je la reconnâtrai en me faisant un honneur d'en accepter l'ef-

fet. Il faut bien vous dire que je ne suis pas un historien, je ne suis qu'un littérateur, c'est-à-dire quelque chose de complexe, mais qui a besoin d'opérer sur des bases déjà assises et préparées. Dans mon livre sur Port Royal, j'ai moins prétendu faire une histoire qu'un gran

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

portrait : portrait du monastère et de la société de ces messieurs, et, au dedans, quantité de portraits particuliers et de médaillons. J'ai tenu compte des faits extérieurs du •Jansénisme, mais sans m'y attacher expressément. J'ai pourtant rencontré devant moi un gros problème : Retz, coadjuteur ou archevêque, et les ennemis de Port-Royal accusant nos messieurs d'avoir été les âmes damnées de Retz. J'ai combattu cette idée, au moins pour quelques-uns des plus intérieurs de mes solitaires. Cependant, il est bien évident que le parti janséniste proprement dit était plutôt favorable à Retz. Je me suis tenu dans une plaidoirie et une apologie générales avec beaucoup de circonspection. Je vous demanderai la permission de vous adresser, dans le courant de la semaine prochaine, ces cinq gros volumes de Port- Roijal de la dernière édition Vous y trouverez au tome III, pages 124 et suivantes, le résumé de ma pensée et de ma conjecture. C'est à cette occasion qu'il serait tout naturel d'indiquer en note un correctif qui est probablement nécessaire et de renvoyer à V Appendice (il y a à la fm de chaque volume un appendice assez considérable). Or il serait d'un prix inestimable pour moi de pouvoir insérer dans cet Appendice un certain nombre de pages de M. Chantelauze où lui-même voudrait bien, dans la mesure où il le jugerait convenable, exprimer le véritable état de choses, résultant des pièces à lui connues. Déjà, dans le premier volume de Port-Royal

de la seconde édition, un homme respectable qui avait de la bonté pour moi, le Père de Montezon, a bien voulu faire quelque chose de pareil pour les

1. 11 s'agissait ici de l'édition qui a précédé celle de 1866-1867, à laquelle Sainte-Beuve travaillait alors.

relations de saint Y Vincent de Paul avec Port-Royal. Voilà donc, cher monsieur, quel serait mon vœu et mon ambition que votre offre aimable est venue éveiller. Je serai reconnaissant au delà de tout de pouvoir offrir à mes lecteurs de telles prémices, d'approcher sur ce point de l'entière vérité et de vous le devoir.

Votre dévoué.

CCCXXXVII

AU MÊME

Ce 1^{er} mars 1866.

Cher monsieur,

Je vous remercie tout d'abord, j'ai reçu V Histoire de la détention du cardinal, petit volume fort curieux en effet. — Veuillez ne pas vous faire une trop grosse idée de ce que j'ose réclamer de votre bonté. L'ouvrage que je dois réimprimer, mais avec lenteur, et que je mettrai bien deux années à reproduire, vous montrera bien le degré et la mesure où vous pouvez m'aider à ne pas faire un faux pas, à la veille de votre publication capitale. Il me suffira que je ne sois pas (grâce à vous) en contradiction avec elle. J'ai passé moi-même, au sujet de Retz, par tous les doutes; vous ver-

rez l'expression sincère de mes conjectures. Les Mémoires récemment imprimés du Père Rapin me forcent à faire un pas de plus. Il y a quelque chose à discuter. Je me permets de vous recommander la conversation

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

de M. d'Aubigny, l'ami de Saint-Évremond, sur les jansénistes politiques : M. Du Gué de Bagnols, M. de Laigues, le président de Bellière, le curé de Saint-Merry du Hamel, d'autres encore étaient certainement dans des rapports actifs et sans doute d'intrigue avec le coadjuteur. 11 eut toujours de grands égards pour Port-Royal. Mais les vrais solitaires n'étaient pas dupes de lui. Lorsqu'il fut question de sa prétendue pénitence et de son renvoi du chapeau à Rome, M. de Pontchâteau alla le trouver à Gomermy, je crois, pour l'y engager. Mais, en arrivant, il vit que la velléité, si elle avait été sincère, était déjà évanouie. — Ainsi, cher monsieur, vous avez tout loisir. Ce ne serait guère, ce me semble, que dans l'appendice du tome III que pourrait venir la note essentielle que je vous devrai i. Elle sera pour moi une garantie et une heureuse nouveauté pour mes lecteurs.

Veuillez agréer, avec mes remercements, l'expression de mes sentiments de haute et affectueuse estime.

CGCXXXYIII.

A M. CHÉRUEL, RECTEUR DE l'ACADÉMIE DE STRASBOURG.

Ce 2 mars 1866.

Mon cher recteur.

Je vous écrivais hier pour vous remercier de votre amical adieu. Aujourd'hui, je vous écris pour une affaire sur

1. Le mémoire de M. Ghanter sur le cardinal de Retz se trouve dans le tome V de l'édition définitive de Port-Royal.

laquelle votre autorité peut tout d'abord être consultée. M. Bergmann, l'homme si honorable et si distingué qui professe depuis des années les littératures étrangères à Strasbourg, a été mandé ici par le ministre comme compromis pour avoir, au dire des avocats, dans un récent procès, revu les épreuves des Évangiles annotés par Proudhon. Je sais bien que le ministre, ami avant tout de l'Université et peu favorable aux empiétements cléricaux, n'apporte en cette affaire que les dispositions d'un grand maître impartial et équitable. Mais ce qu'il ne sait sans doute pas assez, c'est le rôle de sagesse et de prudence que M. Bergmann n'a cessé de tenir, durant des années d'intimité, dans ses relations avec Proudhon. Les lettres nombreuses que j'ai imprimées (Revue contemporaine) de Proudhon à lui, attestent sa critique consciencieuse et sévère autant qu'amicale. Il a dû à ses sentiments de confident, en partie contradicteur, l'estime et, je dirai, l'admiration de Proudhon, qui lui a adressé en 1834 une des lettres les plus belles qui existent. Je l'ai citée, en terminant mon Étude, et j'aime à croire que tous ceux qui s'attaquent à Bergmann au sujet de Proudhon ne l'ont pas lue. Nommé par Proudhon l'un de ses exécuteurs testamentaires, M. Bergmann, qui, par son éloignement de Paris, est resté à peu près étranger aux autres publications, n'a été requis par ses collègues pour la révision des épreuves des Évangiles qu'en tant que philologue et parce qu'il y avait des textes grecs ou hébreux à bien fixer. Là s'est bornée sa part toute technique et positive. Le libraire a pu,

pour se défendre et se couvrir, exagérer la part d'un membre de l'Université; mais prendre cette accusation au sérieux et

DE C.-A. SAINTÉ-BEUVE.

s'en faire une arme contre un homme de l'ordre et de la moralité de M. Bergmann, serait donner étrangement satisfaction aux ennemis de la science et de la raison. Dites bien cela, mon cher recteur, si vous êtes consulté, et veuillez agréer l'expression de mon affectueux dévouement.

CCCXXXIX

FRAGMENT d'UNE LETTRE A M. BERGMANN.

3 mars 1866.

.... La position des philosophes est délicate. Si ma santé m'avait permis d'assister aux dernières séances du Sénat, il m'eût été difficile de me contenir et de ne pas éclater. Tout le monde fait semblant de croire, et la grande majorité du dehors avance pourtant (bien lentement, il est vrai) dans le sens commun. Mais il y a bien des contre-courants et des remous. 11 faudra qu'on en vienne à accepter,— à faire accepter cet état de la plupart des esprits qui est la noncroyance et l'examen plus ou moins libre, plus ou moins approfondi, avec tous ses résultats et ses conséquences. C'est un état qui, je l'ose dire, est légal depuis 1789; il a droit à être reconnu, à être respecté. Mais il est d'habitude d'injurier cette disposition d'esprit dans toutes les assemblées publiques et de la dépeindre comme un malheur, comme une infériorité mo-

rale déplorable, tandis qu'à la bien prendre, c'est une supériorité, et, j'ajouterai, une tranquillité.

Quelle est la définition du sens commun ?

Je le définirai dans sa plus grande généralité : le minimum, le moins de croyance au surnaturel, sa diminution croissante.

CGCXL.

A M. ERNEST FEYDEAU

Ce 4 mars 1866.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre bonne défense; vous m'avez pourtant, je l'avoue, à première vue, un peu effarouché, à cause d'un collègue dont je n'ai jamais eu qu'à me louer directement. Je n'étais pas nommé, il n'a pas signé. Je ne voyais pas la nécessité de me reconnaître ni de le reconnaître. Mais vous, spectateur et polémiste, vous avez tous les droits : je vous remercie donc de ne les avoir exercés qu'à mon avantage. Il me sera, au reste, bien difficile d'entendre tout ce que ma maladie ne m'a permis que de lire, sans dire, un jour ou l'autre, quelque chose.

A vous de cœur.

GCCXLI.

A M. JULES CLARETIE

Ce 0 mars 1866.

Cher monsieur, ou plutôt mon cher peintre (j'ai le droit dorénavant de vous appeler ainsi), je vous reiiiorcie de

A propos de son roman Robert Bural

DE C -A. SAINTE-BEUVE. (>5

l'envoi de votre roman : je le lirai certainement; je vois que d'autres dont les yeux sont plus rapides l'ont déjà fait et s'en sont bien trouvés: vous avez fléchi le délicat mais sévère critique des Samedis, voilà une conquête. J'ai hâte de l'imiter. Je vous félicite d'avoir le courage et de trouver le temps de ces études de passion et d'art à travers les passes d'armes du journalisme quotidien. Gardez toujours ce coin réservé.

Tout à vous.

A M. RAVAISSON

Ce 12 mars 186G.

Cher et savant confrère,

Je ne comptais pas sur une réponse. Puisque vous avez bien voulu m'en faire une, laissez-moi non plus parler au juge, mais exhaler, connue Job, mes pensées dans l'abondance de mon cœur.

On va faire une faute. On en a déjà fait une, selon moi, dans la manière dont l'affaire des étudiants ^ a été conduite. Ici l'affaire, quoique réduite à une seule personne et à un seul point, est plus grosse qu'elle ne paraît. Vous verrez les effets.

Personne, à l'heure qu'il est, excepté les intéressés, ne sait l'affaire de Bergman n. Sauf la sphère gouvernemen-

A propos du congrès de Liège

taie où la question a été soulevée, personne, je le répète, ne prend intérêt à cette affaire. Excepté les érudits, personne ne sait le nom de Bergmann. Qu'on le frappe, même incomplètement, et, dans l'état actuel de l'opinion, on verra quelle impression défavorable, plus que défavorable, il en résultera. Je parle comme un ami sincère de l'Empire et à qui toutes les fautes qu'il fait depuis des années vont au cœur.

Ces considérations toutes politiques ne seraient sans doute que bien générales et tout extérieures si Bergmann était coupable. 11 ne l'est pas. Non-seulement il est innocent, mais c'est un innocent dans toute la force du mot. Ce loyal et profond savant n'a corrigé les épreuves que sur le point spécial philologique. Le libraire a pu faire plaider le contraire : retiré aujourd'hui en Belgique, il a refusé de rendre ces épreuves qui ne lui avaient été communiquées que par un excès de confiance. Il a abusé. L'avocat a pu faire ce que font tous les avocats, il a menti en partie. Bergmann affirme : — qu'on lui demande de donner sa parole d'honneur; il me semble que le point sera vidé.

Il a été imprudent, pas autre chose; il a été naïf. Un conseil disciplinaire paternel est fait précisément pour apprécier ces choses. On croira être utile à l'Université en scindant l'injustice. Je ne sais comment cet honnête homme prendra cette part publique de dégradation, mais je sais bien que Strasbourg et l'Alsace tressailleront!

11 y a là une Faculté et des étudiants qui accueilleront un nouveau doyen comme un intrus profitant de la dépouille d'un juste. Vous rappelez-vous ce qui est arrivé à Montpellier en 1847, lorsqu'on a révoqué M. Bérard comme doyen

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

de la Faculté de médecine? Ces doyens destitués injustement finissent toujours, s'ils vivent assez, par être réintégrés plus tard. — Enfin, je résumerai tout d'un mot : on ne fera pas une iniquité entière, mais on fera, en le dégradant, une demi-iniquité. On la fera faire au gouvernement de l'empereur.

Si Bergmann est innocent au fond et si le conseil qui le juge est paternel, pourquoi diviser la justice? pourquoi couper le vivant en deux? Est-ce là le jugement de Salomon ?

Oh! que je voudrais être ministre pour cinq minutes!

Pour moi, si Bergmann était complètement frappé, je me voilerais la face et je crierais ; s'il l'est à demi, je ne me couvrirai qu'une joue et je gémirai.

Je me dis tout cela à moi-même depuis des jours que je réfléchis à cette affaire. J'ai besoin de toute votre indulgence et des souvenirs de notre jeunesse et d'anciens amis pour croire que vous excuserez cette explosion intempérante de sentiments

Tout à vous.

1. La même lettre fut envoyée à M. Charles Giraud, doyen de l'École de droit, et à presque tous les membres du Conseil supérieur de l'instruction publique, qui devaient jw^er M. Bergmann. >1. Charles Giraud se montra tout à fait voltairien dans cette affaire; d'autres firent les prudes. Cependant i\i. Bergmann en fut quitte pour un voyage à Paris et la menace de révocation n'eut pas de suite, grâce aux efforts de Sainte-Beuve.

CORRESPONDANCE

CGCXLni.

NOTE SUR M. BERGMANN

12 mars 186".

Voici le fait: M. Bergmann, ami de jeunesse de Proudhon, resta constamment lié avec lui malgré leurs dissidences: il lui faisait des objections et lui donnait des conseils la plupart du temps inutiles ; mais Proudhon l'estimait, l'aimait et, vers la fin, le révérait. J'ai publié, dans de longs articles de la Revue contemporaine, quantité d'extraits de leur correspondance, qui est à l'honneur de tous deux et qui est faite pour donner de Bergmann la plus haute idée morale. Proudhon, en mourant, Ta nommé, avec cm^ autres amis, un de ses exécuteurs testamentaires pour l'édition de ses œuvres. Bergmann n'a accepté qu'en disant à ces autres messieurs qu'il ne pourrait leur être d'aucune utilité à cause de son éloignement et de son confinement dans la science. Mais, lorsque, ces messieurs à Paris jugèrent à propos (à tort ou à

raison) de publier la Bible annotée par Proudhon, ils lui écrivirent: (f Vous pouvez nous être utile et vous nous êtes nécessaire pour revoir les textes hébreux ou grecs auxquels nous n'entendons rien. » Bergmann consentit à revoir ces textes.

Lorsque l'on commença par les Évangiles annotés, on lui envoya les épreuves ; il revit les textes et renvoya les

1. Se rapporte à la lettre précédente.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

épreuves avec un bon à. tirer sur ce point spécial. Là-dessus, dans le procès qui fut intenté à l'imprimeur et au libraire au sujet des Évangiles, le libraire, M. Lacroix, argua de son ignorance et fit plaider par son avocat qu'il s'était cru couvert par les bons à tirer d'un savant, d'un membre de l'Université comme l'était M. Bergmann. Ces paroles ne tombèrent point dans l'eau. Des ennemis s'en emparèrent, un parti s'en i

CGCXLIV.

A M. LE DOCTEUR GÉRARD P I O G E Y

Ce 13 mars 1866.

Cher et aimable docteur.

Je vous devais des comptes de ma santé, à laquelle vous avez prodigué des soins si délicats, si affectueux. Je l'écrivais l'autre jour à Ricord : il ne me manque que la rectitude parfaite et mathématique; mais il me semble que je suis dans un à peu près

normal suffisant. Nous tâcherons, avec le temps, d'approcher encore plus de la règle et nous nous consolerons si nous restons un peu en deçà.

Je tenais à vous dire, si je vous avais rencontré dimanche, combien j'ai de reconnaissance de tant d'attentions affectueuses que vous m'avez témoignées dans ma douloureuse indisposition : votre manière douce et légèrement optimiste me relevait de mes humeurs chagrines, et, indépendamment de tout remède, je me sentais mieux après vous avoir vu.

Cette, note n'a pas été achevée

Ce sont là de ces soins moraux dont on ne peut s'acquitter que par la gratitude du cœur : ce que je joins ici n'est que l'indispensable envers l'homme de l'art : l'ami reste en dehors et au-dessus.

Agréez, cher docteur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et les plus dévoués.

CCCXLY.

A M. SIMÉON PÉCONTAL.

Ce 30 mars 18G6.

Mon cher Pécontal,

Je ne puis que vous promettre de venir à la charge dans la discussion. On ne gouverne pas les Commissions à son gré, surtout quand on n'en est pas. Ces jugements académiques, d'ailleurs, deviennent impossibles par la multitude des livres qui s'y pré-

sentent, par la disparate des genres et des mérites et, j'ajouterai presque, par Vincohérence des juges qui ont chacun leur point de vue différent. Cela devient une loterie. Enfin, nous ferons ce que nous pourrons et ce que nous devons. — Je suis moi-même accablé de travail arriéré, — pressé par des engagements non remplis et tout à fait absent, vous le voyez, du Constitutionnel. Ah ! je ne suis plus alerte ni prompt à la rescousse comme autrefois.

A vous de tout cœur.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. JULES CLARETIE

Ce M avril 1866.

Mon cher peintre,

Vous êtes bien aimable de me redonner ainsi de petits coups de pinceau et des retouches flatteuses. Comment soutiendrai-je ce degré d'excellence où vous me mettez? Ne voyons qu'une sympathie vraie et laissez-vous à l'avenir toute la liberté des légères variations que la vérité et la conscience vous pourraient dicter. Vos preuves d'amitié sont faites. Le fond est sûr. J'ai fait connaissance, depuis ma dernière lettre, avec Robert Bu rat et madame de Gèvres — vous avez touché à des fibres vives et atteint à des sources vraies d'intérêt. La vie modernû est là; un peu trop de fatalité dans le sens de la prédestination ! Le roman moderne, comme vous le concevez, devrait être sans superstition aucune, et ne prendre sa fatalité que dans les racines mêmes de notre organisation et dans nos passions. Jules Levallois vous a dit quelque chose en ce sens, mais courage et bravo pour ce volume!

Tout à vous.

CCCXLVII

A M. BERGMANN

Paris, H avril 1866.

Cher doyen.

Il y a longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, au moins directes; j'en ai eu pourtant par M. Langlois. J'espère

que vous êtes coulent et que l'étude vous a rendu toutes ses joies. Je ne perds pas de vue la suite de mon Étude (sur Proudhon); mais plus le moment est chaud, moins il me paraît bon. Ce n'est que dans les loisirs de cet été que je pourrai fixer le vrai cadre et trouver l'esprit qui doit régner dans cette seconde partie. Ce doit être un souffle philosophique plus que politique. Ce souffle politique me paraît en ce moment traverser l'Alsace. Les Écoles de Paris l'ont déchaîné. Me permettrez-vous de vous dire (ce qui est bien inutile sans doute) de rester prudent, tout en votant selon votre conscience? Vous excuserez ce reste de retour vers Je passé et ce ressentiment d'une affaire qui est oubliée et que rien ne doit réveiller. J'ai à vous bien des lettres précieuses. Je pourrais dès à présent vous rendre les vingt-huit premières, jusques et y compris celle de 485i par laquelle j'ai couronné moh premier travail. Voulez-vous que je vous les renvoie, et par quelle voie? — Je ne désespère pas toujours de vous voir revenir à Paris pour y passer quelques journées agréables et paisibles, et c'est alors qu'il me serait bien doux de causer avec vous de tant de

choses, sans cette incroyable brusquerie que nous avons mise dans les quelques heures que nous vous avons possédé. Je suis tout à vous, cher doyen, de cœur et d'esprit.

P.-S. — On a annoncé de Besançon une riposte ecclésiastique mais je n'ai encore rien vu.

J. A l'élude de Sainte-Beuve sur Proudhon.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CCCXLVIII.

A M. GUIZOT

Ce il mai 1846.

Vous ne sauriez douter, monsieur et illustre confrère, que je ne me trouve honoré toutes les fois que vous voulez bien penser à moi. La religion sans doute est un sujet bien délicat à traiter; je n'y reviens jamais sans crainte : on n'a pas seulement à penser, en telle matière, à ce qui vous semble la vérité, on a à respecter tout ce qui est vérité pour les autres; on navigue, pour ainsi dire, entre les parties les plus sensibles et les plus vulnérables de l'âme humaine : on a moins de peur de se briser que d'offenser. Mais avec vous, monsieur, qui ne séparez jamais la religion de la constitution morale de la société, il y a moins de danger à se mêler à la discussion, et le terrain où vous vous placez rassure. La hauteur du bon sens sait choisir ses points de vue incontestables.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

CGCXLIX.

A M. BERGMANN

Ce 25 mai 1866.

Mon cher doyen. J'ai reçu votre bouquet philologique[^] ; M. Bopp doit être content : voilà une flore comme il lui en faut. Mais, pour

Les travaux philologiques de M. Bergmann sont fort nombreux

nous, ignorants, que ces questions sont en effet complexes et infinies ! Comme une chose mène à l'autre ! comme ce champ et cette prairie des langues fourmille et se varie à chaque pas, et combien l'on sent que cela a dû être ainsi dans un temps où rien ne s'écrivait et où l'humanité, comme un enfant de trois ans, aimait à gazouiller encore plus qu'aujourd'hui ! J'admire ceux qui peuvent s'orienter dans cette variété infinie et qui le font avec méthode, sans pourtant rien retrancher à toutes les diversités de l'histoire naturelle.

Agréez mille amitiés et mes sincères compliments.

A M. BAROCHE, MINISTRE DE LA JUSTICE

Ce 7 juin 1866.

Le journal le Figaro est menacé d'être poursuivi pour avoir publié, il y a peu de temps, quelques portraits politiques. Si la poursuite avait lieu, il pourrait être, par le fait de la loi interprétée littéralement, frappé d'une peine qui ne serait pas moindre que la suppression.

Si le Figaro a commis une imprudence en publiant ces portraits d'hommes politiques, il y a bien des motifs d'ex-

breux ; on peut en voir réimagination sur son Cours de Linguistique, publié en 1876 chez Sandoz. En 1866, il avait dédié à un illustre savant de Mayence, François Bopp, dont il est ici question, un mémoire, intitulé : Origine et signification du nom de Franc.

DE G. -A. SAINTE-BEUVE

(•use à cette imprudence. Depuis des années, ce journal est placé en quelque sorte sous la main tolérante du gouvernement. On le prévenait à l'avance quand il y avait inconvénient et péril à suivre une voie. Lorsqu'il n'y avait pas d'inconvénient et qu'il y avait même quelque intérêt à foire le contraire, on lâchait le frein et on le laissait aller de l'avant. C'est ainsi que, pendant la guerre d'Italie, il a pu faire presque toujours de la politique. Cette fois-ci, il a pu se tromper en s'essayant dans ce sens. Mais il n'y a eu aucun parti pris, il a pu croire ne pas desservir. Il n'est nullement (cela va sans dire) un journal révolutionnaire. Un des portraits

qui font le corps du délit, le portrait de M. Rouher, n'a nullement été désagréable à ce ministre. Enfin, on supplie M. le ministre de la justice de vouloir bien ne pas donner suite à une accusation qui entraînerait contre un journal spirituel, déjà ancien, relativement modéré,, et qui peut avoir à certain jour son utilité, des conséquences pénales disproportionnées et pour' lui si accablantes.

A M. PENSA

Ce 16 juin 1866.

Monsieur,

J'ai à vous remercier de nouveau de l'honneur de votre confiance. Votre deuil paternel nourrit une pensée pieuse: faire imprimer pour vous et pour quelques amis de votre

lamille les Essais poétiques dont mademoiselle votre fille avait fait mystère à tous, c'est en quelque sorte vouloir enfermer dans une urne de marbre blanc ou d'albâtre ses plus chères reliques. Puisque vous me faites l'honneur de me consulter, je ne crois pas que la communication doive s'étendre au delà du cercle des amis. Le parfum de cette jeune fleur n'en sera que mieux senti. Mademoiselle votre fille avait pris pour premiers sujets de ses inspirations ce qui devait naturellement attirer une âme tendre, pure, généreuse, la Vierge d'abord, la Grèce, cette patrie de toute poésie, Jeanne d'Arc et la France. Elle a touché tous ces sujets avec sincérité, harmonie et candeur. Elle n'imitait personne; elle ne s'inspirait que de son culte secret et de ses propres sentiments. Elle volait de ses premières ailes ; ce qu'elle a chanté si simple-

ment sera reçu de même par les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître, comme l'expression ingénue d'une âme d'élite qui serait bien vite arrivée au talent. Aller au delà et prétendre jusqu'au public serait, ce nie semble, offenser la délicatesse et la pudeur de cette destinée virginale. Ce serait déplacer aussi le point de vue en obligeant le lecteur plus ou moins indifférent à se rappeler que ces mêmes sujets ont été traités par les Byron, les Lamartine et même les Delavigne. On entrerait dès lors dans les rapprochements et les comparaisons, c'est-à-dire qu'on entrerait dans la littérature proprement dite, et l'on sortirait du foyer domestique, de l'enceinte de l'oratoire et de la chapelle funéraire où doit être placée, selon moi, celte urne blanche dont je parlais, toute remplie des plus suaves souvenirs et des plus heureuses promesses si amèrement ravies. Ainsi tout sera concilié; point de pro-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

fanés, des amis seulement et qu'Elle puisse elle-même, cette jeune Ombre, cette jeune Ame, assister invisible à la lecture qu'on fera d'elle et aux larmes qui couleront.

Je me relis et je vois que je n'ai fait, monsieur, qu'abonder dans votre pensée première et que traduire votre vœu paternel.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 25 juin 1886.

Cher monsieur,

J'aurais dû, il y a déjà longtemps, vous remercier pour un curieux chapitre de l'Histoire des ducs de Bourbon, le Procès du duc de Nemours, que j'ai pu lire dans la Revue du Lyonnais. Voilà de l'histoire solide, où le vrai est confirmé et où la part de légende qui tend à s'introduire avec le temps est réduite en fumée.

Je vaque le plus activement possible à ma réimpression de Port-Royal. Je revois de près les parties où revient le nom du co-adjuteur. Les mémoires, récemment publiés, du père Rapin vous sont connus sans nul doute. Je trouve dans les quelques manuscrits et dans les correspondances que j'ai sous les yeux quelques détails plus curieux qu'impoitants.

Dans des journaux du docteur Des Lyons, il est assez piquant de trouver ce détail: « Le père des Mares m'a dit (à lui, Des Lyons, en visite à l'hôtel de Liancourt) que le cardinal de Retz n'a quitté son archevêché que par la seule nécessité de payer ses dettes, afin de ne pas ruiner plusieurs familles; il m'a nié qu'il eût jamais demandé le chapeau; qu'au contraire, il en avait écrit une lettre de mépris à Rome, mais si adroite qu'il leur faisait bien voir qu'en ne le faisant pas cardinal, ils n'y gagneraient pas. » On allait même jusqu'à montrer cette lettre, soi-disant écrite à l'abbé Charrier et qui commence ainsi; « J'ai été surpris, monsieur, à un point qui n'est pas imaginable, de la proposition que j'ai vue dans votre lettre, et j'avoue que, etc. » Je ne doute pas que vous n'ayez cette lettre dans votre recueil. Elle est donnée tout au long, quoique très-mal copiée, à la suite du Recueil des Journaux de Des Lyons. Retz s'y refusait à une déclaration qu'on lui demandait contre le jansénisme, et on n'était pas fâché de montrer cette lettre à Paris comme une preuve de la grandeur d'âme du cardinal. En un mot, elle était pour la montre.

Vous me permettrez de revenir à la charge et de vous demander s'il serait prématuré d'obtenir de vous une note de quelques pages précises, résumant les rapports de Retz avec le jansénisme, tels qu'ils ressortent de la correspondance avec l'abbé Charrier.

Il serait bien important que vous me permissiez de vous nommer et de reconnaître publiquement ce bon office.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

DE G. -A. SAINTE-BEUVE

CCGLIII.

A M. ERNEST ALLARD

Ce 29 juin 1866.

Monsieur,

Ma carte de remerciement a croisé votre lettre. J'ai remarqué dans votre volume, quantité de pensées vraies, senties, éprouvées. J'ai un avis moins formel sur les fragments de drame. Drame et représentation, c'est la même chose, et un drame qui reste à l'état de chose écrite fait toujours question pour moi ^.

Mais la distinction, la réalité, l'expression souvent pénétrante de votre personnalité n'est pas douteuse à mes yeux.

Je voudrais pouvoir vous offrir mieux qu'un retour de sympathie. Elle est du moins bien entière de ma part.

A M. DÉSIÉRE LAVERDANT.

Ce 9 juillet 1866.

Mon cher ami,

J'ai été bien longtemps à vouloir vous répondre et je ne l'ai pas fait, faute de votre adresse. Enfin, on me la donne.

1. Le drame de M. Ernest Aliard, Angela délia Faggiula, a eu depuis de nombreuses représentations à Lyon, sous ce titre, Liberté[^] (en 1877).

J'ai vu que beaucoup de feuilletonistes avaient parlé de Don Juan et que le vôtre n'avait pas été oublié. A vrai dire, je ne me sens aucun goût d'entrer dans ce sujet. Tout a été dit, redit, épuisé et au delà. Homme excellent, vous avez rêvé un don Juan à votre image ; un don Juan qui a un fond d'amour, un don Juan qui se convertit. 11 n'y a de vrai remède au libertinage (à l'âge où Ton devient, comme on dit, un homme sérieux) que par le travail et une occupation incessante, — en se proposant un but, un grand but, s'il se peut. Mais tel n'est pas le cas de don Juan , lequel n'est pas un libertin ordinaire. Celui-là, si je le comprends bien, est incurable et ne se convertit jamais. Il peut devenir hypocrite en vieillissant, il peut déguiser sa rouerie, mais il ne sera jamais un homme bon ni un honnête homme. Fût-il retour d'Amérique comme les vins, il ne se bonifiera point pour cela.

Telle est ma pensée sur ce personnage. Pour la dire tout entière, j'ajouterai même que je n'y comprends plus rien. Chacun a tellement fourré de soi sous ce nom-là, chacun s'est tellement peint en idéal sous ce type à la mode, qu'il a cessé d'être reconnaissable à mes yeux. Si ce n'était une profanation, je dirais qu'il en est du don Juan aujourd'hui comme de Jésus. Il y a un Jésus catholique- romain, un Jésus protestant, un Jésus-Strauss, un

Jésus-Renan, un Jésus-Albert Réville, etc., etc. On ne sait plus auquel entendre.

De même, après le don Juan espagnol pur, on a le don Juan-Molière, le don Juan-Mozart, le don Juan-Byron, le don Juan-Mérimée, le don Juan-Musset. Vous, vous avez risqué le don Juan-Laverdant . Pour moi, j'aime mieux

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 81

Laverdant tout court, le créole aimable, charmant, amoureux, passionné dans sa jeunesse, aujourd'hui le chrétien resté affectueux, non intolérant et qui voudrait rendre à tous en charité ce qu'il a donné autrefois à plus d'une eu amour.

Je lui serre cordialement la main.

GCGLY.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 12 juilleH866.

Cher monsieur,

J'ai mis un peu de temps à vous répondre, parce que je voulais avoir la contre-partie de la lettre de Retz, qui est textuellement la même que la vôtre, saut trois ou quatre endroits. Les journaux de Des Lyons auxquels elle est jointe sont d'un seul et même copiste. Ce copiste est dénué de toute littérature et même de toute intelligence de ce qu'il copie: il coupe les mots en deux, il met de grandes lettres au milieu des mots, il ne ponctue pas; — ce qui fait peut-être qu'il mérite confiance en quelques-unes de ses variantes, ayant été incapable de vouloir rien corriger.

Je serais tout à fait d'avis que vous suivissiez le conseil que vous ont donné MM. Mignet et Cousin. Vous êtes désormais hors de toute concurrence, mais vous prendriez ainsi

hautement possession du sujet et vous feriez prendre patience aux autres, tout en redoublant la curiosité.

Pour mon compte, je sens toutes les difficultés de demander à un homme de votre exactitude et de votre science scrupuleuse un résumé anticipé. Le fait est que je me hâte dans cette réimpression, craignant toujours ce petit gravier et grain de sable qui empêche tant de choses, grandes ou petites, de s'achever. Mon premier volume est réimprimé presque en entier et je vais, dans une quinzaine, passer au second. 11 y a, dans ma Préface ou Avant-Propos, une certaine petite phrase que je voudrais bien avoir le droit de fermer et de clore d'une manière précise: mais je vais chercher moyen de la tourner en un espoir presque assuré ^.

J'ai trouvé, par-ci par-là, dans mes correspondances, quelques détails sur le Retz de la fm. Je vous enverrai ces bribes. Il est bien probable que, soit variation, soit aliaiblissement, il a eu des velléités sincères de conversion et de pénitence dans les tout derniers temps de sa vie. Mais bientôt la nature et l'habitude reprenaient le dessus. Qui peut se vanter de connaître un seul homme?

Si la chose était possible, ce serait vous, cher monsieur, après ce vaste travail d'assemblage, de comparaison -et de pénétration.

1. Sainte-Beuve y annonçait le travail de M. Chantelauze sur le cardinal de Retz, comme devant paraître dans un des volumes suivants de Port-Royal,

DE G. -A. SAINTE-BEUVE

A M. ALBERT GEFFROY, PROFESSEUR d'HISTOIRE A LA SORBONNE.

Ce 17 juillet 1866.

Cher monsieur,

J'ai lu cette longue controverse circonlocutoire. Il me semble que le plus simple eût été d'apporter aux bureaux de la Revue les copies ou minutes ou duplicata des premières lettres suspectées, et de dire : « Voyez et jugez. » C'était là la seule réponse directe : notamment ces deux ou trois premières lettres racontant l'arrivée en France et toutes les premières émotions de la dauphine. Elles avaient été données par M. Feuillet, il y a quelques années, dans le tome II de ses Causeries d'un curieux, comme l'échantillon le plus propre à allécher sur la Correspondance promise de Marie-Antoinette. Voyez cela au tome II, pages 282 et suivantes de ces Causeries d'un curieux. Vous remarquerez ces mots qui indiquent un lever de rideau : le drame commence! Ne se méfiant de rien alors, l'éditeur fait porter sur cette primeur de lettres ses plus charmantes espérances, et, les tenant pour ainsi dire entre ses doigts, il fait venir l'eau à la bouche à ses lecteurs. Toute cette partie essentielle de la discussion se dérobe aujourd'hui et se trouve noyée dans le grand mémoire. Il y aurait des choses assez piquantes à dire sur ces secrétaires de la main que M. Feuillet de Couches paraît connaître si bien que c'est à se demander

si lui-même il n'eût pas été de force à être un de ces secrétaires. Vous avez répondu avec bien de la modération et je crois qu'il en restera là. Mais je suis plus que jamais persuadé, après toutes ces explications ambiantes^ que l'affaire reste jugée en ce qui est de toutes les lettres du Recueil de d'Hunolstein, com-

munes aux deux recueils. Feuillet aura beau faire, il est dorénavant sujet à caution. Tout à vous.

P. -S. — Il est à croire que ces échantillons de correspondance, donnés au tome II des Causeries d'un curieux, auront piqué M. d'Hunolstein, qui se flattait de tenir en mains les originaux et que cela aura décidé sa publication. D'où ce qui s'en est suivi.

A M. CHARLES DE MAZADE

Ce 19 juin 1866.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre aimable souvenir. Ces articles forment un tableau parfait dans leur contraste. Rien n'est oublié et vous avez bien fait de les recueillir. — Sur le point délicat que vous touchez, je crois, en effet, que nous avons été induits en erreur. Pourquoi ni vous ni moi, à l'heure qu'il est, n'avons-nous vu le texte de ces toutes premières lettres de la dauphine, et comment le texte de M. d'Hunolstein se trouvant faux au

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

point de vue des experts, M. Feuillet en aurait-il un plus vrai et de source authentique qu'il ne montre à personne, malgré toutes les exhortations qu'on a pu lui faire? Mais cela le regarde plus que nous. Il y a là-dessous une imposture, et jamais (malgré la théorie moderne) imposture ne va sans imposteur. Voilà où, bien malgré moi, de délai en délai et de chicane en chicane, j'ai été conduit. Mais encore un coup, et sauf trois ou quatre points, cela nous concerne peu. Le portrait que vous avez fait de Marie-

Antoinette subsiste et les grandes parties en restent tout à fait indépendantes de la petite fraude d'un marchand de couleurs...

A vous de tout cœur.

CCCLVIII

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 5 août 1866

Cher monsieur,

Je vous remercie bien de vos bonnes nouvelles confirmatives. Vous voulez bien vous inquiéter de ma santé; elle n'est pas mauvaise, sauf de petites incommodités, pour ne pas dire infirmités, qu'il me faut conduire doucement et qui s'accroissent assez avec la vie chambrée de l'homme de lettres.

Sur le passage de Retz concernant M. d'Andilly, vous me mettez la puce à l'oreille, car j'en vais être à réimprimer cette page du tome II. Veuillez penser à ceci pour

résoudre un doute. J'ouvre Pédition de Retz, donnée par M. Champollion dans la collection 3lrichaud-Poujoulat. C'est la plus complète et la meilleure. J'y trouve la phrase comme tirée du manuscrit autographe, sans parenthèses, et sous cette forme que je crois en effet plus exacte : «... de laquelle il estoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. » Comment concilier cette version ou leçon avec le fait d'une surcharge?

M. P. Faugère a du, ce me semble, parler de cet exemplaire non cartonné des Pensées qui porte la date de 1669. — Je vous enverrai deux ou trois petits passages de l'évêque de Grenoble, M. Le Camus, sur le Retz converti. Ils vous laisseront^ je le crois, dans quelque doute. — Je ne veux aujourd'hui que vous remercier en toute hâte et vous prier d'agréer, cher monsieur, mes sentiments de sympathique estime et de dévouement.

AU MÊME

Ce 7 août -1866.

Cher monsieur.

J'ai entre les mains une correspondance, une suite de soixante-dix lettres et plus (manuscrites) dont je dois la communication à mes amis, les anciens catholiques romains (jansénistes) de Hollande. Ces lettres, qui vont de 1669 à 1680 environ, sont de l'abbé Le Camus, évêque de Grenoble depuis janvier 1671, à son ami intime l'abbé de Pontchâ-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

teau, l'un des solitaires et des pénitents de Port-Royal. M. Le Camus était un pénitent lui-même, quoique évêque ; d'ailleurs, homme de beaucoup d'esprit. Voici deux ou trois endroits de ces lettres où il parle du cardinal de Retz. 'r M. Le Camus écrivait à iyl. de Pontchâteau, le 14 décembre 1676 :

« Je suis venu à temps pour voir ici (à Grenoble) M. le cardinal de Retz, dont je suis content au delà de ce que je vous puis écrire. Il a une grandeur d'âme extraordinaire, mais elle est accompagnée d'une humilité profonde à la vue de sa vie passée,

d'une sincérité merveilleuse et d'un grand désir de faire i éni-
tence et de se séparer du monde. Je ne parle point de son désin-
téressement : il l'a eu très-grand avant la foi. Je vous avoue, mon
très-cher frère, que cet exemple me servira beaucoup pour me re-
dresser. »

Et plus loin, dans la même lettre :

« M. le cardinal de Retz a fait encore instance pour quitter son
chapeau. Le pape a rejeté cela comme une tentation et voulait
l'engager à demeurer à Rome pour servir l'Église. Il n'a pas cru se
pouvoir sauver en se mêlant d'affaires, et il retourne à Cornmerci
avec dessein de ne plus paraître dans le monde. Il est bien heu-
reux d'être libre. Nous avons fort philosophé, lui et moi. Je vou-
lois qu'il me conseillât de me retirer i. Il faut qu'il me croie en-
core attaché au monde ou trop faible, puisqu'il n'a pas cru me de-
voir conseiller un état qui me convient si bien.»

1. Se retirer, c'est-à-dire quitter son évêché pour faire son sa-
lut dans l'exercice de la pénitence. [Note de Sainte-Beuve.]

Mais, dans la lettre suivante, du 18 janvier 1677, au même M.
de Pontchâteau, je lis :

« M. le cardinal de Retz a besoin de quelqu'un qui le pousse et
qui l'empêche de s'éparpiller dans le monde et dans les conversa-
tions séculières. Les voyages de Rome lui sont très-nuisibles.
C'est un grand homme et à qui Dieu demande de grandes choses.

>■>

Maintenant voici le passage exact, relevé à la Bibliothèque du
Roi, concernant M. d'Andilly et la Princesse. La note de la copie

n'est pas juste, et le passage est tout entier de la même main. Voici cette transcription exacte :

« Le Diable avoit apparu justement 15 jours devant ceste aventure a MTM® la Princesse de Guemené, et il lui apparoissoit souvent, évoqué par les conjurations de M. Dandilli qui le forçoit je crois de faire peur à sa dévote de laquelle il estoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. Jevoquai de mon costé un démon qui iuy parut soubz une forme plus bénigne et plus agréable. »

Il y a une rature qui ne commence qu'au mot mon costé, mais ce qui est écrit au-dessus de la rature n'est que la transcription du texte raturé. Et, dans tous les cas, la spiritualité de l'amour de M. d'Andilly est hors d'atteinte.

Mais, mon Dieu! que l'entière vérité est donc difficile à obtenir et à fixer! Vous vous y consacrez et vous vous y consumez, cher monsieur; pour moi, je m'y perds.

Je vérifierai l'édition Pascal-Salacroux.

Merci mille fois du passage du mémoire inédit que je reçois.

Salut cordial et empressé.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. DANTON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE
DE l'instruction PUBLIQUE.

Ce 19 août 1866

Cher monsieur,

Je me permets de venir m'adresser directement à vous, dont je me rappelle les bons offices anciens dans cette affaire du Collège de France, si heureusement d'ailleurs oubliée. Mais ma reconnaissance vous est demeurée acquise pour certain rapport, si fidèle, et bien fait alors pour consoler l'amour-propre du professeur.

Voici aujourd'hui de quoi il s'agit.

Je suis élève de l'institution Landry, où j'ai fait toutes mes tudes dès mon arrivée à Paris (1818 jusqu'en 1823). J'ai gardé des liens d'estime et d'amitié avec les fils et héritiers du digne et vénérable M. Landry d'alors. Vous-même n'êtes pas sans avoir apprécié ces braves, modestes et simples serviteurs de l'Université dans quelqu'une de vos inspections. Aujourd'hui, ils sont retirés aux Batignolles. L'un, Théophile Landry, paralysé depuis des années; l'autre, Fortuné Landry, savant géomètre, vivant avec son frère dans une grande médiocrité de fortune.

J'en viens à l'objet de ma sollicitation.

M. Henry, professeur de rhétorique à Rouen, est gendre de M. Théophile Landry, dont il a épousé la fille unique. 11 n'a qu'un désir, être placé à Versailles, ce qui permettrait à cette honnête famille de s'y réunir tout entière

avec une douceur et une aisance qu'elle n'a pas en restant séparée. De Paris à Versailles, il n'y a pas loin, et la famille des Batignolles irait y rejoindre la fille et le gendre.

Ces considérations certes ne devraient pas déterminer le choix de M. Henry pour la rhétorique de Versailles, s'il ne réunissait d'ailleurs tous les titres pour mériter du ministre cette chaire qui

est un avancement. Mais, si votre justice estime que M. Henry a des titres suffisants, la considération de l'intérêt qui s'attache à ces vieux serviteurs de l'Université, les Landry, peut venir se joindre en surcroît et faire peut-être pencher la balance en sa faveur.

J'ai tout dit, cher monsieur, et vous voudrez bien excuser cette longue lettre en pensant à tout ce que je dois à l'excellente maison où j'ai pu suivre et parfaire mes études.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

A M. HENRY HARISSE, AVOCAT A LA COUR SUPRÊME DE NEW-YORK

Ce 29 août 1866.

Cher monsieur.

Je profite de votre obligeante ouverture au sujet du révérend docteur Williams.

Puisque c'est un ami et un si grand ami de Port-Royal, de ceux dont je me suis fait (quoique bien indignement)

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 91

L'avocat et le procureur, je serais curieux d'apprendre de lui comment il a été amené à les connaître, à les aimer. Sans doute, il suffit de la doctrine de la Grâce pour qu'il y ait un terrain commun essentiel entre nos hommes de Port-Royal et les chrétiens

réformés. Cependant que d'autres points de séparation et presque de répulsion : l'Eucharistie, l'Ordre et la Prêtrise, etc. ! 11 me serait précieux de savoir si c'est seulement par la lecture des livres que le révérend docteur Williams a été conduit à cette sorte de fraternité, ou s'il a connu en Europe quelque débris vivant de la doctrine janséniste. Toute indication précise qui servira à établir un lien avec cet ami inconnu sera pour moi une agréable et utile révélation. Quant aux livres, nous les avons ici à peu près tous, et je doute que, quelque complète que soit à cet égard la bibliothèque du révérend, elle le soit plus que nos dépôts publics de Paris. Je dirai pourtant à tout hasard que, possédant à peu près tous les écrits de M. Hamon, il y a un tout petit écrit de lui, publié vers 1770 ou depuis, qui m'a toujours échappé. Je crois que ce petit écrit a pour titre Lettre (V Arsène ou à Arsène.

A M. R. GHANTELAUZE.

Ce 3 septembre 1866.

Ciier monsieur et ami,

.le prends part à vos inquiétudes. Veuillez n'y ajouter en rien, je vous en conjure, par un souci étranger. Je n'eu

suis pas encore à mon troisième volume. Tout ce qui me viendra de vous, étant le résumé des recherches de l'homme qui en sait le plus long sur ce sujet, me sera toujours suffisant et donnera au lecteur la patience d'attendre en même temps que l'envie de connaître la totalité de votre travail. Mais, encore une fois, je vous en supplie, veuillez ne vous souvenir de moi, dans vos sollicitudes filiales, que pour vous dire à quel point j'y prends part. Tout à vous.

CCGLXIII.

A M. LE BARON HAUSSMANN; PRÉFET DE LA SEINE

Ce 7 septembre 1 868 .

Monsieur le préfet et très-honoré collègue.

J'ai reçu les deux précieux volumes et les cartes concernant l'Histoire du vieux Paris que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer.

Je lis, avec grande curiosité et instruction, cet ouvrage où la science, aidée d'une critique rigoureuse, nous reproduit l'état et l'image du passé.

Il appartenait à l'esprit élevé de l'illustre créateur du Paris moderne de rendre cet hommage à l'histoire et en même temps qu'il inaugurerait le Paris de la civilisation présente et de l'avenir, de nous rendre avec une fidélité

1. A l'occasion de l'envoi des volumes et des cartes de l'Histoire du vieux Paris.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE 93

monumentale le Paris des anciens temps à toutes les époques.

Ainsi chacun y trouve son compte : les amateurs du passé et des antiquités seront mieux que consolés, ils auront une œuvre qui n'existait pas auparavant et où revivra la tradition dans tout

ce qu'elle a d'exact; et, dans le même temps, le Paris moderne, sans se ralentir d'un seul iour, marchera et voguera à toutes voiles vers ses destinées.

Veillez agréer, monsieur le préfet et très-honoré collègue, l'hommage de mon dévouement.

A M. JOUVIN

Ce 15 septembre 1866-

Cher monsieur et confrère,

Je reconnais à la fois l'ami et le critique. Ce dernier me plaît autant que l'autre. Vous avez mis le doigt en effet sur les deux points délicats. Au fond, je le sais bien, Musset a eu la passion, et Théo ne l'a pas : et l'on n'échauffe son monde qu'en ayant soi-même la flamme. — Et puis Balzac, je le sais aussi, avec des défauts que je sens trop (étant d'une tout autre famille) avait la puissance, et Gavarni n'a eu qu'infiniment d'esprit, d'élégance et d'observation. Mais

1. En remerciement pour son article du Figaro du 16 septembre 1866 (ce journal étant alors antidaté d'un jour, la lettre porte la date du jour réel où avait paru l'article).

Gavarni a eu du goût et le trait juste, ce à quoi je tiens beaucoup * .

Cela dit, j'ai mon idée intérieure, non plus comme avocat, mais comme critique convaincu : c'est que, de nos jours, on porte trop l'eau à la rivière; on pousse trop à l'admiration quand même,

on ne juge plus; une fois le mot de génie prononcé , tout est accepté, proclamé. Les plus mauvais vers de Musset sont cités comme des proverbes; on les admire de confiance. — Ainsi pour le grand romancier : il semble qu'il n'y ait eu que lui d'observateur, et qu'Eugène Sue, Frédéric Soulié, tous ces gros compères n'existent plus et soient absorbés par lui. Mais surtout, s'il s'agit des grands hommes du passé, je ne puis accepter le numéro de génie où on le place. Ceci est le fond de ma pensée et me juge sans doute moi-même; je suis plus sensible à certains gros défauts qu'à certain ordre de qualités. Ce que je vous dis là vous montre que j'aimerais quelquefois à causer et même à disputer avec vous. C'est un bon exercice pour l'esprit que ces sortes de contradictions entre gens faits pour se comprendre. Les préventions tombent, on y apprend à se mieux connaître, à ' se mieux estimer.

Mais je ne vous dirai jamais assez combien je vous sais gré de cette forme piquante d'approbation, et qui donne à celle-ci tout son prix.

Tout à vous.

1. L'article de M. Jouvin avait eu pour objet le tome VI des Nouveaux Lundis[^] qui renferme des études sur Théophile Gautier et sur Gavarni.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. PIERRE JANNET

Ce 24 septembre 1866.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre agréable souvenir et me suis empressé de lire cette seizième et dernière joie du mariage à l'adresse des célibataires. C'est charmant d'esprit, d'observation et de naturel : c'est un fin railleur et gaulois du xvi^e siècle qui est revenu tout exprès pour nous prêcher ce joli sermon. Est-il possible que ce soit le même qui habite, à ce qu'on m'assure, à la frontière de notre Paris fortifié ^7

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A M. LOUIS RATISBONNE

Ce 27 septembre 1866.

Monsieur,

Je suis on ne saurait plus flatté et touché de ce que vous voulez bien dire dans les Débats, surtout après notre légère

1. Éditeur de la Bibliothèque elzévirienne, auteur de la Seizième joie du mariage.

2. M. Jannet, mort jeune encore pendant l'investissement de Paris en 1870, demeurait en effet à Montrouge, en face des fortifications (boulevard Jourdan, 30),

Exécuteur testamentaire d'Alfred de Vigny

prise à partie. En vérité, si j'étais mort et si l'envie me venait (par impossible) d'avoir un exécuteur testamentaire indulgent et sympathique, il me semble, en sortant de vous lire, que je n'en prendrais pas d'autre que vous. Il est impossible d'entrer avec plus de spirituelle complaisance, de bonne et fine volonté dans la suite des variations et des métamorphoses d'un écrivain qui a si longtemps duré. En ce qui concerne l'ilkistre chancre à Éloa, votre rôle, votre devoir, vos sentiments étaient tellement donnés et dessinés à l'avance, que je me fusse bien gardé d'y contredire, si je n'avais été directement mis en cause. Indépendamment de tout ce qu'il y a de personnel et de particulier dans une question qui n'en est pas une pour vous et qui n'est qu'un sujet de piété filiale et tendrement poétique, je sens bien qu'il y a deux théories en présence. J'ai passé par la vôtre; je la comprends, je l'admets et je dirai même que, si l'on pouvait arrêter le cours du temps, je la préfère. Mais enfin la triste vérité a aussi son jour; avec les années, on perd de son charme, et en même temps les autres perdent de leurs illusions et de leur enthousiasme; si tous ces mécomptes s'ajoutent les uns aux autres, on devient morose, on devient injuste envers ceux-mêmes qu'on a admirés. Je ne prétends point m'être toujours préservé de tous ces inconvénients, — trop d'enthousiasme d'abord, trop de restriction ensuite. Je suis persuadé que, sous le jour où je vous connais et où vos écrits seuls (car je n'ai pas l'honneur de vous connaître autrement) vous ont offert à moi, vous ne pouvez admettre et approuver, par exemple, le Chateaubriand final que j'ai risqué, bien que plus complet et plus vrai cependant que celui de nos premières admirations. En appliquant

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

à M. de Vigny votre mode de peinture et de sculpture idéale, vous ferez bien, et l'on aura une belle figure, une belle statue dans le genre de celles qu'il aimait. A chacun son rôle!

Mais, à mon tour, j'ai cédé, en traçant ce dernier portrait au besoin de mettre de la vérité, le plus de vérité possible, dans ce qui sera un document pour l'avenir. Je puis vous assurer que je n'ai rien exagéré, bien que j'eusse pu assurément omettre et voiler. Veuillez vous-même toucher sur ce point et faire parler des académiciens d'opinions diverses : demandez à Legouvé comme à M. Viennet, comme au duc de Noailles, comme à M. de Sacy, et je me trompe fort s'ils ne vous répondent pas tous sur un même ton. J'ai regretté, dans votre dernier extrait de la *Revue modern-cy* la page écrite par le poète sur cette affaire académique de réception. Vous serez, j'espère, un jour à même d'en juger : il est contraire aux usages de l'Académie que le directeur communique son discours au récipiendaire. Il n'y a nulle parité ni égalité entre eux sur ce point jusqu'après ce moment de la réception. Le récipiendaire remet son discours, lorsqu'il l'a terminé, au directeur qui doit lui répondre : celui-ci garde le discours deux mois, six mois, un an même, s'il n'est pas prêt plus tôt. C'est entièrement à sa convenance, sauf à l'Académie à le presser doucement. Lorsqu'il est prêt et que son discours est terminé, une commission est nommée qui s'assemble d'ordinaire l'avant-veille du jour de la réception. C'est devant cette commission d'abord et seulement que le récipiendaire,

Alfred de Vigny, iVoMî;eaM5c Lundis^ t. VI

après avoir lu son discours, connaît la réponse qui lui est faite; l'audition lui suffit pour s'en faire une idée, et il serait inouï que, quand les choses sont acceptées et ajustées, le directeur remît son discours au récipiendaire, qui s'arrangerait alors pour retoucher les endroits de son propre discours auquel il n'a pas été répondu exactement comme il lui plairait. Eh bien, ces faits si simples et d'usage, l'illustre poète, étranger qu'il était à la réalité, ne les a jamais admis ni voulu reconnaître. Quant à voir dans M. Molé l'instrument d'une vengeance politique, je ne saurais vous dire à quel point cela me paraît chimérique. M. Molé ne tenait nullement (et pourquoi y aurait-il tenu?) à ce qu'il y eût dans le discours de M. de Vigny des compliments à l'adresse de Louis-Philippe : il se souciait bien de cela ! Dussé-je vous déplaire, mais pour vider une bonne fois cette question, je dirai un dernier mot. Vous savez que, lorsque M. de Broglie défendit à la tribune les lois de septembre après l'attentat Fieschi, M. Royer-CoUard se prit à dire après l'avoir entendu : « C'est l'erreur d'un homme de bien irrité. f> Si nous retombons à une question bien moindre, je dirai qu'après cette séance académique, ceux qui y avaient assisté, eussent-ils trouvé que M. Molé avait eu tort, n'auraient pu dire qu'une chose : « C'est l'erreur^ la vengeance trop cruelle d'un homme de goût' irrité. »

L'extrait de lettre dont je n'ai pas nommé l'auteur n'est pas de M. de Lamartine, comme vous l'avez conjecturé, mais d'une personne plus voisine de Yictor Hugo et douée par nature d'une douce impartialité qui n'exclut pas la justesse des jugements i.

1. Il s'aigssait ici de l'extrait de lettre, cité dans l'appendice

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

J'ai à vous demander pardon, monsieur, de cette sorte de dissertation au lieu du remerciement pur et simple, mais (I ès-sincère, que je vous devais.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CGCLXVII.

A M. R. CHANTE LA UZE

Ce 10 octobre 1866.

Cher monsieur.

Je sais bien que vous ne m'avez pas oublié, et je ne viens me rappeler à vous que pour l'indispensable. Je livre à l'impression la copie du troisième volume ^, et arrivé à la page 131, je dois renvoyer à V Appendice pour un dernier mot sur Retz. Pour avoir le droit d'annoncer ce dernier mot, il me suffirait d'une lettre de vous, dans laquelle vous me diriez très-sommairement votre jugement ou votre impression résultant de sa correspondance avec l'abbé Charrier, et aussi de vos autres lectures si abondantes sur le damoi- ^ iin. 11 suffirait que, dans cette lettre, vous reportant k ce que j'ai écrit dans ce tome III, de la page 124 à la page 131, vous voulussiez bien marquer en quoi vous trouvez que j'ai dit juste ou que j'ai excédé, et indiquer, selon

sur Alfred de Vigny, Nouveaux Lundis, t. VI, p. 467 : u J'ai lu et relu votre étude sur de Vigny C'est profond, délicat et vrai,... etc. »

De Port-Royal

vous, le correctif à mon jugement. Deux ou trois indications seraient assez, et l'ensemble des preuves ne viendrait ensuite qu'avec votre ouvrage. Une telle lettre de sept ou huit pages et comme vous la pouvez écrire, ce me semble, au courant de la plume, remplirait tout mon objet, couvrirait ma conscience d'ami de la vérité, et ferait en même temps espérer et attendre votre grand ouvrage. Je vous en conjure, occupé et peut-être inquiet encore comme vous l'êtes, ne vous donnez pas un plus grand souci à mon endroit, et soyez persuadé que vous avez fait pour moi tout ce que je pouvais ambitionner en m'en voyant ce sommaire de vos idées ' sur Retz, que vous pourrez même ne donner fcar je sais tous vos scrupules d'historien) que comme probable dans l'état des choses, et non comme tout à fait définitif.

Veuillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

CCCLXVIII.

A MADAME ROGER DESGENETTES

Ce 15 octobre 1866.

Que me dites-vous, madame! J'avais, il y a cinq semaines environ, reçu une lettre de M. Chantelauze dans laquelle il me parlait de ses anxiétés pour la maladie de madame sa mère, mais comme s'il était presque dehors et comme si le fort du mal avait cessé. Le temps écoulé et le silence même

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

m'avaient fait espérer qu'il n'y avait plus lieu à cette affreuse inquiétude. Veuillez lui dire, madame, tout le regret que je ressens d'être intervenu de nouveau pour des soucis d'un ordre si inférieur et si étranger. Vous voudrez bien me permettre de savoir par vous, madame, des nouvelles de votre bon et savant ami, si cette cruelle situation ne s'améliore pas et si elle se prolonge. — Je vois que vous êtes encore à la campagne ; mais, si vous reveniez à Paris, j'oserais vous demander la permission d'avoir l'honneur de vous saluer. On ne vous a pas vue une fois sans désirer reprendre la conversation sur bien des points.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mes sentiments respectueux.

A M. R. CHANTELAUZE

21 octobre 1866.

U n'y a pas de paroles : un muet serrement de main !

A M. LE DOCTEUR VEYNK.

Ce 22 octobre 1866.

Cher Veyne,

Je vous remercie de m'avoir fait lire dans le Monde l'article de votre ami ^ sur mes derniers Lundis. Je devrais le

M. Philippe Serret

remercier; car, dans un journal hostile et qui a un parti pris, j'ai été cette fois non injurié, mais plutôt traité agréablement au point de vue littéraire. Seulement je n'accepte pas du tout le sous-jambe de votre ami, qui, parce qu'il est croyant à sa manière, s' imagine que nous n'avons pas au fond des opinions très-fermes, dont nous nous appliquons, en écrivant, à varier un peu les surfaces. Hier, dans le Soleil, ce n'était pas un catholique, mais une espèce de philosophe républicain qui me faisait le même reproche de manquer de croyance, parce que je n'avais pas la sienne. Je renvoie ces messieurs dos à dos. Vous savez, mon cher ami, à quel fond de vérités je crois, autant qu'un tel mot est applicable au faible esprit de l'homme; les années .m'aflermissent dans cette manière de voir et d'envisager le monde, la nature et ses lois, et notre courte et passagère apparition sur une scène immense où les formes se succèdent au sein d'un grand tout dont nous saisissons à peine quelques aspects et dont l'incompréhensible secret nous échappe. Ce n'est ni triste ni gai, mais c'est grave; et, quand on en est là, on peut laisser avec leurs airs de dédain tous ces esprits disciples et superficiels qui se flattent de tenir la clef des choses, parce qu'ils ont dans la main quelques bibelots chrétiens, païens ou autres, qu'ils adorent. Au diable les fétiches, de quelque bois qu'on les fasse ! Tout à vous.

GCCLXXI.

A M. GABRIEL DE CHÉNIER

Ce 15 novembre 1866.

Monsieur,

J'ai regret de n'avoir pu avoir l'honneur de vous voir. L'histoire de Davout m'a surtout intéressé dans votre ouvrage par la manière dont vous traitez son ministère de 1815. J'avoue que j'aurais désiré plus de détails, de notes, de témoignages variés pour certaines parties de sa vie militaire; mais la sévérité de l'histoire, telle que vous la concevez, y eût sans doute perdu.

Je suis pour le moment absolument retiré de la presse quotidienne, ce qui vous explique mon silence sur un livre qui, en d'autres temps, m'eût excité à écrire.

Ce serait à vous, avocat, que je serais plutôt tenté de demander l'interprétation de la loi pour des cas imprévus. Le Conseil d'État, peu favorable à la loi de propriété littéraire, et; pour couper court, a fixé ce terme de cinquante ans qui est absolu et pour tous.

Mais il faudra bien qu'il s'établisse une jurisprudence au fur et à mesure pour des cas singuliers.

Ainsi André Chénier est mort depuis plus de cinquante ans, ses œuvres sont dans le domaine public; mais, si demain vous publiez de lui des œuvres posthumes, qu'arrivera-t-il? Il résulte de la loi que, sauf les notes et avant-propos que vous aurez pu y mettre, ces œuvres posthumes sont ipso facto à tout le monde.

Pour moi, rapporteur in extremis j'ai eu surtout à m'éclairer auprès de M. Riche, conseiller d'État, et auprès de mon collègue

M. Suin.

Mais je prévois, à la mine de certains éditeurs, qu'il y aura plus d'un procès au sujet de conventions antérieures à la loi, et les divers points ne se fixeront que par la pratique.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CCCLXXII.

A M. ERNEST ALLARD

Ce 28 novembre 1866.

Monsieur,

Je n'ai pas répondu à votre lettre, car ce n'est qu'en causant que ces choses se peuvent développer. Votre entreprise appellerait plusieurs observations préalables : je ne crois pas, - à vrai dire, que, pour répondre au litre de Revue populaire, il faille enfermer et condenser sa pensée et sa science sous forme d'épopée. Ces abstractions, même poétiques, vont peu au grand nombre, et l'on ne saurait demander tout d'abord à des lecteurs d'une Revue dite populaire, tant d'attention et d'art pour interprète. Mais je me ferais un scrupule de décourager un noble dessein

1. Voir dans les Nouveaux Lundis^{t. IX}, le Rapport de Sainte-Beuve sur la Propriété littéraire, lu au Sénat le 6 juillet 1866.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 105

I et probablement vos réponses m'enlèveraient quelques-unvS
! de mes doutes.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments trèsdistingués.

CCCLXXIII.

A MADAME LENORMANT

Ce k décembre 1866.

Madame,

J'ai reçu, en effet, l'intéressante notice insérée dans le Correspondant, et, depuis, les deux volumes du roman. J'ai à vous remercier particulièrement d'une marque flatteuse de votre attention dans la notice. Je n'ai pas encore relu tout le romani. A vous dire le vrai, lorsque je le lus pour la première fois, il y a plus de vingt ans, je n'aurais point donné le conseil de le publier, non qu'il ne me parût fort distingué, mais parce qu'il y avait des parties plus faibles et d'un intérêt peut-être un peu pâle pour la curiosité moderne. Qu'est-ce donc aujourd'hui que tout a haussé de ton! Peut-être que le contraste même n'en sera que plus piquant, mais il n'y a pas moins, dans le fait de la publication, une grande hardiesse. Le côté supérieur de madame de Boigne étant la politique, j'eusse préféré que ce fût la politique qui passât la première, et que les Souvenirs parussent avant les romans. Il y a probablement des obstacles

1. Une Passion dans le grand monde, roman posthume de madame de Boigne, publié par madame Lenorraant.

pour que cela se lasse dans le temps présent. Parler uniquement du livre distingué, mais de forme déjà si ancienne, que Michel Lévy vient de publier, n'est pas chose facile, surtout à quelqu'un qui s'est à peu près retiré de la critique depuis près d'un an et qui est, depuis des années, en retard et presque en faute avec tous les romanciers modernes ; car je suis tout plein de dettes criardes de ce côté. Certes la bonne volonté n'est pas ce qui me manque, ni le courage non plus ne me manquerait si j'étais convaincu. Je n'ose rien promettre, madame, bien certain, toutefois, que je ne résisterai pas au plaisir de parler de nouveau de madame de Boigne i, si je vois moyen d'amener le public à penser d'elle à quelques égards comme nous en pensons.

Veillez agréer, madame, l'hommage de ma respectueuse considération.

GCCLXXIV.

A M. ERNEST BERSOT, MEMBRE DE l'INSTITUT^.

Ce 4 décembre -1866.

Mon cher confrère,

Je vous lis ce matin dans les Débats, et, le croiriez- vous ? moi qui vous lis toujours avec un entier plaisir, je viens

.1. Voir dans les Nouveaux Lundis^ t. X, l'article nécrologique sur madame de Boigne, qui avait paru dans le Constitutionnel du 18 mai 1866.

2. A l'occasion d'un article de lui sur la Galerie des Académiciens^ de M. Vattier, dans le Journal des Débats du 4 décembre 1866.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

vous faire une querelle. Vous vous êtes jeté bien vite sur une question générale et vous l'avez aussitôt posée ou, mieux encore, traitée avec le bon sens élevé qui est vôtre. Mais permettez-moi de vous le dire, il ne s'agissait pas tout à fait de cela. M. Vattier a fait des portraits, des portraits fort personnels; il a dit du bien des uns, du mal des autres ; il a dit beaucoup de bien de notre cher Sacy, ce qui n'a jamais compromis personne (surtout lorsque Sacy était encore rédacteur en chef des Débats); il a même fait acte d'impartialité sur Yiennet, ce qui n'est pas non plus merveille : celui-là, Yiennet, il a porté la vanité (comme on l'a dit spirituellement) jusqu'au point où elle devient une vertu; mais, à l'égard de quelques autres, qu'a fait M. Vattier? qu'a-t-il été? — A mon égard, je le déclare, M. Vattier n'a été ni plus ni moins qu'un libelliste.

Trop bien traité peut-être, du côté de l'esprit, pour tous mes derniers ouvrages et mes Causeries^ je suis perpétuellement dénigré et insulté par lui du côté moral et pour le caractère. De vous à moi, je vous le dis, c'est une infamie. J'ajouterais, si j'osais, c'est une absurdité, car il est impossible que l'homme qui mériterait une partie des éloges donnés par M. Vattier à une si longue série d'articles de critique littéraire pût être celui qu'il présente si odieux au moral, ou si ridicule pour toutes ses œuvres antérieures.

Il est évident que M. Vattier a une passion politique qui a fait tourner dans ses mains la balance. Et il me semble qu'un mot d'avertissement sur ses inégalités de poids e de mesure méritait d'être dit, même par un ami, quand il a votre autorité.

c'est à l'occasion d'un travail sur l'Académie dont je me suis chargé pour le Guide Ulbach-Hugo J'avais pris, par la même occasion, les Quarante Médaillons de l'Académie de Barbey d'Aurevilly. Au lieu de documents, je me suis trouvé avoir deux libelles.

il y a un endroit où M. Vattier, esquissant en deux mots une biographie perfide, dit que, porté sur les fonds secrets et mon nom y ayant été lu dans la publication de *^istes* qui se fit en 18-48, je donnai ma démission de bibliothécaire à la Mazarine. Il veut bien ajouter, comme par grâce, qu'il croit que c'est injustement que j'avais été soupçonné. En attendant, l'insinuation est lâchée; on la retire, il est vrai; mais il y a chance qu'il reste une vague impression de salissure. Tout cela est indigne. Quoi! lié dès 1824 au Globe avec tous les hommes devenus depuis ministres; vivant dès 1832 dans la familiarité, je puis dire, des Pasquier, des Molé, des Thiers; bibliothécaire de Ja Mazarine depuis 18-iO seulement et parce qu'il était presque scandaleux que tant d'hommes puissants, mes amis, me laissassent logé au quatrième dans une chambre d'étudiant à l'hôtel garni; ne demandant qu'à obtenir de la considération et à garder de la dignité dans mes rapports de société où je vivais en égalité avec les meilleurs sur le pied de l'esprit; élu membre de l'Académie française en 1814 et dès lors confrère des principaux personnages politiques, j'aurais été acheté en définitive, en l'an de grâce 4847, pour la somme de cent francs; et ces cent francs seraient sur

1. L'article de Sainte-Beuve sur l'Académie française, extrait du Paris-Guide (1867), a été recueilli depuis dans les Nouveaux Lundis, t. XII.

les fonds secrets! Ma foi, c'est trop bête. Tout cela a d'ailleurs été expliqué de reste, et votre voisin, mon ami Charton, vous dira mieux que personne comment les choses en 1848 se sont passées. Ma démission de la Mazarine a été volontaire, — opiniâtrément volontaire; — j'ai refusé de MM. Carnot, Reynaud et Charton toutes les explications, incomplètes alors, et, à défaut d'explications qu'ils ne savaient comment donner, les réparations qu'ils avaient l'amitié de m'offrir. (comme d'être, avec mon ami Ampère, inspecteur-examineur dans les provinces pour l'École administrative du Collège de France) ; j'ai refusé d'eux toute marque publique de confiance, parce que ma délicatesse avait été blessée d'un seul instant de doute de la part de ce brave mais un peu étourdi Jean Reynaud. N'ayant pas le sou, j'ai été gagner honorablement mon pain en Belgique, tout comme Deschanel depuis, tout comme vous-même, très noble monsieur, vous l'avez fait ailleurs en des temps différents, à l'époque de votre démission. Voilà ce que M. Vattier a tronqué et travesti avec un faux air de concéder la vérité.

Cet ex-collaborateur de M. Lalane et de M. Laurent-Pichat est si peu critique dans le vrai sens, si peu clairvoyant quand il s'agit de moi, qu'il va jusqu'à m'attribuer, du temps que j'étais poète novateur, je ne sais quels sots couplets sur les Environs de Paris, et cela parce qu'il a lu cette attribution faite à un Deloi-me sur le catalogue d'un marchand d'autographes : comme si mes titres poétiques, tels quels, n'étaient pas imprimés et recueillis, marqués à leur cachet, bon ou mauvais, mais essentiellement distinct. Il y a un endroit où, à propos d'un livre sur Chateaubriand

II

que j'ai eu le courage de faire, M. Yattier exprime son dé- ^out. Ah! ce dégoût, je le rends bien à ceux" qui ne peuvent supporter la vérité, et qui n'attribuent le zèle de la produire tôt ou tard qu'à des motifs bas et personnels. — Enfin, mon cher monsieur Bersot, tout ceci est pour vous dire que, puisque vous êtes un des organes de la vraie critique, de celle qui est probe, ingénieuse, élevée, il y avait pour vous, dans les éloges que vous donnez à un auteur qui est sans doute de vos amis, une légère ou plutôt une ferme réserve à faire, non pas en mon nom, mais au moins en général sur ce qu'il pouvait y avoir d'injuste et même d'outrageux dans quelques-unes de ses appréciations académiques. Car ce ne sont pas seulement ses conclusions^ mais les éléments de ses conclusions qui offensent; et ce qui est faux, à ce degré blessant, mérite d'être noté. 11 y a eu là, de sa part, je ne crains pas de le répéter, une véritable diffamation à mon endroit.

En un mot, si, dans un livre que j'aurais eu à juger, Bersot avait été traité avec l'indignité dont M. Yattier a usé à mon sujet, j'aurais cru devoir faire remarquer à l'auteur qu'il se trompait quelquefois du tout au tout.

Mais voilà que je cause déjà avec vous comme si j'étais votre voisin.

A M. PAUL VERLAINE

Ce 10 décembre 1866.

Monsieur et cher poète,

J'ai YOïlu lire les Poèmes saturniens avant de vous remercier: le critique en moi et le poète se combattent à votre sujet. Du talent, il y en a, et je le salue avant tout. Votre aspiration est élevée, vous ne vous contentez pas de l'inspiration, cette chose fugitive: vous l'avez dit dans votre Épilogue et en paroles qui ne s'oublient pas :

Ce qu'il nous faut, à nous les suprêmes poètes, Qui vénérons les dieux et qui n'y croyons pas, etc.

Vous avez, comme paysagiste, des croquis, des effets de nuit tout à fait piquants. Comme tous ceux qui sont dignes de mâcher le laurier, vous visez à faire ce qui n'a pas été fait. C'est bien. — Et maintenant je vous dirai, au risque de paraître inconséquent avec Joseph Delorme, un furieux oseur lui-même en son temps, que je ne puis admettre des coupes, des césures comme il y en a aux pages 18, 27, 100, 108 (vous les retrouverez bien): l'oreille la plus exercée à la poésie s'y dérouté et ne peut s'y reconnaître. 11 y a limite à tout. Je ne puis admettre ce mot retraits (page 93) qui décelé une mauvaise odeur. J'aime assez le Dahlia; j'aime surtout lorsque vous appliquez votre manière grave à des sujets qui l'appellent et qui la compor-

tent (le César Borgia et le Philippe II). Vous n'avez pas à craindre, par endroits, d'être plus harmonieux et un peu plus agréable, comme aussi un peu moins noir et moins dur, en fait d'émotions.

Ne prenons point ce brave et pauvre Baudelaire comme point de départ pour aller encore au delà. Et puis, le vers, le son, n'est pas exactement le marbre ni la pierre à graver: je le dirais à Gautier lui-même. J'aime comme emblème et image vos stances de Çavitri et le vers qui termine :

Mais comme elle dans l'âme ayons un haut dessein...

C'est le cas maintenant d'appliquer et de pratiquer ces nobles stances, puisqu'une guerre, me dit-on, est engagée.

Poursuivez, monsieur et cher poète, sans vous détourner, en assouplissant votre manière sans l'amollir, en ne l'affectant pas en elle-même et pour elle-même, mais en l'étendant et en l'adaptant à de dignes sujets.

Agréez mes remerciements et mes sympathies.

: GCGLXXVI.

A M. FRANÇOIS COPPÉE

Ce 13 décembre 1866.

Monsieur,

J'ai tenu à finir le Reliquaire, avant d'en remercier l'auteur. Celui qui l'a fait et ouvré est certes un poète, un vrai poète. Permettez-moi de lui dire que, sauf une certaine

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

tension et accusation de force, qui est un simple défaut de jeunesse, il est déjà tout formé. Vous êtes de ceux qui ne se contentent pas de pousser quelques cris lyriques, d'évaporer leur âme vers le ciel, ou, comme disait le bon Ballanche, de répandre leurs entrailles sur la terre quand ils ont reçu une blessure: l'art, la composition, l'enveloppe, l'emblème qui consacre et qui dure, vous préoccupent, et vous excellez à les trouver. Nombre de vos pièces me paraissent parfaites: r Horoscope entre autres; un de vos amis l'a traduite en allemand : elle pourrait être allemande à l'origine et signée du brave et noble poète Uhland. Une Sainte, les Aïeules sont d'une belle simplicité qu'un burin savant relève et rehausse. Le besoin de fuir le commun, le banal et Vusé on fait de rimes, vous a jeté dans quelques duretés à dessein. Votre Justicier est beau, sauf un peu de parodie dans le genre austère. Je trouve aussi qu'en ce qui vous est personnel et ce que vous faites entrevoir de vos sentiments, de votre passé et de votre âme, il y a un peu trop de noir, — ■ trop de noirceur dans les fonds : on n'est pas si meurtri ni si maudit que cela à votre âge. En un mot, monsieur et cher poète, laissez-moi dire tout ce que je pense: quand ce qui est du fait ecc/îrés aura disparu de votre manière et se sera adouci, vous n'aurez rien à envier à personne, et vous n'avez dès à présent qu'à poursuivre votre voie originale et propre avec le talent supérieur que vous possédez.

Agréez l'expression de mes sincères sympathies.

CCCLXXVII.

A M. JULES LEVALLOIS

• Ce 22 décembre 1866.

Cher ami,

Laissez-moi dicter pour être bien lisible. Me voilà pris sans grande douleur, mais assez sérieusement au fond. Je ne songe plus à produire, mais simplement à recueillir, à lier mes gerbes. J'y suffirai à peine. Je vous ai lu dans la Libre Conscience. Vous me donnez envie de connaître ce M. Pécaut...

Sur Gui Patin, voici ce que je sais. Taschereau avait préparé presque entièrement une édition d'après les manuscrits de l' Arsenal. Les éditeurs faisant défaut, il a dû s'arrêter. Il est à croire que, si préparée qu'elle soit, son édition était loin d'être achevée en manuscrit : de tels travaux ne se terminent qu'à l'impression. Mais je crois que le plus simple et le plus direct, pour ne pas recommencer ce qui est déjà fait, serait de s'adresser à lui. M. Taschereau est un parfait galant homme, un peu sec d'abord, mais accessible. Il sait mieux que personne tout ce qu'il y a de défectueux dans l'édition Réveillé-Parise, dont les faiblesses et le manque de goût sautent aux yeux. Je pourrai faire sonder M. Taschereau par mon ami Rochebilière. Je suis malheureusement peu en état pour le moment de me mêler directement d'aucune chose. Il faudrait m'excuser auprès de vos

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

amisi. Je ne ferais guère que leur dire plus au long ce que je vous résume ici.

Assez pour aujourd'hui, cher ami; continuez et suivez votre voie ; elle est bien vôtre : elle a son caractère.

Tout à vous de cœur.

CCCLXXVIII

A M. JOSEPH HORNUNG, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PÉNAL A l'aCADÉMIE (aU- ' JOURD'hUI université) de GENÈVE^.

Ce 28 décembre 1866.

Monsieur, ^

J'ai reçu la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser^. Elle m'a intéressé vivement et par son sujet même, et par les considérations générales auxquelles vous l'avez rattaché. Il me semble, je vous l'avoue (et quoique votre éloge semble me mettre de la partie), que vous avez bien raison. Les choses de la société ont tant de peine à se faire et à s'édifier que, lorsqu'il y a une institution subsistante, il faut bien y regarder à deux fois avant de songer à l'abolir. Sans doute la société, par son progrès

1. Le docteur Montanier et M. Henry Maret qui songeaient à donner au public une nouvelle édition de Gui Patin.

2. M. Joseph Hornung est le fils du peintre de ce nom, à qui Sainte-Beuve adressait en 1867 une lettre qu'on trouvera à sa date.

3. Il s'agissait d'une brochure intitulée Genève et le Séparatisme, où M. Hornung soutenait l'union entre l'Église et l'État.

même, tend à rendre inutiles bien des machines qui lui furent nécessaires à des époques de minorité et d'enfance relative; mais, comme vous le remarquez si justement, sommes-nous donc devenus tellement sages et tellement capables? J'ignore toujours ce qui pourra résulter d'une pleine et entière liberté laissée à tous sans contre-poids. — J'ai souvent remarqué, dans nos Académies et petites assemblées littéraires, que les hommes politiques qui s'y trouvaient avaient un grand avantage sur les lettrés purs : il leur suffit d'un reste de leur habileté et de leur rouerie parlementaire pour nous déjouer aussitôt et pour faire prévaloir leurs opinions et leurs choix, fussent-ils moins louables que les nôtres. Eh bien, là-bas (pardon du mot!), chez vous, il suffira, s'il y a table rase et liberté entière donnée • aux catholiques et au parti jésuitique, de leur habitude d'organisation et de leur science de prosélytisme pour envahir aussitôt et pour prévaloir sur les essais informes des sectes et autres groupes qui s'efforceront de s'ébaucher : la partie, je le crains pour vous, ne serait pas égale. Savez-vous qu'il serait tristement piquant que, le pape un jour ou l'autre perdant Rome, le catholicisme gagnât Genève[^]? J'ai noté dans votre écrit une bien judicieuse page, entre autres, et d'une prophétie que je ne voudrais

1. On sait avec quelle vigueur, à partir de 1872, le gouvernement fédéral, le gouvernement de Genève (sous la direction de M. Carteret] et ceux d'autres cantons encore ont réagi contre les empiétements de l'ultramontanisme. M. Hornung a participé à la lutte par ses deux brochures contre les couvents, publiées, l'une en 1869 [les Couvents et le Droit co mwwn), l'autre en 1871 [Dis-

cours au Grand Conseil de Genève sur la question des corporations religieuses).

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

pas voir se réaliser (la page 93) i ! — Laissez-moi me féliciter, monsieur, de la marque d'attention que jo reçois de la part d'un homme dont je suis accoutumé depuis longtemps à apprécier les considérations supérieures ou les vues fuies, et veuillez agréer, avec l'expression de ma gratitude, celle de mes sentiments les plus distingués.

GCGLXXIX.

A M, R. CHANTELAUZE

Ce -i" janvier 1867.

Cher monsieur,

Je suis heureux de recevoir de vos nouvelles. J'ai souvent pensé à vous et à cette peine que rien ne guérit, mais que le temps seul peut engourdir.

J'ai eu le regret de ne pouvoir recevoir madame votre amie. Les journaux m'ont fait plus dangereusement malade que je ne l'étais, et ils me font aujourd'hui plus guéri que je ne le suis. J'ai acquis une infirmité qui ne fait pas mine de battre en retraite et qui persiste.

A travers cela, je tâche de régler ce que j'appelle mes affaires testamentaires en littérature. Je m'étais arrangé, avec des extraits de vos lettres et la citation de la missive ostensible de Retz à l'abbé Charrier, pour faire une apparence d'appendice :

quelques pages directes de vous, où vous résumeriez votre impression actuelle sur les quelques questions que j'ai posées, suffiraient amplement à mon but.

1. Voir à la fin du volume, en appendice, la page de M. Horiung, trop longue pour être ciU"e ici.

Dans tous les cas, je ne demeure pas moins votre obligé pour tant de bonnes communications. Le seul conseil moral à donner dans votre situation, le conseil chrétien comme le conseil philosophique, est de se remettre le plus tôt possible à faire après ce qu'on faisait avant.

Frédéric le Grand ne disait pas autre chose à d'Alembert plongé dans l'affliction; il lui conseillait de se remettre le plus tôt possible à la géométrie; vous avez une voix plus haute et plus intime qui vous parle et qui vous dit : « Remettez-vous à faire après ce que j'aimais tant à vous voir faire avant. » Honorez votre nom par des études pacifiques et qui vous classent au-dessus des rumeurs des partis. C'est là encore la plus noble comme la plus honnête des destinées.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A M. BLANCHEMAIN

Ce 6 janvier 1867.

Je reçois le très-beau volume et vous en suis reconnaissant comme bibliophile et comme poète. Vous me paraissez un heu-

reux mortel. Vous avez un goût délicat, élevé : vous vous y livrez avec choix, à vos heures. Vous avez un culte pour quelques vieux maîtres qui ne sont pas ceux vers qui afflue la foule : vous leur élevez une chapelle,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

un petit temple à demi antique, d'une renaissance élégante. Tout cela, savez-vous bien? c'est le dilettantisme de l'art, c'est presque le sybaritisme de l'érudition. Écrire et chanter ce qu'on aime, l'envoyer à quelques-uns, éviter le grand chemin et tout ce qui rudoie, choisir les amis qui vous appellent et s'en faire de nouveaux, voilà un charmant emploi de l'esprit et de la fortune. C'est réaliser le vœu d'un Horace en l'étendant dans tous les sens : Angulus ille,.. ridet. En vous lisant, on vous envie et l'on se surprend à se dire que ce serait plaisir d'avoir aux champs, aux rives de la Creuse, un voisin comme vous.

Je suis très-fier de la Dédicace du Ronsard. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir devancé ce que d'autres ont mieux vu et plus en détail. J'ai dû paraître bien timide aux survenants. Ce fut une audace alors. En voulant bien vous en souvenir, vous comblez le vœu de celui qui, en vieillissant, revient par la pensée à ses premiers plaisirs et à ses premières adorations littéraires.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de gratitude et de dévouement.

CCCLXXI.

A M. CHARLES BERTHOUD (dE GINGINS), A NEUCHATEL (sUISSE).

J'ai reçu les deux volumes de la Correspondance de Heine et je les ai aussitôt parcourus avec plaisir. Us me

sont parvenus dans un moment, d'ailleurs, où ce genre de lecture facile et variée est tout ce que je puis supporter, étant encore fort souffrant d'une indisposition assez grave. J'ai connu autrefois Henri Heine; il me faisait beaucoup d'amitiés à la rencontre : il m'est même arrivé de parler, il y a bien longtemps, de ses *Reisbilder* dans la Revue des Deux Mondes [^]. Il me disait que, comme poète, je ressemblais un peu au poète allemand Hœlty 2. Depuis, nos relations qui n'avaient jamais été que fortuites se sont relâchées ; il est tombé malade et n'est plus sorti de la chambre. Je crois bien n'avoir pas échappé à quelques-unes des épigrammes qu'il distribuait à la Gazette d'Augsbourg, aux dépens de ses connaissances de Paris. Il y a bien à dire sur ce côté peu sûr de son caractère. Mais c'était un charmant, parfois divin et souvent diabolique esprit. Il est fort à la mode en ce moment chez nous. Lui et Musset sont poussés très-haut. Nous vous devons de le mieux connaître.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et obligés.

1. Nous n'avons pas retrouvé cet article, mais nous en avons reproduit un autre de Sainte-Beuve sur Henri Heine dans les Premiers Lundis, extrait du National, à la date du 8 août 1833.

2. ce Ce Joseph Delorme de l'école poétique de Göttingue (voir Henri Heine, *De V Allemagne*, I) mourut jeune, mais non pas par le suicide , comme le pseudonyme français de Sainte-Beuve, La pensée de la mort, très-habituelle chez Hœlty, comme chez le poète français, avec lequel il a, d'ailleurs, assez peu d'ana-

logie, est sans doute ce qui avait donné à Heine l'idée de ce rapprochement curieux. » [Note de M. Charles Berthoud.)

DE G. -A. SAINTE-BEUVE

A M. FERNAND TROUBAT

Ce 11 janvier 1867.

Cher monsieur.,

On ne saurait être plus sensible que je ne le suis à votre aimable et gracieuse lettre. Remerciez-en bien monsieur votre père, dont je ne sépare pas la pensée de la vôtre. J'ai, en effet, subi depuis un mois un grave échec dans ma santé et, je le crains, un de ces échecs définitifs qui vous rangent dans la catégorie des infirmes. Si je reviens jamais à l'état normal, je vous assure que j'en jouirai doublement, et que le simple ordinaire de la santé deviendra mes délices. Votre excellent frère m'est bien indispensable en ces moments, et il le sent en se donnant tout à moi avec une affection qui m'est bien précieuse et bien chère. La manière dont vous voulez bien vous associer de loin à lui témoigne de votre cœur et d'un charmant naturel que je sais, croyezle bien, apprécier. Veuillez, cher monsieur, agréer pour vous et pour monsieur votre père les vœux que je forme pour votre satisfaction connu une, pour vos bonheurs, à vous de jeunesse, et à lui d'arrière- saison. Votre excellent frère ne me pardonnerait pas si je ne confondais sa pensée avec la mienne et avec les vôtres, puisqu'il est notre lieu.

Croyez-moi, cher monsieur, tout à vous.

Et tous mes respects à monsieur votre père.

CCCLXXXIII.

A M. ZACHARIE ASTRUC

Ce 16 janvier 1867.

Cher monsieur,

Je suis tout surpris cette fois de me trouver sous votre plume : le titre m'allèche et m'étonne. Je me frotte les yeux. En lisant, je me demande : « Quoi! se peut-il que j'aie touché si juste en plus d'un endroit et que les gens du métier ne me désavouent pas? » Combien je suis sensible à cette louange indirecte, imprévue! Elle est loin pourtant de m'enivrer. Ce que je sais seulement, c'est que, quand j'ai à sortir de mon domaine et à faire quelque excursion par delà mes frontières dans un art voisin, je ne me trouve jamais avoir pris assez de précautions; je recours aux bons guides; à ceux qui sont experts jurés dans la matière, et je tâche avec cela d'y joindre la vue directe des œuvres. — Ma vraie ambition dans mon genre a été celle-ci : étendre la critique littéraire à tous ceux qui ont écrit, peintres, architectes, naturalistes, etc. Qu'on me donne de l'écriture de ces gens-là, des essais de description, des lettres, enfin quelque chose qui me concerne, moi lettré, et là-dessus j'ose mettre un pied et insensiblement me laisser porter à l'autre partie de l'œuvre qui fait la gloire des artistes. De cette façon, on étend le champ de la critique littéraire au-

1. En réponse à un article de M. Zacharie Astruc dans l'Étendard¹ à propos de l'étude de Sainte-Beuve sur Hgrace Vernet.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

tant que possible, on n'est fermé par aucun côté, et l'on est, par conséquent, dans le véritable esprit moderne. C'est ainsi que j'ai osé aborder et revendiquer, pour mes sujets, des naturalistes comme Ramond ; des peintres comme Horace Vernet, Fromentin, etc.; des architectes comme Viollet-le-Duc. Le comble de mes vœux, avant de m'en aller, serait de faire un Delacroix, comme je l'ai vu, connu, écouté et lu bien souvent. Voilà que je m'embarque avec vous dans une espèce de confession : prenez-vous-en à vous qui me traitez tout à fait en ami et avec des surcroîts d'indulgence. Tout à vous.

CCCLXXXIV.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 18 janvier 1807.

Cher monsieur.

J'ai bien tardé à vous répondre, parce que je suis toujours un valétudinaire. Je serai heureux de recevoir tout ce que vous voudrez bien m'adresser. Je reviens au fond de votre lettre et à ce que votre confiance veut bien me dire de tout à fait particulier. Sans aucun doute, une religion politique et une religion religieuse (passez-moi le mot) sont à la fois deux colonnes morales pour l'honnête homme, mais elles sont aussi deux colonnes d'Hercule difficiles à franchir, deux obstacles pour l'historien. Je me ferais scrupule de vouloir rien retrancher à aucune religion chez qui que ce soit, quand j'en aurais le pouvoir;

mais, en même temps, je ne saurais assez dire à ceux qui ont le culte de la vérité historique de la tenir en quelque sorte hors du

rayon et de la portée de ces autres religions intérieures. La vérité historique est souveraine en soi; elle est inaltérable, et tout au plus peut-elle être parfois adoucie dans l'expression, et en avertissant encore qu'on l'adoucit. Dans le cas présent, je ne vois pas en toute bonne foi ce que Retz peut avoir à démêler avec les hommes religieux d'aujourd'hui, pas plus que l'archevêque de Harlai, avec ses mauvaises mœurs, n'a rien à démêler avec le S Affre, les Morlot, les Darboy. Vous me donnez l'avis de M. Dupanloup; je suis charmé pour lui qu'il vous l'ait donné tel. C'est un homme de beaucoup de talent et d'un zèle très-sincère; mais est-il donc une si grande autorité? Je voudrais vous voir, cher monsieur, non pas moins modeste (car c'est un charme), mais plus sûr de vous, de votre droiture et d'une science dans laquelle vous êtes plus maître qu'eux. Et maintenant une autre idée que je nourris depuis longtemps, une objection que je voudrais vous soumettre : je vous soupçonne trop sévère pour Retz d'un bout à l'autre de sa carrière, trop enclin à le faire tout mauvais, tout fourbe et sans aucun bon sentiment. L'inconvénient, au point de vue de l'art, serait que l'histoire que vous tracerez de lui, fût un procès, une accusation au criminel; mais, à part même cet inconvénient, je doute de la vérité réelle du point de vue; je crois que Retz avait de grandes parties généreuses, élevées, clairvoyantes, des parties d'une grande âme : ce que n'avait nullement le Mazarin. Je crois me souvenir d'avoir moi-même développé cet aperçu sur le caractère de Retz et sur son rôle pendant la

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Fronde dans trois ou quatre articles de mes anciens Lundis. Mais, quoique mes idées à cet égard ne soient pas définitives et qu'elles restent subordonnées aux découvertes nouvelles, j'ai

peine à me figurer qu'un esprit de cet ordre et de cet essor soit tout mauvais. Je vous sou mets ce doute. Votre conscience d'honnête homme vous rend peut-être trop sévère pour un de ces grands personnages historiques dont le meilleur ne vaut rien, si on le juge au pied de la morale ordinaire.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et dévoués.

CCCLXXXV.

A M. JOUVIN

Cher monsieur,

Je lis votre article sur Cousin, d'un sentiment si digne et si élevé. Vous m'y avez rencontré et traité fort amicalement pour mes propres variations sur ce grand thème, — variations qui ont été d'humeur plus encore que de jugement.

Je vous en remercie. Mais quelle singulière organisation c'était que cette personnalité qu'on appelait Cousin, et quel original unique! L'avez-vous vu et entendu quelquefois? Il est resté pour moi, et je crois bien pour nombre de ceux qui l'ont le plus connu, un problème et une énigme. — Mais, me direz-vous, quel homme n'est pas

m CORRESPONDANCE

une énigme? — Lui, c'était avec éclat que tout se produisait, avec une sincérité du moment qui ressemblait à de l'enthousiasme et qui, une fois qu'on était averti et aguerri, admettait une

part de comique, mais du comique du plus haut caractère. Dans sa jeunesse, il a fait longtemps une illusion complète à ses premiers amis et disciples; il régnait sur eux, il les poussait aux grandes choses, aux grands travaux, aux nobles pensées, voire même aux conspirations généreuses. Quand je suis entré dans le monde littéraire (1825), j'avais pour maîtres quelques-uns de ces premiers amis de Cousin : c'est par eux que j'ai d'abord appris à le juger, et je dois dire qu'ils étaient déjà à demi détrompés, mais seulement à demi : et quels beaux restes d'admiration et de respect ils lui vouaient encore! En philosophie, comme vous l'avez indiqué, il oscillait un peu en ces temps-là, il embrassait plus de nuages qu'il n'en a gardé dans la suite, il ne semblait pas clair à tout le monde et ne tenait pas absolument à le paraître. Le grand lettré se voilait volontiers et se dérobaît sous l'hiérophante. Il serait curieux de le voir alors jugé par ses pairs. Il l'avait été dans l'intimité par ce Maine de Biran dont vous parlez. Son Journal contenait primitivement nombre de jugements de lui sur Cousin, qui faisait partie de la petite réunion dont étaient Ampère, Royer- Collard, etc. Mais ces passages ont été prudemment retranchés à l'impression par l'éditeur (M. Na ville), qui crut que ce serait de sa part un mauvais procédé de les publier. Nous n'avons donc vu (si j'excepte quatre ou cinq survivants) que le philosophe Cousin de la seconde époque, le Cousin plus orateur que philosophe et finalement écrivain

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

accompli. Sous ces dernières formes, il était bien assez fécond et inépuisable.

Nous avons été tellement liés dans un temps déjà bien ancien, que, malgré la rupture à la suite de procédés qu'il est mieux d'en-

sevelir, nous nous remettons irrésistiblement, à chaque rencontre, — et l'Académie les faisait fréquentes, — à causer presque comme auparavant, à discuter, à nous prendre à témoin sur des points communs : il savait mon fond d'admiration pour sa nature de talent et qu'avec lui, dans les occasions, tout en me permettant parfois de le contredire, j'observais les rangs. Enfin, cher monsieur, vous lui avez rendu un juste hommage, et c'est ainsi qu'il n'y a plus qu'une presse et un genre de critique, la bonne en regard de la mauvaise, la vraie vis-à-vis de celle qui ne Test pas.

Croyez-moi tout à vous, mon cher confrère.

CCCLXXXVI

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 29 janvier 1867.

Cher monsieur,

Puisque vous êtes assez bon pour vous occuper de moi et de notre gros livre en ce qui est de Retz, vous seriez le plus aimable des hommes, si vous m'adressiez, dès que vous serez prêt^e le mémoire par la voie la plus directe. Les nécessités de l'impression me commandent; il y a eu

des retards de bien des sortes; mais tous les délais que j'ai pu imaginer doivent se limiter au 1^e*" février, où l'Appendice me sera demandé par l'imprimeur. Je crains d'abuser; mais, puisque j'ai retrouvé toute l'espérance de vous posséder dans mon cadre, j'ai hâte de vous y faire entrer, et les événements de la vie qui se

précipitent m'avertissent moi-même de ne pas tarder, si je veux être sûr de finir.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCGLXXXVII.

AU MÊME

Ce 31 janvier 1867.

Cher monsieur.

Je vous reçois, je vous lis, je dévore cette quantité de choses neuves, mises en pleine lumière avec tant de droiture et d'équité. Cela est excellent, incontestable, et fera le plus grand effet. J'avise à l'instant dans ma pensée au moyen de rendre efficace et assurée l'interdiction de reproduction pour ce" véritable bienfait intellectuel dont vous enrichissez mon Port-Boyal. Je doute que l'on puisse, au sein et au cœur d'un volume dont la propriété est déjà aliénée à des éditeurs, établir l'interdiction et la réserve pour une enclave, pour un certain nombre de pages qui feraient partie du corps de l'ouvrage et qui en suivraient la pagination : mon

DE C.-Ai SAINTE-BEUVE.

idée serait celle-ci : établir à la suite de l'Appendice du tome III, dans le même format, dans le même caractère, mais avec une pagination différente, un fascicule qui se joindrait au volume pour la reliure ou même pour la brochure, mais qui s'en distinguerait comme un petit tout a part, auquel s'appliquerait la clause que vous marquez.

Je m'assurerai de la possibilité de faire ainsi, et, si vous le voulez bien, nous suivrons cette marche. Je mettrai quelques lignes en tête.

Je me féliciterais et je me félicite déjà de vous avoir déterminé à écrire un peu plus tôt que vous ne l'auriez fait, un mémoire si neuf, si décisif, si honorable pour rérudit, pour l'historien et — permettez-moi de le dire — pour celui aussi à l'intention de qui vous avez bien voulu le rédiger.

J'attendrai impatiemment la lin, qui épuisera ce sujet jusqu'ici tout équivoque et obscur, et désormais si bien éclairci.

Je me conformerai à votre désir en ne disant pas le lieu où est cette pièce, cette autre copie de lettre conforme à la vôtre, sauf un ou deux mots.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé ; l'ensemble paraît peu atteint, mais j'ai depuis deux mois une grave infirmité persistante (une rétention absolue). Ces choses-là viennent rarement seules, et, quoique nous ayons triomphé des premières complications, je me méfie toujours. C'est pourquoi je suis si pressé, et, pardonnez-le-moi, si pressant.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assuraK^ce de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

CCCLXXXVIII.

A M. ERNEST ALLARO.

Ce k février 1867.

J'étais, en effet, assez souffrant le jour où vous êtes venu et je l'ai bien regretté. Notre conversation a été coupée trop tôt. Vous

avez été pour moi d'une extrême indulgence dans le dernier numéro de votre Revue, et je vous, en suis bien reconnaissant.

Vous paraissez renoncer à y trouver un organe de vos idées, et je conçois que vous teniez à les produire. 11 n'est pas de .plus grand supplice intellectuel que de sentir ces enfants de notre esprit s'agiter en nous sans pouvoir les amener à la lumière. Je conçois vos ennuis. Les accès aux revues ou journaux sont difficiles.

Si pourtant vous ne dépendez pas absolument de votre plume, c'est-à-dire si, comme je le crois, la question d'argent ne domine pas, il me semble qu'il y aurait moyen de tenter quelque débouché. Si un jour, vers quatre heures, vous êtes dans mes quartiers, j'aimerais à mieux causer avec vous.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 131

CCCLXXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 4 février 1867.

Cher monsieur et ami,

. . . Laissez-moi vous dire de vous mettre à l'aise sur le point religieux : malgré votre bienveillance pour mon livre et l'espèce d'indulgence que vous m'avez semblé accorder à ce monde dissident de Port-Royal, vous pouvez avoir des doctrines, des convictions chrétiennes opposées. Dans mon livre, je combats

ibrt les jésuites en corps, bien que rendant toute justice aux particuliers : ne vous embarrassez pas trop de tout cela. Suivez votre pensée et vos documents, fut-ce pour me corriger ou me contredire sur quelques points. En un mot, je suis trop heureux d'être la cause occasionnelle de ce mémoire historique anticipé et vous n'avez pas à m'y faire de concessions en le rédigeant.

Agréez mes remerciements pour vos vœux d'ami et l'assurance de mes sentiments dévoués.

GCCXC.

A M. ÉMILÈ BOISSIÈRE, PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE, A MULHOUSE (HAUT-RHIN).

Ce 6 février 1867.

Monsieur,

,je vous remercie de m'avoir fait lire votre article sur l'Académie. Elle a assez besoin d'être soutenue pour le

quart d'heure : ce ne sont plus des épigrammes comme autrefois, on demande hardiment sa suppression. En attendant, on s'en occupe beaucoup, ce qui n'est jamais un mauvais signe. Vous avez dit des choses très-sensées. Je sais tel poète lauréat qui, après avoir postulé et obtenu des prix d'Académie qui l'ont fait connaître, après avoir concouru et échoué hier encore, malgré toutes les sollicitations à nous adressées pour le sujet de Vercingétorix, ne trouve rien de mieux que d'insulter aujourd'hui l'Académie et de déclarer qu'il n'en veut plus. Les poètes et même les hommes sont faits ainsi.

Si vous lisez l'article Académie française que j'ai écrit pour le Guide Iluyo-Ulhach, vous verrez que nous nous sommes rencontrés en plus d'un point; mais je demande pourtant à l'Académie de se réformer un peu.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi distingués que dévoués.

cccxei.

A M. EMILE FAGE, A TULLE

Ce 6 février 1867.

Monsieur,

J'ai reçu et lu vos quatre articles sur le grand satirique en vogue. Cela me paraît une très-bonne étude, bien que je trouve que la vogue ici ait été un peu exagérée. Comme vous l'avez très-bien remarqué, c'est encore le livre des Libres penseurs qui est le meilleur sorti de cette plume maîtresse à l'invective. La qualification de Bonaparte me

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

paraît un peu forte, et il est bien loin aussi d'être un M. de Voltaire à Venvers. Tout n'est pas dans le style et dans une certaine finesse acérée de raillerie. JI m'a été impossible, je l'avoue, de jamais m'appliquer à Galvaudin, Trivoix et Fouilloux. C'est prendre trop bas son point de mire. Les idées sont bien quelque chose ; ce qui fait qu'on ne peut lire Voltaire sans revenir à lui, c'est son bon

sens, sa justesse de vues, ses idées sensées de civilisation et d'humanité. Veuillot, que j'apprécie infiniment comme écrivain et comme auteur de portraits les plus malins du monde et de croquis pris sur nature, n'est pas, je lui en demande bien pardon, un esprit éclairé; il croit à des bêtises; il les préfère à des choses plus raisonnables, sous prétexte que celles-ci lui semblent bourgeoises. Artiste à sa manière, il n'est nullement philosophe dans le meilleur sens qu'on doit donner à ce mot de philosophie.

Ceci entre nous, monsieur; et puisque l'avis que vous m'envoyez m'arrache le mien, je vous donne mon opinion.

Agréez mes remerciements pour votre bienveillante sympathie et l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 9 février 1867.

Cher monsieur et ami.

Je reçois et je lis cette seconde partie. Elle est, comme la première, tout à fait décisive : il n'y aura jamais trop de

citations, ces sortes de pièces étant la vraie nouveauté qui coupe court aux conjectures. Vous nous y faites voir, en effet, Retz bien misérable, et, s'il a eu de l'amour-propre et du faste en public pendant sa période révolutionnaire, il le paye amplement par ces misères d'intérieur et ces petitesesses qui nous sont révélées.

Vous m'avez écrit dans le temps un mot qui me revient, que M. de Talleyrand ne serait qu'un enfant de chœur auprès de lui. Hélas ! M. de Talleyrand n'avait peut-être à son avantage, de plus

que Retz, qu'un grand sens, une vue plus juste des situations. Quant au fond, il était peut-être pire, certainement vénal, et, de plus, malgré sa douceur apparente de mœurs et de ton, ayant si peu de scrupule pour les actes, qu'il y a trois points de sa vie qui font trois doutes presque terribles : la mort de Mirabeau, — l'affaire du duc d'Enghien, — l'affaire de Maubreuil, Je ne veux pas dire que deux ou trois doutes équivalent à une affirmation. Retz devait avoir un peu plus de générosité que lui. — Votre travail se partage bien en trois parties, trois 'époques : il épuisera la question non-seulement du jansénisme, mais du christianisme de Retz.

J'ignore si une édition de Retz doit paraître dans cette collection (Hachette); je pourrais m'informer auprès du digne et respectable M. Adolphe Régnier de l'Institut, qui la dirige, si l'on fera le Retz et qui en sera spécialement chargé ; on pourrait vous-même, ce me semble, pour peu que vous en eussiez l'envie, vous introduire, vous associer peut-être à ce travail.

Dans tous les cas, comment pourrait-on faire pour ne pas vous citer, pour ne pas s'appuyer de documents pro-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

duits par vous?... M. Adolphe Régnier est la probité littéraire et la délicatesse en personne.

Jusqu'à nouvel ordre, je fais ceci : j'annonce dans VAppendice du tome III (que j'ai déjà dû livrer à l'impression) que j'ai entre les mains l'intéressant mémoire sur Retz que j'avais promis, mais que, ne pouvant le donner en cet endroit à cause de son étendue, je le réserve pour un volume suivant, là où il sera parlé de Retz une dernière fois. Je combinerai ce prochain volume de telle

sorte qu'il y ait lieu à un Appendice de 80 ou 100 pages. L'endroit que j'ai en vue répond au tome IV, p. 411, 412. Ce sera l'occasion de renvoyer à un Retz complet à l'Appendice.

Je vous remercie bien de tout ce soin si docte et si amical.

J'aspire au Retz converti, si tant est qu'il le fut jamais. Merci pour vos questions sur ma santé. — L'infirmité va jusqu'ici tellement quellement, sans complication. Tout à vous, cher monsieur et ami.

CCCXCIII.

A M. JULES CLARETTE

Ce février 1867.

Cher monsieur,

Je vous avouerai que je venais de vous écrire pour vous remercier de Mademoiselle Cachemire, et je parlais de votre Préface et Dédicace à mon ami Jules Levallois pour me livrer à toute sorte de réflexions; mais voilà que votre

article du soir a vieilli ma lettre de vingt-quatre heures ou de six mois, et m'oblige à me borner à de nouveaux remerciements pour une bonne grâce à laquelle vous m'avez dès longtemps accoutumé, et que votre agréable vivacité renouvelle.

Et je voudrais bien pourtant, et pour vous tout seul, vous dire quelques mots de l'anecdote que vous racontez et dont une partie (la plus plaisante) est tout à fait exacte *. Mais, quoique Fontaney eût le goût des panoplies et des armes du moyen âge ou de la renaissance, le pistolet dont vous parlez était bel et bien un pistolet

d'arçon que Fontaney avait conquis sur un gendarme dans les journées de Juillet; car c'était peu après ces journées qu'eut lieu cette querelle, et la fièvre qui régnait alors dans l'air n'y nuisit pas. Mais là o11 vous auriez une légère rectification à faire et très-juste, c'est en ce qui concerne le certain M. Dubois. M. Dubois, créateur avec Pierre Leroux (en 1824) et fondateur du Globe, depuis député et directeur de l'École normale, est encore vivant, fort vert d'esprit. C'est un homme sur les seconds plans, d'un talent et d'une verve très-remarquables. Nul plus que lui ne serait à même de renseigner un jeune critique sur tout le mouvement de la critique française de 1815 à 1830. Il y a marqué par quantité d'articles, mais surtout par ses vues, son excitation, son stimulant : nul ne sait mieux que lui l'histoire littéraire sérieuse de cette pé-

1. Il s'agissait du duel si connu de Sainte-Beuve avec M. Dubois (du Globe). M. Claretie avait raconté que Sainte-Beuve avait ouvert son parapluie sur le terrain — parce qu'il pleuvait réellement en ce moment-là; — et, comme cela avait fait rire, il avait dit : « Je veux bien être tué, mais je ne veux pas être mouillé. » Cette anecdote est devenue légendaire.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

riode de la Restauration. Il porte aujourd'hui la peine d'avoir délaissé les lettres, et, si votre article lui a passé sous les yeux, ce mot de certain a dû lui éiiti'er dans le cœur comme un trait aigu. Gomme il n'écrit pas et ne publie rien, il ne fournit malheureusement pas d'occasion de réparer. Mais que de beaux ouvrages je lui ai entendu ébaucher le matin au lit, après une nuit d'insomnie! que de beaux romans vendéens et chouans à la Walter Scott ! que de beaux projets d'histoire du christianisme avant Renan! et

tout cela s'est perdu en improvisations. Et c'est moi l'adversaire d'un jour et l'homme au pistolet qui m'en souviens encore le mieux. — Donc, écrivains, produisons tant que nous en avons la force et pendant qu'il en est temps. Tout à vous, mon cher ami.

CGGXCIV.

A M. DEHAYE, PROFESSEUR DE SECONDE

Ce 17 février 1867.

Je n'ai nullement oublié, monsieur, nos relations antérieures, et j'ai regretté que l'état de ma santé ne m'ait pas permis de vous voir, lorsque vous avez pris la peine de venir.

Votre projet d'écrire une vie du général Desaix est louable et ne me paraît présenter aucun inconvénient. Si vous pouvez arriver à des lettres, dépêches et documents précis, ce sera même un service rendu dans la voie historique;

c'en sera un surtout dans la voie morale. Écrire l'histoire de Desaix, c'est, comme pour celle de Drouot et à un degré supérieur, tracer le portrait de la vertu dans les camps. Un inconvénient même (si je puis l'appeler ainsi) d'un tel sujet est de n'avoir point d'ombre. Le mérite de Desaix est trop pur, trop incontestable, si j'ose dire : la mort l'a enlevé aux grandes épreuves. Ces épreuves, c'eût été l'Empire, le pouvoir d'un maître, la faveur ou peut-être même, à un moment donné, la disgrâce, le trop de dévouement ou peut-être un commencement de résistance. Qu'aurait-il fait, qu'aurait-il dit en présence de certains actes? n'aurait-il pas froncé le sourcil à voir la fortune et le changement de mé-

tier de son ancien aide de camp Savary?. . . Tous problèmes restés obscurs et auxquels une glorieuse mort a coupé court. Un historien digne du sujet ne trancherait pas, selon moi, ces questions : il féliciterait Desaix d'avoir pu rester fidèle jusqu'au bout à l'amilié, à la patrie, à la gloire. Mais, en même temps, le plus grand intérêt et le premier rang n'appartiennent qu'aux hommes qui ont couru toute la pleine carrière et qui ont épuisé toutes les fortunes, — qui ont donné toute leur mesure.

Ne vous inquiétez donc pas trop, monsieur, en faisant cette histoire, de plaire en haut lieu : l'histoire a des préoccupations plus sévères. Deux bons volumes sur Desaix seront un noble titre devant le public.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments trèsdistingués.

GGCXCV.

A M. PROSPER MÉRIMÉE

Ce 20 février 1867.

Mon cher ami,

J'apprends avec peine que ce doux climat ne vous traite pas mieux i : nous sommes ici dans un commencement et comme une velléité de printemps qui ne laisse pas d'éprouver.

J'ai été depuis plus de deux mois le plus mauvais des académiciens, car je suis devenu tout à fait infirme. J'ai toujours eu une vessie que j'appelais capricieuse; mais, le 13 décembre, elle s'est

mise, sans raison appréciable, à refuser tout service. Casti raro mingunt, me disiez-vous : je

dois être bien chaste, puisque je ne p plus du tout. Cela

n'est pas revenu depuis. Vous jugez de l'assujettissement! et le reste.

Je commence pourtant à sortir. On m'assure que Duvergier de Hauranne n'a pas l'idée de se présenter. Je n'ai pas vu non plus que M. Jules Favre, dont on a beaucoup parlé, ait remué. Mais Léonce de Lavergne se présente résolument pour la succession Barante, et il fait des visites.

Il sera impossible de déterminer M. Troplong, je crois, pour l'héritage de Cousin : il s'est refusé, il y a un an, à toute tentative pour le fauteuil de Dupin, et, après une vi-

Mérimée était à Cannes

site faite à M. Cousin qui le pressait, il ne s'est pas rendu. A plus forte raison aujourd'hui. Je ne sais quelle sera l'époque des élections. Cuvillier-Fleury ne sera reçu que dans la dernière quinzaine de mars.

Ce qui est plus fait pour occuper, c'est la pente politique où l'on s'est mis : c'est, de compte fait, depuis quatrevingts ans, la neuvième tentative, en France, pour concilier la liberté et la stabilité d'un gouvernement.

1« Louis XVI, 1789-1792 : 10 août.

2» La Convention, 1793 : Robespierre.

3« Directoire, 1794 : 18 Fructidor, 18 Brumaire.

Première Restauration, 1814 : Débarquement à Cannes. 5*^ Cent jours : Acte additionnel, Waterloo. 6" Deuxième Restauration, 1815 : .Juillet 1830. 7*^ Monarchie de Louis-Philippe, 8 août 1830 : 24 février 1848.

8« République de 1848 : Présidence 2 décembre.

Ainsi c'est une neuvième épreuve que l'on commence, et dans les plus mauvaises conditions : celui qui cède paraît le faire à son corps défendant et n'ouvre la main qu'à demi : il n'ouvre même qu'à demi la bouche, et l'on ne sait pas bien précisément sa pensée de derrière.

De leur côté, les Français sont les mêmes, parlant tous à la fois, demandant tout du même coup et se plaignant qu'on ne leur laisse ni rien faire ni rien dire.

Le Sénat a déjà été saisi d'une demande d'interpellation hier, — toute chose cessante, — pour armer la flotte cuirassée de cinq cents canons (nouveau modèle) : on n'en a guère que quatre-vingts. C'est l'amiral Bouët qui demande

cela. Mais est-ce si pressé? Faut-il que le Sénat tire le premier coup de canon à la veille de l'Exposition pacifique universelle? . . . Pas un moment de patience.

Vous voyez, mon cher ami, que je suis sombre : il est

vrai que je ne p pas. Je voudrais que vous vissiez

plus en beau que moi, c'est que vous respireriez plus librement et à pleins poumons.

Ne ménagez pas tant ces communications, trop rares.

Je suis tout à vous.

P. -S. — Me votlà des vôtres au Journal des Savants; j'en suis flatté; mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'on vous met de tout, précisément quand on n'est plus en état de rien.

CGGXGVI.

A M R. CHANTELAUZE

Ce 23 février 1867.

Cher monsieur et ami.

Enfin, je l'ai lue, cette fin si désirée! c'est fort curieux. Vous suivez avec une parfaite bonne foi les vicissitudes de cette vie et de cette âme. Vous doutez là où peut-être elle eût douté elle-même de la réalité de ses propres sentiments. La situation oh vous placez le lecteur, par cet assemblage de témoignages, est celle-là même oh la réflexion conduit.

Je ne savais rien du tout de cette mort équivoque ^, et voilà jusqu'au bout de l'extraordinaire et qui fait question. Vous m'imposez une trop grande responsabilité en me laissant maître de quelques suppressions dans les citations : la vérité ici consiste dans le complet. Je vais bien réfléchir sur la manière dont il pourra être fait honneur à ce beau et bon travail, lorsque nous en serons à l'Appendice, auquel j'ai dû le remettre et quî sera probablement, d'après ma nouvelle division, au tome V (le tome ÏII

étant définitivement clos). Je tâcherai surtout que le lecteur n'en perde rien. — Vous avez mille fois raison sur M. de Talleyrand; Retz avait tout autrement d'essor, et, auprès de lui, le prince-évêque n'était qu'un paresseux, mais un paresseux qui a bien su prendre ses moments.

Je vous remercie de votre bon intérêt sur ma santé. Elle n'est pas pire, mais elle n'est pas améliorée quant à l'essentiel. Conten-tions-nous de durer.

Je suis tout à vous, cher monsieur et ami, avec une entière gratitude et un entier dévouement.

CCCXCVII.

AU MÊME

Ce i^'- mars 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous renvoie les derniers feuillets, selon votre désir. Ne vous méfiez pas trop de votre première interprétation :

1 La mort du cardinal de Retz.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 143

il se pourrait aussi que l'une ou l'autre des conjectures de Grouvelle fût vraie. 11 y a et il y aura toujours mystère. -11 n'y eut jamais, même sous la forme la plus modeste, d*oraison funèbre ou de panégyrique de Retz : si le fait est constant, c'est à noter. Je sais tout ce qui s'opposait à une solennelle oraison funèbre; mais n'y a-t-il donc eu sur lui aucun discours funéraire chrétien?

Je n'ai pas eu connaissance du texte du décret et du bref sur le livre de V Apologie des casuistes^ et j'en serais curieux. Entre nous, tout ce côté de mon livre laisserait fort à désirer si c'avait été mon sujet : mais, d'autre part, il n'est pas possible, je le sais, de scinder absolument cl d'extraire la morale et la littérature en la séparant de la théologie.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

GGCXGVIII.

A M. HENRI HARRISSE

Ce 3 mais 1867.

Cher monsieur,

Je lis avec bien du plaisir et sans aucun étonnement cet article sur Littré et sur son Histoire de la langue française. Vous vous y montrez tout à fait des nôtres et l'un de nous; je le savais. Vous étiez l'un des premiers à rendre

là-bas 1 à ce savant homme une justice que nous tâchions de lui rendre ici dans le même temps. Il est très-vrai que, dans sa manière un peu sombre et toujours ferme, il a de temps en temps des espèces de transpiration de sève qui verdoient tout à coup et lui donnent de fortes et justes images; il a aussi des tours heureux, neufs et vieux à la fois. Pourtant il reste vrai que le savant chez lui ne tient pas toujours compte des délicatesses de Phomme de goût: il appuie trop; maintes fois, il est rude, hérissé

et presque sauvage; il y a dans ses meilleurs endroits des termes ou diction qui détonnent, qui heurtent, et vous-même avez très-bien mis le doigt sur quelques-uns. En un mot, si quelque chose manque à cette intelligence saine, vigoureuse et même robuste, ce sont d'exquises nuances de pensée et d'expression, et ce manque de nuances se fait sentir jusque dans cette foi intellectuelle, qui me fait PefFet par moments d'une sorte de superstition et de crédulité, pour un système qui, dans ses lignes générales, ne me paraît pas si nécessairement identifié avec ce cerveau obscur et abstrus, et trop souvent malade, qui s'appelait Auguste Comte..

Je conçois que Littré tienne à l'article et je vous le renvoie exactement.

Merci et tout à vous.

1. M. H. Harrisse avait écrit un article sur M. Littré dans iin journal de N^w-York.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. ,1. HORNUNG PÈRE, A GENÈVE^.

Ce 5 mars 18 h

Monsieur,

J'ai lu avec plaisir le dialogue de haute graisse, comme disait Rabelais ^ : tout ce qui me remet en goût de mon bon temps helvétique et de ces années de Genève et de Lausanne, m'est cher, et vous êtes bien fait, monsieur, pour que votre nom reste joint à ce fond d'originalité, à ce goût du terroir, en ce qu'il a de meilleur. —

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

CD

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 9 mars 1867.

Cher monsieur et ami,

J'ai reçu cette fin ainsi modifiée. Le problème s'éclaircit, et il est mieux, en effet, de se défier de ces grands mystères

1. Joseph Hornung, de Genève, peintre d'histoire et de genre, né en 1792, mort en 1870. — Voir la Notice publiée par ses enfants, Genève, 1872.

2. Il s'agit du dialogue en patois savoyard sur la Création du monde. Ce dialogue fait partie des Gros et Menus Propos d'un peintre genevois, par Joseph Hornung, peintre; Genève, imprimerie de Jules-Guillaume Fick, 1865.

où rimagination se loge, comme toujours, plus volontiers que la vérité. Madame de Sévigné a l'expression charmante, mais agréablement excessive, comme une étoffe bouffante : il y a place pour en rabattre un peu. — Je pousse mon impression le plus vivement possible, afin de moins retarder le moment où je pourrai vous y insérer {amplecti} et vous faire tout à fait mien. Il y aura à maintenir les trois divisions du Mémoire et à mettre en tête de chacune un sommaire de ce qu'elle contient. Tout cela vous passera sous les yeux en dernier ressort.

J'aime à savoir que vous avez repris ces bonnes et chères études qui sont la joie de l'esprit et qui font une consolation permise aux peines du cœur. — Je répondrai à votre bon intérêt que ma santé n'est pas pire, mais que le fait grave et permanent reste le même.

Tout à vous, cher monsieur et ami,

CDI.

A M. GUSTAVE d'hUGUES, RÉDACTEUR DU

MESSAGER DE TOULOUSE

Ce 9 mars 1.867.

Cher monsieur,

Oh! si vous m'aviez consulté auparavant, je me serais effrayé à l'idée de votre généreux essai de réhabilitation sur tous les points, et je vous aurais dit : « Vous allez exciter une bourrasque, sinon une tempête. » Vos charmants

DE C. -A. SAINTE-BEUVE

et distingués articles ne font que me laisser soupçonner qu'il y a eu bien des oui et des non, qui se sont entrecroisés à mon sujet autour de vous.

Aussi pourquoi vous êtes-vous avisé de séjourner pendant trois semaines ^ et d'établir votre camp sur un terrain si glissant? Il a fallu tout 'votre art, votre talent et, laissezmoi ajouter, toute

vosre amitié pour en sortir à vosre honneur et au mien. Connais-sant peu le lieu où vous êtes et la couleur précise du journal où vous écrivez, je me permets de croire toutefois que, s'il y a eu nombre d'objections, elles sont venues bien plutôt du côté légitimiste que de celui de mes anciens et, je dirai, de mes persistants amis M. de Rémusat, M. de Lavergne, etc. Malgré les fréquentes attaques que j'ai eu à essuyer de la gauche, c'est encore de ce côté que je suis et que je ne cesserai d'être, sinon pour les moyens, du moins par le but d'avenir et par l'esprit qui m'anime.

La plupart des hommes, d'ailleurs, n'ont pas lu ceux qu'ils jugent : ils ont une prévention première acquise par ouï-dire et on ne sait comment ; ils ont lu, à travers cela, quelques pages de vous à la volée, et ils ignorent complètement l'origine littéraire et politique de l'homme, la suite de ses écrits recueillis ; ils n'ont pas même eu entre les mains les principaux de ses ouvrages et ceux sur lesquels il a consumé des années.

Je suis près, en ce moment, de mener à fin une seconde et troisième édition (pour quelques parties) de mon livre de Port-Royal, qui est le plus approfondi et le plus person

1. M. Gustave d'Hugues avait écrit trois articles sur Sainte-Beuve dans le *Messenger de Toulouse*.

nel de ceux que j'ai faits : c'est là, à y bien regarder, qu'on me trouvera tout entier lorsque je suis livré à moi-même et à mes goûts. Depuis que j'ai reçu un grave échec qui m'avertit que ma santé n'est plus la même, c'est à la révision et à la confection de cet ouvrage que je me suis mis, toute affaire cessante. Eh bien, demandez à ceux qui sont mes adversaires déclarés, s'ils en ont jamais lu une ligne, ils vous répondront certainement que non.

Lorsque l'activité se ralentit et que le torrent de la vie diminue, on éprouve involontairement un découragement intime et profond à voir ce que sont les jugements de la plupart des hommes et le peu qu'on gagne à les vouloir réformer : si vous les redressez d'un côté, ils se rejettent de l'autre. Il y aurait, en vérité, de quoi vous rendre chrétien, si l'on n'était naturaliste.

Mais encore une fois, cher monsieur, agréez mes remerciements les mieux sentis pour votre généreux effort, mes compliments pour votre ingénieux talent, et laissez-moi espérer que je pourrai vous les renouveler de vive voix bientôt.

Tout à vous.

CDU.

A M. FEUILLET DE CONCHES

Ce 19 mars 1867.

Monsieur,

Il est impossible, en effet, que nous ayons été dupe sans en dire quelque chose, comme excuse au moins, au public.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Je ne compte nullement, d'ailleurs, faire un résumé d'une discussion qui s'est fort étendue et au delà de ce qui me concerne. Il s'agit pour moi uniquement des lettres du début, de celle citée par vous au tome II des Mémoires d'un curieux, de la branche adressée à la sœur des Pays-Bas. Je suis arrivé à penser qu'elles

sont fausses, qu'elles ont été fabriquées; je m'étonne moins de n'y avoir trouvé rien de bien nouveau ni qui ne fût connu, ce qui vous a paru surprendre dans le temps. Le ton seul et la coïncidence avec ce qu'on savait pouvaient paraître chose piquante.

Quand vous me produiriez des autographes de ces lettres, il me serait toujours impossible de m'expliquer comment M. d'Hunolstein croit avoir également des autographes, comment et de qui il les tient, etc. ; toutes questions auxquelles je n'ai vu aucune solution dans ce que vous avez écrit ou dans ce qui a été écrit par d'autres dans votre sens. C'est là, au reste, le seul point précis sur lequel je suis tenu d'exprimer un avis. 11 m'avait semblé qu'une réponse prompte et ad hoc, faite en temps utile, eût été convenable de votre part : vous avez beaucoup attendu. A votre place, j'eusse fait autrement. J'ai regret qu'une collection aussi considérable et aussi précieuse que la vôtre, un si riche recueil contienne un début et une mise en train de drame qui demeurent à bon droit suspects.

Agréez, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées
^

1. Sainte-Beuve a résumé toute cette discussion avec M. Feuillet de Conches, au sujet de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette, dans quelques pages qu'il a ajoutées à la fin de ses trois articles sur Marie- Antoinette [Nouveaux Lundis, t. VIII).

CDIII.

A M. JAL

Ce 24 mars -1867.

Mon cher ami,

Je laisse de côté ma santé, quoiqu'elle soit un obstacle :

un homme qui ne p pas, vous l'avouerez, — mais qui

ne p — pas du tout, entendez-vous bien! — n'est guère

propre à p même une demi-colonne et demie à volonté.

De plus, je suis embarrassé et, tout en reconnaissant l'utilité de votre livre, mes objections abondent.

Et d'abord il s'agit de noms propres, de dates. Eh bien, les noms propres, vous les coupez arbitrairement et en dépit de la raison. Par exemple, je me trouve à Beuve, et Jean-Bon Saint-André se trouve à André.

Vous faites querelle à je ne sais qui d'avoir dit de Troussel Yd-lincourt non du Troussel Valincowr, et d'avoir mis un t à Yalin-cour ; or, dans votre même livre, ailleurs, Valincour est écrit avec un t.

Il s'agit de faits uniquement et de dates précise's. Or, ces dates, je trouve souvent à y redire. Vous donnez l'acte de jugement de madame Roland avec sa date républicaine, mais en la traduisant dans l'ancien style, il me semble tout à côté que vous vous trompez de quantième.

1. Sur son Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire, au sujet duquel il pressait Sainte-Beuve de faire un article.

DE C.-A. SAINT-ANDRÉ-BEUVE.

Il y a une date reçue pour la naissance du peintre Bourdon. Vous jugez à propos d'en douter; vous posez un point d'interrogation et vous ne prenez pas la peine de vérifier, vous l'homme des vérifications. Or, la date exacte de la naissance de Bourdon (il suffit de s'en enquérir à Montpellier) est bien celle qu'on avait donnée généralement et que vous contestez.

A tout moment, au lieu de vous borner à des faits certains, vous donnez vos jugements et vos conjectures. Vous dites à propos de H. de Latouche qu'il a donné la meilleure édition d'André Chénier; puisque vous alliez sur ce terrainlà, vous aviez à dire qu'il avait donné la première et la moins bonne édition de ce poète.

Quant à Jean-Bon Saint-André, je ne vous passe pas votre raisonnement, et ici il ne s'agit point d'amour-propre, vous avez mis le mien plus qu'à couvert par votre bienveillance. Il s'agit d'un point de vérité historique et d'un trait de caractère. Quoi! vous publiez vous-même les pièces probantes et officielles émanées de l'amiral sur ce représentant, et, au même moment, vous venez les infirmer par des historiettes! A quoi servent donc les pièces désormais? Vous n'y voyez que de la courtoisie de langage. Courtoisie est. un singulier mot, convenez-en, à cette date de 93 et 9⁴. Vous vous en rapportez à des propos d'officiers de marine qui ne demandaient pas mieux que de railler un 'pékin.

Je vous abandonne l'habileté nautique de Jean-Bon ; mais son courage, oh ! non pas. Ce courage est avéré, c'était un homme intrépide. Lisez sur lui les Mémoires de Beugnot, qui n'est pas suspect. Quoi ! c'est cet homme qui aurait eu peur

pendant le combat? Mais il est descendu un moment, direz-vous, dans la soute. Mais est-ce qu'à un moment tout le monde n'y descend pas? L'abbé Coquereau, qui était un bon

b , et qui avait assisté à des combats de mer, me disait

que, quand on donnait le signal du branle-bas, tout le monde

avait envie de c , capitaines, amiraux eux-mêmes; c'est

un effet physique. On n'en est pas moins brave le moment d'après et pendant l'action. Tout votre article sur Jean-Bon est dans un esprit d'indécision qu'il est fort heureux que les montagnards et jacobins n'aient pas eu, car ils en seraient encore à délibérer à l'heure qu'il est ; et par leur décision ils ont sauvé la France.

Je reproche donc à votre excellent livre de manquer à sa propre méthode ; de ne pas s'en être tenu aux faits rectificatifs et positifs ; et, là où vous sortez du document précis, d'introduire presque autant d'erreurs que de conjectures, qu'il faudrait dès à présent réfuter.

Excusez, mon cher Jal, la réponse d'un homme qui est souffrant et qui, tout en appréciant l'utilité de votre travail, a été tout aussitôt frappé des ombres. Je me remettais à feuilleter, au reste, le volume dans le ferme dessein d'y voir de plus en plus le bon et le bien.

Tout à vous.

P.-S. — Article Mariette. Un de mes amis me fait remarquer ceci : Il paraît que vous attribuez VAhecedario à un autre Mariette que celui qui en est l'auteur. 11 y a eu confusion entre les

Mariette. C'est qu'en effet c'est le diable sur tous ces points si particuliers d'avoir un avis quand on n'est qu'un seul homme. Pour moi, rien qu'à vous lire, je m'y perds.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 153

CDIV.

A M. COLINCAMP.

Ce 25 mars 186

Cher monsieur et ami,

Voilà donc ce second crime que vous méditez ! Vous ne l'avez pas fait attendre. Mais j'ai à vous remercier de tout point. Je cherche quelques-unes de ces ombres ou de ces réserves que vous promettiez, et je ne les trouve pas. Je ne découvre de tous côtés que l'ami ingénieux à faire valoir ou à excuser. Vous êtes frappé comme moi de ce que perd journellement cette grande chose qu'on appelait autrefois la tradition et qui est comme une mer qui lentement se retire d'un rivage qu'elle baignait autrefois à pleins bords. C'est encore moins- la parodie ou l'insulte qui m'inquiète que l'indifférence, le soin actif du présent, l'absorption et l'ardeur du lendemain. Et puis cette tradition, à force de se vouloir transformer, se détruit et se défigure. Lisez-vous cette dernière traduction qu'on a faite d'Homère et de V Iliade : j'en estime l'auteur, mais l'effet le plus clair n'est-il pas de barbariser Homère, d'y faire voir tout autre chose que ce qu'y ont vu les Anciens depuis Selon jusqu'à Virgile ? Nous avons quasi maintenant un Homère Scandinave. La filière latine est méprisée. Ces littératures d'imitation et. dites de seconde main, mais si distinguées

pourtant et desquelles est la nôtre, ne sont plus prisées ni bien comprises : on veut du primitif, du populaire.

de l'original tout cru, et, par cette sorte de manie, on n'est que plus hyperbolique, on n'en est pas plus original pour cela. Que de choses, cher monsieur et ami, nous aurions à agiter et à discuter si nous étions en même lieu, à quelque École normale au bon temps des conférences et des studieux loisirs !

CDV.

A M. TROPLONG

Ce 80 mars 1867.

Monsieur le président,

Le respect que j'ai pour vous et, laissez-moi ajouter, l'affection que m'inspire votre personne ne m'interdisent point cependant de vous faire remarquer que, lorsque, hier, M. de Ségur-d'Aguesseau a parlé d'une nomination scandaleuse, il n'a parlé et pu parler que de M. Renan, comme lui-même en est convenu aussitôt après, à moi parlant. Il n'est donc point exact de dire que personne n'avait songé à M. Renan; car il était clairement et expressément désigné. Je n'ai donc point inventé à plaisir une personnalité : elle était dans les paroles de M. de Ségur. J'aurais pu, en effet, faire semblant de ne point l'apercevoir, et cela eût été plus conforme aux habitudes et aux usages. Il est, — je le sens trop d'après l'épreuve d'hier, — il est des points sur lesquels je ne m'accoutumerai jamais

A l'occasion de la séance du Sénat du 29 mars

DE C.-A. SAINTE-BEUYE.

à retenir ma pensée, toutes les fois que je la croirai d'accord avec le vrai, avec le juste et aussi avec le bien de l'Empire, qui n'a nul intérêt à pencher tout d'un côté et qui, sorti de la Révolution, ne saurait renier aucune philosophie sérieuse. Nous avons fort reculé, monsieur le président, sur le Sénat du premier Empire, qui comptait parmi ses membres La Place, La Grange, Sieyès, Volney, Cabanis, Tracy... Ne serait-il donc plus permis d'être de la religion philosophique de ces hommes? Vous si éclairé, je vous en fais juge.

Agréez, monsieur le président, l'hommage de mes respects, mais je ne puis dire de mes regrets.

CDVI.

A M. ERNEST FEYDEAU

Ce avril 1867

Il est bien vrai, cher ami, que ce sont de grands hypocrites. De tous ces catholiques de salons et d'assemblées, on pourrait faire un élixir et on n'y trouverait pas assurément l'âme d'un seul bon chrétien.

Us m'ont fait, à bon marché, un beau rôle. Ce que j'en aime surtout, ce sont les marques de sympathie cordiale que m'en-

voient les amis, et, parmi ces témoignages, nul ne m'est plus cher que le vôtre.

A vous de cœur.

Je présente mes hommages à madame Feydeau.

CDVII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 8 avril 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous avouerai sincèrement que j'ai pensé à vous dès le lendemain de cette bourrasque. Je sais votre délicatesse de conscience et j'ai craint de vous avoir fait peine. — Je dois vous dire, au reste, que ce brave et intempestif M. de Ségur-d'Aguesseau, en descendant de la tribune, est venu me dire la même chose et m'exprimer un regret. — Je vois avec bonheur que l'impartialité et l'élévation de votre conscience en égalent la délicatesse. Il s'agit, en effet, d'un principe commun et utile à tous, et vraiment moderne. Les cardinaux, sur place, ont été plus tolérants que les maréchaux. Ce que vous me racontez du Canrobert est bien d'accord avec ce que tout le monde m'en a dit. Au reste, je vois que l'explosion a fait plus d'effet au dehors que je ne l'eusse pensé. Tout cela a été l'affaire en tout de quatre minutes, quelque chose de prompt, de brusque, d'irrésistible. Pour ceux qui ont vécu à Port-Royal, c'est chose toute simple, une bagatelle, et, comme dirait la mère Angélique, ce autant vaut chasser les mouches » .

Rien ne se fera pour le Mémoire sur Retz sans vous avoir passé sous les yeux une et plusieurs fois. Cet Appendice tombe au tome V. Laissez-moi, je vous prie, vous épargner les premiers soins. L'épreuve ne vous arrivera

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

que disposée déjà, avec les sommaires comme je les conçois, un en-tête que j'y mettrai ; c'est sur ce premier canevas, déjà déblayé et tout à fait préparé, que vos derniers scrupules s'exerceront.

Ma santé n'est réellement pas du tout meilleure et aucun changement ne s'est fait sentir dans la fonction essentielle : misères et honte que tout cela !

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

CDVIII.

A M. REINHOLD BEZEIMERIS.

Ce 9 avril 1807.

Cher monsieur,

11 faudrait être de loisir pour répondre à cette jolie lettre. 11 n'y a rien à faire avec ce D P ; c'est un ma-

niaque qui n'en finira jamais et qui mourra sur son trésor. Passez-vous de lui pour Montaigne, et ne vous gênez pas pour en parler: il n'a pas le monopole. En attendant, prenez les devants avec son cher La Boétie.

Le savant helléniste dont vous me parlez est un peu quinteux. Il est de ceux qui s'appellent noli tangere. Honnête homme, d'ailleurs, et des plus sérieux. Une lettre de vous, s'en référant aux souvenirs helléniques de monsieur votre père et s'armant de mon nom même, pourrait faire son entier effet. — Un autre helléniste, bien savant, Diib-

ner, est peut-être plus accessible. Que diriez-vous de ce dernier? Je le connais forti.

Agréez, cher monsieur, toutes mes amitiés.

CDIX.

A M. LOUIS VIARDOT

17 avril 1807.

Mon cher ami, j'ai lu votre Apologie'^, qui ne doit pas s'appeler ainsi, car le sage n'a pas à se défendre : c'est un compte rendu que vous faites, non pas aux autres, mais à vous-même. Il me paraît de tout point exact et rigoureux. La création serait le premier des miracles. L'éternité du monde une fois admise, tout s'en déduit. La fatalité des lois est une consolation pour qui réfléchit, autant et plus qu'une tristesse. On se soumet avec gravité. Cette gravité respectueuse et muette de l'homme qui pense est à sa manière une religion, un hommage rendu à la majesté de l'univers. Nos désirs, éphémères qu'ils sont et contradictoires, ne prouvent rien : ce sont des nuages qui s'entre-choquent au gré des vents; mais l'ordre sidéral plane et règne au-dessus. Vous êtes, mon cher ami, de la religion de Démocrite,

1, Il s'agissait de la révision de certains passages des Remarques et Corrections d'Est, de La Buëtie sur le traité de Plutarque intitulé 'Epwxixdç, ouvrage publié par M. Dezeimeris, et dont Dûbner relisait les premières pages lorsque la mort vint le frapper (le 13 octobre 1867).

CDX

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 27 avril 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous dois des comptes; mais l'imprimeur m'oblige à plus de lenteur que je ne voudrais.

Le quatrième volume est terminé, mais l'Appendice si considérable sur Retz n'a pu y entrer, et c'est en tête de l'Appendice du tome Y qu'il a sa place marquée. Je vais le faire (d'ici à quelques jours) composer à l'avance.

Je le disposerai comme je l'entends, avec des sommaires. Je vous ferai les quelques observations qui me seront suggérées par une nouvelle lecture, et c'est là-dessus que votre dernier coup d'œil s'exercera. — En attendant, je suis en assez piteux état, précisément parce que le mal dure. Les chirurgiens me diront leur dernier mot la semaine prochaine.

L'une de vos dernières lettres me parlait de Mazarin. L'histoire lui a donné raison pour cette paix des Pyrénées, (que pour-

tant Saint-Evremond, Turenne et le parti militaire auraient aimé à voir retarder. Ce parti peut-être avait rai-

son ; mais la paix, après les longues luttes, est un si grand bien qu'on est toujours tenté d'en bénir les auteurs, eussent-ils été un peu pressés de la conclure. ' Connaissez-vous sur Mazarin cette particularité, qu'il eut, à un moment, la prétention de passer pour général et d'avoir des vues militaires, — dans la campagne de Dunkerque et Gravelines? Il aurait bien voulu avoir un certificat de général, signé Turenne ; mais celui-ci fit la sourde oreille. On voit cela à la suite des Mémoires de Bouillon : c'est à lire.

J'ai lu ou parcouru le discours de M. de Persigny à la Diana, sur les écussons de l'antique Forez. Vous y êtes. Cet homme a de l'esprit et des vues, mais elles sont un peu en l'air. Enfin, c'est ingénieux.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDXI.

AU MÊME

Ce 10 mai 1807.

Cher monsieur et ami.

J'ai été bien sensible à votre félicitation : entre nous, elle est prématurée; les journaux mentent toujours par quelque endroit, même lorsque les notes ont été concertées à l'avance. J'avais à expliquer mon absence de l'Académie sans effrayer mes amis. La vérité est que, quoique njon

état n'ait rien de grave, il est ce qu'il y a de plus désagréable au monde. Cela ne nous empêche pas de vaquer à noire tome V. — Votre Mémoire est à l'impression. Je vous l'adresserai aussitôt qu'il sera nettoyé des fautes d'impression les plus grossières. Espérons que nous aurons la satisfaction de voir de nos yeux le navire mis à flot.

Je suis d'ailleurs bien las et bien mortifié moralement.

De cœur tout à vous.

P. 'S. — Les Mémoires du maréchal duc de Bouillon, tels que je les ai vus, sont un tout petit volume publié en 1693, et ils ont été, je crois, rédigés par Langlade.

GDXII.

AU MÊME

Ce 18 mai 18G7.

Cher monsieur et ami.

Je vous Remercie bien des bonnes paroles que vous m'adressez et dont je tâche de faire mon profit, sans pouvoir malheureusement me faire tout à fait illusion sur bien des points. L'essentiel est, pour le moment, que je vais mieux et que je puis suivre mon travail, — notre travail ; car le Mémoire sur Retz est plus qu'à demi composé, et, d'ici à peu de jours, j'aurai le plaisir de vous l'envoyer à lire dans un texte tout à fait courant et sans fautes d'impression. Vous n'avez pas à vous inquiéter de l'effet : votre travail, fondé sur des textes, est hors de toute discussion.

Les Jecteurs n'auront qu'à apprendre et à profiter en le lisant. Moi-même, je me persuade que cette grosse édition dernière passera sans encombre; il y a très-peu de juges, très-peu de plumes qui osent s'aventurer sur ces matières; et parmi celles qui, en si petit nombre, sont compétentes ou du moins intéressées à donner un avis, j'ai tellement donné de preuves de mon impartialité, même à travers mes sorties de polémique, que je me figure que les attaques (si attaques il y a) en seront fort amorties. Ce sont moins les adversaires théologiques qu'on a à redouter que les faux hypocrites du monde et ceux qui font semblant de se scandaliser ; or, ici, par la gravité du sujet et par la nature des questions, nous échappons à tous ces beaux messieurs, aux F. . . et aux M. . . de la chose. Vive Yeuillot! Je l'aime mieux avec ses rudesses d'en face et ses atouts.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

cDxui:

AU MÊME

Ce 30 mai 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous devez me trouver bien lent; c'est que je ne veux vous rien envoyer que de complet et sur quoi vous n'ayez, qu'à vous plaire en vous lisant, comme si c'était un autre, tout couramment et sans rien qui arrête pour la pensée et pour la correction.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

J'achève une révision des dix placards qui contiennent votre étude si intéressante, si neuve et rajeunie même dans les parties connues. J'espère que vous ne vous apercevrez pas même des légers raccords et rajustements qu'ont amenés les vérifications de textes, d'autorités, etc. J'ai fait tout cela comme pour moi.

Il est un petit point que je n'ai pas encore vérifié : c'est là où vous dites que, pendant le séjour que Rancé fit à Rome chez Retz, celui-ci fit tous ses efforts auprès du pape, quoique vainement^ pour faire agréer de Sa Sainteté la réforme de la Trappe. Ce quoique vainement est-il exact?

Je n'ai pas sous les yeux une vie de Rancé. L'approbation de Rome ne serait donc venue que plus tard? Vous voyez comme je suis scrupuleux. Puissiez-vous, en vous lisant, dire comme tout lecteur dira : C'est bien ! ..

Je prierai qu'on garde à l'imprimerie la composition pour faire un tirage à part de cinquante ou cent (vous me direz le chiffre) exemplaires de l'Étude à l'état de petite brochure. Je pousse ardemment tout ce travail du cinquième volume, profitant du répit que me laisse ma santé et du bénéfice des longs jours.

A vous, cher monsieur et ami, de tout cœur.

P.-S. — Vous recevrez la totalité sous un pli fermé dans cinq ou six jours.

CDXIV.

AU MÊME

Ce 3 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je savais qu'il avait f[^]paru une Vie de Rancé, mais je ne m'en étais pas enquis autrement, et je vois que j'ai eu tort. Soyez assez bon pour prier le libraire ou la personne qui a un exemplaire de trop de vouloir bien me le céder et envoyer le plus tôt possible, car tout cela presse et nous allons avoir à mettre en pages.

J'ai tiré à clair l'affaire de Rancé à Rome; il y fit deux voyages non pour la réforme de la Trappe déjà faite, mais pour solliciter la réformation de tout l'ordre de Cîteaux et comme député des pères et supérieurs de l'étroite observance, mission dans laquelle il échoua. C'est dans le second voyage, en juin 1665, qu'il vit Retz à Rome : logea-t-il chez lui, dans son palais? Veuillez vous rappeler où vous avez vu cela, car le reste des circonstances qui étaient mentionnées dans le paragraphe ne s'est pas vérifié, et ce n'est pas pour un conclave que Retz était là. Je soupçonne même qu'il n'y était allé que pour cette affaire même de Rancé, et sur le désir de la reine mère qui allait bientôt mourir.

Si vous me le permettiez, j'arrangerais dans une note attachée à votre travail ces nouveaux documents donnés par l'abbé Dubois, et je montrerais comment ils confirment le résultat auquel vous étiez déjà arrivé de votre côté.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Rancé, dès son premier voyage de Rome, avait passé par Commercj pour prendre les recommandations et instructions de Retz (septembre -octobre 1661). Ces détails sont ajoutés en note, mais avant tout c'est l'abbé Dubois qu'il me faut voir puisqu'il est si abondant.

Vous verrez que j'ai dû prendre quelques précautions pour un portrait de Retz par Saint-Evremond, cité par Musset-Pathay, mais qui est d'une authenticité plus que douteuse.

De même pour les citations de Musset-Pathay, il y a toute une note qui est à restituer à Grouvelle. Mais je veux vous épargner toute cette cuisine et je voudrais que vous ne fussiez plus que convive à votre propre repas.

Je me porte tout juste assez bien pour vaquer à ces soins, de mon fauteuil à ma table. Mais c'est assez (faute de mieux) que de vivre par la pensée et dans la bonne et honnête compagnie de tous ces grands hommes.

A vous de tout cœur.

CDXV.

A U MÊME

Ce 3 juin 1

Cher monsieur et ami.

Je trouve à Paris chez Bray, rue Cassette, les deux volumes de la Vie de Rancé par l'abbé Dubois. Ils sont en vente. Veuillez ne pas prendre plus de soin et ne pas vous

mettre en peine de me les avoir. Je vais aussitôt en extraire l'essentiel et en faire la matière d'une note qui corroborera votre dire.

Le tout vous arrivera en épreuves dès que ce sera convenablement arrangé.

A vous de cœur.

CDXYL.

AU MÊME

Ce 5 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous recevrez un petit mot qui a couru après le premier et qui vous dit, en effet, que j'ai trouvé le livre chez Bray : il est dans le commerce.

J'aurais tout à fait tenu à ne vous présenter l'ensemble de votre travail qu'entièrement corrigé, ajusté et tel qu'avec mon expérience du public je le concevais pour le mieux, tant pour vous que pour moi. Je vous demandais là un grand acte de confiance. J'ai tout revu moi-même trois et quatre fois avec un œil critique. Les textes ont été vérifiés, les erreurs inévitables (dans un si grand détail) réparées. Je vous assure que je me suis mis en votre lieu et place pour tout ce menu. J'ai dû effacer les éloges qui me concernaient. Si vous aviez pu passer une matinée avec moi, je suis persuadé que, toute explication donnée, vous m'auriez donné carte blanche.

Maintenant, à distance et recommençant de votre côté une révision non concertée avec moi, je crains de nouveaux

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

relards. Veuillez penser combien il importe que ce volume ne soit plus retardé. Mais c'est moins encore la promptitude qui

m'importe que la perfection et l'achèvement, incompatibles avec des remaniements non concertés.

Je vous envoie les huit premiers placards revus.

Les deux autres suivront, lorsque je les aurai mis dans l'état où je les conçois. Soyez sûr que je vous les aurais rendus dignes de vous. J'avais préparé en note (et comme de vous) tout ce qu'il fallait pour le Saint-Evremond, et je désirerais que le tout restât ainsi. L'affaire de Musset- Pathay est plus obscure. On ne sait si c'est lui ou Grouvelle qui parle. Musset-Pathay est un assez mauvais auteur qui n'a fait que ramasser. J'ai vérifié dans Grouvelle même. La suite de la note n'y est pas; mais rapportez-vous-en à moi de parer k toutes ces difficultés du dernier moment. En un mot, cher monsieur et ami, il y a bien deux mois que je travaille à rendre ces épreuves dignes de vous être offertes, et je viens moins vous proposer des doutes que vous demander de vouloir bien accepter, sur ces deux ou trois points douteux, la façon dont je vous les ai combinés pour le mieux.

A vous de tout cœur.

CDXVII.

AU MÊME

Ce 8 juin 1867.

Cher monsieur et ami.

Je reçois les placards en même temps que vous recevrez mes derniers. Je vous remercie d'avoir bien voulu ratifier

les quelques détails. Vos modifications, à vous-même, sont toutes simples et toutes dues.

Je ferai, puisque vous le voulez bien, la note tirée de l'abbé Dubois et en citant ce que vous désirez. Je me permets de combattre votre jugement sur l'ensemble de votre Mémoire : je crois que personne ne se plaindra du développement, et il y a trop de facilité à le lire, pour qu'il y ait densité. Il ressortira de là un jugement tout à fait complet sur Retz, homme moral.

Le lecteur l'acceptera d'autant plus volontiers que vous ne le lui aurez pas donné tout fait.

J'ai lu toutes les parties qui nous intéressent de l'abbé Dubois. C'est piquant, sans rien changer au fond. Retz a eu une saillie pour la Trappe, comme tant d'autres saillies. L'imagination chez lui jouait un grand rôle et prenait vite le galop. Sa sincérité, celle qu'on lui désire, s'y retrouve suffisamment. ¹¹ aimait l'extraordinaire et s'y laissait vite tenter, sauf bientôt à en rabattre. C'est là ce qu'il faut dire et ce que vous montrez en action et par des exemples.

Vous aurez vu que j'ai touché et amorti un peu une phrase sur 89. Vous pensiez à moi en la mettant, et j'ai pensé à vous en l'étendant et en l'expliquant. Vous qui vous vouez à ce ministère de l'histoire, vous aurez de plus en plus à avoir du caractère contre des influences respectables, mais qui affaiblissent. Mais, en suivant droit son chemin, ces petites désapprobations contradictoires se neutralisent; elles passent, et l'estime de tous est au bout.

Tout le cinquième volume est composé. Je pousse la correction autant que mes yeux me le permettent. La mise en pages re-

passera sous vos yeux.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A vous de tout cœur.

P. -S. — Je crois avoir une notion sur ce qu'était le M. de Lavau qui écrivait de Rome : ce devait être celui qui devint l'abbé de Lavau et membre de l'Académie française. Ce sera glissé en note et sans affirmation trop positive, comme une probabilité.

CDXVIII.

AU MÊME

Ce 9 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je reçois la totalité des épreuves. Je vous remercie. Tout sera exécuté selon vos vœux; mais laissez-moi vous faire deux ou trois remarques où nous différons sur le style. . .

Excusez, cher monsieur et ami, cette vivacité que j'ai pour les mots et que je n'ai peut-être pas pour les choses. Mais vraiment je crois que j'étais surtout fait pour être un professeur de rhétorique, tant je prends feu sur ces détails et ces misères de phrases! Il sera tenu compte (vous le verrez) de ces scrupules de diction qui vous sont venus; mais laissez-moi tâcher de concilier ce que je crois le mieux avec ce que vous croyez bien. En un mot, je prends parti pour vous en plus d'un endroit contre vous-même.

Votre résumé sur la conversion morale et la conversion chrétienne est excellent. 11 y sera.

L'accusation ou l'insinuation d'empoisonnement est en

II

effet grave*. Votre scrupule à cet égard rentre dans ma pensée. Et puis, à vous parler franc, on attache trop d'importance aux phrases de cette charmante bavarde et exagératrice, madame de Sévigné. Enfin, nous touchons au terme pour ce tome Y. Je vais combiner la note sur l'abbé Dubois, citer ce que vous désirez, atténuer un peu l'effet produit sur Retz, et de tout cet ensemble il ressortira le plus complet et le plus juste jugement dont on ne pourra appeler désormais.

Je vous demande encore 'quelques jours et vous recevrez la mise en pages, — et même auparavant vous aurez ce passage arrangé de l'abbé Dubois.

A vous de tout cœur.

CDXIX.

AU MÊME

Ce 12 juin 1867.

Cher monsieur et ami.

Et à qui le ^dites-vous? je passe ma vie à revoir mes éditions, à corriger des lapsus, à remettre au courant ce qui est devenu arriéré et ce qui n'est plus exact. L'histoire est une mer sans rivage. En m'informant sur ce Passionnei, je soupçonnerais qu'il a été

l'oncle de l'autre, lequel, diton, avait pour parent et patron, à l'origine, le secrétaire des

1. Le bruit avait couru, à la mort de Retz, qu'il avait été empoisonné. — C'est toujours ainsi à la mort des hommes célèbres qui ont joué un grand rôle dans la politique. On l'a dit de Mirabeau et, depuis, de deux ou trois autres.

DE C.-A. SAINTE BEUVE

titres. Il faudra voir seulement de quelle façon l'appeler et si le monsignor lui convient. L'endroit est facile à arranger.

Je me suis toujours fort vite fatigué. Mon état est le même que le premier jour, 13 décembre dernier, et probablement ne changera pas, à moins que ce ne soit en pis. Mais mes chirurgiens inclinent à croire qu'il n'y a pas calcul ¹. Telles sont mes misères.

Je succombe un peu sous toutes ces réimpressions, car j'en mène plusieurs de front. Vous ne recevrez que dans quelques jours ma révision dernière, étant obligé ces jours-ci de payer ma dette au Journal des Savants. Je pensais à cette occasion que la société, qui vous laissait fort tranquille dans votre jeunesse, s'avise à vous mettre de tout, alors que l'on commence à n'être plus en état de rien ².

Profitez bien de vos bonnes années, pour ces grands travaux qui fondent la réputation solide.

Je suis à vous de tout cœur.

1. L'autopsie a révélé, au contraire, comme on la déjà dit, la présence de trois pierres. La chirurgie a prétendu alors qu'elle n'ignorait pas la véritable maladie de Sainte-Beuve, de son vi-

vant, mais que, n'y pouvant rien, elle avait préféré la lui tenir cachée (bien qu'il se doutât de la vérité). — C'est ainsi que les oracles de Delphes avaient toujours raison. — En attendant, on laissait supposer, — on aurait même aimé à faire croire qu'il était atteint d'un cancer.

2. On ne saurait douter de la sincérité de cette pensée, car elle revient pour la seconde fois, dans cette Correspondance, sous la plume de Sainte-Beuve. C'était la crainte de ne pouvoir suffire à tant de tâches à la fois qui le faisait parler ainsi. En dépit de Inimême, et peut-être par surcroît de souffrance, son esprit tint bon jusqu'à la fin. Son dernier article. Lettre à M. Nefftzer sur le sénatus-consulte^e est daté du 7 septembre 1869 (il allait mourir le 13 octobre).

P. -S. — Votre manuscrit vous sera aussi retourné trèsexactement, et, en général, tout ce que vous désirez sera fait.

CDXX.

A M. TAINÉ

Ce 16 juin 1807.

Cher ami,

Vous me demandez quelque chose de difficile, car il est toujours difficile de se mettre exactement à la place d'un autre.

En fait, Graindorge sera critiqué et vous sera reproché. 11 se lira, il se vendra; mais vous aurez beau faire, la critique qui n'a pu s'attaquer à vos grands livres ou qui, en s'y attaquant, s'est cassé

les dents, mordra sur celui-ci, qui est tout à sa portée. Si c'était tactique, elle ne serait pas mauvaise, car l'éloge refluera d'autant plus vers vos autres ouvrages.

Quant au livre en lui-même, je ne suis pas très-bon juge. Je n'aime pas ce masque de Graindorge, qui n'est pas un masque du tout, qui est déplaisant par sa crudité et qui n'a aucune vraisemblance; car il est impossible qu'un homme ainsi fait écrive quantité de jolies choses et très-fines, qu'il fallait tout seulement produire sous votre nom. Si vous avez connu tel homme en effet que M. Graindorge, rien n'était plus aisé que de le faire intervenir et de

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Je montrer à la rencontre, mais vous-même tenant toujours le dé.

Ce livre de notes sur Paris a nécessairement l'inconvénient de tous les jugements où vous entrez au vif dans le contemporain. C'est une façon périlleuse d'éprouver vos théories. A votre place, j'y prendrais plus garde. Il y a une infinité de manières de voir ces choses et ces hommes du jour. On n'y arrive pas du premier coup. J'ai peu vu de bals bourgeois, même à Paris, mais je ne crois pas que les femmes y aient des «pattes ». Ces crudités déplaisent. L'exquis talent d'analyse que vous montrez tout à côté en mainte page n'empêche pas cela de paraître dur. Pourquoi être si pressé de traduire des impressions en notes écrites, et ces notes elles-mêmes en lois ! De plus, il n'est pas mauvais, quand on écrit V Histoire de la littérature anglaise^ V Histoire de Vart et la Théorie de Vidéal^ V Histoire et analyse de Vintelligence humaine^ d'en paraître assez occupé pour ne pas s'en distraire

devant le public par des sujets qui sont le gibier des chroniqueurs. Ici, comme tactique, il y a peut-être une faute et qui compense l'avantage que je disais en commençant.

Vous voyez comme j'hésite et comme je flotte. Après tout, vous n'avez ni bien ni mal fait; vous avez obéi à votre forme et à votre allure. Vous avez été pressé de réaliser, ce qui est la tendance aujourd'hui. Vous consultez là-dessus un homme de lettres qui est à moitié l'homme d'autrefois. Qu'en dit About, l'homme d'aujourd'hui? Approuve-t-il ou blâme-t-il?

Je sais bien que de grands penseurs d'autrefois n'y regardaient pas eux-mêmes de si près. Se sentant en fonds, il

se prodiguaient à tout propos. Leibniz écrivait et imprimait sur toute sorte de sujets à la fois, et cela ne le diminue certes pas dans la perspective.

De près, il y a du pour et du contre. Je vous demande pardon d'être aussi mauvais consultant. Je relirai bien des pages du livre où M. Graindorge est de trop et où je ne veux que du Taine.

CDXXI.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 20 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous devez me trouver bien lent après avoir été bien pressé. Mais j'ai à mener plus d'une chose de front. Je ne réponds aujourd'hui qu'à un point de votre dernière lettre.

Il n'est aucunement d'usage à l'Académie française de faire de ces sortes de lectures. Les séances n'y ont aucune espèce de publicité ni de demi-publicité, et je ne me rappelle de lecture faite par un membre étranger à l'Académie française qu'une seule de M. Biot, déjà doyen de l'Institut, et qui allait être nommé de notre Académie. Mais ce qui me paraît très-possible, c'est une lecture à l'Académie des Sciences morales qu'on arrangerait avec M. Mignet. Vous y pourriez, ce me semble, lire le travail même que nous n'primons, en développant peut-être un peu plus vos pièces de la correspondance Charrier^ et en marquant un peu moins

1. L'abbé Charrier, l'envoyé du cardinal de Retz à Rome pour négocier l'affaire du chapeau.

l'adaptation à mon livre. Je parlerai à M. Mignet de cela la prochaine fois que je le verrai.

Par malheur, je sors peu ou plutôt je ne sors pas et je ne vais qu'à peine à nos séances. Mais il y a encore de la marge, et au besoin j'en écrirais à M. Mignet en vous prévenant, pour que vous puissiez lui écrire de votre côté. C'est une idée tout à fait juste et qui vous fera prendre date devant les juges compétents.

Vous recevrez prochainement les premiers placards en pages et les derniers placards en révision sous la même forme.

A vous de tout cœur.

CDXXII.

AU MÊME

Ce 21 juin 1867.

C'est un bout de note oublié que j'ai omis de joindre à mon premier envoi pour explication.

J'ai tenu compte de toutes vos corrections, vous le verrez; mais, avec mon obstination que vous connaissez maintenant, je fais comme je ferais avec vous en conversation, je propose parfois de moyens termes. Ainsi dans un sommaire: idée de pénitence était un mot trop léger; mais d'un autre côté projet sérieux me paraît bien fort et trancher en une tête de chapitre ce que vous tranchez à peine dans votre texte développé : en conséquence, je vous propose dessein de pénitence, qui me semble suffisamment marqué à côté

de : idée de renvoi du chapeau. Il me semble que le sérieux est indiqué par une nuance : ce qui suffit en ce lieu.

La phrase citée deux fois de l'Oraison funèbre de Bossuet a été accommodée comme il convient, et la répétition y est accompagnée de ce qui est nécessaire pour la faire passer et l'autoriser.

Je vous supplie de ne pas appeler auteurs tout court des écrivains qui le sont si peu dans le vrai sens ^ que Musset- Pathay et Grouvelle : appelez-les, s'il vous plaît, auteurs ou éditeurs, l'un de ces mots corrige l'autre.

CDXXIII.

AU MÊME

Ce 25 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous envoie un commencement de mise en pages : il n'y a plus aucune difficulté. J'ai fait chercher et j'ai toutes les explications sur le Guido Passionnel, oncle fort distingué du célèbre cardinal.

Dans la vie de ce dernier par l'abbé Goujet, on trouve tous les renseignements désirables. J'ai arrangé aussi la note relative à Rancé et rendu justice au savant livre de l'abbé Dubois. Vous recevrez tout cela dans quelques jours.

1. Auctor, celui qui augmente le trésor des connaissances, dit M. le Maistre,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Voici la lettre de M. Cousin. Ces messieurs étaient seigneurs et maîtres à l'Académie et auraient pu y faire ce que d'autres ne peuvent pas. M. Villemain continue de régner, et on verrait, le moment donné, à obtenir ou à escamoter son agrément. La bibliothèque de l'Académie n'est pas distincte de celle de l'Institut. Ah ! si vous saviez comme notre Académie est légère et indifférente ! . . . mais, pour aujourd'hui, je ne puis que vous envoyer tous mes compliments et toutes mes amitiés.

P. -S. — Je suis obhgé de vous laisser voir ce que j'ai dit de vous. J'y joins ce que j'avais annoncé dans ma Préface. (Veuillez me renvoyer celle-ci.) Vous y verrez que j'avais annoncé le Mémoire pour le tome III; à l'endroit du tome III, il y a un renvoi, en quelques mots, au tome V.

CDXXIV.

A M. GUSTAVE MERLET, RÉDACTEUR DU JOURNAL

LA FRANCEK

Ce 26 juin 1867.

Cher monsieur.

Je reçois cet article charmant dont je ne sais comment vous remercier. Il n'y a que des douceurs et des finesses. Mais non! je vous fais une querelle : pas de statue, mais

1 A propos d'un article publié dans la France[^] le lendemain jour où Sainte-Beuve venait de quitter la rédaction du Moniteur\

un buste, oui, un buste dans une Bibliothèque, dans celle de l'École normale, par exemple, où j'ai eu l'honneur de parler deux ou trois ans, comme maître, et où je m'inspirais de la force même de mes élèves et du souvenir de tant d'esprits et de talents distingués qui font honneur à ce noble séminaire. Vous êtes de ceux-là, cher monsieur, et le monde, avec sa politesse, a achevé en vous ce qu'une forte École avait si bien commencé.

A vous de tout cœur.

CDXXV.

A M. ALFRED DARIMOIN, DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF

Ce 27 juin 1867.

Merci, mon cher ami, de cet écho de votre Assemblée Cette fois, ils ont écouté. Mais, la chose dite, ils sont restés muets et tout prêts à applaudir par contraste le réfutateur. Mais ce réfutateur s'est trouvé un bavard ramolli, et il lésa bientôt impatientés; ils l'ont fait taire. Ce serait gai, si ce n'était bien triste.

Tout à vous.

1. M. Alfred Darimon avait cité hautement et fermement le nom de Sainte-Beuve dans une discussion du Corps législatif, sur ces questions de liberté de pensée et de presse qui revenaient du Sénat à l'autre Assemblée.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CDXXYI.

A M. EDMOND SCHERER

Ce 28 juin 1867.

Mon cher ami,

Au milieu de tout ce qui m'est si agréable et si honorable dans votre article*, j'éprouve comme vous un sentiment de tristesse de penser que ces vérités si élémentaires sont des paradoxes scandaleux pour des hommes qui représentent le pays.

A vous d'amitié,

CDXXVII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 3 juillet -1867.

Cher monsieur et ami,

Vos craintes sont vaines. Vous l'avez du voir en recevant une épreuve; mais j'ai été dans un torrent d'affaires et de luttes, et tout cela à l'improviste. Je tâche de reprendre de mon mieux le fil du courant. J'apprécie trop bien les scrupules pour trouver à re-dire aux vôtres. Je vous assure que

1. AUusion à un article de M. Edmond Scherer dans le Temps, sur le discours prononcé par Sainte-Beuve au Sénat, le 25 juin 1867[^] à propos des Bibliothèques populaires.

le Mémoire, tel qu'il est, va de tout point. Quand je résiste à vos corrections, c'est que je suis sûr que vous aviez raison la première fois. Vous le verrez par les lettres de change. Une lettre de crédit n'est pas la même chose ; mais c'est en échange que, pour éviter la répétition, j'ai dû changer. En un mot, dites-moi votre intention, j'y pourvoirai. Soyez assez bon pour excuser la brièveté de ces lettres, j'ai des quantités de réponses à faire.

Tout à vous de cœur.

CDXXVIIl.

AU MÊME

Ce 8 juillet 1867.

Cher monsieur et excellent ami,

Je vais tenir compte de vos désirs. Seulement il n'est pas possible de prendre à la fin un ton différent de celui du commencement. Soyez donc tranquille.

J'ai résisté quand vous avez voulu mettre projet sérieux de pénitence : sans résister maintenant en sens contraire, je vous trouve un peu prompt à ne pas accorder qu'une lubie sérieuse de pénitence n'ait point passé par cette tête à imagination vive. Je glisserai la phrase sur la conversion morale, tout en étant persuadé que, si Retz avait été moins vieux et mieux portant, il aurait recommencé toutes ses polissonneries.

11 ne faut pas être trop honnête homme pour juger ces

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

grands coquins. Vous apercevez-vous maintenant que vous avez eu tort de céder au conseil de cette dame qui ne voulait pas absolument admettre que Retz révélât les confessions et en fît des gorges chaudes?

Votre Mémoire a un caractère: il brille par la bonne foi ; il n'a pas de parti pris : vos hésitations mêmes, accompagnées de pièces et de preuves positives, aident à la conviction du lecteur. Ne lui ôtez pas in extremis ce caractère. — Mais encore une fois je tiendrai compte de vos désirs.

Merci de l'assentiment qui de votre part a tant de prix. L'affaire d'ailleurs est grosse et bien loin d'être terminée i.

Je suis tout à vous de cœur.

GDXIX.

AU MÊME

Ce 8, juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Je trouverai moyen de mettre la phrase sur la conversion morale (de Retz) opposée à la conversion chrétienne; mais veuillez pourtant vous demander en quoi consisterait cette conversion morale, pour peu que Retz lut plus jeune et plus vaillant.

Elle consisterait peut-être à ne plus troubler l'État et pour cause : Louis XIV était présent. Mais, quant aux nueurs, je doute que la réflexion eût rien changé à celles de Retz, au

**A M. ALBERT COLLIGNON, AVOCAT, A
METZ**

Ce 10 juillet 1867.

... Ces hommes ne voudraient que prendre une revanche, et il ne faut pas leur en fournir l'occasion. 11 y a dans leur fait une grande inintelligence et une absolue inexpérience intellectuelle. Ils vivent dans leur cercle, liers d'eux-mêmes, gourmés dans leur dignité, et comptant pour peu un écrivain qui leur est venu du dehors. Les races sont antipathiques. Peut-être ai-je eu tort de me laisser transporter dans un milieu où l'air renfermé donne au sang un autre cours; mais, d'un autre côté, quand je vois quel retentissement une parole, partie d'un de ces points qui sont un foyer central, produit à l'instant par toute la France, combien elle

rallie do cœurs et d'esprits, je ne puis me repentir. L'avantage fait plus que compenser quelques inconvénients.

Mais mettons à la défense de la pensée tout le calme que cette pensée exige.

I. Sur le Sénat de l'Empire.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CDXXXI.

A M. JULES CLARETIE

Ce 10 juillet 1867.

Mon cher ami,

Je suis très-heureux, et particulièrement que vous ayez saisi l'occasion de faire cette réparation à ce vigoureux esprit Dubois. Il le mérite. — Vous avez raconté l'histoire du parapluie, mais aujourd'hui il y aurait celle de ma calotte*. Je n'en dis pas plus, et laisse l'anecdote courir.

Tout à vous.

CDXXXII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 14 juillet 1877.

Cher monsieur et ami,

Une question, ci-jointe, à laquelle vous voudrez bien me répondre, n'est-ce pas? poste pour poste, car nous sommes extrêmes. — Je tiens compte de toutes vos remarques. Je

1. L'histoire de la calotte est celle-ci. On raconte que, Sainte-Beuve ayant oublié sa calotte à la tribune du Sénat, M. Charles Dupin, qui était monté à sa place, s'en servit à un moment pour s'essuyer le visage, aux yeux du Sénat ébahi et dont l'orateur ne comprenait pas les rires.

puis vous assurer que votre bonne foi ne nuira pas à votre sagacité. Ayez plus de confiance en vous. Dans une question aussi douteuse, la grande circonspection et l'admission (ne fût-elle que provisoire) des opinions en divers sens fait honneur à l'écrivain véridique. Je surveillerai au passage l'endroit où vous dites que Mazarin n'était pas prêtre.

Au reste, toutes ces pièces produites ne sont pas si probantes : il a pu y avoir pour le grand ministre de France des exceptions, et, si l'on veut se mettre à la merci de chaque nouveau livre qui paraît, on n'aura jamais fini d'asseoir un jugement.

Agréez mes remerciements pour vos bonnes sympathies et l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDXXXIII.

A M. HIPPOLYTE PRÉVOST

Ce 12 juillet 1867.

Cher monsieur,

Depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir, les choses ont marché. Je n'ai plus rien à faire. Il me reste cependant à publier ce Discours avec quelques mots de préface et d'explication. Je ne

mettrai dans ces quelques mots indispensables que la lettre écrite par moi le lendemain de la

1. Secrétaire rédacteur, chef du service des procès-verbaux et de la sténographie au Sénat,

séance du 29 mars à M. le Président.. Je ne citerai rien de sa réponse. Après le Discours, viendront comme pièces les correspondances échangées. Il est donc bien entendu que je n'ai pas besoin d'approbation. Ce sera Michel Lévy qui fera la publication de cet opusculé i.

Entre nous, je suis toujours étonné de cet isolement parfait dans une affaire, terminée sans doute, de mon côté, du moins, mais qui, dans l'état des passions du Sénat, pourrait bien avoir encore des ricochets.

Tout à vous, cher monsieur.

CDXXXIV.

A M. HAVTN, DIRECTEUR BU SIÈCLE

Ce 13 juillet 1867.

Cher monsieur et ami (permettez-moi de vous donner ce nom pour le bienveillant et si essentiel appui de ces derniers jours), je ne résiste point à une demande qui m'avait déjà été faite indirectement en votre nom et que vous voulez bien réitérer. Laissez-moi vous expliquer seulement les motifs de mon hésitation.

1. A propos des Bibliothèques populaires. Discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat[^] du 25^{juin} 1867. (Brochure in-8, Michel Lévy, 1867). Sainte-Beuve avait réuni, comme il l'annonce, dans cet opuscule, toutes les pièces relatives à la provocation en duel de M. Lacaze. — Cette brochure et les deux autres discours de Sainte-Beuve, qui marquèrent en ces années, au Sénat, ont été reproduits depuis dans le tome III des Premiers Lundis.

CORRESPONDANT

J'étais si loin de ne pas vouloir une statue à Voltaire, que, dans un article du Constitutionnel du lundi 14 mai 1866 (à propos d'un livre de MM. de Goncourt), j'ai écrit :

« Pour moi, je ne considérerai la moyenne des esprits comme tout à fait émancipée en France et la raison comme bien assise, même à Paris, que lorsque Voltaire aura sa statue, non pas dans le vestibule ou dans le foyer d'un théâtre, mais en pleine place publique, au soleil. Il faudra encore du temps pour cela. »

C'était affaire à vous, monsieur, et à votre puissante initiative, de hâter ce moment; mais je n'aurais pas pensé que mon nom pût ajouter à l'autorité du Comité institué par vous, si les derniers incidents ne lui avaient conféré tout d'un coup une signification que je ne prévoyais pas à ce degré.

J'ai beaucoup écrit sur Voltaire dans ma vie, et il est telle phrase sur ses procédés polémiques envers certains adversaires, il est, dis-je, telle phrase qu'on pourrait bien (je dois vous en pré-

venir) rappeler et m'opposer pour me mettre en contradiction apparente avec moi-même.

De plus, mon état de santé est bien réellement tel qu'il me sera impossible, très-probablement, d'assister même une seule fois aux réunions. La voiture m'est douloureuse.

C'est là, cher monsieur, ce qui me faisait hésiter. Mais, puisque vous croyez mon nom utile, je me tiendrai pour très-honoré de le voir placé à son rang de nomination avec ceux de tant d'amis illustres ou distingués et à leur suite.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. ALBERT COLLIGNON

Ce 14 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous n'avez pas à regretter que M. le commandant Yiacendon m'ait vu. Nous avons causé de vous, et j'ai été flatté de connaître une personne de si bonne façon et qu vous touche de si près. Mais il faut une grande modération dans l'expression ferme des idées dont -je vois que vous êtes un si convaincu et si valeureux champion.

Je lis la lettre que vous me communiquez et qui me paraît celle d'un catholique libéral. Nul plus que moi ne respecte cette nuance d'opinion, dont j'ai connu autrefois et dont même j'ai eu pour amis déjeunes et bien distingués représentants, alors dans toute la fleur du talent et de l'éloquence.

Je comprends très-bien la théorie sociale qui fait d'un peuple sans religion un peuple en décadence. Mais ici la question est autre : on n'est plus libre. Qu'on en gémissé ou non, la foi s'en est allée ; la science, quoi qu'on dise, la ruine ; il n'y a plus, pour les esprits vigoureux et sensés, nourris de l'histoire, armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles Bibles. Dans cette crise, il n'y a qu'une chose à faire pour ne point languir et croupir en décadence : passer vite et marcher ferme vers un ordre d'idées raisonnables, probables, enchaînées, qui donne des

convictions à défaut de croyances, et qui, tout en laissant aux restes de croyances environnantes toute liberté et sécurité, prépare chez tous les esprits neufs et robustes un point d'appui pour l'avenir. — Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même, parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance. Cessons donc le plus tôt possible, hommes et femmes, d'être des enfants: ce sera difficile à bien des femmes, direz-vous. — A bien des hommes aussi. Mais, dans l'état de société où nous sommes, le salut et la virilité d'une nation sont là et pas ailleurs. On aura à opter entre le byzantinisme et le vrai progrès.

Vous direz cela, cher monsieur, à votre ami bien mieux que je ne saurais le dire.

A vous de cœur.

CDXXXVI.

A MADEMOISELLE CAMILLE BACHELARD, A GENÈVE

Paris, 14 juillet 1867.

Mademoiselle (car je crois que c'est ainsi qu'il faut vous appeler), je , décacheté moi-même mes lettres, je les lis tout seul et j'y répons, quoique en ce moment je sois un fort mauvais correspondant, à cause d'un flot d'affaires qui m'est survenu.

Votre lettre me plaît beaucoup; les sentiments que vous exprimez ont toujours été ceux que j'aurais été le plus flatté d'inspirer aux lectrices et amies inconnues. Vous savez

DE C.-A. SAINT-REBEUR.

(puisque vous m'avez lu) combien j'aime votre pays, combien j'ai rêvé devant vos paysages, combien j'aurais aimé, à une certaine saison de ma vie, y vivre et m'y oublier! Dans ce que vous me dites, il y a une légère méprise qui tient à l'ordre de vos lectures : j'ai d'abord admiré et aimé Lamartine autant que vous, si ce n'est plus (voir mes Poésies, mes premiers Portraits contemporains) ; mais avec les années Lamartine s'étant gâté, et moi peut-être aussi, j'ai été sévère, je vous permets de dire injuste; maintenant, le tour des choses achevé, je suis revenu avec lui aux respects et aux tendresses.

11 est un temps où, après une lettre comme celle-là, j'aurais désiré vous connaître; aujourd'hui, infirme avant l'heure et humilié, je ne désire plus rien, si ce n'est inspirer de pareils sentiments et les entretenir, de temps à autre, par l'expression de ma reconnaissance.

Agréez, chère mademoiselle, l'expression de mon respect.

CDXXXVII.

AUX MEMBRES DU COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES DE SAINT-ÉTIENNE

Paris, 14 juillet 186".

Messieurs,

La démarche que veut bien faire en ma faveur le comité des bibliothèques populaires de Saint-Etienne avant de se dissoudre est un adieu qui est fait pour me toucher, et dont je garderai toujours souvenir.

CORH KSPONDANCK

Lorsque je réimprimerai mon discours, comme je le vais faire, je réparerai en note un oubli. Le livre de M. Dargaud. Histoire de la liberté religieuse en France, dénoncé dans la liste des pétitionnaires, avait été couronné par l'Académie française en 1861, et avait été jugé digne de partager avec un autre ouvrage le grand prix de la fondation Gobert; le secrétaire perpétuel, M. Yillemain,

en avait fait l'éloge dans son rapport lu en séance publique, le 21^{er} août de cette même année 1861.

Si quelque chose est de nature à jeter du jour sur l'esprit et l'intention qui ont inspiré les pétitionnaires de Saint-Étienne, c'est assurément la dénonciation d'un tel livre, qui est tout en l'honneur de la tolérance, et qui a pour effet de faire admirer davantage le chancelier de l'Hôpital et Henri IV. Mais l'auteur s'était placé au point de vue protestant plutôt qu'au point de vue catholique. De là le crime.

Et ce sont de tels ouvrages qu'on affecte de confondre avec ceux qui ne seraient que le produit de Timmoralité !

Quant à moi, j'ai un principe : un ouvrage élevé, sérieux, éloquent, même avec des erreurs, est bien autrement moralisant et fortifiant que tous ces bêtes de livres dits moraux qui embéguinent l'esprit et qui amollissent les cervelles.

DE C.-A. SAINTE-HEUVE.

GDXXXVIII

A M. ERNEST AL LARD

Ce 2^e juillet 1867.

Cher monsieur.

J'ai bien pris part à ce que vous m'avez dit de votre santé. La mienne n'est qu'une infirmité, ce qui ne laisse pas d'être fort attristant. Vous avez bien raison sur ce fait de travaux forcés Mais la législation, toute civilisée qu'elle se flatte d'être, est encore empreinte de restes de barbarie. Vous l'avez vu à propos de cette loi

sur la contrainte par corps. La magistrature tient bon jusqu'au bout pour la routine : les Sénats de même, ils sont composés de senibus. Une pétition dans le sens que vous dites, amènerait l'ordre du jour : peut-être serait-il précédé de quelques observations atténuantes. La meilleure de toutes les pétitions est encore un article de journal souvent répété.

Soignez-vous.

A vous de tout cœur.

A M . DURUY

Ce 22 juillet 1867.

Monsieur et cher ministre,

Laissez-moi tous parler, k mon tour, d'une affaire à laquelle je suis si fort intéressé et qui m'a causé un vrai chagrin. Vous avez assisté au commencement de cet orage le jour où vous étiez au Sénat, ce jour où vous avez si bien défendu votre loi d'enseignement primaire, et où j'ai subi cette avanie. Depuis lors, je ne crois pas qu'il y ait rien eu de ma faute, et cependant tout s'est passé comme si je m'étais rendu coupable de quelque méfait politique. J'ose me flatter que ce n'est pas vous qui êtes de cet avis; car au fond notre cause n'est pas si éloignée ni si distante, et je ne vais si en avant que parce que je n'ai pas la même responsabilité.

Je viens faire appel à votre esprit de justice en faveur du jeune élève Lallier, dont je puis au besoin vous montrer les lettres. Cette correspondance, entamée par lui au sujet de la loterie de

bienfaisance de l'École, s'est trouvée ensuite contenir, au milieu des remerciements pour le lot que j'avais envoyé, le paragraphe dit d'adresse qu'on a eu le tort de publier. Tout le tort est là, pas ailleurs, comme vous le verriez par la suite même des lettres. L'autre tort retombe en entier sur M. Nisard, qui n'a pas su attendre votre arrivée

et réserver jusque-là l'état de l'École et le sort des personnes. Ce jeune élève Lallier, frappé à cause de moi, choisi d'abord entre tous ses camarades sans être plus coupable qu'aucun, mérite votre indulgence, et il n'a en rien mérité ce coup précipité que les directeurs de l'École ont pris sur eux de lui appliquer. Il est devenu mon client naturel.

Vous concevrez mieux que personne, monsieur et cher ministre, le sentiment qui m'anime dans cette requête que j'ai l'honneur de vous adresser. Vous avez sans doute écouté jusqu'ici beaucoup de sénateurs : daignez en écouter un qui paraît l'être bien peu, au cas qu'on fait de lui, mais qui tâchera de compter pour sa part et pour sa voix, et qui est du moins de vos amis.

Avec toutes mes excuses et mes respects.

CDXL.

A M. R. CHANTELAUZE

Co 22 juillet -1807.

Cher monsieur et ami.

Une grande fatigue succède toujours à l'excitation, et je suis un peu dans ce cas. Notre cinquième volume est tout à fait termi-

né; on tire, et la mise en pages pour le petit tirage à part * suivra immédiatement. J'en suis au tome VI

1. Le tirage à part du Mémoire de M. R. Chantelauze sur le cardinal de Retz et les jansénistes dans le tome V de Porl-Hoyal.

et à mes derniers soins. — Une Table des matières considérable que je ne fais pas moi-même i occupera une bonne partie de ce tome dernier.

Je reviens sur un mot d'une de vos dernières lettres, relatif à un ancien ami. Dans toute la première partie de ma vie, les relations littéraires et celles surtout de poésie étaient pour moi tellement essentielles et chères que je n'ai jamais compris qu'on les sacrifiât pour des dissidences politiques. Je croyais avoir noué une de ces relations intimes et supérieures à tout avec cet ancien ami, alors jeune et brillant poète. Je m'y confiais en toute sécurité et simplicité, ne soupçonnant pas que la politique qui n'avait jamais montré le bout de l'oreille pût surgir tout d'un coup entre nous. J'ai donc été des plus surpris lorsque je me suis aperçu, à un certain jour, par toutes sortes d'allusions et de piqûres imprévues, qu'une passion politique avait altéré les dispositions sûres et établies, et qu'un passé déjà fort long me semblait devoir garantir. Dès cet instant, je me suis senti blessé, et j'ai pris sur moi de rompre. J'ai rompu tout littérairement, sans qu'il s'y mêlât ombre d'intrigue ni une parole autre que celles que j'avais livrées au public 2. Se figurer autre chose est bien peu me connaître. Il est résulté cependant de cette rupture toute littéraire des conséquences auxquelles je suis resté parfaitement étranger : des satires

1. Cette Table, qui forme le tome VU de Port-Royal, est l'œuvre de M. Anatole de Montaiglon.

2. Dans l'article sur les Questions d art et de morale, par M. Victor de Laprade. Ce fut l'article de début de Sainte-Beuve au Constitutionnel^ et par conséquent celui qui ouvre la série des Nouveaux Lundis, t. P"- (16 septembre 1861).

DE C.-A. SAINTE-15KUYE

injurieuses et, à quelques égards, calomnieuses*, peu dignes d'un poète élevé, ont essayé (Finsinuer le contraire. Au lieu des Muses, on avait affaire à Némésis ou aux Euménides. J'ai en horreur ces sortes de passions et, quand elles ont éclaté, il me semble qu'il y a entre les esprits de l'irréparable. — Voilà mon histoire à l'égard de l'homme de talent que j'avais considéré pendant près de vingt ans comme un ami.

Combien j'ai hâte de revenir à mes pures études, fussentelles même à l'état de simples épreuves h corriger ! — Faites de même.

Veuillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

1. Les bruits calomnieux auxquels Sainte-Beuve faisait allusion s'étant réveillés en 1872, M. R. Chanlelauze, ami des deux poètes et qui n'avait pas renoncé à son idée de réconciliation même posthume, eut la bonté décrire à M. de Laprade, qui répondit, selon son droit, dans toute l'indépendance de son esprit, mais aussi eu réfutant de la façon la plus péremptoire les infamies dont on avait essayé d'envenimer la querelle :

f(Lyon, 10 novembre 1872.

» Mon cher ami, » Je suis entièrement convaincu que Sainte-Beuve, si peu généreux qu'il se soit montré pour les adversaires de l'Empire, était incapable de solliciter ma démission. Très-susceptible, ne pardonnant pas une piquête faite à son amour-propre, il n'eût jamais commis une bassesse. Son grand esprit aurait suffi pour le préserver d'une pareille chute. Cruellement traité par Ini, je n'ai pu cesser d'être un vif admirateur de sa critique — et même de sa poésie. J'efface aujourd'hui très-volontiers les quelques mois trop durs que j'ai écrits à son sujet. Il est très-probable (jue, s'il vivait encore, à l'état de vaincu de la démocratie comme tous les esprits élevés et délicats, nous serions pleinement réconciliés. Dans tous les cas, je me dois à moi-même de défendre sa

CDXLI.

A M . DANTON

Ce 23 juillet 1867.

Au milieu de tant d'autres soins qui vous occupent et qui me préoccupent aussi, me permettez-vous de venir m'adresser à vous en particulier pour une affaire, moins désagréable que beaucoup d'autres et dans laquelle votre bienveillance peut beaucoup? 11 s'agit de la proposition de mon ami M. Cliampfleury pour la décoration cette année. M. Champfleury est un romancier original dans son genre : si vous preniez la peine de lire les Souffrances du professeur Delteil^ vous auriez idée de ce genre d'observation, de raillerie, d'un réalisme qui n'exclut nullement la sensibilité. M. Champfleury n'est pas seulement un observateur fidèle et minutieux : le fond de sa pensée est honnête. Depuis

quelques années, il s'est appliqué à des travaux de critique curieuse qui sont comme des vignettes de l'histoire. — Il . vient de

mémoire d'une odieuse accusation. Je suis persuadé qu'il en eût fait autant pour moi, » Mille bonnes amitiés.

» Victor DE Laprade. »

Une simple observation à cette lettre si honorable et qui clôt aujourd'hui le débat. — Dans son article sur M. Victor de Laprade, on peut dire que Sainte-Beuve ne se montre nullement l'ennemi de la démocratie. Il y prend même la défense des idées modernes contre M. Victor de Laprade.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

se marier, d'épouser une femme artiste recommandable, qui était des amis de l'illustre Eugène Delacroix. — Il a quarante ans bien sonnés, et il est entré dans cette seconde partie de la carrière où les marques publiques d'estime font une partie légitime de l'ambition d'un honnête homme. Si vous dites tout cela au ministre, il en tiendra certainement grand compte.

Combien je voudrais que vous fussiez toujours consulté et écouté !

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

P. -S. — M. Ghampfleury, dans le comité de la Société des gens de lettres, s'occupe avec zèle, depuis quelques années, de tous les projets d'utilité publique dans l'ordre de la littérature. Son avis compte pour beaucoup. Il a eu les débuts difficiles, il voudrait les aplanir aux autres.

CDXLII.

A UN JEUNE CATHOLIQUE

Ce 2r) juillet 1867.

Monsieur,

Vous vous emparez d'une phrase dans une lettre qui était destinée à répondre à un ordre particulier d'arguments, mais vous ne me la renvoyez pas telle que je l'ai écrite : je n'ai pu dire en effet et je n'ai point dit : Nul homme sé-

CORRESPONDANCE

rieux et sensé ne peut croire désormais, etc. J'aurais manqué, en m'exprimant ainsi, au respect que j'ai pour les sincères croyants. J'ai dû dire qu'il était bien difficile à des esprits exacts, armés de critique et se livrant à l'examen, de croire ce qu'on croyait autrefois. Ce n'est point par lettres qu'on peut développer toute sa manière de voir à cet égard. Il suffirait, pour ne point se méprendre sur la mienne, d'avoir lu ce que je n'ai cessé d'écrire depuis quelques années : mais c'est une peine que je ne prétends infliger à personne. 11 n'est jamais entré dans ma pensée de chercher à ôter ou à diminuer la foi chez qui la possède. Quant à apprécier le mouvement des croyances, la crue ou le décours de la foi, ce n'est point dans de courts espaces ni d'une génération à l'autre que cela se mesure : ces changements se marquent par siècles, et les divers états d'incrédulité et de croyance, à divers degrés, coexistent à la fois : il n'est pas toujours aisé de les bien démêler.

Le grand progrès moderne (sur lequel je ne me fais pas d'ailleurs trop d'illusion) serait de ne point recourir aux voies anciennes et de vivre l'un à côté de l'autre, de se combattre même sans se maudire. Une phrase de votre lettre m'effraye un peu : Il y a, dites-vous, des malfaiteurs dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre social; » et vous renvoyez les premiers comme les seconds devant les juges. Il serait juste du moins que, dans ce cas-là, il y eût le jury ; car autrement il est bien difficile d'éviter les jugements à la Caïphe et à la Ponce Pilate.

Vous voyez, monsieur, que, si j'avais l'espace, les réponses ne me manqueraient pas, et peut-être ce qu'il y a de tranchant en apparence en réalité s'adoucirait un

DE C. A. SAINTE-BEUVE. 199 '

peu. Je vous chicanerais fort sur Bossuet, Pascal, Descartes et Malebranche, que vous rangez sous les mêmes croyances. Je vous contesterai absolument Descartes; Je vous ferais remarquer que je ne trouve nulle part en ce temps-ci le mode d'argumentation de Pascal et surtout sa morale chez ceux qui se disent orthodoxes; enfin vous auriez à m'expliquer pourquoi Bossuet considérerait Malebranche comme le plus dangereux des novateurs et sa doctrine comme un scandale.

Mais, au lieu de s'expliquer et de se connaître, on se juge sur prévention, on se fâche, on s'enflamme, et l'humeur, comme la passion, continue trop à gouverner le monde.

Excusez-moi, monsieur, si je vous parle comme étant un peu moins jeune que vous ne devez l'être, et ne voyez en tout ceci qu'une preuve d'estime.

CDXLIII.

A M. ERNEST ALLARD

Ce 28 juillet 1867.

Vous m'avez envoyé une bien noble inspiration. Je ne doute pas que, si un chef d'Etat du cœur dont est le nôtre, consentait à écouter pendant cinq minutes la lecture faite à haute voix de cette strophe de poésie et de philosophie sociale, il ne fût touché, et peut-être s'ensuivrait-il quelque mesure réformatrice selon la justice. Mais ces cinq minutes- * là, comment les avoir et les obtenir?

Et c'est ainsi que de bonnes idées pleuvent et meurent

comme la goutte de rosée qui sèche sur les rochers. De temps en temps, une idée tombe dans le bon terrain : elle germe, et c'est ce qui fait croire à quelques-uns que tout n'est pas désespéré et que le pur hasard ne gouverne pas le monde.

Tout à vous.

CDXLIV

A M. JULES CLARETIE

Ce 4 août 1867.

Merci! C'a été un effet aussi rude qu'imprévu; mais c'a été court, et je sens qu'il y faudra revenir ; car la position est prise, le drapeau est planté, ma position après l'incident n'est plus la

même qu'auparavant ; et ce n'est pas ma faute, si l'on m'a fait soldat, d'invalidé que j'étais, et que j'étais tout disposé à rester par de trop bonnes raisons que j'en ai.

Merci encore une fois de la sympathie ! — J'ai lu de vous un excellent article dans le Courrier français^.

CDXLY.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 7 août 1867.

Cher monsieur et ami,

Voici pour ce tirage à part. Nous sommes tirés de notre côté. Vous verrez comment j'ai tenu compte de vos derniers

i . Sur les Idées de madame Aubray, d'Alexandre Dumas fils.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 201

désirs, — quelquefois indirectement et en combinant. Vous seriez bien bon, en relisant un peu vite, de vouloir bien nous donner votre bon à tirer, pour qu'on puisse dégager la lettre. Vous voudrez bien dire pour ce petit tirage si vous désirez soixante ou cent.

Je ne vous ai pas encore répondu au sujet de l'ancien ami 11 est toujours fâcheux qu'il y ait, entre deux hommes qui avaient été unis, de l'irréparable ou de l'ineffaçable. Cela à part, je puis bien assurer que je n'ai de ressentiment contre qui que ce soit, que je continue d'apprécier les talents dans leurs parties élevées et sincères, et que je me considère comme étant encore ici-bas, soit pour si peu de temps, soit pour si peu de rôle actif, qu'il me

semble voir déjà les choses et les hommes comme un témoin glacé et désintéressé. Je ne puis faire que cet état permanent d'infirmité (bien que non grave pour le moment) n'ait profondément empreint toute ma manière de voir et de sentir. — Cela n'empêche pas que jo n'aie pour mes amis de bons restes de cœur.

Et par là je suis bien à vous.

GDXLVi.

A M. D..., A ROUEN

Ce 12 août 4867.

Vous me permettrez, en retour de votre bonne confiance, de vous parler avec une entière franchise. Vous êtes bien

1. Voir ci-dessus la lettre du 22 juillet 1867 à M. R. Ciiianleiauze.

jeune, vous avez vingt ans; vous vous êtes tait une position déjà tort honorable dans une maison de commerce; vous me dites que les voyages viendront après le travail sédentaire; que l'association même est au bout.

D'un autre côté, vous êtes assiégé par des idées, par l'éveil de l'esprit philosophique, par une sorte d'ambition intellectuelle dont vous voulez bien me produire les premiers bouillonnements et les prémices.

Presque tout le monde a connu plus ou moins ce combat. On a deux hommes en soi. Mon conseil serait que, sans étouffer l'un,

vous ne renonciez pas du tout à l'autre. Modérez l'enthousiasme de l'esprit; gardez votre position; continuez de prendre sur vous, fût-ce pendant des années ; ménagez-vous quelques heures par semaine pour de bonnes et fortes lectures; hâtez, s'il se peut, le moment où vous voyagerez : tout en faisant des affaires, vous ferez des observations; apprenez des langues étrangères, pour peu que vous en ayez besoin dans vos voyages ; étudiez le commerce de manière, par vos réflexions, à vous élever au-dessus de la spécialité : de telle sorte, en dix ans, vous serez un homme très-notable dans votre partie, assez riche déjà, avec qui l'on comptera, qui pourra faire valoir ses idées, proposer ses vues d'amélioration en matière sociale, les proposer sous forme pratique, ce qui est l'essentiel, car sous la forme philosophique cela est bien vague et reste trop souvent à l'état de vœu. A votre place, je préférerais Rouen à Paris : Paris offre trop de tentations, trop de chances à l'écart et au déraillement des carrières. Le rude et ferme apprentissage que je vous propose serait mieux dans son cadre à Rouen. — En attendant, lisez, écrivez pour vous seul, apprenez à régler et à resserrer vos

idées. C'est là l'essentiel. Rappelez-vous ce vers de Boileau :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire

Vous m'avez demandé mon avis, voilà ma consultation, mon cher monsieur. Veuillez la prendre en bonne part et agréer l'assurance de mes sentiments sympathiques.

CDXLVII.

AU VÉNÉRABLE d'UNE LOGE DE FRANCS-MAÇONS.

Ce 19 août 1867.

Monsieur,

L'approbation unanime donnée par la réunion de vos frères à mes paroles et à ma conduite est un véritable encouragement. Je n'ai l'honneur d'appartenir à aucune branche de l'institution maçonnique; mais je suis heureux qu'on veuille bien m'y considérer comme un libre soldat du dehors et un homme de bonne volonté pour la défense des principes que vous professez et des idées généreuses qui vous animent.

Veillez agréer, monsieur le vénérable, pour vous et pour messieurs vos frères, l'assurance de mes sentiments de considération et de gratitude.

CDXLVIII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 20 août 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous envie d'être dans ces beaux lieux que je n'ai fait qu'entrevoir, il y a quelques années. J'étais encore vaillant et capable de joie. — La nature n'est pas juste, et en ce moment je pense à votre spirituelle amie qui a un mal de larynx : faut-il que la privation soit toujours là d'où vient le charme, et quel plus doux charme et plus innocent qu'un entretien vif et amical en présence des plus beaux lieux?

Je ne puis arracher à l'imprimeur les dernières feuilles de l'Appendice du sixième volume. Le tirage à part, d'où ce retard dépend peut-être (à cause de la lettre engagée), doit être terminé, mais je ne l'ai pas. Dès qu'un exemplaire me sera parvenu, vous

l'aurez. L'en-tête dont vous me parlez a été laissé, sauf changement de quelques mots. Je n'ai remis sur le tirage à part et je n'ai ajouté que le passage de la Préface, à cause de l'espace qui manquait.

Je vois que M. de Pommereu n'a pas déserté les beaux lieux ni la charmante bannière que j'aime toujours à saluer de loin; hélas! je ne vaux guère rien de près, et j'aime peu à parler d'une santé où il est difficile de démêler les désagréments pénibles des périls plus ou moins prochains.

Yeuillez offrir mes hommages à madame Pvogcr Des Genettes et agréer, cher monsieur et ami, mes compliments les plus affectueux.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CDXLIX.

AU POETE ALLEMAND LUDVVIG WIHL, AUTEUR DU PAYS BLEU

Ce 23 août 1867.

Monsieur et cher poète,

Vous ne m'avez pas cru ingrat. Mais, depuis que j'ai reçu votre recueil, j'ai beaucoup erré dans le Pays bleu. Je m'y plais, je m'étonne parfois (moi, casanier et peu hardi), je m'émerveille, je trouve avec surprise et plaisir tous ces noms modernes et nôtres, piqués par vous au gré de votre fantaisie; je note mainte strophe

et maint verset que je ne saurais plus oublier. Je suis tenté d'écrire en marge de la plus belle page de mon Anthologie cette parfaite épigramme :

« Je ne suis pas méchant; mais, pareille à l'hirondelle, qui, çà et là, happe un moucheron dans son vol, ma muse saisit un insecte en chantant. »

C'est à graver sur une pierre fine.

Et le mot sur Henri Heine : « Que maints péchés soient pardonnés à Heine! etc., etc. » C'est l'épigraphe la plus vraie à mettre en tête de son œuvre.

Veuillez agréer, monsieur et cher poète, l'assurance de ma gratitude et de mes vives sympathies.

CDL

A M. JOSEPH HORNUNG.

Ce 26 août 1867.

Monsieur,

Votre intéressante lettre est de celles qu'on relit plus d'une fois. Elle ouvre des jours trop [^]rais sur la situation d'une antique cité qui a bien de la peine à se démocratiser comme il convient et sans y perdre. Je faisais lire ce matin votre lettre à M. Renan. « Il paraît, me disait-il, que le beau monde de chez vous (de Genève) se pique d'être pour la belle littérature catholique; cela est du meilleur ton. » J'ai vu naître cette disposition, il y a quelques an-

nées^ dans l'intimité subitement nouée et affichée des Falloux, des N*** et des E''**. Je ne puis aujourd'hui que vous assurer du sérieux intérêt que je prends à des communications de cet ordre; j'en ferai part à plus d'un parmi ceux qui en sont dignes. Veuillez, cher monsieur, me continuer l'honneur d'une pareille confiance et agréer l'assurance de mes plus affectueux sentiments.

CDLI.

Sur le progrès de l'ultramontanisme à Genève

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

nommé ? J'aurais bien longtemps moi-même cherché ce nom sans le trouver; je me perdais dans toutes mes variantes et mes variations successives ou simultanées : et voilà mon vieil ami qui vient mettre à tout cela son cachet avec une devise. Le vrai critique, je l'ai souvent pensé, est celui qui nomme les esprits et qui leur assigne juste leur caractère. — Mais, mon cher ami, que vous êtes donc aimable et large et généreux ! L'autre jour, j'admirais de vous un article sur Taine, dont il était impossible de mieux parler, avec plus de supériorité, de coup d'œil et d'aisance de procédé. 11 semblait qu'en jugeant un de ces jeunes et vigoureux héritiers, vous n'aviez rien à revendiquer vous-même et que vous vous contentiez de faire avec équité et libéralité la part d'autrui. Aujourd'hui, avec moi, vous vous montrez plus libéral encore. Vous me faites dire toute sorte de choses que je pense, et vous y mettez un accent mi génésien et shakspearien ou jœthien que je n'ai ja-

mais su atteindre à ce degré. C'est tout profit de passer par votre plume. Quant à vous, sachez bien ma pensée, quoique, en malin que vous êtes, vous sembliez dire que je ne l'aie nulle part exprimée : vous êtes un critique apparu en France vers 182G, lequel n'émanait d'aucune école française, d'aucune routine domestique, mais qui sortait tout droit du commerce de Shakspeare avec des mots à la Johnson; vous avez eu bien de la peine à vous faire reconnaître comme nôtre, car vous ne portiez aucune cocarde ni bout de cocarde. Vous étiez d'avant et d'après le romantisme, l'enjambant avec vos vues et votre lorgnon d 'outre-Manche et d'outre-Rhin. Aujourd'hui, vous êtes à votre place (je ne parle pas de la plac(M)tlficiel le), considéré

de tous comme un libre et riche esprit qui a semé plus d'idées que personne et qui n'est pas en train de s'arrêter.

Vous appartenez à la race des critiques de l'avenir et vous les avez devancés.

A vous de tout cœur.

CDLII.

A M. LE DOCTEUR EUGÈNE SÉMÉRIE

Ce 31 août 1867.

Monsieur,

Je suis fort sensible à l'envoi que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je lis avec le plus sérieux intérêt cette thèse savante où vous vous appliquez à établir des lois pour ce qui en semblait

le moins susceptible. Je m'efforce de bien saisir les principes d'une forte école dont j'ai le respect ², et à laquelle je ne résiste qu'en partie, et sur quelques points. Mes objections que je ne puis vaincre porteraient principalement sur ceci :

Autre chose est d'être ce qu'on appelle fou dans le sens moral, — autre chose la folie réelle au sens médical. Que l'une de ces folies confine à l'autre et y mène ou y prédispose, c'est possible. Mais quelle différence toutefois ! il y a entre elles deux la lésion physique, organique.

A propos de Pascal, dont le cas d'ailleurs vous paraît

1. En réponse à l'envoi de sa Thèse ; Des symptômes intellectuels de la folie.

L'école d'Auguste Comte

DE C.-A. SAINTE- H KUVK

j'ajoute éclairci que d'autres, je ne saurais admettre pour décisive l'analyse fort légère et superficielle qu'a autrefois donnée M. le docteur Lélut. Ce qu'on a appelé Vamulette n'implique pas nécessairement une vision[^] et, du vivant de Pascal, personne n'a jamais ouï parler de cette vision qu'il aurait eue.

Je tomberai d'accord aisément que ce grand génie scientifique a manqué à sa vocation et s'en est détourné en prenant la voie théologique : ne trouvez-vous pas cependant qu'il a rendu un immortel service à la morale publique en flétrissant, comme il l'a fait, l'hypocrisie calomniatrice, le jésuitisme[^] pour l'appeler par

son nom, et en le marquant de traits ineffaçables pour l'éternité? N'est-ce pas là un service aussi rendu à la raison et à la conscience humaine?

Mais ce n'est là qu'un cas particulier, et votre important travail ouvre des horizons, pose des principes, et l'épreuve de l'expérience aura désormais des points capitaux où se prendre et se mesurer.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma respectueuse estime.

CDLIII.

Mère de Baudelaire, lequel venait de mourir

cet enire-denx pénible ot obscur qui n'est ni la vie ni la mort. Le voilà enfin entré dans la pure région de la mémoire et du Jjoétique souvenir. 11 nous sera permis de penser à lui dans cette partie de lui-même si distinguée et si fine qui composait sa physionomie morale. C'est au soin de rassembler tout ce qui peut la transmettre que doivent désormais se consacrer ses intimes amis. Il faut que son profil reste gravé dans les médaillons de ce temps.

Malade moi-même, invalide et infirme depuis plusieurs mois et sans espoir de reprendre ma vie sociale, je me vois obligé de n'assister que de loin aux derniers devoirs que lui rend l'amitié; mais j'y prends part de toute ma pensée et de tout mon cœur.

Veillez agréer, madame, l'assurance de mes douloureux et respectueux sentiments.

CDLIV.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 20 septembre 18G7.

Cher monsieur et ami,

Je voulais toujo\irs vous écrire, et j'attendais pour cela que notre vaisseau fût lancé et mis à flot. Mais, comme il y a toujours du retard, je ne sais pourquoi, et que cela * peut durer encore plus d'une quinzaine, je viens tout de suite vous remercier de vos aimables communications, — et de celle

DE C.-A. SAINTE-IEUVE.

(le votre spirituelle amie*, qui me donneunpeu de confusion au milieu du plaisir, — et do la lettre du général Changarnier, lequel je sais être une véritable autorité littéraire. Où est le temps oi^i je le rencontrais souvent et où je jouissais de cette conversation si diversement animée et instructive ? Je lui ai dû, lors de ma candidature à l'Académie, la voix de M. de Lacretelle qu'il a enlevée comme si c'était une redoute. Je n'ai jamais oublié ces temps agréables et qui font dans mon souvenir comme une autre vie antérieure et réservée. — Ne vous souciez pas de ce que disent les journaux à notre sujet; je n'ai fait aucune lecture en petit comité. Ma préface n'a que quatre pages tout au plus. 11 n'y a de vrai que notre prochaine publication qui remettra lout à point et dans le vrai. Ma santé non plus n'est on rien changée ni améliorée. C'est assez qu'elle ne soit pas pire.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDLV.

En 1863, dans son étude sur M. Octave Feuillet [Nouveaux

trouver, c'est que ma santé me dispose souvent à remettre ce que j'aimerais le plus faire. 11 faudrait toute une dissertation pour traiter avec vous les questions que soulève ce roman d'art et de style. U y a des études doublement savantes dans votre tableau : celle du pays et des mœurs, celle du langage. Sur ce dernier point, vous avez pris, en

Lundis^{t. V}), Sainte-Beuve, faisant tout en tête une revue rapide et sommaire des principaux romanciers du jour, parlait « des consciencieuses et fermes études de M. Ferdinand Fabre, un fort élève de Balzac, sur les curés de village dans le Midi, — Il s'agissait surtout ici des Courbezon, qui étaient encore, à cette date, l'œuvre la plus renommée de l'auteur. Quelques années après, réimprimant dans les Nouveaux Lundis^{t. IX}, son Discours sur les prix de vertu, prononcé en 1865, Sainte-Beuve a eu l'occasion de tirer du roman de M. F. Fabre un rapprochement piquant et bien naturel. 11 lui était échappé de rappeler, dans son discours, à propos du respectable et charitable curé de Laviron, M. l'abbé Brandelet, un autre « bon vicaire de charitable et immortelle mémoire, » — le Vicaire de Wakefield : — « .J ai été un peu grondé, a ajouté depuis Sainte-Beuve dans une note, j'ai été

un peu grondé par quelques organes de la presse catholique pour cette réminiscence du vicaire de Waketield; que serait-ce si je m'étais laissé aller à un souvenir littéraire beaucoup plus voisin et si j'avais fait quelque allusion à un personnage d'un des meilleurs romans modernes, Tabbé Courbezon, que l'auteur, M. Ferdinand Fabre, semble avoir étudié d'après nature? L'abbé Courbezon a également la passion, — mais qu'il pousse jusqu'à la manie, — des fondations, des constructions; ce faible l'entraîne beaucoup trop loin : avec un cœur d'or il lui arrive de commettre de sublimes, mais aussi d'irréparables imprudences. C'est précisément là le sujet du roman de M. F. Fabre. .1 aurais cru manquer de goût et de mesure en me permettant la moindre allusion publique à un livre dont le personnage-type n'est point suffisamment connu, et n'est pas apprécié comme il pourrait l'être; mais il n'est aucun des lecteurs du roman auquel ne soit venu en idée, en m'entendant célébrer le bon curé de Laviron, cet autre curé si touchant et si respectable, honneur et douleur de la famille des Courbezon; et je suis bien sur de ne point manquer au respect que j'ai pour mon sujet, en glissant ici cette note qui satisfera les littérateurs et que comprendront les moralistes. »

DE C.-A. HAINTE-HKUVE. 213

quelque sorte, le taureau ou du moins le bouc par les cornes :• en soutenant la gageure pendant un aussi long temps, vous avez fait un tour de force. Mais, selon moi, ce n'est qu'un tour de force. J'aurais mieux aimé que cet essai de langage rustique composite, à la manière de George Sand ou de Paul-Louis Courier, ne régnât point durant toute l'étendue du livre. Si vous aviez pris la parole vous-même, si de temps en temps seulement vous aviez introduit vos personnages avec le langage observé et studieusement naïf

que vous leur prêtez, vous auriez sauvé quelques invraisemblances, quelques incompatibilités, et donné, ce me semble, plus de satisfaction au lecteur. Il y a un peu de contention à vous suivre, tout en goûtant de charmants passages. Je ne vous donne point ces impressions rapides pour un jugement. Il faudrait aussi écouter vos raisons, car vous en avez eu; et, dans tous les cas, vous avez fait dans cette œuvre acte d'artiste.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma haute estime.

CDLVI.

A M. DANTON

Ce 27 septembre 1867.

Cher monsieur,

Je viens vous remercier bien vivement pour la part importante que vous avez prise à cette nomination de l'ex-élève de l'École, M. Lallier, à une classe de seconde ;i Sens. Tout est ici concilié, et mieux que concilié: l'indulgence vient en surcroît à la justice.

Je reçois bien souvent des demandes pour recommander

ïi vor-i'o bienveillance certains noms: même en y mettant toute bonne volonté, je crains d'être importun à votre égard. Aii-jourd'liui, au milieu de mon remerciement, permettezmoi de vous rappeler le nom d'un professeur d'histoire, l'un de mes anciens élèves à l'École, M. Ludovic Drapeyron, qui aspirerait à être rap-pelé de Besançon à Paris. Il me paraît avoir du mérite.

Veillez agréer, cher monsieur, avec l'expression de ma gratitude, celle de mes sentiments dévoués.

CDLVII.

A M. R. CHANTELAUZE

30 septembre 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous renvoie les précieuses lettres ci-jointes. Enfin, tout est tiré et au brochage. Je pense que, dans une quinzaine, vous recevrez votre exemplaire. J'espère que nos critiques tiendront grand compte de votre Appendice et que "même ceux dits cléricaux ne vous sauront pas trop mauvais gré de l'association. Mais vous serez de toute part sommé de hâter votre publication de la correspondance Retz-Charrier.

Veillez agréer mille bonnes amitiés.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CDLYIII.

Ce 8 octobre 1867.

Cher monsieur et ami,

Voici enfin cet ouvrage que j'ai le plaisir de vous envoyer. Je n'en ai que d'hier au soir. Il y a toujours une chose que j'ai oublié de vous demander.

11 s'est fait à Lyon un petit travail sur Rabelais, ou du moins un travail dans lequel il a été dit que Rabelais, médecin, avait quitté la ville dans une épidémie et s'en était allé à Tournon ou

ailleurs, ce qui l'aurait fait rayer de la Faculté. J'aimerais bien à savoir dans quel journal ou dans quel recueil scientifique ou académique cette petite découverte a été consignée : ceci ferait le pendant de Montaigne quittant Bordeaux, où il était maire, et n'y revenant pas à cause de la peste. On peut être de grands écrivains sans être des héros 1.

1. Le motif, pour lequel Rabelais avait abandonné son poste de médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon, est resté inconnu. Les procès-verbaux des délibérations prises au sujet de sa radiation ne font aucune mention de la peste ou d'une épidémie quelconque, devant laquelle le célèbre conteur aurait lui. On ne peut qu'attribuer à son humeur vagabonde la raison de son départ, et Sainte-lieue, mieux informé par la réponse de M. Ciantidauze, avait préparé la note suivante pour ajouter à ses articles sur Rabelais, en cas de réimpression : « 11 faut voir, dans le journal le Salut public de Lyon, la série d'articles sur Rabelais qu'y a donnés M. Philibert Soupé les 11, 28 octobre ; 7, 20 novembre ; 8 décembre 1858 ;

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

P.-S. — Je mets sur la feuille vis-à-vis une dédicace pour Port-Royal.

CDLIX.

A M, JOSEPH HORNUNG.

Ce 12 octobre 1867.

Je veux cependant vous remercier, cher monsieur, de cette lettre si instructive J'avais communiqué la précédente à M. Sau-

vestre 2, qui ne me l'a pas encore renvoyée. Ce sont documents précieux que ces comptes rendus

6, 15, 25 janvier et 1^{er} février 1859. Rabelais, comme on le sait, lut médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il paraît qu'il y entra en novembre 1532. Il était assez peu assidu. Il s'absenta plus d'une fois, notamment en janvier 1535, et sans en avoir demandé la permission aux conseillers de la ville de Lyon, directeurs de l'hôpital. On sut bientôt qu'il était à Grenoble, se disposant à partir pour l'Italie. Sa place était sollicitée comme vacante. Après quelques réunions du Conseil municipal qui y mit des lenteurs et des procédés, on pourvut à son remplacement. (On a retrouvé les procès-verbaux.) »

1. Au sujet de, cet orageux congrès de la paix, tenu à Genève en septembre 1867, et où l'on avait entendu la voix éloquente et passionnée de Garibaldi.

2. M. Charles Sauvestre, l'auteur des Congrégations religieuses dévoilées[^] etc,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

sincères. Vous m'avez fait assister à ces scènes de Genève : il est bien difficile que beaucoup d'hommes soient rassemblés, surtout d'une manière un peu tumultuaire, sans que toutes les folies sortent : et ce sont elles qui font le plus de bruit et qui étouffent la majeure partie des choses raisonnables qui auront pourtant leur lendemain. Mais le monde, tout en marchant et en avançant, ne va que d'accrocs en accrocs. Celui même dont les idées triompheront aurait peine à les reconnaître tout d'abord, tant elles arriveront, si je puis dire, l'habit déchiré. Ayons cependant confiance et tenons bon chacun sur la ligne où nous sommes en

sentinelle et avec la certitude que, sur ce point-là, nous avons raison. Tout se retrouvera en fin de compte dans le résultat général à distance. J'aime du moins à l'espérer.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

CDLX.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 13 octobre 1867.

Vous êtes mille fois bon, cher monsieur et ami, de me servir à souhait et comme par enchantement pour tout ce détail sur Rabelais. Je crois, en effet, qu'il ne faut rien exagérer. Il n'est rien tel que de voir les pièces et de les lire à l'œil net et sans lunettes, sans verres de couleur. — Vous

serez très-pressé au sujet de Retz ; il n'y a pas de mal à cela. Tous ces aiguillons qui impatientent font en définitive qu'on accouche un peu plus tôt. — Je me suis remis à mon train d'articles et de réimpressions pour de menus ouvrages : tout est délivrance après ce gros paquet de Port- Royal. — Je ne vais ni pis ni mieux, trop heureux d'avoir des heures du matin où je puis vaquer à la pensée. A vous de tout cœur.

CDLXI.

A M. DAMAS-HINARD

Ce 22 octobre 1867.

Vous m'excuserez d'une importunité : il s'agit d'une vraie bonne action. Je ne sais si vous lisez les romans contemporains, vous que les poèmes du Cid revendiquent et occupent si bien ; mais, parmi ces romanciers du temps, il en était un, Charles Barbara, sombre, sincèrement triste, consciencieusement dramatique, qui avait marqué sa place par quelques eaux fortes effrayantes : je ne vous signalerai que l'Assassinat du pont Bouge. Eh bien , après des années d'obscurité, de lutte, de vie dure, âpre et honnête, il est mort dans la maison de santé du docteur Du-bois. Il a laissé un enfant qui a aujourd'hui un peu plus de quatre ans. Le frère de Barbara, M. Gabriel Barbara, qui habite Besançon (rue Saint-Jean, 3), vient d'adresser une pétition

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

à la très-gracieuse Majesté dont vous êtes le secrétaire; il y dit que, s'étant chargé, depuis un an qu'est mort Barbara, de ce petit neveu , il sent que ses ressources ne suffisent pas à l'élever comme il faudrait, et il réclame pour ce jeune enfant la faveur de l'Orphelinat du prince impérial. Ce sont d'honnêtes gens. — Oh! s'il y avait moyen qu'un sourire d'en haut vînt éclairer la destinée de cet enfant, né et conçu dans les tristesses et les sombres paternelles! A vous qui savez le prix des mots, je n'emploie que celui qui est juste.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDLXII.

A M. PIERRE LAROUSSE

Ce 24 octobre 1867.

Monsieur et très-bienveillant critique.

J'ai reçu des mains de notre ami le docteur (Veyne) et je lis avec grand plaisir et avec un chatouillement que vous concevrez, l'article considérable et si étudié que le Grand Dictionnaire veut bien consacrer à mes Causeries, Un auteur (fût-il le plus exigeant) ne peut, en lisant de telles pages sur son compte, éprouver d'abord qu'une sorte de confusion et beaucoup de reconnaissance. On ne saurait se juger soi-même, surtout au moment où l'on se voit jugé par

d'autres d'une façon si complexe, si multiple et toujours flatteuse et agréable. Je ne puis donc, mon cher monsieur, que vous adresser mes bien sincères remerciements. Sur un ou deux points de dates, je signale les rectifications à faire pour parfaite exactitude.

S'il m'est permis de remarquer, parmi tant de détails, celui qui m'a fait le plus de plaisir, et qui, à la réflexion, est pour moi-même d'une sensible vérité, c'est qu'en effet, comme vous le dites, presque chacun de ces articles a été pour moi comme un voyage d'agrément à travers mon sujet. J'ai passé successivement huit ou quinze jours chez un hôte de mon choix. Tant qu'on est chez lui, c'est bien la moindre des choses qu'on ne lui épargne aucune politesse. Il sera toujours temps, quand on se sera éloigné, et sans être pour cela ingrat ni malhonnête, de reprendre peu à peu un plus franc parler.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et dévoués.

CDLXIII.

A M. CAMILLE GUINHUT, RÉDACTEUR L'ÉTENDARD

Ce 29 octobre 186

— Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet que

touche votre lettre, cette question romaine. Je ne suis pas de votre avis. Il y a des iniquités historiques qui, tôt ou tard, s'expient; il y a d[^]s scandales de gouvernements

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

qui, tôt ou tard, s'écroulent. Les Louis XYI et les Pie IX payent pour d'autres qui ne les valaient pas. Mais c'est tout un passé qui pèse sur leur tête. Il faut que vous ne soye? jamais allé en Italie ni à Rome pour ne pas savoir ce que c'est qu'un tel gouvernement. De quelle façon ce pouvoir temporel tombera-t-il? Je l'ignore ; mais il est bien certainement condamné et mort au cœur. Il n'y a plus qu'à enregistrer son décès. 11 serait fâcheux pour un pays comme le nôtre de s'enchaîner à un cadavre. On peut, par respect, le soutenir un instant : on ne peut pas le porter à perpétuité.

CDLXIV.

A M. B. JOUVIN

Co 2 novembre 1867.

Cher confrère,

Vous avez des manières imprévues d'être agréable, et votre charmant éloge m'a fait sauter et m'écrier, en lisant le journal, comme quelqu'un pris au dépourvu.

Eh bien , oui, la littérature la plus paisible, si elle est sincère et juste, a son lendemain. Éclipsée et primée aujourd'hui par quelque grand événement qui obscurcit tout, elle retrouve à distance son intérêt tranquille et sûr. Je me rappelle qu'il y a plus de trente ans, le matin d'une de ces terribles émeutes qui ensanglantèrent Paris dans les pre-

1. Remerchnent pour une note inséi ée dans le Figaro du 1" novembre 1867.

mières années de Louis-Philippe, mon ami Ampère me vint prendre, et nous allâmes tout émus, pour savoir des nouvelles, jusque dans la rue du Croissant, qui était alors un quartier général de journaux. Puis, tout à coup. Ampère, regardant à sa montre, me dit : « Il est deux heures et demie, je n'ai que le temps d'aller à l'École normale, où je dois faire une conférence... Et sur quoi? ajouta-t-il; imaginez que c'est sur le cavalier Marini ! »

Je lui répondis : « Eh bien, vous n'aurez pas tort : il viendra un jour où l'on ne se souviendra plus de cette émeute et où on la confondra avec d'autres sans plus bien savoir de laquelle il s'agit ; mais on connaîtra toujours le cavalier Marini, qui est un homme

de talent, sinon un grand homme, et il aura sa page dans une histoire littéraire.)) — Tâchons à notre tour, cher confrère, d'être comme le cavalier Marini, un peu plus ou un peu moins.

Encore merci, et tout à vous.

CDLXY.

A M. COLINCAMP^.

Ce 2 novembre 1867.

Mon cher ami.

Mais vous voulez donc me réduire à ne plus trouver de paroles pour vous remercier? Sous prétexte de faire de moi un sujet d'étude, vous me présentez au public par vingt

1. Réponse à un article sur les Lundis dans la Presse du même jour.

côtés, et sous vingt aspects plus agréables les uns que les autres. Je m'éblouis moi-même en me regardant. Mais sérieusement, en tâchant de faire abstraction de la sensation singulière qui accompagne une semblable lecture et qui m'interdit de la juger, je ne puis m'empêcher de redevenir critique pour dire combien votre vue sur le Chateaubriand et son groupe a porté juste. En effet, c'est bien au moment où j'ai bâti ce livre dans mon cours de Liège (1848-1849) que s'est opérée en moi la crise de la seconde maturité. Mes Lundis, au retour, à la fin de 1849, dans le Constitutionnel de Yéron, n'ont été que la monnaie de ce que j'avais amassé là-bas dans ma retraite d'une année et de ce que j'aurais, tôt ou tard, donné en volume ; mais il m'a été bien comode de trouver aussitôt un si facile débit. Ne pensez-vous pas

que si, par la même méthode, sans plus d'art, mais avec la même impartialité, on bâtit sur chacun de nos grands auteurs : Lamartine, Lamennais, Hugo, George Sand, etc., deux volumes (deux volumes sur chacun), ainsi farcis et composés de détails biographiques, jugements, analyses, fragments de lettres, témoignages pour et contre, anecdotes et ana, on aurait toute la vérité désirable, on saurait d'original et de fond en comble le talent, le caractère et la personne ? Ce serait tout gain pour le lecteur ; la part et le mérite du collecteur disparaîtraient dans le résultat. — Merci encore une fois, mon cher ami, de tant d'attentions pénétrantes et qui m'obligent à jamais à vous par la reconnaissance du cœur et de l'esprit.

CDLXYI.

A M. TAINE

Ce 2 novembre 1867.

Merci, mon cher ami, de votre bonne lettre — Ma santé ne va ni mieux ni pis. J'en suis à espérer que c'est une infirmité réglée. — Vous me faites une observation bien juste sur Port-Royal.

De ce qu'on n'est pas avec MM. les jansénistes, ce n'est pas une raison pour faire son mea culpa et avoir l'air d'être en faute. On a une assez belle marge, une large base dans la morale naturelle et dans la vertu selon Aristote, Cicéron, Marc Aurèle, etc. Mais je vous avouerai que ce qui a toujours gêné l'expression de ma pensée en ce sens et retenu mon adhésion, c'est que je n'ai pas de l'humanité en elle-même une idée aussi optimiste que je le

vois chez la plupart de ces moralistes naturels. Je suis beaucoup plus frappé des misères, imperfections, vices, grossièretés animales dont on s'imagine trop vite triompher. Cette morale naturelle dont je désire l'avènement et qui, dans l'antiquité, a été le lot d'une élite me paraît bien peu avancée chez les modernes surtout, si l'on considère la masse. Les nations qu'on loue sur parole et qu'on célèbre sont loin de compte. Il faut être un Laboulaye pour croire que l'Amérique du Nord n'est pas corrompue. Notre Algérie périt par l'absin-

A propos de Port-BoyaL

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

the; nos villes manufacturières du Nord également. Si la pourriture est à Rome, la grossièreté a fait invasion dans Genève. Je vois partout des animalités et des brutalités qui me découragent et qui ajournent mon espoir du triomphe de cette moralité saine et scientifique : je me borne à l'admirer et à la révéler en quelques-uns.

Tout à vous.

GDLXVII.

A M. HENRI LAVOIX

Ce 4 novembre 1867.

Merci, très-cher collaborateur, vous parlerez mieux que moi de Jacquemont. Je l'ai vu une seule fois dans sa trèsgrande jeunesse. Il ne me revenait qu'à demi. Il y a un peu du genre Stendhal dans son esprit. Il s'en serait peutêtre débarrassé en vieillissant; cependant ceux que Stendhal avait mordus sont restés mordus. L'éditeur-biographe Mérimée serait aussi pour moi une légère gêne: ce qu'on dirait de Jacquemont en un certain sens réfléchirait indirectement sur lui.

Vous, tout à fait frais et vif sur ce sujet, vous le verrez par ses charmants côtés et en parlerez d'autant mieux.

Tout à vous d'amitié.

CDLXYII .

A M. DE THIER

Paris, 7 novembre ^867.

Monsieur,

Vous avez eu bien raison de penser que rien ne pouvait m'être plus agréable ni plus flatteur que de lire le compte rendu de cette solennité qui me rappelle de vieux et toujours précieux souvenirs, et dans laquelle mon nom a reçu un public témoignage d'estime, en présence d'anciens collègues et de la part d'un des hommes les plus justement considérés de la Belgique. Et comment pourrais-je oublier mon séjour à Liège? C'est dans cette année d'université que je me suis recueilli pour ce qu'on a bien voulu appeler depuis ma seconde carrière critique ; c'est là que, dans une retraite indé-

pendante, j'ai acquis plus de force pour critiquer et juger; c'est là que j'ai essayé sous forme orale et devant mes auditeurs du lundi, ce cours de littérature que j'ai continué ailleurs en articles de journaux. Pourquoi ne suis-je resté qu'une année? Il serait trop long, monsieur, de vous le dire par lettre. Mon désir sincère eût été de vivre parmi vous plus longtemps. Ce qui est certain, c'est que, dans les motifs qui m'ont déterminé à me délier plus tôt que je n'avais cru, il n'en était aucun qui vînt de Liège même ni de l'Université, où je n'avais reçu que bon accueil, témoignages obligeants et où j'avais déjà noué des relations non-seulement d'estime mais d'affection.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. ' m

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et distingués.

P. -S. — J'aurai l'honneur de remercier directement M. Forgeur.

GDLXIX*

A M, FORGEUR, SÉNATEUR DE BELGIQUE

Paris, 9 novembre 1877.

Monsieur,

C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que je rencontre mon nom si honorablement mentionné et proclamé par vous dans votre généreux discours à l'Université de Liège. Ce témoignage public venant d'un homme aussi hautement considéré

que vous, monsieur, est une récompense qui compte dans ma vie. Vous l'avouerez-vous? il m'avait été quelquefois pénible de me voir si complètement omis et passé sous silence pour cette année laborieuse de Liège, où je ne croyais pas avoir démérité. Les circonstances qui m'avaient ramené en France avant l'époque que j'avais prévue et que mes patrons d'alors parmi vous auraient désirée sans doute, étaient d'une nature toute particulière et qui n'affectait en rien ma reconnaissance pour la Belgique, pour l'Université notamment, et pour les excellents collègues qui m'avaient si bien accueilli. Ce que je puis vous dire, monsieur, c'est que cette saison d'étude et de

retraite a été bien fructueuse pour moi, et par le recueillement que j'y ai trouvé en une année partout ailleurs si orageuse, et par les idées littéraires de seconde maturité que j'y ai amassées, et aussi par l'intelligence que j'ai pu y prendre des conditions qui font un pays vraiment libre, et sage et solide dans sa liberté.

Yeuillez donc être le bien remercié, monsieur, pour avoir consacré ce souvenir de mon trop court passage par une de ces paroles qui restent, et agréer ici l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

CDLXX.

A M. ÉMILE FAGE, A TULLE

H novembre 1867.

Je lis avec un sentiment de gratitude, monsieur, votre compte rendu si indulgent. Je voudrais mériter tout ce que vous dites de

moi. Ce qui est bien vrai, c'est que plus que jamais, à mesure que la santé se retire, je me rattache aux Lettres seules, le plus sûr des amours. Mais je n'en sépare pas ce qui en fait la force et l'honneur, je veux dire le sérieux et le vrai de la pensée.

1. M. Émile Fage -avait publié un article sur le discours de Sainte-Beuve au Sénat à propos des bibliothèques populaires et sur un nouveau volume de Lundis qui venait de paraître.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

CDLXXI.

A M. EDMOND SCHERER

Ce U novembre 1867.

Je viens de lire, mon cher ami, cet article qui est ma récompense. Vous n'avez cessé de m'être présent à l'esprit pendant toute cette longue révision*. Vous satisfaire était mon ambition et mon vœu. Avec deux ou trois autres au plus, vous faisiez ma tête de public, et je me disais : Ce sont mes juges. Tout en faisant la part de l'indulgence et de l'amitié, je sens que j'ai obtenu aujourd'hui le prix de mon travail. Que je voudrais être mieux pour vous revoir un peu plus souvent ! mais mon état sans changer médicalement est varié à tout instant des sensations les plus désagréables. — Je vous remercie encore du fond du cœur et vous serre la main.

P.-S. — Veuillez remercier Nefftzer de sa bonne hospitalité. Lui aussi, il est dans ma pensée des trois ou quatre juges.

I.La révision de Port-Royal^ dont l'édition définitive venait de paraître, et qui avait été l'objet d'un article de M. Edmond Sche-

rer dans le Temps.

CDLXXII.

A M. LOUIS COMBES

Ce 17 novembre 1867.

Cher monsieur,

C'était bien le moins que cette petite querelle * finît ainsi Je crois que Louis XVI avait tout simplement un phimosis et que, par bêtise et gaucherie, il laissait ce sourd obstacle s'éterniser. — Je désirerais que le Fort-Roijal trouvât accès par un point dans votre esprit historique. La méthode du commencement — d'un volume et demi environ — est un peu trop littéraire; il y a un peu trop de digressions, je le sens : cela tient à l'origine du livre, qui était un cours et où l'on était obligé d'intéresser des auditeurs par quelque variété. Mais, en avançant, vous trouverez réponse à toutes vos questions, et mes personnages vous agréeront au moins par le caractère, par leur admirable constance dans une persécution odieuse. Ils avaient le courage civil sous forme i chrétienne. C'est à nous de leur dégager cet éloge à la moderne. On a dû envoyer aussi l'ouvrage de ma part à Frédéric Morin, esprit sévère, dogmatique, élevé, qui était fait pour des époques moins dissolues que les nôtres. Je l'ai toujours

1. On peut voir les éléments de cette querelle, à propos d'une prétendue infirmité de Louis XVI, dans une note sur M. Louis Combes, à qui Sainte-Beuve, mieux informé, rend toute justice.

[Nouveaux Lundis, t. IX, article du 13 février 1865 sur Marie-Théï'èse et Marie- Antoinette : la note est la troisième de l'article ']

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

trouvé contraire : je ne voudrais cette fois que conquérir son estime. Que ce soit lui ou vous qui écriviez quelques lignes, je serai payé de ma peine, puisque je serai traité sérieusement.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments sympathiques.

CDLXXIII.

A M. JULES CLARETIE

Ce 18 novembre 1867.

Je vous dois des comptes, puisque vous m'avez bien voulu faire un appel si amical *ad hominem*. Eh bien, non, je ne parlerai pas de Jacquemont et je laisserai ce soin à Lavoix ou à tout autre qui s'en tirera fort pertinemment. Pour moi, j'ai un léger pli : la première fois (et la seule à vrai dire) que j'ai vu Victor Jacquemont, c'était dans mon pays quand j'étais petit écolier à Boulogne. J'ai dîné avec les deux frères chez un de leurs cousins germains, mon camarade d'enfance. J'ai bien présente encore toute cette conversation où les jeunes Parisiens s'en donnèrent. Il y avait un mot qui faisait la scie à la mode en 1817 : ce mot revenait à chaque phrase. Depuis, en suivant ce jeune et libre esprit, j'ai pu d'ailleurs me convaincre qu'il avait un certain genre, une forme d'ironie et de moquerie à laquelle étaient sujets ceux qui avaient été mordus par Beyle. Il faudrait, pour être vrai, insister sur ce travers que M, Thiers, qui en était si loin, savait très-bien signa-

CORRESPONDANCE

1er dans le temps, et que partageaient d'autres encore que Jacquemont. Je ne nie pas, au reste, que ce défaut ou cette qualité n'ait donné à son esprit une trempe toute particulière. Farcy a eu du rapport avec lui par la destinée qui l'a enlevé à peu près au même âge; il avait de la hauteur d'âme, mais rien de ce travers que je signale dans la formation de Jacquemont. Tout cela se serait sans doute effacé et oublié, si les grands travaux avaient continué; si le talent et la force avaient eu tout leur emploi. La lecture de Jacquemont n'en est pas moins une des plus agréables qu'on puisse faire. Je vois qu'on le compare à Henri Heine, pour les lettres de celui-ci. Je crois qu'il aurait bondi s'il s'était vu accoler à un homme de ce caractère. Mais la postérité est une grande indifférente qui prend son bien et son plaisir partout où elle le trouve, qui cueille çà et là à son gré sur les différents esprits, et qui n'a guère de compte à rendre à personne, puisque les témoins qui sont à même de raisonner et de chicaner sur les caractères s'en vont chaque jour.

CDLXXIV.

A M. DUSSIEUX

Ce 20 novembre 1867.

Cher monsieur, Ce qui se passe chez nous est inouï. Le gouvernement prussien, par son historiographe Preuss, publie une édition monumentale des Œuvres du grand Frédéric, ses histoires,

DE C.-A, SAINTE-BEUVE

sa correspondance, etc., etc. Un autre tirage non nionumental est en vente depuis plus de vingt ans à Berlin chez Decker, Là-dessus, on publie en France, comme si de rien n'était, les anciens Mémoires tronqués de Frédéric, en les donnant frauduleusement comme conformes au texte de l'édition de Berlin, et nous gobons cela !

Pour connaître Frédéric, il faut l'édition Decker tout entière. Vous trouverez à la date, dans VHistoire de la guerre de Sept ans^ la phrase et le fait que j'en ai extraits K

Ce que je voudrais bien, c'est que, dans cette École militaire française, Frédéric le Grand fût apprécié comme il doit l'être. Prenez toutes ses admirables correspondances privées qui font partie de l'édition Preuss : comparez avec les lettres de Napoléon, aucune d'elles n'y perd, mais Frédéric s'y dessine comme le roi bon, humain, éclairé, se moquant

1. Voici la phrase et le fait dont il sagit, cités par Sainte- Beuve dans son dernier article sur le comte de Clermont [Nouveaux Lundis, t. XI) : « Frédéric, le royal historien, trop peu apprécié chez nous, raconte qu'au moment le plus critique de ses affaires, après Kloster-Zeven et avant Rosbach, obligé d'avoir recours à tout, d'employer la ruse et la négociation, il envoya à Richelieu un colonel Balbi déguisé en bailli. Ce colonel connaissait le duc pour avoir fait quelque campagne en Flandre avec lui. Balbi essaya de lui insinuer des propositions pour ramener la cour de Versailles à des sentiments plus pacifiques et moins autrichiens, et, voyant que le maréchal ne se croyait pas assez d'influence à Versailles pour s'y faire négociateur, il se rabattit à lui demander qu'il voulût au moins avoir quelque ménagement pour les provinces du roi où il faisait la guerre. « En même » temps, ajoute

Frédéric, on régla avec lui les contributions; et il » n'est pas douteux que les sommes qui passèrent entre les mains » du maréchal ne ralentirent dans la suite considérablement son » ardeur militaire. » — « Vérifiez, si vous voulez (met ici Sainte-Beuve en note) sur l'édition Decker de Berlin, la seule authentique. — Ne pas se fier aux éditions françaises, qui se disent exactes et fidèles, mais qui en imposent. »

un peu des hommes, mais leur faisant le moins de mal possible et leur laissant après lui le plus de bien durable. Ses œuvres authentiques doivent être le second des ouvrages essentiels dans la bibliothèque de Saint-Cyr, Tout à vous.

CDLXXY.

A M. PAUL MEYER

Ce 20 novembre 1867.

Monsieur,

Vous me faites un très-précieux cadeau par la réunion de ces ouvrages et opuscules, et vous répondez à l'un des vœux de mon esprit qui est de lire autant que possible tout ce que vous écrivez et d'en faire mon profit. C'est ce que je fais journellement dans la Revue critique[^] et j'y apprécie chaque fois cette rectitude pénétrante qui ne laisse rien passer et à qui rien n'échappe. Je le disais l'autre jour à M. Gaston Paris: « Il n'est pas d'auteur consciencieux et ami du vrai, qui ne vous désirât pour lecteur, pour censeur presque nécessaire; mais ce n'est pas sans une sorte de crainte qu'on passe sous vos yeux après l'impression ; on ai-

merait que ce fût avant, afin de n'avoir pas trop à rougir de certaines fautes. » Acquérir l'estime et mériter les critiques motivées d'un esprit aussi exact et aussi bien armé que le vôtre, est une ambition qu'on ne peut s'empêcher de concevoir, bien qu'elle ait

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

son péril : mais la pierre de touche est certainement en vos mains. Vous me permettrez de vous offrir le moins imparfait de mes écrits, celui du moins auquel j'ai pu apporter le plus de soins réitérés et d'attention, mon livre de Port- Royal. J'espère que vous y verrez la trace des efforts et des instincts d'un esprit ennemi du vague et du faux, et qui, lorsqu'il le peut, cherche à serrer de près les choses. Mais la méthode nous est venue tard, si toutefois elle nous est venue.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute estime et de mon dévouement.

CDLXXVI.

**A M. DE GONET, JUGE D ' I N S T R U G T I
O N**

Ce 20 novembre 1867.

Monsieur,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, comme au nom qui me paraît le plus indiqué dans ces affaires judiciaires d'une vive actualité. Si je me trompe d'adresse, auriezvous la bonté de faire

transmettre à celui de messieurs vos collègues que cela regarde plus particulièrement, la supplication que je me permets de recommander?

Le prévenu ^ dont je joins ici la lettre est, je le sais, déjà

1. M. Alfred Vcrlière, dont l'opuscule incriminé avait pour titre : Déisme et péril social.

condamné pour le fait d'un écrit renfermant le catalogue et la bibliographie de livres irréligieux, la plupart de l'école de d'Holbach, auquel catalogue il a cru devoir joindre une préface. Vous pensez bien, monsieur, que je ne viens pas essayer de soutenir de semblables erreurs d'esprit, et il serait aisé à une intelligence véritablement philosophique de défendre les idées qui lui paraîtraient vraies sur l'origine et la constitution de l'univers, sans venir se heurter aux bancs de la police correctionnelle. Mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'un tel travers intellectuel mériterait la réprimande et la censure des bons esprits, plutôt que l'amende et la prison, et il est, selon moi, à regretter que la loi, en cela étroite, laisse si peu de latitude au juge.

J'ai voulu voir moi-même, monsieur, ce jeune homme. J'ai essayé de lui faire sentir que, sans renoncer à ses opinions et convictions, il y avait une voie plus élevée et plus digne à prendre; mais enfin j'ai été touché de voir en sa personne ce qu'une erreur purement intellectuelle pouvait amener de dommage dans l'existence, de souffrance physique et morale. Je vous rends mon impression sincère. Il y a certainement à retoucher, sur ce point, à la loi.

Aujourd'hui voilà ce même jeune homme épuisé, souffrant (il suffit de le voir un instant pour s'en convaincre), d'une constitu-

tion rachitique, le voilà enveloppé dans une accusation de délit politique qui, j'espère, s'évanouira à l'examen: mais, en attendant, monsieur, c'est à votre humanité seule que je voudrais faire appel pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'apporter quelque adoucissement

dans sa position. Sa lettre vous dira quels sont les points qui le font le plus souffrir.

Veillez agréer, monsieur, avec mon excuse, l'assurance de ma haute considération.

CDLXXYII.

A M. ERNEST HAMEL

Ce 23 novembre 1867.

Monsieur,

Je vous remercie bien de la Statue de Jean-Jacques Il m'est honorable de voir mon nom introduit dans la pensée qui vous a inspiré. J'applaudis, au reste, de tout mon cœur, à cette justice que vous revendiquez.

La génération actuelle n'est pas juste pour Jean-Jacques : vous exprimez dans votre livre des sentiments que partageaient les hommes des générations antérieures, et que l'avenir, j'espère, ratifiera. Il y a éclipse pour le moment. Quand le courant des pensées politiques sera aux choses saines et généreuses, la renommée de Jean-Jacques reverdira.

1. M. Ernest Hamel venait de publier un livre plein d'à-propos, la Statue de Jean- Jacques Rousseau, dans un moment où il n'était question que de la statue de Voltaire. Le biographe sincère et convaincu des hommes de la Révolution avait reçu, quelque temps- "uparavant, ce billet de Sainte-Beuve, en réponse à l'envoi d'un volume sur Robespierre : « (4 juin 1867). Je ne puis écrire Ion guement, mais je sais apprécier le mouvement du cœur, et e

mercie l'honnête historien, l'écrivain intègre. »

Veuillez agréer, monsieur, avec Texpression de ma reconnaissance, celle de mes sentiments les plus distingués.

CDLXXYIII.

A M. JULES GUILLEMIN, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ d'HISTOIRE ET DE GÉO&GRAPHIE, A CHALON-SUR-SAÔNE.

Ce 29 novembre 1867.

Cher monsieur.

Ce souvenir après tant d'années ne peut que m'être très-agréable. Le renseignement nouveau que vous me donnez sur Belzunce est bien d'accord avec ce qu'on savait. O misère du cœur humain ! au moment même où ce prélat faisait acte d'un dévouement si charitable, il manquait à la charité en incriminant ses adversaires de doctrine, et il faisait acte d'intolérance.

Tâchons de nous maintenir dans la voie moyenne! ni si haut ni si bas !

CDLXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 30 novembre 1867.

Cher monsieur et ami.

Je pense bien souvent à vous et je regrette presque le temps où j'avais une douce nécessité de correspondre plus souvent.

Ma santé, qui ne m'*interdit pas le travail, m'interdit

toute joie et tout entrain. De là, la propension à ne rien faire que le nécessaire. Il y a eu dans les Débats une note développée de Renan où vous étiez nommé (15 novembre dernier). L'épaisseur du livre nous a garantis jusqu'ici de tout assaut trop particulier. Je crois que le tout ira à bon port jusqu'à un prochain tirage. — Je suis très-mal fourni en fait d'œuvres miennes. Mon édition de Poésies (format Charpentier) est en effet épuisée; mais, si vous ne tenez pas trop superstitieusement au format, j'aimerais à vous offrir (si vous ne l'avez pas) l'édition plus complète desdites Poésies, en deux volumes (espèce de petit in-i» ou de grand in-I2) i.

C'est un petit trésor que vous m'annoncez dans ce coin de correspondance de madame de Staël. Ce serait un grand honneur à moi d'en tirer parti. Il y aurait pour cela à mettre en lumière la figure de Camille Jordan, une de ces pures vertus, consacrée par une mort prématurée. Je crois qu'on a recueilli de lui un volume. Il doit y avoir quelque chose sur son "compte dans les deux volumes de Royer-Collard, de Barante. J'ai beaucoup entendu parler de lui à Ballanche, à madame Récamier, à tous les Lyonnais. Il importerait de réunir tout ce qui peut éclairer cette figure, et alors les nuances qu'y apporterait la liaison de madame de Staël auraient tout leur prix.

Veillez remercier M. de Gravillon 2; s'il m'honore de sa confiance, je tâcherai de la justifier.

1. M. R. Chantelauze' possède un exemplaire des Poésies de Sainte-Beuve avec cette dédicace manuscrite en tête : « Amico R. Chantelauze. Hœc juvenilia senex, nec tamen pœnitens , Sainte-Beuve. » (Septembre 1869).

2. M. de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan, avait lait offrir

Poursuivez vilement vos publications entamées, et arrivez le plus tôt possible à la grande affaire, à l'œuvre illustre, le cardinal de Retz. L'éclat en rejaillira sur votre nom.

Veillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CDLXXX.

A M. JULES LEVALLOIS

Ces décembre 1867.

Mon cher ami,

Vous ne pouvez douter du plaisir que j'aurais à vous être agréable. Écrire à un directeur général que je ne connais pas ne serait rien, et je passerais sur mes scrupules de réserve. J'y ai bien passé hier en recommandant

Mais veuillez savoir que M. Vandal est le gendre de M. Heckereni. Vous vous rendrez alors parfaitement compte que je ne

puis, à aucun prix, m'offrir dans la position de désirer être obligé envers lui.

Vous me parlez du Sénat comme si j'étais aussi en état d'y aller. Mon mal est très-sérieux et me tient sans plus

à Sainte-Beuve par son ami M. Chantelauze les lettres et papiers provenant de son grand-père. Sainte-Beuve en fit l'article intitulé "Camille Jordan et Madame de Staël, qui parut d'abord dans la Revue des Deux Mondes et a été recueilli, depuis, dans les JVoix veaux Lundis, t. XII.

1. Témoin de M. Lacaze dans le célèbre duel proposé par ce dernier à Sainte-Beuve, à l'occasion de la discussion du Sénat sur la bibliothèque populaire de Saint-Étienne.

DE C.-A SAINTE-BEUVE

devoir me lâcher. C'est à travers cela que je tâche de sauver le matin quelques heures d'étude.

La révision de Port-Royal était une grosse épine. Je me suis senti bien soulagé de l'avoir hors du pied.

Je suis à vous de tout cœur.

P.-S. — Il y a dans les Libres Études d'Athanase Coquerel un chapitre sur Augustin du Fossé. Cela m'a rappelé votre ancienne visite au pasteur Paumier. Ici, nous avons une révélation complète. Vous trouveriez là peut-être un sujet à quelque méditation morale et religieuse.

CDLXXXI.

A M. LASSEAU, DE CLEIMONT-FERRAND.

Ce 9 décembre 1867.

Monsieur,

Je vous remercie avant tout du témoignage de confiance que vous voulez bien m'accorder. Je fais en effet partie de la commission!. J'ajouterai que c'est tout honoritiquement, car l'état de ma santé est tel, que je ne crois pas être sorti deux fois de chez moi depuis cette affaire du Sénat à laquelle vous vous reportez dans votre lettre. Je ferai exécuter ponctuellement vos désirs par mon secrétaire. Je prévois seulement le cas où l'on ne voudra pas recevoir au Siècle une souscription de plus de cinquante centimes. 11 faudrait alors distribuer le reste des trois francs sous forme de cinq anonymes.

1. La commission pour la souscription à la statue de Voltaire.

Permettez-moi de vous dire, monsieur, que je comprends et partage tout à fait le sentiment sous lequel vous agissez. Cette dernière séance a été grave en ce sens qu'on a vu des hommes, jusque-là organes des idées de civilisation (Thiers, par exemple), venir défendre sans vergogne un abus décrépît qui croule de lui-même, et qui s'affaisse de sénilité. On a vu un ministre de l'empereur dépasser assurément son mandat dans la forme et dire jamais! comme si tous ceux qui depuis quarante ans du haut de la tribune ont dit jamais! à commencer par M. de Serre, n'ont pas eu le démenti du lendemain. Tous ceux qui aiment l'Empire au même titre que moi ont dû être profondément attristés, de la déviation qu'a fait subir à la politique du chef la déclaration compromettante de l'ancien éloquent avocat de Clermont, Oh ! que M. Thiers s'est mépris lorsqu'il a dit dans son discours que, si Voltaire revenait au monde, il ne ferait pas la même chose! Vol-

taire aurait encore à défendre le sens commun, et cette fois contre M. Thiers.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

CDLXXXII.

A M. CHAUTARD, MAIRE DE VENDOME

Ce 1-1 décembre 1867.

Monsieur ,

Je serais impardonnable d'avoir tant tardé à vous répondre, si l'état de ma santé qui n'est jamais bon, [mais

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

qui est plus mauvais depuis quelques jours, n'était mon excuse. Ce même état de santé m'interdit absolument d'accepter toute part active dans un comité d'honneur ou de patronage. Veuillez remercier messieurs vos collègues et leur dire mes trop tristes raisons d'inutilité et d'abstention.

Le nom de Ronsard réveille d'ailleurs bien puissamment mes premiers souvenirs, mes premières amours littéraires. Ma pensée sincère est que, pour les poètes, un buste est souvent préférable à une statue. La statue est le fait des hommes de guerre, des hommes d'action, des hommes de dehors qui sont en vue volontiers de pied en cap, depuis le casque jusqu'aux éperons. Quand je pense au poète, c'est surtout sa tête et son front que j'interroge

et il me suffirait d'en avoir une noble et fidèle image dans le jour calme de quelque bibliothèque publique, au milieu des livres et des objets d'étude qui sont l'encadrement le plus naturel d'une telle figure. Mais, puisqu'on est dans le siècle des statues et que le moindre traîneur de sabre a la sienne, va donc pour une statue aussi, — ne fut-ce que pour montrer qu'on n'est pas moindre; — que le poète vendômois se dresse donc de toute sa hauteur. Mais je ne pourrai, monsieur, figurer dans le cortège que comme un humble souscripteur.

Madame Blanchecotte m'a parlé de vous, monsieur, et des titres particuliers que vous apportez à cette œuvre de piété poétique. — Je ferai remettre ma souscription à M. Thillier, principal clerc de notaire que j'ai le plaisir de connaître et qui est, je crois, le fils d'un de messieurs vos collègues.

CDLXXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce n décembre 1867.

Cher monsieur et ami,

L'état de ma santé qui n'a jamais été plus douloureux abrège nécessairement ce que je voudrais dire. J'ai reçu donc et j'ai lu, à travers mes misères, cette pincée exquise d'autographes.

Je fais rechercher tout un dossier Camille Jordan se rapportant aux années de la Révolution; car on a négligé de recueillir ce qui eût été le plus intéressant.

Mais savez-vous que ce ne pourra être un lundi que cet article, et surtout un lundi au Moniteur? Le chef de la race y apparaîtrait

sous un trop triste jour; mais nous en ferons un petit épisode à part, et, une fois fait, il se trouvera bien moyen de le placer.

Je ne vous en dis pas plus aujourd'hui; mais vous réitère, cher monsieur et ami, tous mes sentiments de dévouement.

CDLXXXIV.

A M. CAMILLE DOUCET

Ce 13 décembre 1867.

Cher confrère,

Je souffre, depuis dix jours et plus, ce qui ne se saurait dire. Les médecins prétendent que c'est dans la règle,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

mais il faut faire son devoir jusqu'à la fin. Je viens donc rappeler à vos bontés le pauvre quinze-vingt La Halle, qui a le tort de vivre encore cet hiver et qui a été oublié je ne sais comment dans les petites gratifications que Robelin avait jusqu'ici négociées pour lui. C'est donc à vous qu'il recourt comme à sa Providence. Vous ne lui manquerez pas. Tout à vous, cher confrère.

P.-S. — J'ai à peine le temps et la force de vous remercier de vos bontés pour mon petit monde. Je ne sais, moi, quand je serai en état de causer.

Mes respectueux hommages à madame Doucet.

GDLXXXV .

A M. PIÉTRI, PRÉFET DE POLICE

Ce 17 décembre 1867.

Monsieur le préfet.

Je sais que vous avez de la bienveillance pour moi. J'ai eu trop peu l'honneur de vous rencontrer, mais il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour reconnaître en vous l'ami des lettres et de la bella Scuola.

Je viens aujourd'hui me permettre tout spontanément de vous demander une faveur, une justice pour un des plus méritants employés de votre administration, M. Demarquay, commissaire aux délégations judiciaires. La croix d'honneur serait une récompense bien méritée de ses bons et déjà longs services; Je connais personnellement et beaucoup

M. Demarquay; je le connais par des antécédents bien anciens et qui le rattachent aux arts. C'est un honnête homme, droit, sûr, simple et utile.

Je ne vous demande pas, monsieur le préfet, de m'excuser, mais je vous prie de voir dans cette démarche, que je fais à l'insu même de M. Demarquay, un témoignage de confiance en votre équité et une occasion que je saisis de me dire

Votre respectueux serviteur.

GDLXXXVI.

A M. R. CHANTE LA UZE

Ce 25 décembre 1867.

Cher monsieur et ami,

11 n'y avait pas de danger, disaient les médecins, mais la crise a été longue et pénible. Ils disent que je suis dehors; je le souhaite. Je souffre encore beaucoup, et suis incapable de rien.

J'ai dans la tête presque tout à fait classé mon monde de Camille, de madame de Staël et de Juliette i.

Poursuivez vos doux travaux ; il me revenait cette parole de Voltaire à votre propos : « Les petites affaires sont des victimes qu'il faut sacrifier aux grandes. »

Ne rien abandonner et subordonner à temps.

A vous de cœur.

A M. RÉVILLIOUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

Je viens de le lire avec tout l'intérêt que m'inspire le sujet et que justifie la nouveauté des documents, aussi bien que le parti que vous en avez su tirer. Vous me permettrez bien d'en dire un mot et d'en hâter de mes vœux la publication dans le prochain article que j'ai à faire au Journal des Savants et qui sera le second. Me laisserezvous bien vous faire observer que, dans votre analyse si exacte, vous me paraissez un peu sévère pour Du Bellay, qui n'a peut-être eu d'autre tort que d'être maltraité de la fortune, d'être fait intendant et homme d'affaires, tandis qu'il était poète, et

d'avoir commis cette autre faute de se laisser mourir jeune, avant de franchir le détroit qui le menait à sa seconde carrière?

Yauvenargues aussi, vu de près et dans sa Correspondance avec Saint-Yincens, paraît bien malheureux et même misérable. — Ces lettres que vous donnez du pauvre poète mettent bien en lumière ses derniers ennuis ; elles sont le commentaire et le corollaire des Jiegreys, et elles s'adaptent parfaitement avec la lettre qu'on avait de lui à un sien

1. Il s'agissait d'un Mémoire sur les Derniers mois de Joachim Du Bellay,

ami sur la mort du feu roy et le département de madame de Savoie. Grâce à vous, on a désormais un Du Bellay complet.

CDLXXXVIII.

A M. JOSEPH d'ARÇAY*.

1867 ou 1868.

J'ai goûté l'esprit et admiré l'exactitude des Souvenirs de la salle à manger du docteur Véron. Je me suis demandé plus d'une fois qui pouvait savoir si bien ces choses et les écrire si finement. Il n'y a guère que deux ou trois personnes entre les noms desquelles j'aie pu hésiter. A propos du fameux dîner qui devait avoir lieu à la Tuilerie, le jour même où se donnait le second avertissement au Constitutionnel, je me rappelle, comme y ayant assisté, que Yéron, qui faisait bonne mine, avait reçu dès le matin et d'heure en heure des billets de gens qui se dépriaient. Il y eut bien des places vides ; le ballon de Godard qui devait couronner la fête se gonflait devant un cercle de spectateurs très-amointri.

Parmi les personnages officiels, deux seuls eurent le courage de venir et d'être simplement polis, comme il convenait à des gens du monde bien élevés. C'étaient deux militaires, le général comte de Goyon, aide de camp de l'em-

1. Auteur d'articles dans le Figaro, recueillis depuis en volume sous le titre fa Salle à manger du docteur Vérom

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

pereur, et le général baron Renault, celui qu'on appelait le lion d'Afrique. Leurs noms mériteraient peut-être de trouver place dans la réimpression qui ne saurait manquer de se faire de ces spirituels articles.

CDLXXXIX

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 4 janvier 1868.

Cher monsieur et ami,

Votre excellente lettre est allée aussitôt se joindre au dossier Camille; mais savez- vous bien que je suis loin encore d'être en convalescence, que je suis faible, incapable de tout soin prolongé et que j'en ai encore de cet état pour des semaines peut-être? — Un détail que ceux qui ont vu peuvent seuls donner et que M. Sauzet vous dira : Camille était-il grand ou petit, ou de taille moyenne ?

A vous de cœur.

CDXC.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS

Ce a janvier 1868.

Je commence à être réellement mieux : j'en ai profité pour lire le La Boétie. Vous avez retrouvé là un La Boétie primitif, antérieur, philologue et tout à fait neuf. Je ne

parle pas de tous les détails où votre érudition ingénieuse s'est jouée. — Recevez mes plus sincères compliments, offrez mes respectueux hommages à madame votre mère, et croyez-moi bien à vous.

CDXCI.

A M. ALFRED DARIMON.

Ce 15 janvier 1868.

Mon cher ami.

J'apprends que je cours risque d'être dépouillé par vous des documents que vous m'avez bien voulu confier sur Proudhon et qui doivent être transmis à un autre investigateur. Tâchez, je vous en supplie, de m'en laisser le plus possible, je suis digne de m'en servir. Je n'attends que l'occasion où ma santé me rendra le loisir pour achever une œuvre à laquelle je tiens et où votre nom sera mêlé.

Tout à vous.

CDXCII.

A MADEMOISELLE COURIARD, DE GENÈVE

Ce 24 janvier 1868.

Chère mademoiselle,

J'ai été heureux de votre souvenir. Le mien va quelquefois vous chercher un peu au hasard. Je vois que vous êtes toujours fidèle à votre Léman. Êtes-vous à la même campagne au bord du lac ? J'ai reçu votre volume et je

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

vous en remercie. Mais laissez-moi vous dire : pourquoi donc me prêchez-vous ? qu'ai-je fait pour cela ? Et laissez-moi vous soumettre une singularité qui me frappe.

J'ai à Boulogne-sur-Mer une cousine, une vieille cousine de beaucoup d'esprit, qui s'était mise, il y a deux ans, à rentrer avec moi en commerce de lettres, renouant ainsi avec mes souvenirs d'enfance. Et puis, tout d'un coup, un jour, elle m'a proposé de me recommander aux prières de tout un couvent, dont la supérieure, disait-elle, était une de nos parentes. En un mot, elle a fait preuve à mon égard du zèle catholique et monastique le plus intempestif et le plus déplacé. Je le lui ai dit.

Or, comment se fait-il aujourd'hui qu'il m'arrive de Genève, et d'un côté non catholique, la même insinuation, la même tentative

de prédication? 11 y a de quoi faire réfléchir un philosophe.

Je sais bien la différence : vos vœux sont d'une âme tout individuelle, et il n'y a pas de communauté derrière. Mais, enfin, je vous aime mieux sans cette complication qui me paraît une chose un peu acquise et qui ne se produisait pas aussi à nu dans nos précédentes relations. Soyez vous-même, telle que je vous ai connue, avec ce sentiment religieux qui convient à votre nature, mais qui peut-être ne convient pas à toutes au même degré. Je ne voudrais rien diminuer chez ceux qui croient ; mais pourquoi cette ingérence, — tant de ma cousine de Boulogne-sur-Mer ultracatholique et ultramontaine, — que de ma douce et intérieure amie, calviniste ou pauliste, de Genève? Yoilà ma vengeance, elle est dans ce rapprochement.

A vous bien respectueusement.

CDXCIII.

A M. R. CHANTELAUZ E.

Ce 24 janvier 1868.

Cher monsieur et ami,

J'ai reçu avec bien du plaisir la brochure sur le baron de Staël, et me voilà tranquille aujourd'hui sur la taille de Camille Jordan. C'est qu'en fait de taille on n'est pas Thiers ou Beugnot impunément. Je vous remercie de tout et je suis maintenant en mesure; je ne demanderai rien de plus à M. de Gérando, car il y a de petites réserves de la part même de madame de Staël sur le père, brave et excellent philanthrope que j'ai d'ailleurs connu...

Je ne vous dis rien de ma santé, allant mieux réelle* ment; mais veuillez songer que ce mieux et cette convalescence ne sont que relatifs, j'en reste toujours à ma précédente et pénible infirmité. Ce n'est que la complication qui est en convalescence. — J'ai reçu un témoignage d'intérêt auquel j'ai été bien sensible de la part de votre spirituelle amie, madame Roger Des Genettes.

Travaillez ferme, cher monsieur et ami, tandis que Miliervé vous sourit, et agréé ^assurance bien sincère de mes sentiments dévoués.

CDXCIV.

Ce 4 février 1868.

Cher monsieur et ami,

J'ai commencé à me mettre au travail. C'est, à vrai dire, Camille Jordan que j'étudie; madame de Staël ne vient qu'après... Je ne crois pas qu'il faille chercher sa trace dans aucun livre de madame de Staël. Madame Récamier m'a autrefois conté les éléments d'Oswald. M. de Barante y est pour quelque chose. Elle ne m'a jamais nommé Camille... Le tout n'en est pas moins infiniment curieux, et je vous le dois.

A propos, il était de taille plutôt élevée que moyenne. Voyez l'incertitude des souvenirs !

Amitiés de tout coeur.

P.-S. — Non guéri, mais je suis mieux, peut-être aussi bien que je serai jamais.

CDXCV.

AU MÊME

Ce 6 février 1868.

Cher monsieur et ami.

Je vois qu'il est fort parlé, dans les Notices et dans les Lettres, des Essais de Camille sur Klopstock. Ils ont été lus

à l'Académie de Lyon en 1809 ou 1810. Ils n'ont jamais été recueillis. Ne seraient-ils pas, en tout ou en partie, dans les Mémoires de cette Académie? En tout cas, il en doit être fait mention dans les procès-verbaux des séances.

Voilà encore une indication et un service que je viens réclamer de votre inépuisable obligeance. On n'a pas ici ces Mémoires de l'Académie de Lyon au complet.

A vous de tout cœur.

P. -S. — ^ .Les gros livres vont lentement: j'ignore à quand un second tirage.

CDXGYL.

AU MÊME

Ce 10 février 1868.

Mon cher ami,

Je reçois vos excellentes communications, mais n'en faites pas trop : vous êtes trop bon. J'ai moi-même l'analyse de cette Étude sur Klopstock. Ce que vous médites des .travaux de Camille en 1810 m'est utile. Vous pourriez me dire encore s'il n'a rien lu, cette année-là, à la séance publique qui avait lieu, je crois... à

quelle date du mois de mai ? Votre extrait me donne un aperçu des séances du 27 mars, 3 avril, 17 avril et 15 mai. 11 semble qu'il y ait eu une séance publique dans l'intervalle du 17 avril au 15 mai.

Tout cela n'a qu'un but, éclaircir un passage de lettre

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 255

de madame de Staël; mais je ne dois pas trop m'étendre, et, Camille une fois dessiné en pied, c'est à sa correspondante que je dois laisser la parole, me bornant au rôle d'encadreur. Mille et mille gratitudes encore et amitiés.

CDXCVII.

AU MÊME

Ce 14 février 1868.

Vous m'envoyez de vrais trésors dont je profiterai seulement quand je réimprimerai en volume et par d'utiles appendices. Le grand article qui tire à sa fin doit être plus allégé.

Le Moniteur étant impossible à cause de la tendance antinapoléonienne inévitable; — le Journal des Savants étant trop savant et trop éloigné des échos un peu trop vifs et trop voisins, j'ai dû penser à la Revue des Deux Mondes...

Vous m'avez déjà dit et je voudrais que vous me redissiez ce qu'était le frère de Camille Jordan, à qui tout le monde fait des compliments et qu'on cite comme plein d'obligeance. N'était-il pas banquier? Vous voyez que j'en suis venu, de question en question^ aux infiniment petits.

Travaillez ferme. J'ai trop remis à vous dire que je connais M. Faugère et que je ne doute pas qu'il ne soit moins dragon que le sanglier X. . .

Mille amitiés.

P. -S.— Tous mes remercîments et compliments à Soulayr.

CDXGVIII.

AU MÊME

Ce 10 février -1868.

Cher ami,

En relisant de plus près la lettre de madame Récamier, je m'a-perçois qu'au lieu de Resonat^ il faut lire Revouai, lequel nom n'est autre chose que celui du peintre Revoit mal écrit. Ainsi rayez vite ce point de la recherche que je vous ai imposée. J'use et abuse bien assez de vous.

Tout à vous.

En toute hâte.

CDXGIX.

AU MÊME

Ce 17 février 1308-

Merci, mon cher ami, pour tout ce surcroît de peines et de soins... — J'ai terminé le travail, et, pour l'époque de la Restauration, j'ai dû me borner à un résumé. V Histoire parlementaire de Duvergier de Hauranne est une bonne source à consulter. — Sur

la maladie qui a enlevé Camille Jordan, je dis que c'était un mal de poitrine, et je ne puis me rappeler si j'y ai été autorisé par quelque témoignage

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

direct ou si c'est seulement de souvenir ou par induction que j'ai ainsi déterminé sa maladie. Ce point est le seul sur lequel j'ai désormais à vous demander une réponse *. — En lisant l'article, vous verrez bien s'il y a quelque point secondaire à rectifier ou à compléter; et ce sera pour la réimpression; mais la maladie de poitrine est un fait à vérifier dès à présent. Ces diables de biographes ont eu la plupart jusqu'ici la manie de rester dans les termes généraux. Ils trouvent que c'est plus noble... Je vais mieux, mais non guéri.

AU MÊME

Ce 18 février 1868.

L'article est déjà imprimé, mais mon siège n'est jamais fait. J'ai le premier des opuscules, mais pas le second, c'est-à-dire la session de 4841. Je serais curieux de la lire. La seule chose qui m'importe immédiatement pour l'article, c'est l'affection de poitrine... Tout cela ira à merveille.

Tout à vous.

Je ne vous remercie plus.

DI

AU MÊME

Ce 20 février 1868.

Mon cher ami,

Je reçois de nouveaux trésors ; mais, cette fois, mon siège est fait au moins pour la première édition. Je désire le tout en toute hâte et me borne cà asperger de deux ou trois notes le travail déjà fait.

Je puis aussi, grâce à ces mêmes nouvelles lettres, préciser une ou deux dates des anciennes.

Le fragment de lettre de madame de Staël est de 1812, époque où elle lut l'Autobiographie de Goethe. — La personne qui la consolerait de tout à cette date, si elle pouvait la revoir, est Matthieu de Montmorency. Camille n'était pas si intime; mais son rôle, même en le circonscrivant, est assez beau, et, comme je le dirai, ces lettres de madame de Staël sont une couronne sur sa tombe. C'est à vous qu'il la devra, car je n'ai fait que fournir le fil. Lors d'une réimpression, j'ajouterai quelque chose au Camille Jordan de la Restauration; mais, dans un article, il faut l'unité. — Tout sera rendu bien exactement à M. de Gravillon, que je vous prie de bien remercier de ma part.

Tout à vous.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DU

AU MÊME

Ce 21 février 1868.

Mon cher ami,

Je vous remercie de la brochure. Elle a pour moi de l'intérêt plutôt comme étude que pour l'usage... — Barbier, fort exact, a réfuté l'idée que Camille ait étudié au grand séminaire. Il était au petit séminaire, c'est-à-dire au pensionnat tenu par les Sulpiciens. Je ne vois pas trace de cette brochure, lancée au retour d'Égypte. La brochure en question est celle qu'il fit sur le Consulat à vie. — Mais nous savons tout cela par les pièces mêmes; ce qui est plus sûr que de vagues souvenirs. — Pour le moment, la barrière est close. Cinquante-deux pages de la Reçue des Deux Mondes me paraissent un morceau suffisant. A la réimpression, je ferai un très-léger choix dans le dernier paquet pour quelques lettres les moins connues ou se rapportant à la dernière période politique de Camille. — Puisséje avoir dignement et gravement profité de cette occasion de couronner une mémoire intéressante d'orateur homme de bien!

Tout à vous.

DIII.

AU MÊME

Ce 28 février 1868.

Mon cher ami,

C'est bien le l[^]" que je parais, que nous paraissions. De tous les lieux (et ils ne sont pas nombreux) où je pouvais insérer le morceau, la Revue des Deux Mondes était le plus indiqué, et cela y allait comme de cire. Mais cette Revue est assez absolue dans ses habitudes : nous y paraissions, et voilà tout. Je n'ai ni exemplaires, ni tirage à part, ni bonnes feuilles. LdL Revue est partout: tout le monde peut la lire. Quant à reproduire in extenso l'article, cela me paraît un peu fort, car il appartient pour un temps qui n'est pas déterminé, il est vrai, au directeur de la Revue: ce qui n'empêche pas, à mon sens, qu'on n'en puisse citer des extraits tant qu'on voudra, et le morceau est assez long pour qu'on choisisse.

Ce n'est que lorsque j'aurai recueilli, dans un volume à moif ce premier essai, en l'accompagnant d'un petit appendice sur le Camille Jordan de la Restauration, (dans lequel j'userai de votre dernier envoi de lettres), ce n'est qu'alors que je pourrai envoyer à M. de Gravillon et aux personnes qu'il me désignera le tome des Nouveaux Lundis que sa bienveillance aura tant contribué à enrichir. Veuillez vous faire mon interprète auprès de M. de

DE C.[^]A. SAINTE-BEUVE

Gravillon et aussi auprès de M. Lenormant, lequel, en homme habitué à la presse, saura bien ce qu'il peut faire et comment tailler en présence de ce gros morceau. A vous de tout cœur.

DIV

A M. BULOZ.

Ce 4 mars 1868.

Mon cher Buloz,

Je suis un peu étonné de ce que vous me dites. J'étais à cent lieues de croire avoir manqué h la mémoire de madame de Staël. Et puisque cette question revient, laissezmoi vous dire comment les choses se sont passées, il y a plus de trente ans.

Je m'occupais avec passion, avec culte, de rechercher sur madame de Staël tout ce qui pouvait contribuer à la faire connaître d'une manière plus attachante à nos jeunes générations. Madame Récamier me fit lire sa correspondance. M. Hochet m'offrit la sienne: mais, dans l'intervalle, avec l'indiscrétion qui était habituelle à ce grand monsieur, il en avait parlé à la duchesse de Broglie. Elle désirait me voir, me dit-il. Il m'y conduisit. Je la trouvai au ministère des affaires étrangères, seule avec une de ses filles. Elle commença ainsi la conversation: « Pourquoi voulezvous vous occuper de ma mère? Est-ce que ce qu'on a écrit sur elle ne suffit pas? » Je répondis avec toute sorte

de respects ~ (comme en inspirait cette aimable et sévère personne) — que j'étais à un autre point de vue que la famille, que j'étais du monde extérieur et de la postérité déjà; que tout ce que m'avait communiqué madame Récamier n'était qu'honorable autant qu'agréable; que madame Récamier ne m'avait parlé d'aucune interdiction, etc., etc.

Quelques jours après, un soir, — dans la prima sera, — j'étais chez madame Récamier: elle était seule; on annonça la duchesse de Broglie, qui était encore avec une de ses filles. J'assistai à une conversation qui fut à peu près en ces termes: « Madame, vous avez montré des lettres de ma mère à M. Sainte-Beuve. L'inten-

tion de ma mère, en mourant, a été que toutes ses lettres fussent détruites et non communiquées. — Madame, répondit madame Récamier, j'ai vu madame votre mère jusqu'à ses derniers moments; elle ne m'a jamais rien dit de cette défense. Est-ce à vous qu'elle en a parlé? — Non, c'est à mademoiselle Randall qu'elle a signifié cette dernière volonté. — J'étais bien aussi liée avec madame votre mère que mademoiselle Randall, et elle ne m'a jamais rien dit à ce sujet. Je ne détruirai point ses lettres, mais je les laisserai après moi en mains sûres. »

Et maintenant, qu'ai-je fait de mon côté? Je n'ai cessé d'honorer la mémoire de madame de Staël. J'y suis revenu à maintes reprises : à travers les variations de la politique, j'ai maintenu mes premiers jugements, en les fortifiant loin de les affaiblir (voir ma Nouvelle Galerie de Femmes célèbres). Lorsque j'ai donné la biographie de Fauriel, j'y ai mêlé quelques lettres de madame de Staël, non sans omettre celles qui n'étaient pas à publier. Aujourd'hui,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

chargé par la famille de Camille Jordan du soin de rajeunir son image, j'ai pensé que la meilleure des couronnes était celle qu'on pouvait tresser avec les lettres de madame de Staël, en y mêlant deux ou trois fleurs de violette de madame Récamier. Dans ce que j'ai donné, tout est à l'honneur de madame de Staël, non-seulement ses indignations libérales et indépendantes, j'nais aussi ses effusions de bonté et d'affection. C'est un grand esprit, c'est une grande âme, et c'est une bonne femme: telle ici elle se montre. Si les petits-fils de madame de Staël ne sont pas contents, c'est qu'ils ont une manière étroite de l'aimer, qui n'est pas celle de la postérité et qui n'est pas non plus celle qu'elle-

même aurait voulue. Que ces esprits estimables, mais par trop craintifs, daignent se dire qu'en présence du flot démocratique qui monte et qui s'avance, il faut sans cesse rappeler les anciennes mémoires, les rafraîchir, les renouveler, leur rendre de la vie, redonner de l'accent à ces voix déjà lointaines et qui s'éteignent, ou qui du moins vont s'affaiblissant. Tel lecteur de l'avenir, sur lequel les grands écrits de madame de Staël n'auront fait que peu d'impression, sera à jamais conquis à elle par quelque lettre familière d'une cordialité entraînante. J'en sais déjà des exemples. — Je ne demande certes aucun remerciement: ce que je fais, je le fais par pur amour pour un des dieux de notre jeunesse; mais je concevrais très-peu, je vous l'avoue, des reproches et des récriminations.

Tout à vous, mon cher Buloz.

DV

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 4 mars 1868.

Mon cher ami,

Je suis heureux de votre contentement et c'est ma meilleure récompense. M. de Gravillon m'a écrit une lettre fort aimable, mais je n'ai point son adresse au juste pour lui répondre. J'ai à vous renvoyer tous ces autographes. Faut-il employer la poste? Je crois que c'est le plus sûr. Donnezmoi vos ordres là-dessus. Je parle seulement du premier paquet, les lettres de madame de Staël et de madame Récamier. Quant au second paquet, celui de

la dernière razzia, je vous demanderai de me le laisser quelque temps encore pour en tirer des extraits. Quand vous aurez reçu ces autographes, vous serez bien bon de voir, à mes points d'interrogation, si vous n'avez pas quelque meilleure leçon à me proposer.

L'article ne sera réimprimé que dans le onzième volume de mes Nouveaux Lundis^^ vers la fin de cette année.

J'ai manqué le moment de pourtraire les orateurs. J'étais près de faire M. Berryer en 1851 ; mais les événements ont marché plus vite que ma plume. Je ne possède pas ce sujet oratoire autant que mes sujets littéraires: j'ai moins suivi

Il l'a été dans le tome XII

DE C.-A, SAINTE-BEUVE. 265

les Chambres que l'Académie ou que la cheminée de certains salons.

Je n'ai guère connu ces grands orateurs qu'au moment où ils mettaient pied à terre et au débotté. Pour en bien parler, il faudrait avoir vécu avec eux au jour le jour et avoir assisté à leurs exploits. Voyez Cicéron dans le De oratore. Autrement, on est vague et l'on répète ce que disent les autres.

Savez-vous que les petites affaires qui sont des victimes à sacrifier aux grandes^ ce mot qui est dans les Lettres de Voltaire, appartient primitivement à votre ami le cardinal de Retz?

Tout à vous.

DVI

AU MÊME

Ce 6 mars 1868.

Mon cher ami,

Tout est pour le mieux. Contentons-nous d'être exact et ne nous laissons pas trop faire par les familles, qui, en somme, doivent être contentes et qui, d'ailleurs, à ces degrés éloignés, ne sont plus souveraines... Toutes ces familles ont leur point de vue opposé à celui de la littérature, à celui du public et de la postérité. M. de Gravillon, au contraire, a été charmant de confiance et d'ouverture. Je vais lui renvoyer directement les autographes. . .
Les Le-

normant (Récamier), au contraire des. . ont été charmés. Madame Lenormant m'a envoyé copie d'une lettre de Camille annonçant son mariage à madame Récamier. La lettre, pour toute date, porte : « Ventôse ». Ce doit être 1804. Youdriez-Yous vous assurer de cette date exacte du mariage?

A Yous de tout cœur.

DYJI,

A MADAME BBGK-BERNAJIP.

Ce 6 mars 1868.

. Madame,

Je suis bien touché d'une attention aussi bienveillante. Elle ne sera point perdue, et, lorsque je réimprimerai cet article, je ferai

de votre aimable communication le sujet d'une note. Il est bien difficile de faire revivre au vrai ces physionomies éteintes, lorsqu'on ne les a pas vues soimême autrefois ou qu'on n'a pas le souffle direct de la tradition. Chaque cercle de société est un petit monde à part. Tant qu'on y vit, on en sait tout et on croit que tous doivent savoir les mêmes choses; et puis dix ans, vingt ans, trente ans écoulés, le cercle s'est brisé ou évanoui : plus un témoin ne reste, rien n'est écrit, et l'on en est réduit à tout deviner, à rap-prendre tout sur de vagues ouï-dire et par des échos affaiblis. Un entier oubli enveloppe ce qui avait été si vivant, si animé, si bruyant, si plein de rires

et de jeux et de mouvement, si confiant et si sûr de soi. Vous m'aidez, madame, par votre agréable page si précise, à lever un coin du voile à jamais tombé sur une de ces aimables sociétés du passé.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon affectueux respect.

DVIII,

A M. HENRI BRISSON

Ce 8 mars 1868,

Je suis en effet bien atteint, monsieur et cher confrère : et très-sérieusement la vraie critique littéraire devient impossible du coup dans les journaux et les recueils périodiques. Apparemment que l'on trouvait que notre pauvre pays était déjà trop monté en esprit : il fallait raser toutes ces têtes insolentes de pavots.

C'est honteux, c'est misérable! Cette loi ne peut plus décentement se voter. Cet amendement Guilloutet en particulier méconnaît et tend à altérer le tempérament même de la France.

Bien à vous.

1. Remerciiiiient pour son article du journal le Temps, du 8 mars 1868, qui commençait de la façon la plus spirituelle et la plus originale, en annonçant la mort du grand critique, tué (comme on va le voir) par l'amendement Guilloutet.

A UN ÉDITEUR

Ce 10 mars 1868.

Toutes ces choses ne sont que pour la forme. Buloz a reçu de M. Albert de Broglie une lettre dans le même sens, j Je joins ici une lettre que moi-même j'ai écrite à Buloz et dont copie a été délivrée aux de Broglie. A moi directement il n'a été rien dit ni écrit. C'est une prétention de cette famille, prétention née originairement chez madame de Broglie de la crainte de voir paraître des lettres d'amour et de passion de sa mère. Elle a ainsi détruit les lettres d'elle i à Benjamin Constant... Je suis persuadé que madame de Staël n'a rien ordonné. La défense a été imaginée après coup. Il me semble que M. de sans entrer dans la discussion du droit, sans le nier ni sans l'admettre, n'a qu'à se retrancher, comme je l'ai fait, dans ce qu'il y a de naturel, d'honorable pour tout le monde, et de parfaitement simple dans ce qu'il a fait. Comme il n'a plus rieri d'ailleurs à publier de madame de Staël, on n'a qu'à être tranquille. Les tribunaux sont de mauvais juges

en ces matières, et on a beau jeu sur le mur de la vie privée. C'est un beau thème à l'avocat général. Pour nous, faisons entrer nos troupes dans la place une à une, soldat à soldat, sans tambour ni trompette.

L'article, d'ailleurs, a réussi dans le monde même des

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

de Broglie. Rémusat, qui avait épousé en premières noces une fille d'Augustin Perier, est venu dimanche me témoigner toute sa satisfaction. . .

. . .11 est à remarquer qu'il y a cinquante et un ans que madame de Staël est morte, terme auquel sont limitées toutes les prétentions de propriété littéraire; mais le mieux est de ne pas s'aventurer sur le terrain de la légalité et de rester dans le sens commun et le droit commun.

A M. LE COMTE DE G

Ce 13 mars 1868,

Cher monsieur,

Vos lettres sont toujours des encouragements. Croirez-vous que cet article sur Camille Jordan a causé une vive contrariété aux Broglie, à tel point que c'est tout au plus si la Revue, qui l'a publié, et M. de Gravillon, qui m'en a donné les matériaux, échappent à un procès? Cette famille prétend, comme droit, à la perpétuité de propriété de toutes les lettres ou billets échappés à

la plume facile et courante de madame de Staël. Et cela s'appelle du libéralisme! Qu'en dites-vous?

DXI.

A UN ÉDITEUR

Ce 13 mars 1868.

Me voici cependant dans une singulière situation : le public est content, les anciens amis de Camille Jordan me

félicitent, et les deux familles de Broglie et... veulent m'arracher l'une mes cheveux noirs et l'autre mes cheveux gris. — Laissez-moi, maintenant que tout cela est tiré à dix-huit mille exemplaires au moins (car tel est le chiffre de la Revue des Deux Mondes)^ laissez-moi en agir sous ma responsabilité...

Enfin tous ces ennuis, toutes ces chicanes, ces prétentions exorbitantes des Broglie à une perpétuité de propriété de lettres et billets dispersés à travers le monde, me pousseront, si je vis, à faire un livre que je ferai imprimer par delà la frontière et en Belgique, qui aura pour titre : Madame de Staël et son groupe littéraire ; ce sera le pendant de mon Chateaubriand. Et vogue la galère!...

Nous avons été dans le vrai ; mais on n'aime pas le vrai, surtout le vrai qui est vivant, particularisé, qui porte les signes individuels; nous autres, peintres à la plume, c'est ce que nous aimons. La seule manière de me remercier est qu'on ne me châtre pas. Mais, encore une fois, f attendrai, comme disait l'abbé de

Bernis au cardinal de Fleury. On ferait un petit proverbe à la Théodore Leclercq de toutes ces misères de vanité... — Vous voyez, mon cher ami, que tout cela m'émoustille un peu. Quand j'ai mis sur la copie de ma lettre à Buloz confidentielle, cela ne veut pas dire que vous ne puissiez la faire lire à M***.

O vérité! vérité! que tu as de peine à naître! Et, à peine née, que tu as de peine à ne pas mourir! Joignez-y l'amendement Guilloutet pour relever le tout.

A vous de tout cœur.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DXII

A MADAME LACÈNE

Paris, ce 16 mars 1868.

Madame,

Je viens me confesser à vous et vous offrir, avec mes liomages, tous mes regrets d'avoir pu vous déplaire : car c'est bien moi qui suis le coupable. Je voudrais pouvoir avoir l'honneur de vous expliquer, en causant avec vous, ce que c'est qu'un littérateur : c'est un curieux, madame, et qui ne songe (s'il n'y prend garde) qu'à ses lecteurs. M'occupant de Camille Jordan, je voulais ne pas m'en tenir à son rôle public et le faire revivre tel que ses amis l'ont connu dans l'habitude de chaque jour. Imaginez un portrait où, à côté du personnage principal, on veut mettre

quelque chose de ce qui l'entoure. J'ai interrogé, coup sur coup, mon ami M. Chantelauze; car j'ai eu bien peu l'honneur de correspondre avec M. de Gravillon. M. Chantelauze me répondait, ne me faisait aucune défense, et j'allais toujours. Je puis vous assurer que ces détails n'ont point déplu à nos lecteurs d'ici, qui y ont vu le côté aimable et naturel d'un homme supérieur. Mais l'idée de vous avoir contrariée, madame, quand je savais si bien, par ce qu'on m'en avait écrit, les distinctions de votre esprit et de votre

Belle-sœur de Camille Jordan

personne, est faite pour empoisonner mon bien modeste contentement. Je ne me consolerais pas d'avoir fait passer le moindre nuage à l'horizon de ce gracieux vallon d'Écully. Veuillez me faire dire, madame, non-seulement que vous n'en voulez à aucun autre (car mon ami Chantelauze lui-même est bien innocent), mais encore que vous ne m'en voulez pas trop à moi-même. Je voudrais être moins assujéti par des misères de santé qui me sont survenues, sans quoi je me proposerais, dans quelque voyage, en passant à Lyon, d'aller solliciter de vive voix mon pardon pour avoir été indiscret sans mauvaise intention assurément. Veuillez agréer, madame, mon respectueux hommage.

DXUI.

. A M. VI CTOR FOURNEL .

Ce 17 mars 1868.

Cher monsieur.

Enfin je suis libre de vous remercier sans interrompre le cours des articles et sans paraître vouloir influencer mon juge. Je ne saurais assez vous dire combien je vous sais gré de cette étude si bienveillante et si attentive, et surtout dans le lieu où elle a paru. Vous y avez fait preuve deux fois d'impartialité; car vos objections mêmes sont presque toutes de nature à se faire accepter de l'au-

La Gazette de France, n° des 3 et 17 mars

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

teur; et le polémiste a pris soin d'émousser la pointe toutes les fois qu'il l'a fait sentir. Votre connaissance approfondie du xvii^e siècle s'étend, on le voit, à ce coin même de Port- Royal ; vous avez de ces traits fins et justes pour caractériser plus d'une figure, et je ne sais pas pour Du Guet de meilleure définition que « ce demi-Fénelon éteint et attristé par le jansénisme ». Il est tout entier dans ce mot comme Térence dans le « demi-Ménandre ».

Votre analyse de l'auteur dans le premier article et l'explication psychologique que vous donnez m'ont frappé par leur vérité, autant que mes souvenirs sur cet ancien moi-même peuvent être fidèles. Sur un point vous avez peut-être trop accordé à l'influence de Carrel. En l'appréciant beaucoup comme caractère, je ne crois pas avoir jamais été entraîné par lui; je me suis prêté au National par une surface; mais que vous dirai-je? Pendant ce temps-là, j'écrivais Volupté. Quelle infidélité plus grande ! quel aparté I

Il est trop vrai que l'esprit dans lequel le livre a été conçu et exécuté a subi, comme vous le remarquez, des variations assez sensibles . Les deux derniers volumes publiés en 1838 diffèrent, à cet égard, des trois premiers; et, enfin, les additions que j'ai faites dans cette dernière édition de 1867 ont aussi leur nuance marquée et encore plus distante de l'origine. Qu'y faire? Les explications que vous voulez bien trouver à ces différences sont, à bien peu de chose près, celles mêmes que je proposerais.

Vous avez, pour l'histoire du monastère, de ces mots heureux, comme vous en avez eu pour le signalement des physionomies dans les portraits individuels : je vous envie ce jugement sur la catastrophe finale présidée par le lieute-

nant de police d'Argenson : « La journée in exitu a été digne de la journée du guichet. »

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma profonde gratitude et de mes sentiments dévoués.

DXIV

A M. GUSTAVE MERLET

Ce 19 mars 1868.

Cher monsieur,

Me trompé— je en me souvenant que vous avez écrit un article que j'avais remarqué sur le César d'Ampère? Je ne le trouve point dans un de vos volumes que j'ai sous la main. L'avez- vous re-

cueilli? ou bien dans quel journal ou quel recueil se trouve-t-il?
Vous serez bien aimable de me le dire.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments
dévoués.

DXV

A M . R. CHANTELAUZE

Ce 21² mars 1868.

Je reçois une lettre parfaitement aimable de madame Lacène.
Il n'y a plus de trace de iliécontentement. Ainsi

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

j'espère que tout est réparé du côté de M. de Gravillon et
même du vôtre, mon cher interprète et souffleur. Je suis un peu
las aujourd'hui et ne peux que vous annoncer ce bon résultat.

Tout à vous.

P. S. — Voir dans le dernier numéro du Bulletin du Bibliophile
des lettres de madame de Staël à une princesse de Prusse; une de
ces lettres de 1811 est du Tacite à l'état d'ébullition.

DXVI.

A M. LE BARON DE GÉRANDO

Ce 24 mars 1868.

Monsieur,

La lettre de madame de Staël qui amène votre rectification a été l'une de celles que je ne venais pas à bout

1. M. le baron de Gérando, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy, avait écrit à Sainte-Beuve pour réclamer contre la prétendue application au nom de son père du passage d'une lettre de madame de Staël, citée dans l'article sur Camille Jordan. M. le baron de Gérando fils donnait en même temps une autre explication tout à fait naturelle et vraisemblable de ce passage où il est dit : « Le baron a fait des sociétés du dimanche de Genève la cour (ou le cœur ou la copié] de Paris ; » — car la discussion portait aussi, comme on va le voir, sur un mot illisible de la lettre de madame de Staël. — Mais ce qui suit ne pouvait laisser aucun doute dans la pensée de M. le baron de Gérando, bien informé par les écrits mêmes de son père, et s'appli-

d'éclaircir. MM. Chantelauze et de Gravillon sont hors de cause. M. Chantelauze croit seulement qu'il faut lire le cœur de Paris. Votre leçon de la copie serait bien préférable, mais je ne crois pas que le texte s'y prête. Je ne l'ai plus sous les yeux, ayant renvoyé les autographes.

Quant à l'application du mot baron, je l'avais crue indiquée par d'autres circonstances et autorisée notamment par une des lettres suivantes où il y a trace et marque d'un refroidissement. Je conviendrai avec vous que votre explication, monsieur, me satisfait entièrement, et tout ce passage sera refondu dans le sens

que vous désirez et qui me paraît le vrai, lors de la réimpression en volume. Je n'ai cherché en tout ceci qu'à être exact et vrai sans manquer à personne, mais en laissant subsister toutes les nuances et variations de sentiments.

J'ai trouvé qu'en 1802 ou 1803, Camille Jordan était à Meudon avec un ami philosophe ou savant, à qui il est fait

quait, selon lui, parfaitement au baron de Voght, principal créateur de l'Institut des pauvres de Hambourg, et qui avait dû surtout son illustration à cette œuvre de bienfaisance. Madame de Staël continue en effet ainsi sur le compte de ce même baron qu'elle ne désigne pas autrement : ce II met trop de philanthropie dans l'amitié, et l'on a peur d'être traitée par lui comme un pauvre. » Rien ne pouvait ressembler moins, sous sa plume .rapide, au baron de Gérando, avec qui elle était très-liée d'amitié et qu'elle ne désigne jamais, d'ailleurs, dans aucune de ses lettres, par la sèche dénomination de baron. Sainte-Beuve avait reconnu la justesse de cette rectification et promis, dans la réponse qu'on va, lire, d'y faire droit, quand il réimprimerait son article en volume. C'est donc à tort, et par un oubli bien involontaire, que l'éditeur posthume, chargé de recueillir les dernières œuvres de Sainte-Beuve, a laissé subsister en note, dans le tome XII des Nouveaux Lundis, page 321, le nom du baron de Gérando, comme se rapportant au passage en question.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 277

allusion dans des lettres écrites de chez la duchesse de Devonshire. 11 était de plus question dans les mêmes lettres de madame de Gérando, alors enceinte et souffrante. Cet ami qui était à Meudon avec Camille n'était-il pas monsieur votre père?

Je serai d'ailleurs flatté d'avoir l'honneur de vous voir, monsieur. Ma santé m'interdit à peu près toute sortie. Je n'ai pas eu nouvelle de la visite de M. Boulatignier.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

DXVII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 26 mars 1868.

Mon cher ami,

Autre réclamation, et celle-ci juste et fondée. Elle est de M. de Gérando, qui, par parenthèse, est en ce moment à Paris. Il réclame à propos de la lettre où il est question du baron. Ce baron me dit-il, n'est pas son père, mais le baron de Voght, lequel avait établi des colonies de pampres à Hambourg. La lettre serait de 1811 plutôt que de 1810. Tout ceci me paraît très-acceptable; et, de plus, pour les sociétés des dimanches[^] il propose pour leçon la copie de Paris. C'est ingénieux, mais bien hardi. C'est à vous qui avez sous les yeux l'autographe de voir s'il y a trace ou indice de la queue du p.

Je me suis remis au travail sur un autre Lyonnais ou quasi-Lyonnais, J.-J. Ampère, le savant critique; mais ici nous avons tous les renseignements, ou à peu près; il a été pendant des années mon ami intime.

Compliments affectueux à M. de Gravillon.

Tout à vous.

P.-S, — Et pourtant... J.-.J. Ampère doit être né à Lyon en août 1800. Y aurait-il moyen de savoir la date précise?

Et puis un revenez-y : Madame Julie^ dans les lettres de madame de Staël, cela veut-il bien dire madame Camille Jordan ; car, ce me semble, elle ne s'appelle point Julie dans l'acte de naissance?

A M. S. LÉOTARD, SOUS- BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE, A MONTPELLIER

Ce 31 mars 1868.

Mon cher monsieur.

Je reçois avec bien de la reconnaissance le résultat de vos recherches. Les moindres billets eux-mêmes ont leur intérêt : cela donne le ton de ces hautes intimités et de ces

1. M. Léotard avait envoyé à Sainte-Beuve des copies de lettres de madame de Staël ou relatives à elle, extraites du fonds du peintre Fabre et provenant de la succession d Alfieri et de la comtesse d'Albany, dont la ville de Montpellier a hérité à son tour par le legs de Fabre.

agréables flatteries de société. Le passage de la lettre de M. de Rocca sur la maladie de madame de Staël et sur cette fausse convalescence est curieux; il indique le genre de maladie auquel elle a succombé. Le petit passage de l'autre lettre où l'on voit la différence de sensation produite par la mort de madame de

Staël et par celle de Suard, n'est pas moins curieux. C'est ainsi que les choses se passent. Madame de Staël aurait mérité d'avoir des funérailles comme Mirabeau : on en fit de magnifiques à Suard, mais le lendemain on ne pensait plus à lui. — Êtes-vous sûr des noms propres copiés? Je sais que l'écriture de madame de Staël doit se lire avec l'esprit encore plus qu'avec les yeux : vous avez les yeux et l'esprit; mais, pour les noms propres, à quoi sert l'esprit?

Veuillez agréer encore une fois, cher monsieur, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

A M. PAUL ROUSSELOT K

Ce 17 avril 1868.

Monsieur,

Vous pouvez penser avec quel intérêt j'ai lu l'importante étude que vous avez bien voulu consacrer à mon gros livre, n'est heureux de sentir qu'on a des juges à la fois de

1. Remercement de son article sur Port-Royal, dans la Revue contemporaine du 15 avril 1868.

cette sympathie et de cette compétence. Je sais, malgré tous les soins que j'y ai donnés, tout ce qui manque encore à mon ouvrage et les tâches qu'on y pourrait relever : on ne s'en douterait pas en vous lisant et vous avez mieux aimé me présenter au public par les aspects principaux et sous les points de vue où je paraîtrais le plus à mon avantage. C'est une grande bienveillance de la

part d'un critique, maître du sujet comme vous l'êtes. Vous avez tout à fait raison sur Corneille. Polyeucte n'est qu'un synchronisme moral, mais Corneille lui-même, ami des jésuites, est, comme vous le dites très-bien, un moliniste de génie. C'est là un de ces mots définitifs qu'on regrette de n'avoir pas trouvé soimême.

Votre conclusion est celle à laquelle mon ambition d'écrivain, dans un tel sujet, avait aspiré le plus : ne pas seulement comprendre, mais sentir, mais aimer jusqu'à un certain point et par le fond rester libre toutefois et être souverainement détaché de croire.

Veuillez agréer, monsieur et cher critique, l'assurance de ma gratitude et de mon dévouement.

DXX

A M. GUSTAVE MERLET

Ce il avril 1868.

Cher monsieur,

Voici le bilan de ma propriété littéraire : Les Causeries, du lundi et les Nouveaux Lundis ne m'appartiennent pas ;

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

ils sont vendus en toute propriété, les premières à MM. Garnier, les seconds à Michel Lévy. Je ne parle que de ces deux ou-

vrages, car pour les autres j'aurais moi-même une recherche à faire dans mes papiers.

Vous êtes parfaitement libre et maître quant aux Poésies.

Et quant à des extraits des anciens ou des nouveaux Lundis, il me semble qu'en voulant bien indiquer, par une note au bas de la page, que le morceau est tiré de telle ou telle collection, en y ajoutant le nom des libraires Garnier pour les Causeries, et de Michel Lévy pour les Nouveaux Lundis, vous auriez satisfait à tout, ces messieurs s'étant toujours tenus pour satisfaits jusqu'ici de ce mode de reproduction partielle avec référence à leur propriété.

J'en parlerai d'ailleurs à M. Michel Lévy la prochaine fois que je le verrai.

Votre dévoué.

P. -S. — Je ne vous ai pas remercié de l'article sur Amfère que vous m'avez si obligeamment envoyé.

DXXI

A M. ERNEST FIGUREY.

Paris, ce 18 avril 1808.

Monsieur,

. Je vous suis infiniment obligé de m'avoir envoyé le texte même traduit du discours de l'honorable professeur vien^

nois [^]. Je l'avais remarqué en extrait dans le Journal des Débats du 4 avril dernier, et je compte bien faire entendre ce nom autorisé, lorsque je prononcerai mon discours. Quand la science s'émancipe en Autriche, il serait trop singulier qu'on voulût, en France, la faire retomber en quenouille.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma gratitude et de mes sentiments les plus distingués.

A M. AUGUSTE VILLEMOT

Ce 19 avril 1868.

Mon cher ami,

¹¹ faut convenir que le bon sens relevé d'esprit et de gaieté soulage un peu de bien des bêtises. C'est l'effet que vous produisez souvent, et je vous remercie d'avoir bien voulu dépenser à mon occasion un peu de votre bonne monnaie courante.

En définitive, il faut se féliciter, se demander ce qui serait arrivé il y a deux siècles aux six malheureux amis qui ont eu l'idée de causer un jour à dîner, tel vendredi plutôt que tel autre. ¹¹ y a l'histoire d'un certain vendredi dans Bussy-Rabutin : on appela cela la débauche de Roissy. Tous

M. Rokitanski

2. Remercement d'un article dans le Figaro du 19 avril 1868 sur le fameux dîner du vendredi saint.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

ceux qui y furent ou qui furent censés y avoir été en pâti, rent. Ici, de notre temps, il n'y a pas eu du tout débauche, mais simplement conversation d'honnêtes gens. On n'en est pas moins dénoncé, mais on s'en moque. Il n'est pas mal qu'il y ait des jalons pour marquer, de temps en temps, le retrait des religions en détours. Notre innocent vendredi sera un de ces petits jalons.

Tout à vous.

DXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 19 avril 1868,

Mon cher ami.

Merci de la note sur Camille (Jordan) : tout cela se complète à merveille. — Vous recevrez sans doute la nouvelle édition que M. de Gérando vient de donner de ses Souvenirs paternels et maternels sur madame de Staël et madame Récamier. Il a profité de nous; nous profiterons de lui à notre tour. Il y a certaine lettre du baron de Voght qu'il m'a communiquée, mais qu'il n'a donnée qu'en l'émondant. — J'ai reçu l'Étude sur Ampère de M. Potton. Je vous en remercie beaucoup. J'en avais eu connaissance par M. de Loménie. Je ne puis me livrer à ce travail avec la suite que je voudrais, car j'ai à prononcer une plaidoirie au Sénat qui ne

laisse pas d'être une grosse affaire. — J'ai connu intimement Ampère, et c'est surtout par ses origines que

je le prendrai. Il a, selon moi, tout à l'ait dévié à partir d'un certain moment, et, en se croyant indépendant, il a été sans cesse à la merci des influences. A mon sens, les hommes doivent traverser les femmes, mais ils ne doivent pas en dépendre et s'y confire. — Or, Ampère en a toujours dépendu et s'y est confit dès vingt ans jusqu'à soixante ; il n'avait fait, sur la fin, que changer de confiture et de bocal. — Je verrai avec bien du plaisir M. de Gravillon. — La Table de Port-Royal marche, je le crains, lentement à cause des nombreuses occupations de M. de Montaiglon. ,l'espère toutefois que l'année en verra la fin. — Je me suis mal expliqué, si mon opinion de fond sur M. Sauzet vous a fait penser que je ne lirais pas avec beaucoup d'intérêt la brochure sur monsieur votre oncle. Je suis accoutumé à remettre sans cesse mes jugements en question et à soumettre mes opinions à la refonte, dès. que je les soupçonne de n'avoir pas le poids. — Ma santé reste la même, invalidité et fatigue; allons tant que nous irons. Tout à vous d'amitié.

P.-S. — Il y a eu dans un journal le Foyer, en 1835, des lettres publiées de madame de Staël à Talma. Dans l'une de ces lettres, datée de Lyon (5 juillet), il -est question des succès que Talma a eus à Lyon même. 11 y est question de Camille. Sauriez-vous l'année de cet événement dramatique lyonnais? — J'ai bien des choses à rendre à M. de Gravillon; je les lui rendrai de la main à la main.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. MARC DUFRAISSE

• Paris, CG 20 avril 1868,

Monsieur et cher absent,

Permettez-moi Je vous appeler ainsi et de vous remercier directement des témoignages d'attention que j'ai reçus de vous. J'ai sous les yeux la seconde édition de votre Histoire du droit de paix et de guerre; de ce livre à la fois substantiel et spirituel, généreux d'inspiration, positif de recherche, et composé, comme on le faisait autrefois, avec l'imprévu du talent. Vous avez bien voulu tenir compte d'une question de détail qu'on vous avait adressée, et la réponse est victorieuse en même temps que l'anecdote reste piquante. Il en a été à peu près de Ravallac comme de Louvel, — ce dernier personnellement insulté par le duc de Berry et se vengeant. Je conçois et comprends, croyez-le, le sentiment fondamental, cette sorte de rancune patriotique qui respire dans votre œuvre et qui en fait la sève amère : ceux mêmes qui sont placés à un point de vue tout différent et que les circonstances avaient jetés dans d'autres voies, se retrouvent, après des années, d'accord avec vous sur certains points essentiels; et celui qui fait l'objet de votre livre n'est pas le moindre. Oh! combien il serait à souhaiter que ce pays de France, à force d'épreuves, de mécomptes, d'essais de toute sorte, mûrît enfin pour la pratique de la liberté et

d'une raisonnable conduite de lui-même! Bien des choses qui se passent à la surface, — à la seule surface, je l'espère, — seraient de nature à en faire douter; et pourtant il y a un progrès lent et profond qui, ce semble, doit se faire jour et prendre le dessus. C'est notre vœu commun.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie.

P.-S. — Je présente mes compliments à M. Rambert. DXXV.

A M. BERGMANN

Paris, ce 22 avril 1868.

Mon cher doyen,

J'ai à écrire sur Ampère. Il est un des premiers ch nous qui se soient souciés de la littérature du Nord et la Scandinavie. Il en avait, ce me semble, reconnu les riva ges comme un navigateur qui passe vite et qui ne f* qu'effleurer les côtes. Que vous semble de ce qu'il a éc de l'Edda? Je crois que sa note, bien que rapide, était jus" Voudriez- vous me dire en deux mots ce que vous en pensez, si tant est que vous y ayez pris garde ? j

Mais, quant au fond même de cette littérature norrique, il j ne l'avait pas creusée et il en était resté à la première | écorce, n'est-ce pas?

Je suis à vous de tout cœur.

DXXVI

A M. TROPLONG

Ce 23 avril 1868.

Monsieur le président,

Je reçois, par un canal amical, votre avis bienveillant.

Je vous avoue que je ne m'étais pas figuré qu'il fût besoin d'entrer dans des explications sur un fait en soi des plus innocents, des plus insignifiants, et tout à fait intime, de la plus stricte intimité ^ . — La badauderie d'abord, encore plus que la méchanceté, avait pu broder là-dessus ; mais, après les premières exagérations, cela se réduit et tombe de soimême.

Habitué que je suis à la presse, la presse sait qu'elle peut et pourra toujours tout se permettre à mon égard sans que j'invoque les lois, ni même que je recoure au droit de répondre directement. Ma vieille expérience m'a appris que c'était le plus sûr moyen de la laisser revenir à une plus juste appréciation des faits et de mettre les malveillants dans leur tort.

Vous me verrez, monsieur le président, si la parole m'est accordée, parler contre l'amendement introduit dans la loi par M. de Guilloutet, tout comme si l'incident dernier n'avait pas eu lieu.

Mais qu'il fût besoin pour reparaître devant le Sénat de donner des explications à ce sujet, je vous le répète, monsieur le président, cela me confond, et je ne pouvais sup-

Le dîner du vendredi-saint

poser chez aucun de messieurs les sénateurs une crédulité qui serait vraiment attristante.

Si la parole m'est donnée comme vous avez daigné m'en assurer, je me rendrai, le jour dit, à la séance; j'y parlerai en toute

modération, selon mon devoir et ma conscience; si (ce que je ne puis admettre) quelque interpellation outrageuse m'était adressée, je me refuserais à y répondre; et, si votre équitable bienveillance ne parvenait point à me faire écouter, je rentrerais chez moi une demi-heure plus tôt pour ne retourner de nouveau au Sénat que le jour où il s'ouvrirait la discussion sur le rapport de M. Chaix d'Est- Ange, où je me sens appelé en vertu de mes convictions les plus profondes.

J'y renouvellerais le même effort et je ferais en sorte de concilier deux devoirs : celui de me mettre en avant pour défendre les vérités politiques que je crois utile de faire entendre, et aussi le devoir qu'a tout honnête homme qui a déjà un pied dans la vieillesse, et dont la santé est ébranlée, de ne pas venir se faire insulter et menacer au delà du nécessaire.

Je dis menacer et insulter, monsieur le président, car j'ai voulu vous souvenir de ce qui s'est passé et du rôle qui m'a été fait de la part de quelques sénateurs. Je n'ai nullement de près ni de loin attaqué personne: le principe de toutes ces colères vient de ce que, entendant une déclamation extra-politique, j'ai défendu un ami, un noble écrivain absent. Objet moi-même d'attaques et d'apostrophes sans exemple dans une telle assemblée, je n'ai répondu dans la

M. Ernest Renan

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

suite qu'à une seule de ces attaques, la plus arrogante de toutes. Là-dessus, j'ai été personnellement provoqué à un combat par les armes ; et l'homme qui a été choisi comme porteur de la provocation avait déjà fait ses preuves au su et vu du soleil. C'est par de telles voies de conciliation qu'on a prétendu me faire reculer et m' amener à résipiscence. Si ce n'est pas là de V intimidation^ je ne m'y connais pas.

Je me suis tu, je me suis abstenu de tout ce qui n'était pas strictement nécessaire au maintien de mon honneur dans cette affaire affligeante. Je crois m'être comporté plus véritablement en sénateur que ceux qui agissaient comme s'ils avaient été membres, non pas d'un sénat, mais d'un cercle.

Aujourd'hui, après avoir laissé dire, avoir continué dans ma modeste vie à suivre, autant que je l'ai pu, mes études et mon travail, ne dois-je pas m'étonner que, par cela seul que j'ai à parler sur une ou deux questions pour lesquelles je me crois moins incompetent, je ne sois sûr de pouvoir le faire qu'après des explications sur un fait étranger, dénaturé, intime, et sur lequel d'ailleurs un excellent collègue , M. de la Guéronnière, à qui j'en sais tout le gré que je dois, a fait donner dans le journal qu'il dirige les éclaircissements (faut-il qu'on en soit là, bon Dieu!) les plus voisins de la vérité ?

En vous écrivant cette lettre, monsieur le président, je ne vous demande point le secret, et en vérité je voudrais qu'elle pût être lue en comité secret devant tout le Sénat. Je ne puis penser qu'à défaut de la bienveillance, elle ne rencontrât du moins un sentiment général d'équité.

Veillez agréer, monsieur le président, l'hommage de ma gratitude et de mon respect.

DXXVII

A JULES CLARETIE

Ce 23 avril 1868.

Vous avez bien raison, mon cher ami, de trouver que la situation devient intolérable. Je voyais hier, en effet, qu'on vous avait refusé cette autorisation de conférence¹, et je me demandais pourquoi ce pauvre ministre battu en brèche, craint évidemment de se faire de nouvelles affaires. Une telle situation précaire n'est pas digne du pouvoir, et cependant, si l'on pense à ce qui pourrait venir après, on se sent forcé de ménager le blâme. Je compte certes parler au Sénat, si toutefois la parole m'est accordée et maintenue. Je retiendrai difficilement un cri qui ne sera que l'écho de bien des âmes étouffées sous cette tartuferie d'un nouveau" genre. Le xviii^e siècle est à l'index et le xix^e aussi. Je ne doute pas cependant qu'en insistant un peu et après nouvelles réflexions, cette autorisation ne vous soit accordée. Vous devriez demander une audience au ministre même, ou à son secrétaire général, M. Charles Robert; ce, n'est pas votre cause que vous plaidez, c'est celle des lettres.

Votre dévoué.

1, A h suite d'une conférence sur Déranger-

Ce 23 avril 1868.

Cher monsieur,

Je vous remercie de Tindication précise. Vous ne vous étonnez pas que je sois bien moins précis en répondant à la question que vous me faites sur les relations de Benjamin Constant avec madame de Charrière. Si vous me demandez mon impression, je ne doute pas que tout d'abord, entre le tout jeune homme et la femme mure, il n'y ait eu la cérémonie d'initiation. On attache en général, par le respect humain qu'on s'impose en écrivant, beaucoup trop d'importance à cette chose qui est bien plus fréquente et plus aisée qu'on ne le croit. Quelle raison aurait pu empêcher Benjamin Constant et madame de Charrière, libres qu'ils étaient de tout lien et de tout préjugé, de se donner ce plaisir ou de faire cette petite expérience ? Mais, à un second voyage, quand Benjamin fut malade, il y avait alors des raisons pour que cela ne se renouvelât pas.— Excusez ma légèreté, mais veuillez observer que cela ne diminue en rien l'estime que je fais de madame de Charrière. — J'en dirai autant pour madame de Staël, également facile sur ce point.

DXXX

A M. BERGMANN

Ce 27 avril 1868.

Mon cher doyen,

Je vous remercie de votre excellent document. Il entrera dans mon appréciation de l'aimable et brillant littérateur, qui ne fit de voyage en Scandinavie que dans l'année 1827 et qui a publié le volume de *Mélanges*[^] dont vous avez

1. A propos du dîner du vendredi saint.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

bien voulu prendre connaissance, en 1833. Il n'est pas revenu depuis (que je sache) sur ces *Études* : de là sa négligence à votre égard, qu'il ne faudrait point, je crois, attribuer à une cause morale. Le principal défaut d'Ampère a été de trop voyager et voltiger en sa vie. — Je ferai mettre demain à la poste — en chargeant le paquet — toute une partie des lettres de Proudhon. Je garde la fin à partir du numéro 29.

Les affaires du Sénat terminées, je me remettrai à cette ample et belle étude d'un grand honnête homme pour la mener à fin. Ce sera une vive satisfaction pour moi.

Je vois que tout ce tapage pour Vomelctte au lard est allé jusqu'à vous. Il faut avouer, comme dit Voltaire, que nos Welches ont bien peu de chose dans l'esprit et sous la dent pour s'occuper de ces niaiseries : un peu d'odieux s'y est mêlé. L'infamie ecclésiastique a fait son métier, comme toujours. Tâchons de suivre notre ligne sérieuse à travers ces brouhahas et ces sottises,

A"vous de cœur.

A UN CATHOLIQUE LIBÉRAL ET TOLÉRANT

Ce 28 avril 1868.

Puisque le bruit de ce dîner est allé jusqu'à vous, il est bon que vous sachiez pourtant qu'à part le fait d'avoir eu six amis à huis clos ce jour-là, il n'y a pas eu un mot de vrai

dans tout ce qu'on a raconté. C'est le journal la Francequi a le mieux réduit le fait à sa simple expression. Quant à Veuillot, il a fait son métier, malheureux métier pour un homme d'esprit ! Mais, sans compter qu'il est peu éclairé, il a l'imagination naturellement ignoble, ordurière et crapuleuse, et, dès qu'il est ému et que cela se secoue, il en sort ce qui est dedans, et ce dedans n'est pas beau. On rougirait d'être obligé de se justifier d'avoir reçu dans la plus étroite inthnité, au fond d'un faubourg, sans bruit et sans éclat, six amis auxquels le jour était indifférent et dont l'un, le plus considérable, devant quitter Paris, avait choisi d'abord à tout hasard ce vendredi-là : et, à la réflexion, il n'y avait aucun motif (ceux qui devaient être du dîner étant ce qu'ils sont) de rejeter le jour et de le vouloir remettre.

Mais la badauderie d'abord, qui en a eu vent, a dor né l'idée à la calomnie et à l'invective d'attrouper les gens à scrupules. C'est peut-être triste, mais pour d'autres que moi. — Je tâcherai d'user de votre bon conseil; la modération ne gâte jamais rien. Cependant il est des cas où la fermeté doit prendre le dessus, coûte que coûte, et où il ne faut faire aucune de ces concessions de principes qui affaiblissent les causes. Mais vous avez raison dans votre conseil, et encore une fois merci.

A vous de tout cœur.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. LE COMTE ALBERGHOTTI, A ROME

Ce 1^{er} mai 1868.

Monsieur le comte,

J'ai reçu, par les soins de mon ami M. Hébert, la copie des intéressantes lettres que vous avez bien voulu faire faire à mon intention et prendre vous-même le soin de collationner avec lui. Ma gratitude pour ce procédé libéral s'augmente en lisant ces lettres et en voyant l'intérêt qu'elles offrent pour la biographie et l'histoire littéraire. La lettre à Monti, si extraordinaire en apparence, ne l'était point pour madame de Staël[^] chez qui les amitiés, même les plus passionnées, avaient leur principe dans l'admiration poétique et intellectuelle. Les lettres adressées à monsieur votre père sont d'un genre plus tempéré, mais non pas moins aimable. Elles donnent une idée charmante de celui qui inspirait cet affectueux sentiment à madame de Staël. Je tâcherai, monsieur le comte, de tirer le meilleur parti de ces communications généreuses dans une publication qui se fera vers la fin de cette année ou aux premiers mois de l'année prochaine. Vous en serez informé aussitôt, et je n'aurai garde d'y omettre le remerciement public que je vous devrai et que la littérature vous devra aussi.

Yeuillez agréer, monsieur le comte, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

DXXXIII

A M. ERNEST d'HERVILLY.

Ce 5 mai 1868.

Monsieur,

J'aurais bien du regret si j'étais pour quelque chose dans ce refus d'autorisation. Je ne suis pas assez sot pour ne pas sentir un ami sous cette gaie licence rabelaisienne où s'est joué un rigoureux crayon Votre notice aurait d'ailleurs achevé, s'il en avait été besoin, de me marquer l'intention bienveillante de tout le numéro. Dans cette notice, j'ai été surtout très-touché, et à l'endroit chatouilleux, de l'attention accordée par vous au poète, au romancier d'autrefois, à ces parties moins en vue, un peu oubliées et auxquelles l'amour -propre de l'auteur tient d'autant plus chèrement. Mais vous-même vous êtes poète, et voilà le secret de cette pénétration sous-cutanée et de cette sympathie.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

1. La vente d'un numéro de l' Éclipse avait été interdite, à cause d'une caricature allégorique de Gill, relative au dîner du vendredi saint,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DXXXIV

A M. TROPLONG

Ce 7 mai 1868.

Monsieur et cher président,

Pardon! c'est encore moi. Je crains bien, si je ne parle aujourd'hui, qu'on n'en vienne à la clôture. Laissez-moi insister encore : hier, le général de la Rue me faisait part de quelques appréhensions dont il n'était, m'a-t-il semblé, que le messenger : je ne crois réellement pas qu'il y ait lieu à aucune crainte d'opposition trop vive pour ce discours[^] : je parle d'après tout ce que j'ai entendu des autres orateurs qui n'ont pas été eux-mêmes sans soulever des contradictions. Mon discours, débité un peu vite, ne durera guère qu'une demi-heure. Il me serait tout à fait égal de n'avoir la parole que tout à la fin de la séance, et fût-il déjà cinq heures passées. Il y a encore trois orateurs, si je sais bien mon compte, à parler avant moi : avec le développement que s'accordent quelques-uns des discoureurs, il semble qu'il y en ait pour plus d'une séance. Si l'on venait à demander la clôture avant mon tour, je demanderais à dire quelques mots contre la clôture ; mais, comme, en pareil cas, l'opinion

1. Le discours sur la loi de la presse. — Sainte-Beuve avait raison de prendre des précautions, car ce discours, prononcé le même jour, fut accueilli tout le temps par des murmures, — conséquence de la légende qui circulait alors sur le diner du vendredi saint.

d'un président tel que vous, cher monsieur, est pour beaucoup dans les solutions d'une assemblée, surtout quand une discussion comme celle-ci est à son terme, j'ai cru devoir, une fois de plus, venir invoquer et importuner votre bienveillance.

Veillez agréer, je vous prie, monsieur et cher président, l'hommage de mon respect et vous épargner la peine d'une réponse.

A M. ÉMILE DE GIRARDIN K

Ce 9 mai 1868.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre jugement si favorable et rendu en des termes qui marquent l'estime. J'ai, en e  t, t  ch   dans ce discours de r  sumer le plus possible de choses justes. Mon jury, qui n'est pas un jury sp  cial, mais un jury quelconque^ indiff  rent et le plus souvent incomp  tent    ses propres yeux, m  ne    l'absolution pour tous les pr  tendus d  lits d'id  es, et en d  courageant l'accusation, en la rendant de moins en moins fr  quente, pr  pare par la d  su  tude le r  sultat que votre coup d'  il sup  rieur a assign   comme extr  me limite et comme but dernier dans un   tat de civilisation pacifique : l'impunit   en mati  re d'id  es et d'opinions.

A vous de c  ur.

Actuellement député du Gard à la Chambre des députés

témoignages d'estime me venant de la jeunesse sérieuse qui arrive sur la scène, et qui va nous remplacer. Un de mes amis me le disait hier d'une manière très-vive : « Ce qui pousse est pour nous, et il nous faut travailler pour les bourgeons, non pour les branches déjà gâtées ou sèches. »

Continuez, chers messieurs, par l'étude et par la rectitude de la conscience, à préparer l'avenir du pays.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments tout sympathiques.

DXXXVIII.

A M. GUSTAVE DELANGRE*.

Ce 12 mai 1868.

Cher monsieur,

Rien ne peut être plus agréable, quand on est déjà sur la pente où l'on s'en va, que de recevoir des témoignages d'intérêt et d'affection de la part de ceux qui viennent. Je vois que vous êtes au terme de vos études classiques et que dans deux mois vous ne serez plus un élève. Vous possédez tous les éléments qui font le jugement juste et sûr : il ne manque plus que l'expérience, et cette expérience, la droiture naturelle à la jeunesse la compense bien souvent et fait même mieux que de la compenser. Car avec le trop d'expérience arrivent le dégoût et moins d'amour pour la

Alors élève à Sainte-Barbe

vérité et pour le bien. C'est sur la jeunesse studieuse qu'on a bien besoin de compter maintenant; les générations qui précèdent n'ont pas tenu et n'ont pas été à même de tenir tout ce qu'on en pouvait attendre. Vous avez donc une grande tâche et une grande responsabilité déjà, car vous aurez en entrant en scène à remplir des vides et à réparer des défaillances. Je vois avec plaisir que vous êtes de ceux qui y sont tout préparés.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

I RÉPONSE A UNE LETTRE SUR LE DINER DU VENDREDI SAINT

Ce 12 mai 1868.

Monsieur, J'ai avant tout à vous remercier de l'intention bienveillante du sentiment de charité qui a inspiré votre lettre. Nous sommes peu accoutumés ici à de tels procédés de la part des cophées du parti clérical, que je n'ai garde d'ailj leurs de confondre avec les vrais chrétiens.

Mais, monsieur, puisque vous me faites l'honneur de me lire et d'être en rapport avec moi par mes écrits, comment avez-vous pu croire que j'aie réellement voulu faire une démonstration le vendredi saint? Je ne parle pas de mes anciens ouvrages, mais, pour mien tenir aux derniers en

date, veuillez ouvrir mes neuf volumes des Nouveaux Lundis à tous les endroits oii il est question de religion, de christianisme, et voyez dans quels termes je me suis exprimé !

J'ai depuis six mois environ donné une nouvelle édition revue, augmentée, de mon livre de Port-Royal^ six volumes qui portent à chaque page la marque du respect pour le christianisme, et de l'intelligence que je crois en avoir par le côté historique et aussi par le sentiment moral. Je serais tenté vraiment, pour vous punir de vos jugements téméraires, de vous en infliger la lecture.

Si j'avais l'honneur de causer avec vous, monsieur, je vous édifierais en deux mots sur ce dîner, qui n'est devenu un banquet que dans l'imagination des chroniqueurs. Tous les détails qu'on a prétendu donner et auxquels vous semblez ajouter foi sont controuvés et inventés. N'auriez-vous point, monsieur, vous si réellement chrétien, quelques petites observations à adresser à vos bons amis les catholiques qui font usage de telles armes, si eux-mêmes ne les ont pas forgées?

De quel droit me qualifiez- vous du titre athée? C'est une accusation mobile que les orthodoxes de tous les temps se sont plu à promener successivement et à faire planer sur toutes les têtes qui les gênaient. Lisez encore une fois mes écrits, vous y trouverez plus de doutes que d'affirmations sur les choses que je ne sais pas. Car ne croit pas à la révélation qui veut.

Vous-même, monsieur, qui vous montrez si aisément crédule pour la ridicule légende d'hier qui me concerne, comment voulez-vous que j'admette que vous ayez porté un

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

esprit d'examen bien sévère et réellement critique dans la vérification des obscures et inextricables légendes d'autrefois?

Vous êtes heureux à votre manière; je respecte votre bonheur, et j'admire le mouvement de sympathie morale qui vous porte à m'y convier. Mais encore une fois votre lettre présuppose quantité de faits tant matériels que moraux dont vous n'êtes nullement informé, elle n'atteint pas le fond de ma pensée, et elle ne me laisse qu'une reconnaissance bien sincère pour la bonté toute gratuite dont elle m'est un précieux témoignage.

DXL

A M. TROPLONG

Ce 1^S mai 1868.

Monsieur et cher président,

Je suis confus vraiment de toute la peine que je vous donne. Feu M. de Boissy n'était rien auprès de moi. Mais je viens insister encore pour un bon tour d'inscription, lors de la discussion prochaine sur la pétition Giraud. Votre lettre m'a bien voulu garantir ce tour d'inscription, mais veuillez vous rappeler que la même précaution que j'avais prise pour la loi de la presse s'est trouvée insuffisante et qu'en définitive j'avais été inscrit le vingt-sixième et dernier! C'est grâce à l'obligeance de M. Quentin Bauchart que je me suis trouvé arriver le treizième, et vous savez

dans quelles circonstances! J'aime encore à penser que, si ce discours était arrivé à son rang, dans une assemblée non saturée

de tout ce qu'elle avait entendu, un peu de curiosité aidant, on l'aurait écouté, sauf peut-être quelques murmures. Je ne puis croire que ce discours en lui-même renfermât rien qui pût froisser le Sénat, et que j'y aie manqué à aucune convenance. Le résultat cependant a été, je ne me le dissimule point, d'envenimer la situation. Je me refuse à admettre, malgré tout, que cela puisse devenir un article additionnel du règlement, de me traiter autrement que tout autre sénateur, de m'interdire la parole chaque fois que je la demanderai ou de l'étouffer quand elle me sera accordée; en un mot, de me déclarer personnellement indigne d'être écouté. Ce serait une nouveauté dans le Sénat et qui simplifierait les situations.

Je me demande comment une assemblée, composée individuellement de personnages si polis, peut devenir tout à coup, lorsqu'elle agit en gros et en masse, si peu polie, si peu humaine même; car peu de personnes dans le Sénat ignorent que je prends sur ma santé en y assistant. Mais ce n'est point là une considération ; je ne demande point grâce à des collègues qui le sont si peu : je réclame un droit sur le pied d'égalité.

Ma conclusion est que, si vous voulez bien, monsieur le président, maintenir mon inscription en tête de la discussion, on m'écouterait d'abord, ne fût-ce que par curiosité, et ce sera à moi d'éviter dans mon discours ce qui donnerait prise à un rappel à l'ordre et de maintenir les principes sans blesser les personnes.

Veuillez agréer, monsieur et cher président, avec mes

D.E C.-A. SAINTE-BEUVE. 305

nouvelles excuses, avec mes sincères renfièrçements, l'hommage de mon respect.

DXLI.

A M. ERNEST HAVET

Ce 21 mai 1868.

Merci ! ' Je crois qu'en effet ces choses i n'avaient jamais été dites en pareil lieu. Mais nous prêchons dans le désert. — Et quant à cette question de liberté, lisez dans le Moniteur le discours, d'ailleurs très-logique, de M. de Bonnechose : liberté aux catholiques d'une part, et de l'autre surveillance spiritualiste sur l'Université. C'est donc là ce que vous voulez, et, si vous ne le vouliez pas, c'est ce que vous auriez, ô Français ! toujours dupes des mots ! imprudents et généreux !

Tout à vous.

1. Le discours sur la liberté de l'enseignement, à propos de la pétition Giraud, dans lequel Sainte-Beuve proclama le grand diocèse de la libre pensée (19 mai 1868).

DXLII.

A M. ERNEST LEGOUVÉ

Ce 21 mai -1868.

Cher confrère,

Merci de votre approbation. Je suis heureux des coïncidences.
— Quant à la liberté, je vous conçois; mais le vote prochain sera pour ou contre M. Diiruy : c'est là le vrai sens du vote. Ce serait donner dans un panneau que de s'y ' méprendre. Lisez dans le Moniteur d'aujourd'hui le discours fort conséquent de M de Bonnechose : d'une part, une Université catholique, — d'autre part, une Université d'État bridée et surveillée par le spiritualisme. Je vous admire avec la comparaison du chassepot et des fusils ordinaires. Vous êtes des démocrates et des hommes de la ' France moderne, mais vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à la noblesse imprudente et généreuse qui se faisait battre à Poitiers et à Azincourt. Toujours le faux point d'honneur! r

Vous en ferez tant, que le centre de la suprématie intellectuelle sera transféré à Bonn et à Berlin. Nous l'aurons bien mérité. Nous aurons et nous serons une bavure : de l'Espagne, jusqu'en deçà de la Loire.

Sur ce, je vous serre cordialement la main.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DXLIII

Ce 22 mai 1868.

Cher monsieur,

Je lis de vous un bien bon article ce matin[^]. Je vous en remercie en ce qui me concerne. Il y a un point surtout qui m'importe et que vous avez bien marqué. Plusieurs personnes, même de

mes amis, m'ont reproché d'avoir voté pour Vordre du jour et de n'avoir pas fait appel à la liberté d'enseignement. Mais cette pétition est une machine de guerre : c'est un brûlot contre M. Duruy. Convient-il, par égard pour une abstraction, de voter illico contre M. Duruy, et de donner dans le panneau tendu par les adversaires? J'ai peine à comprendre cette naïveté ou ce rigorisme de principes de plusieurs de nos amis. M. le cardinal de Bonnechose a, d'ailleurs, parfaitement défini la liberté réclamée par les catholiques : une Université exprès pour eux, et la surveillance de notre Université à nous au nom de leurs prétendus principes de morale sociale. Quant à MM. les libres penseurs, ils seraient bien bons de croire qu'on leur laissât la liberté d'un enseignement tout à fait à leur gré et avec l'extension qui les mettrait sur un pied d'égalité. Vous dites très- vrai : le jour où le clergé ne touchera plus

Dans le Journal des Débats

quarante-quatre millions sur le budget; le jour où on ne sera pas sénateur de par le droit du chapeau; le jour où tout le monde sera également sur le pavé et où tous les esprits croyants et fidèles d'un côté, — convaincus et scientifiques de l'autre, ~ se mesureront, bras nus et chemise retroussée, enseignes de doctrines déployées sous le soleil, oh! ce jour-là, vive la pleine liberté! mais autrement, et avec toutes les chausse-trapes qui nous entourent, ne jouons pas imprudents et crânes Français, et par pur faux point d'honneur, le métier de niais et de dupes. Tout à vous.

DXTJV.

A M. DARIMON.

Ce 24 mai 1868.

Mon cher ami.

Je suis heureux de votre appréciation. Je voudrais pourtant vous dire un mot de cette prétendue liberté d'enseignement que vous mettez en avant et qui, jdans notre système politique, serait une fausse enseigne. En vain vous l'écririez dans les lois, elle serait toute au profit de l'Église dominante. Croyez-vous donc qu'on eût laissé Renan professer, même sous une loi soi-disant de libre enseignement? Mais, si le cours avait eu tout le retentissement qu'il devait avoir, si Renan avait réussi à remphr un amphithéâtre libre, est-ce que vous croyez qu'un jour ou l'autre

DE C.-A. SAINTE-BEŦJVE.

on ne serait pas intervenu au nom de la sûreté publique, de la morale publique, et je ne sais sous quel autre prétexte? Croyez-vous que, sous une loi de prétendue liberté d'enseignement, faite dans les conditions présentes, il serait possible à un médecin positiviste de tirer en public, devant mille ou douze cents auditeurs, les conséquences qu'il croit vraies, de l'examen du corps humain et des organes? Le matérialisme et V athéisme, ces accusations vagues et mobiles, qu'on a promenées de tout temps et fait peser successivement sur toutes les têtes pensantes qui gênaient, restent en dehors du droit commun (lisez jusqu'au bout la discussion du Sénat) et sont toujours hors la loi. Tout à vous.

A M. CHARLES RITTER

Ce 24 mai 1868.

Monsieur,

Votre lettre me révèle un ami ancien, et ajoute par là au prix du suffrage que vous voulez bien m'accorder. Il faut obéir aux différents âges et tâcher de donner son fruit en chaque saison. Le goût nous le conseillerait, quand la

1. M. Charles Ritter, professeur à Morges, ami et disciple de Strauss, dont il a traduit et publié un volume d'Essais d'histoire religieuse et de Mélanges littéraires^ précédés d'une introduction par M. Ernest Renan (un vol. in-8°, chez Michel Lévy, 1872)..

310 CORRESPONDANCE j

conscience ne nous le commanderait pas. — Nous aurons terriblement à faire, et je sens avec peine que, par mon état de santé, je ne pourrai toujours être là pour veiller aux questions et rappeler les principes. Et puis on ne devient pas orateur à mon âge, et ce n'est qu'à force d'escarmouche souvent qu'on se trouve prêt les jours des grandes batailles.

Mais enfin on fera ce qu'on pourra, afin de ne point manquer à la charge qui nous incombe et à l'estime des chers gens.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

A M. ROBERT H ALT

Ce 25 mai 1868.

Cher monsieur,

Vous n'êtes pas de ceux qu'on remercie avant de l'avoir lus. Je suis tout près d'achever la lecture de votre beau roman et je puis vous dire que c'est un des nôtres les mieux étudiés, les mieux observés, d'un intérêt profond et suivi comme j'en ai peu vu en France, et qui sort tout à fait de cette atmosphère parisienne du bois et du la dont on nous abreuve. Cela est sain, ferme et va au fond

Madame Frainex

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Asseline a dit là-dessus de bien bonnes choses. Je compte vous achever ce soir et savoir le dernier mot de la destinée de cette brave madame Frainex. Mais que de caractères, chemin faisant, qui vivent, qu'on reconnaît et qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes ! Voilà la bonne et vraie voie du roman moderne.

DXLYII.

A MADAME VEUVE JOUBERT, FILLE DE CABANIS

Ce 26 mai 1868.

Madame,

Je ne saurais vous rendre l'impression que je ressens de votre belle et bonne lettre. J'avais bien souvent entendu parler de vous par mon vénéré maître et ami, M. Fauriel. La plus douce des récompenses pour moi est un témoignage comme le vôtre : je le garderai précieusement, madame, à titre de disciple bien faible sans doute, bien éloigné, mais non pas indigne, de cette illustre société d'Auteuil à laquelle mon âge ne m'a point permis d'être initié, mais dont pourtant la tradition fidèle m'a été transmise directement dès mon enfance par M. Daunou d'abord, et plus tard par Fauriel.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon respect.

DXLYIII.

A M. A. -S. MORIN

Ce 27 mai 1868.

Cher monsieur,

Vous avez bien raison de les appeler des sycophantes. Ils ne font que calomnier et ils le font avec ténacité, par instinct, comme par devoir, comme le chien chasse de race. On a beau les

prendre la main dans le sac, ils répondent : « Oui, je me suis trompé cette fois, mais ce que j'ai dit n'en est que plus vrai pour toutes les autres fois. » Ils ont tant fait qu'ils ont porté l'émotion et le trouble dans une École studieuse : mais ils ne prévaudront point; ils en seront pour leurs frais, j'espère, et ils n'auront contribué qu'à donner plus de fermeté à toutes les consciences qui repoussent leur odieuse ingérence et qu'indigne leur tortuosité.

Veuillez agréer, cher monsieur, tous mes compliments, et mes remerciements pour votre dernier ouvrage ^ qui ne laisse rien passer, et l'assurance de ma haute estime.

\. De la Séparation du spirituel et du temporel.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DXLIX

A M. CAMILLE DELTHIL

B Ce 27 mai 1868.

I Monsieur,

W' Me voilà saisi, et au vif, et je ne m'en défends pas. Je me demande bien un peu (tout bas) comment je suis tout cela, comment on peut me voir si en beau, et si l'éloignement ne prête pas à l'illusion. Je ne suis point étonné d'ailleurs de ce que je fais, et je ne me trouve point du tout hardi : ce n'est du moins qu'une hardiesse bien relative. Sachez, cher monsieur, que, lorsque, il y a

juste quarante ans, en 1828, je publiai mon premier ouvrage où je soutenais que Ronsard n'était pas du tout le mauvais et ridicule poète que prétendaient les classiques, je faisais un bien autre acte d'audace et que je risquais bien plus de me faire lapider. Aujourd'hui, le nombre est pour nous et nous avons, de notre côté, les gros bataillons des esprits.

Veillez agréer, avec mes remercements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A M. ÉMILE ZOLA

Ce 10 juin 1868.

Cher monsieur,

Je ne sais si je vous enverrai cette lettre, car je ne me sens aucun droit de critique privée sur Thérèse Raquin, et il me faudra bien une troisième sommation pour que je vous obéisse.

Yotre œuvre est remarquable, consciencieuse, et, à certains égards même, elle peut faire époque dans l'histoire du roman contemporain.

Selon moi, cependant, elle dépasse les limites, elle sort des conditions de l'art à quelque point de vue qu'on l'envisage ; et, en réduisant l'art à n'être que la seule et simple vérité, elle me paraît hors de cette vérité.

Et tout d'abord, vous prenez une épigraphe que rien ne justifie dans le roman. Si le vice et la vertu ne sont que des produits comme le vitriol et le sucre, il s'ensuivrait qu'un crime expliqué et

motivé comme celui que vous exposez n'est pas chose si miraculeuse et si monstrueuse, et on se demande dès lors pourquoi tout cet appareil de remords qui n'est qu'une transformation et une transposition du remords moral ordinaire, du remords chrétien, et à une sorte d'enfer retourné.

Dès les premières pages, vous décrivez le passage du Pont-

Neuf: je connais ce passage autant que personne et par toutes les raisons qu'un jeune homme a pu avoir d'y rôder. Eh bien, ce n'est pas vrai, c'est fantastique de description : c'est comme la rue Soli, de Balzac. Le passage est plat, banal, laid, surtout étroit, mais il n'a pas toute cette noirceur profonde et ces teintes à la Rembrandt que vous lui prêtez. C'est là une manière aussi d'être infidèle.

Vos personnages d'ailleurs, si vous les avez faits exprès plats et vulgaires (excepté la jeune femme qui a quelque chose d'algérien), sont ressemblants, bien présentés, analysés en conscience, copiés avec probité. A vrai dire, si peu idéaliste que je sois, je me demande bien si le crayon ou la plume ont nécessairement pour objet de choisir des sujets vulgaires, sans nul agrément (je me le suis même demandé déjà au sujet de Germinie Lacerteux de mes amis les Goncourt); je suis persuadé qu'un peu d'agréable, un peu de touchant, n'est point entièrement inutile, ne fût-ce que sur un point ou deux, dans un tableau même qu'on veut faire parfaitement triste et terne. Mais enfin je passe. 11 y a un endroit où je trouve particulièrement du talent, au sens de l'invention : c'est dans la hardiesse des rendez-vous : la page sur le chat, sur ce qu'il pourrait dire, est charmante et cela ne rentre plus dans la copie pure et simple.

Je trouve encore un grand talent d'analyse et de vraisemblance (le genre admis) dans les scènes préparatoires de la noyade, et dans celles qui suivent immédiatement.

Mais là je m'arrête, et le roman me semble faire fausse route. Je prétends qu'ici vous manquez à l'observation ou à la divination. C'est fait de tête et non d'après nature. Et, en effet, les passions sont féroces. Une fois déchàîn'ées, tant

qu'elles ne sont pas assouvies, elles n'ont pas de cesse. Elles vont droit au fait et au but, fut-ce sur un cadavre. Si Clytemnestre et Égisthe, s'aimant à la fureur, n'avaient pu se posséder complètement qu'à côté du cadavre tout chaud et saignant d'Agamemnon, le cadavre d'Agamemnon ne les aurait pas gênés, au moins pour les premières nuits. Aussi je ne comprends rien à vos amants, à leurs remords et à leur refroidissement subit, avant d'être arrivés à leurs fins. Ah! plus tard, je ne dis pas. Quand la passion principale est satisfaite, on réfléchit, on voit les inconvénients : le chapitre des remords commence...

Vous voyez mes objections, cher monsieur. Ce qui ne m'a-veugle pas sur le mérite technique et d'exécution de bien des pages. Je désirerais seulement que le mot de vautrer se rencontrât moins souvent, et que cet autre mot brutal, qui reparaît sans cesse, ne vînt pas accuser la note dominante, qui n'a nullement besoin de ce rappel pour ne pas se laisser oublier.

Vous avez fait un acte hardi : vous avez bravé dans cette œuvre et le public et aussi la critique. Ne vous étonnez pas de certaines colères; le combat est engagé; votre nom y est signalé : de tels conflits se terminent, quand un auteur de talent le veut bien, par un autre ouvrage, également hardi, mais un peu détendu, où le

public et la critique croient voir une concession à leur gré, et tout finit par un de ces traités de paix qui consacrent une réputation de plus.

Tout à vous.

P. -S. — Voici un aphorisme moral qui, selon moi, atteint votre roman par le milieu : « Une passion, une

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 317

fois déchaînée, ne s'éteint point, ne se coupe point brusquement par le remords, comme la fièvre par le quinine, avant de s'être assouvie. »

A M. DE GAZEAU

Ce H juin 1868.

Monsieur,

Je vous remercie de votre marque d'attention. Je lirai avec curiosité votre écrit, mais vous me permettrez de ne pas entrer dans la discussion à laquelle vous me conviez. Il y a deux classes ou deux catégories d'esprits : ceux qui croient au surnaturel, et ceux qui n'admettent pas que le surnaturel soit possible. Ces esprits pourraient disputer pendant une éternité sans se convaincre. Pour mon compte, je me ferais scrupule de m'efforcer de convertir et de débaucher à la philosophie une seule âme croyante : je n'y mets pas tant de prosélytisme. Que chacun reste chez soi et

suive sa ligne de développement. C'est quand on nous attaque, monsieur, que nous devenons intraitables et féroces.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

SUR MADAME DE STAËL

juin 1868.

Le procédé des Broglie m'a piqué d'honneur :

vous verrez de nouvelles lettres, — et surtout une, — bien curieuse de madame de Staël, qui aurait aimé à dire à un autre encore que Camille qu'elle était sa sœur : décidément c'était sa forme de déclaration intellectuelle et sentimentale. — D'autres disent bien : « Je serais votre mère. » Pourquoi n'aurait-elle pas dit : « Laissez-moi être votre sœur » !

DLIIÏ.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 15 juia 1868.

Mon cher ami,

Vous me dites des choses très-justes sur cet état des esprits et sur l'influence de la religion sur la société : mais bien des choses acceptables et vraies en temps de paix cessent de l'être dès que la guerre est déclarée, et cette guerre est ouverte depuis quelque temps : j'y ai fait allusion, et, si vous vous en souvenez, en plus d'un passage de Port-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

Royal : et l'inconvénient des guerres, c'est de ne point permettre à la sagesse individuelle d'avoir tout son cours et tout son espace : il y a deux camps tracés, et le bon sens qui supprime souvent les nuances vous porte, si vous avez en même temps un certain sentiment de l'action, là où est le point stratégique et le danger.

Je félicite le bénédictin d'avoir terminé sa grande histoire provinciale et locale*. Je lui conteste le droit de se reposer longtemps. Vite Marie Stuart, puisque cette belle scélérate n'est pas encore coulée à Jond"^^! et vite ensuite à notre aimable coquin le cardinal de Retz, sur lequel vous avez tant à dire!

Tout à vous de cœur.

DLIV

Ce 23 juin 1868.

Mon cher ami, ... Je me suis occupé, dans le Moniteur du lundi 8

1. Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, par J.-M. de La Mure, historiographe de Louis XIV, publiée pour la première fois par M. R. Chantelauze et plusieurs érudits. M. Chantelauze a obtenu pendant trois ans le second prix Gobert, de l'Académie des Inscriptions, pour les annotations et les monographies qu'il a ajoutées à cet ouvrage, qui forme trois volumes grand in-4°.

2. Depuis, M. R. Chantelauze a publié son travail sur la reine d'Écosse, intitulé : Marie Stuart, son procès et son exécution (un volume in-S"), et a obtenu pour cet ouvrage le prix Bordin, de l'Académie française.

COBRESPONDANCE

juin, d'un Lyonnais, le général Franceschi-Delonne*. Je n'ai pu qu'indiquer vaguement son année de naissance (1767). C'est un Lyonnais illustre et qui méritait de l'être. Ne pourrait-on pas savoir exactement son état civil et acte de naissance? Voilà comment je remercie des services, en en demandant d'autres.

Ce bel été m'a rendu souffrant : c'est un abonnement prévu désormais et dont je ne m'affranchis pas. Été, hiver, il y a de tout côté un motif à souffrance. Heureux celui qui respire le bien-être et qui étudie !

Tout à vous, mon cher ami.

DLV

A M. CAMILLE DOUCET

Ce 24 juin 1868.

Cher et aimable confrère,

On vous remercie de toutes vos bontés. Molière a fait grand plaisir. . . Je suis toujours hors d'état d'aller jusqu'à l'Académie, et depuis trois jours mes souffrances m'ont repris. C'est mon lot désormais, tantôt l'été parce que c'est l'été et qu'il fait chaud, —

tantôt l'hiver parce que c'est l'hiver. Au milieu de cela, je travaille peu et j'ai le dégoût profond, que je dissimule tant qu'il fait jour. Mais la fin des journées est bien bête.

1. L'article a été recueilli depuis dans le tome XI des Nouveaux Lundis.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 321

Je suis tout à vous, cher et aimable confrère, et j'envoie mes respects auprès de vous.

DLYI.

A M. LOUIS ULBACH

Ce 29 juin 1868.

Cher confrère,

J'ai reçu la Cocarde blanche. Je la lirai ou me la ferai lire selon mon habitude, non pas au Sénat, où ma souffrance recommençante m'empêche d'aller (quand même j'en serais tenté), mais dans mes heures d'après-midi. Cette manière de lire est un peu lente, mais elle est aussi agréable que sûre. Je ne manquerai pas de vous remercier et de vous dire mon impression après lecture.

J'ai lu le Contre-Rapport[^]; il est juste, et Sacy n'a que ce qu'il mérite. Il était l'homme le moins qualifié pour un tel travail, n'ayant jamais lu un livre moderne et étant confit à satiété dans ses Sévigné, ses Nicole et ses Massillon. Il n'est bien que quand il ressasse avec une sorte de verve ces vieilleries et ces admirations

convenues qui, chez lui, sont des plus sincères et dont il a plein la bouche. Je vous dirai qu'il y avait eu pour ces Rapports un premier

1. Se reporter, pour l'explication de ce qui suit, à la lettre ci-dessus, du 9 décembre 1865, adressée à M. Duruy, à propos d'un Rapport sur l'état des Lettres qui devait être fait à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867.

plan dont j'étais. Ce plan, presque convenu d'abord avec M. Duruy, avait beaucoup d'étendue et, je crois, une sorte d'originalité par les divisions du travail et par le choix même des rapporteurs. Ce n'eût été qu'une vaste description. Mais elle eût été complète, et par là même (car il ne s'agissait pas d'apporter un bilan de faillite), elle eût contenu bien des germes d'espérances. Mais le ministre a cru devoir consulter Cousin et Mérimée. Le premier, qui ne concevait rien que par l'Institut et solennellement, a rejeté le plan d'emblée, et Mérimée, qui craint avant tout le ridicule et qui abhorre la rhétorique jusqu'à retrancher tout développement, a démoli l'idée en haut lieu. Le ministre alors a dû se rabattre à un plan réduit, dont nous voyons les résultats. C'est chose avortée. Vous le démontrez avec vigueur en ce qui est de Sacy, avec une indulgente ironie à l'égard des autres.

Tout à vous, mon cher confrère.

DLVII

AU MÊME

Ce 17 juillet 1868.

Cher confrère,

J'ai lu la Cocarde blanche, et j'y ai retrouvé avec un indicible plaisir des impressions de ma propre enfance. C'est bien ainsi qu'on était en ces années 1812, 13 et 14. Votre roman n'en est pas un : c'est une page intime arrachée de

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

l'histoire, et ce qui s'est passé à Troyes a eu sa répétition ailleurs. Ce qui ajoutait à mon plaisir, c'est que je connais Troyes et que j'y ai vécu autrefois solitaire, toute une quinzaine, y travaillant à la Bibliothèque, errant dans les rues et les faubourgs le reste de la journée. Je suis un dévot à Grosley.

Yos scènes de l'empereur à Maizières, à Brienne, là première entrée à Troyes, la seconde si différente, ce sont là des tableaux qui, dans leur cadre resserré, appartiennent à l'histoire épisodique. Horace Yernet y a son pendant et sa contre-partie. Je voudrais que, dans une seconde édition, toutes les pièces justificatives fussent rejetées à la fin du volume, pour ne pas nuire à l'illusion naturelle du récit. Il m'a paru aussi qu'il y a peut-être un peu de longueur aux deux tiers environ, un peu avant la fin, avant l'acte dernier qui compromet M. Gouault. Je ne sais (c'est peut-être de ma part faute de mémoire) si vous avez suffisamment expliqué comment ce garçon de vingt ans n'a pas été pris déjà par les conscriptions de 1812 et de 1813. — M. de Mesgrigny n'était qu'un simple écuyer : c'est, je crois, Caulaincourt qui était grand écuyer. — Vous voyez que je tiens à ce que cette œuvre si vive, si vraie, si dramatique devienne de tout point un petit chef-d'œuvre.

Croyez-moi tout à vous.

DLVIII

A M. DANTON

Ce 19 juillet 1868.

Je vous remercie bien de l'attention prêtée par vous à cette réclamation venue des frontières de notre Numidie. Je n'avais d'autre dessein que de vous tenir informé, et aussi de ménager au besoin un appui à ce brave M. G..., que je ne connais pas autrement, mais qui, après l'exaltation politique, me paraît être rentré dans les voies d'une profession sérieuse. Ces sortes d'antécédents, qui impliquent de l'égarement sans doute, supposent aussi une certaine générosité qui, en se modérant ensuite et en s'appliquant, peut devenir une séve utile. Comme vous êtes de ceux qui sentent ces vérités morales et qu'il y a dans les rangs administratifs trop de personnes qui n'en tiennent compte, ou qui même sont toujours prêtes à se prévaloir du passé contre les individus revenus à la discipline, j'ai -doublement aimé à vous tenir au fait; car, de la nature dont je suis, rien ne me peine comme les injustices individuelles : et l'on est heureux d'avoir affaire en haut lieu à des hommes qui, sans faiblesse et sans fausse complaisance, sont intègres et justes. ^

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. J. DURANDEAU

Ce 19 juilleHSGS.

Cher monsieur,

J'ai eu un vif regret. J'étais, en effet, et je suis encore dans un état d'abattement et de souffrance, que n'explique pas seule la chaleur.

Vous me rappelez une date qui aurait dû m'être présente, comme celle du 14 juillet. Tout se tient et, ici, le rapport est étroit. Le 11 juillet précède le 14 juillet et en est l'une des causes.

Ce sont ces abus et ces orgies de la force, qui devaient amener tôt ou tard la vengeance et la délivrance par la force.

Vous me résumez dans votre lettre cette scène afireuse de la destruction de Port-Royal des Champs avec le sentijnement de la réalité et aussi avec la vue de l'esprit. Vous dites vrai sur Duvergier de Hauranne. Quelles que soient les faiblesses de mon livre et les défauts que je sens encore (car je n'en suis pas aussi content que vous), j'ai une satisfaction, celle d'avoir le premier remis en honneur cette grande figure morale de l'abbé de Saint-Cyran.

Deux juges éminents, M. Royer-Collard et M. Vinet, en furent frappés quand le premier volume parut.

Tâchons chacun de faire quelque chose qu'un autre n'ait pas fait avant nous.

Dès que je serai mieux, je vous prierai de me dédommager. Tout à vous.

DLX

A M. JULES CLARETIE

Ce 21 juillet 1868.

Mon cher ami,

Je reçois la Libre Parole. J'y lis avec bien de l'intérêt plus d'un morceau de vous que je ne connaissais pas et où votre critique fait acte de vigueur et d'agrandissement. Je m'y retrouve moi-même dans le plus agréable portrait, augmenté et je puis dire encore embelli. Ceci est l'affaire de votre amitié. Je ne doute pas que ce volume varié et si vif n'achève de vous établir parmi les juges comme parmi les combattants.

Tout à vous.

DLXL.

A M* R. CHANTELÂUZE*

Ce 29 juillet 1868.

Mon cher ami.

L'autre matin, vers midi et demi, j'étais dans cette heure de demi-somnolence et de digestion laborieuse qui suit le déjeuner (j'ai transporté mon principal repas à cette heure), lorsqu'on m'a annoncé M. de Gravillon. On l'a fuit immé-

E C.-A. SAINTE-BEUVE

diatement monter, et l'accoutrement dans lequel j'étais a dû lui montrer que je le traitais d'emblée en ami et en intime. Nous

avons causé très-cordialement. 11 a refusé d'emporter le paquet de lettres complémentaire. Je lui ai dit mes projets de légères corrections pour la réimpression ; mais je l'ai engagé lui-même à faire tout un volume sur son aïeul ; il y recueillerait les pièces devenues rares ou introuvables, il y imprimerait quelques-unes de celles qui sont restées manuscrites. 11 ne craindrait pas de s'étendre sur la vie politique et de revenir même sur les dissentiments lyonnais que les panégyristes de Camille ont cru devoir étouffer au lendemain de sa mort : eafin, il ferait œuvre pieuse de petit-fils et un volume très-digne d'être mis à côté de ceux de Royer-Gollard par Barante. Ce serait une œuvre historique. — Nous nous sommes quittés cordialement. J'étais et je suis dans un état de souffrance locale qui ne m'aurait pas permis de l'avoir à dîner, même s'il était resté un ou deux jours de plus. Serai-je donc toujours ainsi?

Nous avons parlé de vous. — Soignez-vous, passez à Retz et entrez dans la Fronde, flamberge au vent. Tout à vous,

DLXII

AU MÊME

Ce i"»- août 1868.

Mon cher ami, ... Suivez votre ligne de bons et solides travaux; que l'astre de Marie Stuart ou que celui du bon cardinal vienne

bientôt y apporter leur rayon. J'espère que Paris vous verra un jour ou l'autre, et j'espère bien aussi que cela tombera dans une

huitaine où je ne serai pas assez souffrant pour ne pas en profiter.

Veuillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mon dévouement.

DLXIII,

A M. DE LESCURE

Ce 8 août 1868.

Mon cher ami,

Vous êtes près du ministre le plus influent et le plus fait pour l'être i. Je ne sors pas, je ne bouge pas de ma chambre, mais je vois, j'entends et j 'observe. Dites bien à votre ministre que, si l'on n'y prend garde et au plus tôt, les choses s'en vont, se dissolvent et que tout sera ensuite à la merci du premier événement. Ne branlez point la tête, ne souriez pas et ne faites pas le rassuré: tous les pouvoirs qui sont tombés ont fait ainsi, jusqu'à la veille et *au matin même de leur chute. L'Empire est bien malade! Comme je l'aime et que je suis dedans, vous pouvez croire que je ne suis pas des derniers à en souffrir. Comment en est-on venu à gaspiller la plus belle situation du monde et à être à la veille de perdre la plus magnifique partie? . . . Comment

M. Roulier

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

après tant de gloire est-on entré dans la période du mépris?... Mais croyez-moi et dites-le à la grande intelligence qui a moins de pouvoir qu'il ne faudrait. Si l'on ne fait quelque chose de très-marqué et au plus tôt, la désaffection marchera à pas rapides. Pourquoi ne pas déclarer franchement un ministère constitutionnel? Certes, je ne l'eusse pas conseillé il y a quelques années, mais, au point où en sont les choses, ce peut être une voie de salut. Et avec cela qu'on renouvelle vite une Chambre usée, et qui n'a plus que par de vagues soubresauts le sentiment du courant de l'opinion publique. En un mot, faire et agir, cela est important au dernier degré. De quoi me mêlé-je? Je dis bien faiblement à mes amis ce que je pense et sens du plus profond de mon cœur.

Silence d'ailleurs à tous, excepté pour une seule personne.

Tout à vous.

DLXIV

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 3 septembre 1868

Mon cher ami,

Je suis bien reconnaissant de cette prompte et si complète réponse. Notre Franceschi ne sera plus désormais mi anonyme de

naissance. Il est curieux de voir qu'il n'a pas produit à son mariage son véritable acte, mais celui d'un de ses frères né postérieurement, soit qu'il ait voulu se

rajeunir un peu aux yeux de sa jeune femme, soit plutôt qu'il ait voulu éviter toutes ces qualifications de plâtrier et de carrier qui abondaient dans le premier acte : légère faiblesse d'un héros.

Je ne négligerai, croyez-le, aucune occasion de parler de votre grand travail comme il convient. Ne sortant pas, je n'ai pas chance de rencontrer au dehors le ministre, mais j'aurai soin de ne manquer aucune occasion prochaine.

Ce serait à des académies maintenant de faire plus et d'attacher à cette publication une marque publique d'honneur.

Tout à vous.

DLXV.

A M. E. DE MONTLAUR

Paris, ce 4 septembre 1868.

Cher monsieur,

J'ai été bien contrarié l'autre jour, en m'éveillant, de savoir que vous étiez venu et qu'on ne me l'avait pas dit. Ma sieste eût fini un peu plus tôt et très-agréablement. Vous avez été toujours pour moi le correspondant le plus aimable l'amateur de poésie (poète lui-même) tel que les poètes de profession peuvent le plus en désirer de sembla-

1. Voir, dans le tome I, la lettre à M. de Montlaur (page 126, année 1844).

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

bles à titre d'alliés et de correspondants libres. La vie pratique avec ses sévérités, ses peines, ses douleurs et ses occupations, ne saurait effacer ces impressions de la poésie première dans les âmes délicates: elle ne fait que les enfoncer plus avant elles mieux graver.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

DLXVI.

A MADAME ÉLISE OLIVIER

Ce 7 septembre 1868.

Madame,

J'ai bien des excuses à vous faire et je n'y avais pas mis tant d'intention. En rendant à la personne qui se présentait de votre part le cahier de Pensées que votre confiance m'avait permis de lire, je n'ai cru faire que ce que vous désiriez. L'état de ma santé, qui ne me permet guère d'être sur d'une heure à l'avance, fait que je me prive volontiers des visites autres que celles de mes amis particuliers. Je ne puis qu'être honoré du sentiment de curiosité affectueuse que vous exprimez à mon égard. Si un dimanche, vers quatre heures, vous vous sentez libre et assez courageuse pour entreprendre ce long voyage, je ne pourrai qu'être très-flatté, madame, d'avoir l'occasion de vous réitérer de vive voix l'expression de mon respectueux hommage.

De la rue du Rocher à la rno du Mont-Parnasse

DLXYII.

A M. R. CHAN TELAUZE .

Ce 8 septembre 1868.

Je réponds à la question.

Je crois que c'est à l'Académie des Inscriptions qu'il faut adresser votre ouvrage. 11 me semble que les formalités seraient remplies si, adressant l'ouvrage à l'Académie en la personne de son secrétaire perpétuel, M. Guigniaut, vous preniez soin d'adresser à M. Guigniaut une lettre dans laquelle vous exposeriez avec précision votre cas d'Histoire érudite et littéraire, soumettant le livre au jugement de l'Académie et aspirant, si elle l'en trouve digne, à l'un des encouragements dont elle dispose. Vous pourriez ajouter que c'est sur mon conseil que vous faites cela; M. Guigniaut est un de mes amis»

En hâte et tout à vous.

DLXVIII.

AU MÊME

Ce 18 septembre 1868.

Mon cher ami,

Aussitôt votre lettre et votre préface reçues, j'ai écrit moi-même un petit mot à M. Guigniaut, pour lui dire que j'avais

DE C.-A. SAINTE-BEUVE.

suggéré voire démarche. Je ne sais quels sont les usages des secrétaires perpétuels, naturellement fort circonspects, mais nous aurons très-probablement, vous et moi, un mot de réponse qui vous fixera sur le genre de concours et d'examen auquel sera admis l'ouvrage si important.

Je ne me doutais pas de mon spinozisme; vous m'avez fait relire ma page ^; mais savez-vous que le spinozisme est quelque chose de beaucoup trop beau pour moi et de beaucoup trop artificiellement compliqué? J'ai habituellement de l'homme de moins grandes idées, et je ne le vois que comme un des innombrables accidents dans les variétés de la vie, un résultat bien fugitif et transitoire, une apparition d'un instant (cet instant fût-il composé de quelques millions d'années), et ce que Pindare a appelé le songe d'une ombre.

Tout à vous.

DLXIX.

A M. ÉMILE GONTIER

Ce 14 octobre 1868,

Comment assez vous remercier, mon cher monsieur, de cette surprise, de cette preuve vivante de souvenir, de mé-

1. La fin d'un article où Sainte-Beuve réfutait les « rêveries néoplatoniciennes » de M. Camille Flammarion [Nouveaux Lundis, tome X)

2. M. Emile Gouier, gardien au musée du œuvre, est auteur d'un buste de Sainte-Beuve qui a été exposé au Salon de 1876. Ce buste avait été fait à l'insu de Sainte-Beuve, qui en remercia l'auteur dans la lettre suivante.

moire de cœur et d'imagination? On ne se connaît pas soi-même^ mais il me semble qu'il y a beaucoup de moi dans cette figure, dans ce front, dans cette attitude. Mes amis, à qui je le montrerai, en jugeront certainement do même, et, quand ils sauront comme moi les conditions dans lesquelles cet ouvrage a été exécuté, ils éprouveront pour l'homme quelque chose de ce que j'éprouve au plus haut degré et que m'inspirent cet effort et cet instinct d'artiste déployés à mon intention.

Veuillez agréer, mon cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DLXX.

A M. ROUHER

Ce 28 octobre 1868.

Monsieur et cher ministre,

Je voudrais que vous fussiez tout d'abord bien persuadé qu'il n'y a de ma part aucune question d'amour-propre en tout ceci. J'ai fort regretté, je vous l'avoue, de n'avoir pas été à même de dire mon avis — un avis tout pratique — sur le Moniteur avant les derniers arrangements. J'ai vu tout ce qui s'y est passé depuis 1852 jusqu'en 1860. C'était une époque difficile, et une bonne in-

formation n'eût pas été, je crois, inutile. Une personne qui eût pu être consultée encore plus utilement que moi, c'est M. Pelletier, qui, sous M. Fould, avait réellement dirigé, et d'une manière

DE C.-A. SAINTÉ-BEUVE. 335

d'autant plus sage que, pour nous littérateurs, elle était comme insensible. Aujourd'hui, les choses sont faites. Je me suis lié, il y a deux ans, par un traité très-avantageux pour moi, avec M. Dalloz. Je sais ce qu'on peut dire juridiquement sur ce traité; mais, à nos yeux, il compte; le traité, à son moment, a été un excellent procédé à mon égard, et il faudrait des circonstances extrêmes pour dégager ma délicatesse. Je ne me considère réellement pas comme libre. J'ai dit tout cela à M. Norbert-Billiart dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui. Il me serait fort pénible de manquer en quoi que ce soit à ce que je sens devoir au gouvernement de l'empereur. Aussi, l'état de ma santé étant ce qu'il est, il ne me sera pas difficile, si l'ancien Moniteur suivait une ligne qui fût par trop en contradiction avec ma pensée, de m'abstenir et de rester dans ma chambre. J'ai bien du regret de ne pouvoir supporter à aucun degré la voiture : sans quoi, j'irais pour avoir l'honneur de vous remercier, et pour vous exposer de vive voix, d'une manière plus complète, mes raisons et mes excuses.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

DLXXI.

A M. 15 ERGMAINN.

Ce 2 novembre -iSGS.

Cher doyen.

Pardon du retard! J'ai été, comme on l'est si souvent ici, surchargé d'affaires et obéré. J'aurais aimé à voir l'un

des MM. Garnier plutôt que de leur écrire : mais je ne puis sortir ou du moins aller loin, car je ne supporte pas la voiture, et je suis obligé d'attendre qu'on vienne à moi. Or, le plus avenant de ces deux messieurs est en voyage. — J'ai l'autre jour causé à fond de vous avec Renan. Je me suis plaint des procédés de son Académie à votre égard. J'ai dit ce qu'il fallait. Renan m'a paru tout conquis à désirer qu'on ne prolonge pas envers vous une de ces injustices et de ces négligences dont on a ensuite à rougir. Tout à vous de cœur.

DLXXII.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 9 novembre 1871.

Mon cher ami,

J'ai de grandes intermittences qui tiennent à des veines de travail ou de fatigue ou de harcèlement. Ces éclipses ne signifient rien.

Je n'ai jamais reçu, savez-vous, le portrait lithographié du général Franceschi. Ce n'est pas la première fois que je m'aperçois que la poste est assez inexacte pour les paquets.

La lettre de M. Guigniaut ne demandait pas de réponse. Je suis bien d'avis que votre Retz paraisse à part et avec toute la distinction qui s'attache à une découverte inédite aussi intéressante.

La Marie Stuart est un sujet éternellement attachant

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

et il suffira qu'il soit rajeuni par un coin et arrosé d'un peu d'inédit, suivant le goût du jour.

Le volume du poète Loyson auquel avait pris intérêt votre amie, madame Roger Des Genettes, va bientôt paraître sous les auspices de ses neveux, l'abbé Loyson et le père Hyacinthe. Ce que vous pouvez dire à la dame ultramontaine, c'est que le premier de ces deux messieurs m'a fait l'honneur de me venir voir plus d'une fois à l'occasion de celle édition, sur laquelle je compte pouvoir mettre un article au Moniteur[^]. — Je ne resterai pourlaat point au nouveau Moniteur gouvernemental. Je suis un peu mauvaise tête, mémo avec mes amis.

Veuillez agréer, cher collaborateur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

P.-S. — Je compte que notre Table de Port-Royal sera prête vers le mois de janvier. Ce sera assez long encore à imprimer. J'en prendrai occasion pour quelques errata nécessaires et même quelques additions.

DLXXill.

A M. GUSTAVE MEULE T

Ce n novembre 1868.

Je viens de prendre connaissance de votre excellent recueil 2. Comment vous exprimer ma gratitude pour la

1. Cet article, qui a paru on effet dans le Moniteur, a été recueilli, depuis, dans les Nouveaux Lundis, tome XL

2. Il s'agissait d'un recueil d Extraits classiques, où M. Gustave

m CORRESPONDANCE

belle place que vous m'y avez faite, pour la part que vous trouvez moyen de m'y ménager en plus de vingt endroits, et pour la notice dont vous avez fait précéder des morceaux si bien adaptés à l'objet du livre? Je suis bien un peu étonné de me voir, grâce à cette nouvelle et soudaine extension d'enceinte, rangé et annexé au nombre des classiques; mais c'est à vous de répondre de votre coup d'État, et je ne puis que m'en tenir très-flatlé et honoré.

DLXXIV.

A M. JULES CLARETIE

Ce 3 dccembre 1868.

Mon cher ami,

Votre lettre est bien faite pour me toucher. Ces souvenirs de notre vieux lycée me revenant après tant d'années sous une forme si cordiale et si flatteuse, au nom de mes anciens et de mes plus jeunes camarades, sont quelque chose assurément qui remue à la fois et qui reconforte, en cette saison de la vie où l'on aime à regarder en arrière et à ressaisir ce qu'il y a de meilleur dans le passé. Mais ne savez-vous donc pas comment je suis en réalité dans mon triste et presque humiliant état de santé? Toute sortie en voiture m'est interdite ; je n'en puis supporter le mouve-

Merlet donnait pour la première fois l'hospitalité aux grands contemporains du xix^e siècle. i

ment à aucun degré. Depuis deux ans, toute ma vie sociale, ma vie extérieure d'amitié et de camaraderie a dû cesser. Je n'ai dîné nulle part ni même fiiit aucune visite (hormis ces deux fois où l'on m'a vu au Sénat). J'entrerais si j'osais dans plus de détails, pour vous convaincre de mon impos^e sibilité physique à répondre à cette sympathique invilator qui m'eût bien un peu confondu et embarrassé même en "pleine santé, mais à laquelle je ne me serais point senti la force de résister.

Veuillez agréer et transmettre, mon cher ami, mes res » pec-
tueuses excuses, et croyez-moi bien à vous.

DLXXV.

A IVf . A. -S. MORI N =

K Cher monsieur,

^ Je vous remercie de l'envoi de ces numéros du Rationaliste^e
où j'ai pu voir des preuves nouvelles de votre saine et vigoureuse
logique. Pour répondre à l'obligeante communication que vous
m'avez faite au nom de vos amis de Genève, je vous redirai
presque la même chose que la dernière fois où j'ai eu l'honneur
de vous voir.

J'ai beaucoup — beaucoup trop écrit — et je crains toujours,
tout en obéissant à :o que je crois la vérité au moment t)ù je
parte, — je crains de me mettre en oj)position trop ouverte avec
le moi-même d'autrefois.

Lorsque le prince Napoléon voulut bien me proposer d'être membre du Comité pour la Correspondance de ISapoléon je lui fis observer que j'avais autrefois écrit bien des choses sur Napoléon, et même de très-sévères. Dans sa largeur d'esprit, il me dit que cela n'y faisait rien, et je fus du Comité.

De même en ceci. Si l'on prenait nombre de mes écrits d'autrefois, de mes vers de poète (quand j'étais poète), les premiers tomes de mon livre de Porl-Royal, et bien d'autres pages, on ferait de moi un très-mauvais rationaliste, et vous-même tout le premier, vous auriez beau jeu à mu combattre.

Malgré tout cela, je suis certes un sceptique résolu, et. par sceptique, j'entends examinateur autant que douteur ; j'ai toujours été, même à mes heures de religiosité poétique, très-opposé à la superstition romaine, et les années n'ont fait que développer en moi le côté sensé et philosophique: après avoir beaucoup rêvé et m'être joué par l'imagination, je me suis rabattu à la pensée et à la stricte vérité, autant que l'homme peut la saisir. Et c'est ainsi qu'après avoir commencé par être d'accord avec notre vieil ami Sellèque*. revenu que je suis de toutes les fredaines poétiques et di toutes les caravanes romantiques que j'ai pu- faire dans l'intervalle, je vous rejoins à l'autre extrémité et me trouvi d'accord avec vous.

Cette espèce de confession faite et ces explications données en vue de la sincérité, si vous et vos amis vous voulez

1. Ancien condisciple de Sainte-Beuve, à la pension Landry ami et compatriote de M. A.-S. Morin. (On a déjà publié, tiau le tome I, des lettres edressées à M. Sellèque.)

ien de moi comme d'un rationaliste honoraire, je ne puis qu'être honoré en effet de votre indulgence.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués et dévoués.

DLXXVI.

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 16 décembre 1868.

Mon cher ami,

Croyez que je ne négligerai rien; mais j'ai peu d'occasions (ne sortant pas) de rencontrer des membres de l'Académie. 11 faut que le poisson vienne de lui-même dans mon filet ou à portée de ma ligne.

J'en sais de bons qui y viennent, et ceux-là je ne manquerai pas de leur jeter Phameçon: d'autant plus que c'est trois fois juste!

A vous de tout cœur.

DLXXVII.

A M. HIPPOLYTE VALMORE

Ce 20 décembre 1868.

Mon cher ami,

■ Je vais réimprimer, dans les Portraits contemporains, les deux articles de 1833 et de 1839 sur votre chère mère.

N'auriez-vous pas quelque lettre, quelque particularité inédite qui pourrait ajouter à sa physionomie si poétique et si touchante? Ne pourriez-vous me donner vous-même quelque récit tout simple de ses derniers jours, de sa fin, en y mettant la date qui clôt fatalement toutes les biographies? En demandant cela à votre piété filiale, je ne crains pas de lui imposer un devoir pénible, car cette piété est de tous les instants. .;

Mille compliments affectueux à monsieur votre père, et à tout à vous, mon cher ami.

DLXXVIII.

FRANÇAISE

Ce 22 décembre 1868.

Qui me l'aurait jamais dit, madame, qu'il y aurait quelque chose de moi passerait par vos lèvres ! que j'aurais la joie et la douceur de vous avoir pour interprète, et que le Théâtre-Français applaudirait des vers anciens écrits dans la solitude et pour l'intimité ! Mais non, ce n'est pas moi, c'est vous, c'est votre accent, ce sont

vos pleurs dans la voix, c'est cet attendrissement de l'âme et cette touchante mélodie

1. Mademoiselle Favart avait déclamé des vers de Sainte-Beuve les Larmes de Racine[^] au Théâtre-Français, le jour anniversaire de la naissance du grand poète, le 21 décembre 1868.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 343

qui vous viennent de Ghampmeslé et t'l'Adrienne Lecouvreur, c'est tout cela qu'on a applaudi hier : et je viens me joindre avec une toute particulière reconnaissance au public entier pour vous saluer et vous remercier.

Si je n'étais pas empêché dans mes sorties par une santé qui ne supporte pas le mouvement de la voiture, ce ne serait point par un billet, c'est de vive voix que je courrais vous porter mon hommage. Je charge un de nos bons amis, Mathieu-Meusnier, d'être mon messenger et de vous prier d'agréer mes excuses.

Votre obligé à jamais et respectueux.

DLXXIX.

**A M, ÉDOUARD THIERRY,
ADMINISTRATEUR DE LA COMÉDIE-
FRANÇAISE**

Ce 22 décembre 1868.

H[^]-j • M^ôll cher ami,

Je savais déjà par mes amis qui ont assisté à la représentation, tout ce que je devais à mademoiselle Favart et à vous. Il y a des façons de dire si pénétrantes et des voix si mélodieuses qu'elles feraient tout passer. L'autre jour^ à propos de la mort de Rossini, on disait de l'Alboni qu'elle était la dernière grande voix rossinienne: eh bien, mademoiselle Favart, elle, est une voix toute racinienne. Et voilà comment s'expliquent les vrais succès. Je n'ai garde d'oublier pour le parlait accord qu'il y a eu hier dans

celle représentation et cette cérémonie touchante, les vers d'introduction, le prologue et l'épilogue qui ont fait le cadre et enchâssé aux yeux du public des stances si peu dramatiques. Je crois bien que c'est à vous, poète et directeur, que je dois ce charmant secours, et je vous serai bien reconnaissant de me faire lire au plus tôt ce récitatif si agréable et qui me rajeunit à mon plus grand étonnement.

J'écris à mademoiselle Favart, et je vous prie, mon cher ami, de recevoir mes plus sincères remerciements pour une idée si flatteuse et qui ne pouvait réussir que grâce à vous.

A vous de tout cœur.

DLXXX.

A M . PAUL DALLOZ

Ce 30 décembre 1868.

Cher ami,

Je réfléchis encore, vous parti : quel que soit l'avis du Conseil, la situation est fausse et resterait fausse. Ainsi décidément je me retire. Au diable les fanatiques! Ceci à l'adresse de qui de droit ^ !

Tout à vous.

1. On a déjà raconté, dans les Souvenirs et Indiscrétions, (au chapitre intitulé Dernières Années), les raisons qui avaient déterminé Sainte-Beuve à quitter le Moniteur et à envoyer au Temps son article sur le cours de poésie, par M. Paul Albert.

DE C.[^]A. SAINTE-BEUVE

DLXXXI.

AU MÊME

Ce 31 décembre 1868.

Mon cher ami,

J'apprends le conflit: il était imprévu pour moi ; j'ai cru que le Moniteur universel, non officiel, allait être plus libre et plus vif; qu'en reprenant son titre de Gazette nationale de 89, et la tradition des Encyclopédistes, il ne subirait aucun joug. Je me suis trompé. Je ne veux pas vous susciter d'ennui. Je retire l'article, je me retire en même temps. Je me réserve d'expliquer au public ce qui m'importe, comment et pourquoi, ayant refusé d'être du nouveau Moniteur officiel, je me retire forcément dès le premier jour du nouveau Moniteur universel.

Rien de cela n'affecte notre bonne amitié.

DLXXXII.

NOTE ENVOYÉE A M. KAEMPFEN, RÉDACTEUR DU TEMPS

Ce \^'- janvier 1869.

Un incident piquant vient s'ajouter à tous ceux qui, depuis plusieurs jours, défrayent la curiosité publique au

340 'correspondance j

sujet des deux Muniieurs. Parmi les rédacteurs de l'ancien |. Moniteur, M. Sainlc-Beuve, à peu près seul, était resté : lidèle à M. Dalloz. Eu effet, pressé, au nom du ministre d'Etat, pour entrer dans le nouveau journal officiel, il avait opposé un traité fait avec M. Dalloz, et par lequel, ! nonobstant tontes objections, il se croyait délicatement lié. |(En conséquence, il s'apprêta à faire son entrée dans le nouveau Moniteur universel, devenu libre et soi-disant •> émancipé. Il choisit pour premier article un livre de M. Paul Albert, la Poésie, qui avait inauguré à la Sorbonne c l'enseignement secondaire des jeunes filles, institué par ^ M. Duruy.

L'article était fait et déjàjprimé; mais, comme il revendiquait un peu vivement cet enseignement laïque, récemment incriminé par Févôque de Montpellier approuvé du pape, l'article n'a pu passer. Le nouveau Moniteur universel, qui se prétend la continuation de la Gazette nationale de il 89, a estimé l'article trop indépendant à l'égard de l'épiscopat et du saint-siège. L'opposition a été soulevée par M. Pointe!, nouvel associé de M. Dalloz, et qui, dès le premier jour, paraît maître au logis. M. Sainte-Beuve, informé aa dernier moment, a immédiatement retiré son article et s'est retiré lui-même. 11 va probablement chercher asile pour sa littérature dans un des journaux de l'opposition.

DLXXXIII.

A M. PAUL ALBERT

Ce janvier 1869.

Cher monsieur,

J'avais, à quelques égards, devancé votre désir. Nos pensées du moins se sont croisées. Vous verrez dans le Temps de dimanche soir un article sur votre livre. — Quant à l'Académie, ah! ce sera une grave affaire, et je crains bien qu'au lieu de vous aider, je ne vous nuise. Cette Académie est infectée d'un prélat qui a commis une mauvaise action académique au sujet de Littré et qui n'est pas d'humeur à en rester là, car mauvaise action oblige : — elle est infectée de ce triste Gratry, médiocre esprit qui poursuit depuis vingt ans son diiel contre Yacherot, et qui n'est entré à l'Académie, pour s'asseoir dans le prétendu fauteuil de Voltaire> qu'en insultant à Voltaire, et il ne s'est trouvé personne pour l'avertir ou pour protester contre cet acte d'insigne mauvais goût! Il faudra pour les vaincre une lutte directe et corps à corps. Si je suis de force, I quand le jour viendra, j'irai et leur dirai leur fait ; mais I tout cela entraînera-t-il une masse inerte, polie et molle , qui passe sa vie (quels que soient les sentiments) à se faire des mamours et des concessions entre soi? Tout à vous.

CORRESPONDANCE DLXXXIV.

Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'affectueux. Mais, de grâce, laissez-moi vous le dire de mon côté, pourquoi m'adressez-vous un sermon? Est-ce que je me permettrais de

vous en adresser un, à vous? et pourquoi les choses ne seraient-elles pas égales entre nous? Vous avez pitié de moi et de mon malheur. Je vous en remercie ; ; mais vous ai-je donc parlé de mon malheur; et qui vous a dit que j'étais si à plaindre? Prenez garde que l'amourpropre, qui a tant de replis, n'aille se glisser aussi dans cette prétention à être plus heureux qu'un autre jusque dans ses malheurs mêmes. Je ne vous plains pas pour les consolations que peut vous donner la foi : laissez-moi celles que la philosophie peut me donner. Vous me souhaitez d'en venir à comprendre le christianisme. Qui vous a dit que je ne le comprenais pas? Ce ne serait pas du moins faute d'étude. Avez-vous jeté les yeux seulement sur mes six volumes de Port-Royal, où le christianisme est continuellement étudié, remué de fond en comble, et où certes toute justice lui est rendue? Il est vrai que vous confondez absolument le christianisme avec le catholicisme romain, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et puis enfin comprendre le christianisme ne suffit pas : il faut encore y croire, et c'est

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 349

le hic! — Tout ceci est pour vous dire d'avoir de amitié l'un pour l'autre, sans que l'un de nous deilx s' imagine de se donner vis-à-vis de l'autre de ces airs de ^ protection morale et de prêcherie.

Je ne sais pourquoi vous signez cela « le petit-fils d'Oberman? » Avez-vous Oherman bien présent à ce moment? Tout à vous.

P.-S. — Montrez cela à votre confesseur, je vous en prie, et demandez lui son avis. J'avais toujours cru jusqu'ici, . que, selon le vrai christianisme, les prières, pour être efficaces, n'avaient pas

besoin d'être signifiées à celui pour lequel on les faisait et qu'il suffisait qu'on les répandît, en secret et les yeux fermés, dans le sein de Dieu. Consultez là-dessus vos docteurs.

DLXXXV.

A M. DE LESCURE

Ce 6 janvier 1869.

Mon cher ami,

Je dicte pour être plus lisible, c'est une plume fidèle qui vous écrit. — J'ai eu le contre-coup de frritation, et le contre-coup le plus direct, par une visite de la Princesse, qui, m'ayant fait l'honneur de venir dimanche et, ayant été charmante pendant une heure, est revenue lundi pour se montrer mécontente et courroucée pendant une demi-heure. Tout cela passera. J'ai écrit, pour me satisfaire, une petite n. 20

note où je donne ou indique mes raisons avec fierté i. J'aime mieux n'en pas faire usage. Votre éminent ministre disait di'-jà de moi, auparavant, que j'étais un ihomme tfavec qui l'on ne pouvait pas vivre ». Il doit le dire bien davantage aujourd'hui. J'ai peu l'honneur d'être connu de lui. 11 ne se rend pas non plus très-bien compte, malgré sa supériorité de talent, de ce que c'est qu'un homme de lettres et qui veut l'être après comme avant, chez qui la dignité de sénateur (puisque dignité il y a) n'est qu'un accident, accident très-noble et très-utile, très-essentiel au moment oi^i cela est venu (car j'étais à bout), mais enfm quelque chose qui n'atteint en rien le principe et le nerf vital. Le Journal

officiel, tel qu'il est reconstitué, peut convenir à d'autres: dès le premier jour, je m'étais dit de n'y entrer jamais. Mes raisons, en partie rétrospectives, seraient désagréables à dire : glissons. J'ai des opinions, des convictions, et, sur quelques points, elles sont vives et profondes. Je suis pour la gauche de l'Empire, et je suis presque seul. C'est à tel point que l'article oii je défendais une mesure d'un ministre de l'empereur, et oh je la défendais à ma manière et par mes raisons, n'a pu être inséré que dans un journal d'opposition, mais en même temps d'une extrême liberté philosophique. Qu'on me laisse faire! Là oii je serai, je puis rendre un jour ou l'autre des services que je ne rendrais pas en me gênant et en me rangeant à la suite des satisfaits ou des complaisants. Si votre ministre devient un jour ou l'autre le premier ministre parlemen-

1, Cette note a été publiée dans les Souvenirs et Indiscrclions [Dernière année^ V. 274.)

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 351

taire de la seconde période de l'Empire, il n'y aura pas de cœur plus réjoui que moi, surtout si la chose se fait à temps et à de bonnes conditions, car encore faut-il la manière à tout et l'à-propos.

Je vous remercie, mon cher ami, de vos avis et conseils si pleins d'affection."— Je me permets de présenter mes hommages et vœux en ce commencement d'année à madame de Lescure.

Et je suis à vous de cœur.

DLXXXVI.

AU MÊME

o janvier 1869.

Mon cher ami,

Ce que j'ai à vous dire est si simple que je le dicte. Pas de réponse aux insultes, c'est ma suprême loi, et je recommande à mes amis d'en faire autant ^ . Ma seule réponse sera donc mes très-prochains articles qui ressembleront à ceux du passé, avec un peu plus de coudées franches seulement.

A vous de cœur.

1. Sainte-Benvrt avait (Hé gravomenl insullé par des journaux ti'ls que le Pays, à cause de son entrée récente au Temps.

DLXXXVII.

A M. DANTON

'Ce 13 janvier 1869,

Cher monsieur,

Je vous remercie de vos souhaits motivés de bonne année. J'apprends ce qui s'est passé aux deux dernières leçons de M. Paul Albert. Combien je serais affligé que ce cours éprouvât quelque accident! Dites-le bien à notre ministre. Une chose si bien commencée doit se poursuivre, et tout ce qui ressemblerait à une concession à l'égard des personnes, et notamment pour le professeur chef de file et coryphée de la mise en œuvre, serait un échec pour l'idée. Toute la prudence viendra d'autant plus à cet esprit ferme et à ce cœur fier qu'il se sentira plus confiant et plus garanti dans la juste liberté de son enseignement.

Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et dévoués.

DLXXXVIII,

A M. DONNÉ

Ce 16 janvier 1869.

Cher monsieur.

Vous m'avez envoyé des étrennes. Je ne saurais vous dire combien cette bonne amitié d'esprit et l'affection qui

en résulte est de nature à me toucher et à m'obliger envers vous et envers madame Donné. Vos preuves à l'appui pour Biot sont précieuses: elles rentrent bien dans tout ce que je savais de l'homme. Vous avez bien parlé de Flourens. Il y avait aussi pour ce dernier un arrière-fond curieux, et je puis dire un point d'amour-propre malade, susceptible, et qui, dans le secret, allait presque jusqu'à une monomanie d'orgueil. Avait-il du génie, oui ou non? C'était là pour lui le point le plus chatouilleux et douloureux.

Le bonhomme Delécluze est aussi estimable qu'amusant sous votre plume. On voudrait pouvoir compléter tout aussitôt par de semblables traits les esquisses qu'on a tracées autrefois et si rapidement. Mais il faut encore attendre l'heure des réimpressions et des libraires.

Et, en attendant, nous passons nous-mêmes, nous vieillissons, nous tâchons de donner jusqu'au bout quelque signe de présence,

et on en est bien payé quand il y a réponse et témoignage de sympathie de la part d'amis éloignés tels que vous.

Je présente mes respectueux hommages à madame Donnée, qui est restée fixée dans mon esprit telle que je l'ai rencontrée une dernière fois, la toute dernière, rue de Condé (qu'elle me pardonne ce souvenir!), et je vous prie, cher monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

COH RESPONDANCE

DLXXXIX.

A MADAME ÉLISE OLIVIER

Chère madariie,

Vous m'envoyez là de bien agréables étrennes. Je ne les accepte que comme l'on fait d'un portrait très-flatté, d'une miniature adoucie par un pinceau de femme et d'amie. J'ai été et je suis en ce moments! accablé d'occupations et Inême d'affaires, que j'hésite à indiquer un jour oii je pourrais avoir l'honneur de vous voir uii peu à l'aise et salis être dérangé! J'y tiens pourtant, et ce mois-ci, qui est un mois torrentiel, une fois passé, je vous demanderai une heure d'une après-midi de dimanche. — Je pense qu'il y aurait moyen de faire quelque chose de vos Maximes. Cela pourrait s'imprimer et former ce qu'on appelle une petite ^jlaquette. On n'y mettrait que les excellentes, pas de vers, selon moi ; mais ce genre de publication ne trouve guère d'éditeur proprement dit; et il faut que l'auteur en fasse les frais. C'est du moins ce que je conclus du peu d'expérience que j'ai. — Ce serait au reste plutôt matière à conversation qu'à lettre et nous en causerons, s'il vous plaît.

Veillez agréer, chère madame, avec l'expression bien vive de ma gratitude, mes hommages d'affectueux respect.

} \-S. — Je présente tous mes compliments à M. Olivier.

Excusez si je ne recopie pas. Combien je compte sur de l'indulgence!

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DXC.

A M. l'abbé LÉONCE Couture 1.

Ce 20 juillet 1809.

Je vous avouerai que je désirais fort sur le Port-Royal un article de la Revue critique¹, et je le redoutais en même temps. Vous autres, messieurs de l'examen précis et positif, on aimerait à vous faire lire un ouvrage la veille de la publication, pour profiter de vos brefs avis, de vos rectifications et remarques; mais, le lendemain et devant le public, on a lieu d'être effrayé de tout ce que vous pouvez trouver à dire et à reprendre. Vous avez été très-indulgent. Il y a quantité de vraies fautes, erreurs et inadvertances que j'ai encore laissées, malgré tous mes soins, dans ce texte, dont les différentes parties sont d'un âge si inégal: j'attends avec impatience la confection de la table des matières⁷ afin d'y réparer de mon mieux ces manques et

1. Professeur de philosophie au petit séminaire d'Auch, l'un des rédacteurs de la Revue critique. (On peut voir dans le tome I, à la date du 27 octobre 1856, une lettre relative au cardinal d'Os-
sat, adressée à M. l'abbé Léonce Couture.)

2. L'article de M. l'abbé Couture avait dans la Revue critique[^] le 16 janvier 1869. « Cette lettre, nous écrit la personne qui a bien voulu nous la communiquer, M. Lian, professeur au petit séminaire d'Auch, cette lettre qui acc ;pte sans restrictions les a{)|)réciations de M. l'abbé Couture, bienveillantes, il est vrai, dans l'ensemble, niais parfois un peu sévères dans les détails, surtout dans les questions de doctrine, démontre avec quelle loyauté M. Sainte-Beuve savait accepter une critique sérieuse et impartiale.

défaillances crattenlion, et de faire un dernier meaculpa. Er admirant combien vous aviez ce gros livre présent à \i pensée jusque dans ses moindres parties, j'ai reconnu h justesse de vos observations, et je ne vois guère sur que je pourrais avoir à présenter quelque dissentiment. Vo.[^] éloges m'ont d'autant plus touché: et de tous les article; dont mon livre a été l'objet, le vôtre est certainement celui qui me paraît le plus à prendre en considération pour h valeur positive des remarques critiques.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiment: les plus obligés et distingués.

DXCl.

A M. LE DOCTEUR ALBERT REGNARD

Ce 28 janvier 1869.

Cher monsieur.

Votre lettre est bien touchante, et c'est pour-moi un hor flicur de l'avoir méritée de vous en un pareil moment. Qu dire et

comment savoir consoler ceux qui n'ont de cuit que celui du vrai, et dont les convictions ne sont pas errante au gré de leurs désirs ? Je saurais encore comment console de la perte d'un homme et d'un ami : j'ai vu dans Straus deux très-beaux discours funéraires, l'un sur la mort d'un frère, l'autre sur la mort d'un médecin de ses amis. 11 k

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

consacre avec un mélange d'émotion et de stoïcisme < ■ < ■ dans ce sanctuaire du souvenir où sont déjà entrées tant de chères figures ». Mais une femme, mais une amie et une compagne de la première jeunesse, il semble que le souvenir ne soit point assez, et que la vie qui nous reste à vivre ne puisse faire à cette chère absente une place durable assez unique, assez étendue, assez perpétuellement vivante. Votre cœur saura trouver la réponse au tendre et douloureux problème, sans que votre raison fléchisse, et vous garderez en vous, dans un deuil inviolable et que le temps devra seulement adoucir, le témoin secret et fidèle de vos travaux, de vos joies, de vos luttes généreuses : c'est ainsi que celle qui aura été à la peine, sera aussi à la récompense. La pensée est tout pour le sage, tant qu'il est dans cette lice humaine.

Veillez agréer, cher monsieur, l'hommage de ma cordiale sympathie.

Mon cher camarade,

Je t'avoue que j'avais entièrement oublié ces vers d'écolier 1 dont tu me parles; il serait ridicule à moi d'y atta-

1. C'étaient des vers à propos d'une Crémaillère, pendue à la Extension Landry .— M. Jules Claretie les a publiés, depuis la mort le Sainte-Beuve, dans l' Indépendance belge.

A M. DORÉ d'Autun .

DXCII.

Paris, 7 février 1869.

cher aucune importance. Cependant, comme on imprime tout aujourd'hui et que les vieilleries deviennent des primeurs, je t'avoue encore qu'il me serait peu agréable que mes vers si juvéniles, qui se sont altérés de copie en copie, et auxquels il m'est impossible de retoucher, m'arrivassent un matin imprimés comme une nouveauté. Après cela, tu feras comme il te plaira, mais ce que je te dis là, je le dirais à Claretie lui-même en lui en envoyant au besoin une copie. Tout à toi, mon vieux camarade.

le:

DXGIII.

A M. GEORGE FRANCIS ARMSTRONG

Paris, 26 février 1809.

Cher monsieur,

Je commence par vous prier de m'excuser. Ma santé, qui n'est pas rétablie, me retarde en tout, et, de plus, je ne lis que lentement la poésie anglaise. Mais je ne puis plus remettre de vous dire combien ce que j'ai lu de votre recueil me donne une haute

idée du poète en vous, — d'un poète d'une sensibilité vive et grave, presque austère et avec des accents de tendresse. Vous avez bien en effet revêtu l'armure d'un mort chéri et vous le remplacez vaillamment dans le combat de la vie. Ce poème lyrique qui s'appelle un Déchirement d'amitié a remué en moi bien

Il s'agissait de la mort d'un frère

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 359

des fibres. Que de pensées! que de nuances! que de vers saisis-sants par le naturel, poétiques à la fois par l'image et par la vérité des détails !

The shadow crossing o'er the gravel walk Will draw thee to thy window. . .

Et de beaux vers simples qui s'élancent :

Thou wilt not gladden with the dawn of spring!

Vous avez des accents qui font tressaillir jusqu'à la vieillesse et qui lui arrachent des soupirs.

Veuillez agréer, monsieur et cher poète, l'hommage de mes sympathies les plus affectueuses.

DXCIV.

A M. EMILE OLLIVIER K

Ce .16 mars -1869.

(Jher monsieur,

Je lis ces intéressantes révélations qui nous montrent à quel point l'Empire n'a plus de gouvernement et quelle anarchie politique il règne entre ses agents les plus élevés et les plus immédiats. Jamais en aucun temps en France il n'y a eu pareille anarchie dans les hautes régions du pouvoir. Si l'on remonte jusqu'à Louis XV, il y avait au moins alors un premier ministre réel, que ce fût Choiseul ou

Sur son livre du i!) janvier

d'Aiguillon. Quelque chose peut-être de pareil s'est vu sous Louis XVI, — anarchie entre les Maurepas et les Turgot. Mais, sous un jeune empire, j'avoue que cela ne se conçoit pas, et pourtant vous montrez la plaie à nu. Pour vous, laissez passer les commentaires: vous avez eu une belle pensée d'union, d'oubli généreux et de prévoyance; malgré les noms que vous citez, vous n'avez consulté que vous-même dans votre inspiration vraiment patriotique et désintéressée; votre tentative a son originalité, je dirai unique et parfaitement honnête. Vous nous la racontez et vous nous l'exposez en bien des endroits avec éloquence. Votre conclusion est des plus élevées.

Combien je me suis senti fier que mon nom se fût ren- *
contré sous votre plume, et dans de pareils termes, au moment

où vous abordiez une des plus hautes et des plus délicates questions qui pèsent sur notre avenir!

Tout à vous de gratitude et de cœur,

DXGV

A MADAME

Ce -18 mars 1869.

Madame,

J'ai besoin avant tout de m'excuser en vous priant de considérer que je suis un invalide, que la voiture m'est interdite, que je ne vais qu'à pied et à pas lents, que par conséquent je ne fais aucune visite et qu| je ne puis cher-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

cher les occasions de voir les gens. Voilà comment je n'ai pu prendre en main l'affaire de votre article auprès d'une Revue à laquelle d'ailleurs j'appartiens si peu.

Si je vois M. Buloz et s'il me vient trouver, je lui rappellerai qu'il doit avoir de vous un article.

J'ai reçu, en effet, le programme du nouveau journal et de cette Émancipation chrétienne; mais, tout en la saluant de mes vœux, permettez-moi de n'imiter ni M. Edgar Quinet ni les autres adhérents. En effet, je hais les paroles à double entente. Or, si la critique et le premier usage qu'on en fera amènent les esprits à ne

pas admettre la divinité du Christ, ni son rôle surnaturel, comment faire qu'on appartienne sinon à une Église et à une communion, du moins à une réunion chrétienne, d'inspiration nouvelle ? Il y a dans toutes ces entreprises un sous-entendu qui me paraît faire quiproquo. Les croyants supposent toujours qu'on restera plus ou moins chrétien à leur sens et qu'on gardera assez de sentiment religieux, de vénération religieuse, pour ne pas en venir d'emblée au pur rationalisme ou au pur empirisme. Pour moi, je respecte et j'honore ces tentatives ; mais je me considère comme n'ayant aucune qualité pour les encourager.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect.

P.-S. — Je vois par le Journal de Genève un plus ample développement des idées en question : je ne puis que persister dans mon abstention d'avis en présence de tant d'expressions générales et de termes vagues, qui me paraissent détournés de leur sens le plus naturel. Qui dit religion dit religion et ne dit pas philosophie. Qui dit chrétien

dit quelque chose qui n'est pas la simple nature ni le résumé de l'observation naturelle. Le mot d'idéal est un manteau flottant qui couvre bien des choses et dont les plis cachent bien des creux.

bXCXI.

**INOTE ENVOYÉE A M. KAEMPFFEN ET
PUBLIÉE PAR LE JOURNAL LE TEMPS**

Mercredi, 24 mars 1869.

Nos chers et spirituels confrères de la presse font souvent preuve d'imagination : ils l'ont prouvé tout dernièrement en enterrant sans façon M. Mérimée. Mais quelquefois aussi on dirait qu'ils sont à sec : ils se répètent. 11 y a un certain dîner de M. Sainte-Beuve qui, avec force enjolivements, ne cesse de défrayer les baguenaudiers et qui fait son tour de France. Les meilleures plaisanteries devraient quelquefois prendre fin. M. Sainte-Beuve aurait peut-être le droit de dîner à huis clos comme il lui plairait. Mais la vérité est que, très-souffrant depuis plusieurs mois et tout à fait hors d'état d'assister, soit aux séances du Sénat, soit aux séances de l'Académie, il n'est guère d'humeur à se gaudir et à festiner. 11 occupe le plus possible ses matinées au travail, et il semble que le public, à qui il en fait part assez régulièrement, ne devrait pas lui demander autre chose.

DE C. A. SAINTE-BEUVE

DXGVII.

A MADEMOISELLE LOUISA SIEFERT ^

Ce 28 mars 1869.

Mademoiselle, — et j'ai bien envie de dire tout de suite, cher Poète, — je vous remercie du nouveau Recueil^. Vous avez fait comme Ovide, mais d'une voix plus mâle, et d'un accent plus patriotique, les Fastes de l'année. C'est tout un cortège qui défile devant nous, chaque mois fraternel portant son idée et son signe au front. La nature vous a inspirée, et un éclair de notre grandiose histoire illumine au passage les dates consacrées. C'est le vers d'André Chénier fêtant les dieux de Marie-Joseph.

. Veuillez me croire votre reconnaissant et obligé.

y p. -S. Savez- vous que M, Guillaume Guizot vous a citée et lue l'autre jour dans son cours de Poésie française au Collège de France?

1. Le poète tant regretté et tant pleuré à Lyon, mademoiselle Louisa Siefert, auteur des Hayons perdus et d'un autre poème intitulé Calendrier républicain. Elle est morte à Pau le 21 octobre 1877, dans sa trente-troisième année, laissant des parents et un mari inconsolables.

2. Sainte-Beuve répondait, dans cette lettre, à l'envoi du Calendrier républicain.

DXGVIII.

A M. JULES CLARETIE

Ce 7 avril 1869.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre aimable témoignage d'attention. Je n'ai pas connu ces lettres à la duchesse de Courlande, qui, je crois, avait été la maîtresse de Talleyrand et qui était mère de madame de Dino. Je suis à l'avance persuadé que tout ce qu'on trouvera de lettres et d'écrits de Talleyrand donnera de lui une favorable idée. Des gens d'esprit comme lui ne mettent jamais le pire de leur pensée ou de leur vie dans des papiers écrits. L'essai de sir Henry Bulwer est précisément fait dans votre sens, et c'est pour cela que je n'ai pas dû y insister. J'accepte en général les jugements de l'auteur anglais, mais je les complète, et j'y mêle le grain de poivre que la politesse avait toujours, chez nous, empêché d'y mettre. 11 est bien certain qu'à un moment de l'Empire, Talleyrand a pensé que c'en était assez comme cela de guerres et

de conquêtes. 11 a dit un certain jour ce mot qui doit lui être compté : Je ne veux pas ou je ne peux plus être le bourreau de l'Europe. Quant à M. Yillemain, je conçois très-bien, par les sentiments et les passions quasi légitimes qui régnaient alors dans toute une partie de la société et de la nation, qu'il ait fait son fameux compliment à l'empereur Alexandre. Il n'y a pas de quoi lui en faire un crime, car cela s'explique très-bien ; mais

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

pourtant ce n'est pas là un honneur ni un bonheur dans sa vie.

Comment pourrait-on admettre que Louis-Philippe eût dit à Talleyrand ce mot au lit de mort : « ...comme un damné ! — Déjà ! » Ce sont nos pasquinades à la française. — La visite de Louis-Philippe avait plusieurs témoins, et sir Henry Bulwer donne le récit d'un de ces témoins mêmes.

J'ai, du reste, écrit ces articles ^ sans aucun parti pris; je comptais d'abord n'en faire qu'un ou deux : le sujet m'a porté. Je ne hais ni n'aime Talleyrand; je l'étudié et l'analyse, et je ne m'interdis pas les réflexions qui me viennent chemin faisant : voilà tout.

J'aurais bien envie de connaître cette correspondance dont vous me citez des mots intéressants. Où est-elle? où l'avez-vous lue?

Merci encore et tout à vous, mon cher ami.

DXCIX.

A M. GUSTAVE MERLET

Ce 8 avril 1869.

Mon cher ami,

Votre bonne grâce est parfaite. L'édition des Poésies n'est pas aussi introuvable que vous le pensiez, \oici les deux volumes que je vous prie d'accepter, et plus complets qu'ils

1. Les articles du T^hmps sur Talleyrand, recueillis depuis dans le tome XII des Nouveaux Lundis.

n'on t jamais été donnés. — Si je vis, je les ferai plus complets encore. — Mais rien ne me sera jamais plus agréable que cette entrée au port sous pavillon classique, — » dont vous avez été le pilote habile et indulgent Tout à vous.

A M. PAUL GHÉRON.

Ce mardi matin 18 mai 1869.

Mon cher ami,

Nous comptons sur vous aujourd'hui à dîner.

Il y aurait une trouvaille à faire, pour moi du moins, à la Bibliothèque. Jomini a fait imprimer en 4865 à 2:)ctit nombre deux volumes intitulés Précis des Campagnes de 4812, 4813j iSli. — Un très-petit nombre d'exemplaires, donnés d'abord à des amis, ont été retirés. Rien n'est dans le commerce. L'ouvrage ne doit plus paraître que dix ans après sa mort, et encore sera-t-il très-certainement modifié en quelques points pour l'expression des jugements. Si l'ouvrage a été imprimé à Paris, il doit avoir été déposé. Et voilà le problème intéressant pour moi à résoudre. — Dans ces conditions, il l'est même pour d'autres.

Tout à vous; à bientôt, cher ami.

1. M, Gustave Merlet préparait une Anthologie classique qui a été publiée depuis, et dans laquelle il a fait entrer des vers de Sainte-Beuve,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

P. -S. — La Bibliothèque impériale posséderait-elle aussi, en anglais, la Relation de la Campagne de 48i^, par le général sir Robert Wilson ? — Tout cela à loisir.

DCI.

A M. CAMILLE DOUCET

Ce dimanche, 23 mai 1869.

Cher confrère,

J'ai une ambition. Voici la fièvre politique, qui atteint plus ou moins les plus paisibles, terminée ou à la veille de l'être. Je voudrais bien vous avoir à dîner un jour et vous demander les noms d'un ou deux convives. Ce serait un peu moins en famille qu'à l'ordinaire. Madame Sass voudrait bien, dans ce retour qui, j'espère, n'est pas tout à fait de passage, comme on le dit, nous chanter quelque air qui me referait du nombre des vivants et qui remplirait mon petit salon de soleil. Voudriez-vous d'Arsène Hous-saye? qui préféreriez-vous? Vous fixeriez le jour, pourvu que ce fût un mardi ou un jeudi. Voilà, mon cher ami, comment je vous remercie, en exigeant encore.

A vous.

P.-S. — Qu'y a-t-il de vrai dans ces rapports tendus de l'Académie avec le cabinet des Tuileries?

Permettez-moi d'offrir mes respectueux hommages à mesdames Doucet.

DGII.

A M. LOUIS BACHELARD AINÉ, A GENÈVE

Paris, ce 12 juin 1869.

Monsieur,

Vous me donnez la plus touchante marque d'amitié, vous et mademoiselle Anna Bachelard, en me considérant comme vous faites, si atteint moi-même par la cruelle perte qui vient de vous frapper. J'étais inquiet depuis quelque temps du silence de mademoiselle Camille; je n'osais l'interroger le premier : les dernières lettres que j'avais eues d'elle témoignaient sans doute d'une certaine exaltation morale ou plutôt intellectuelle : elle était de ces esprits qui se consomment eux-mêmes par leur trop de flamme, une de ces âmes dont on a dit que « elles se portent, d'une étonnante ardeur de sentiments, vers un objet incertain et ignoré, qui aspirent au bonheur d'aimer sans bornes et sans mesure » ; chez elle, l'étude apportait, ce me semble, autant de trouble et d'inquiétude que de douceur; je me disais qu'il aurait fallu à cette belle et passionnée intelligence un déversoir en quelque sorte, un cours régulier d'application.

Plus jeune, ou plutôt moins vieux et moins immobilisé par mes misères de santé, j'eusse mis au nombre de mes vœux et de mes espérances d'aller, à l'une des prochaines saisons d'été, visiter de nouveau votre cher lac, et, là, l'y voir, l'y connaître personnellement, causer avec elle de vive voix de ces choses infinies que la plume ne peut qu'effleu-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

rer. Mais, sans pouvoir me flatter de rien de semblable, combien j'étais loin de prévoir à cette jeune et charmante destinée une fin si amère! Votre croyance et la sienne aussi sont faites pour accompagner de consolations ce triste passage. Pour moi, j'en veux garder tout ce qui afflige, pour m'apprendre à contenir moi-même ma plainte si j'étais tenté jamais de me plaindre du sort. Jeunesse, esprit, imagination, pureté et grâce, tout cela ravi dans sa fleur! et nous, arrivés au terme, nous trouverions encore à rien désirer, à rien regretter!

Pardonnez-moi, cher monsieur, chère et aimable sœur de mademoiselle Camille, de vous exprimer à ma manière mon deuil et ma peine : je garderai tant que je vivrai un vif et présent souvenir de cette jeune et si affectionnée amie qui ne m'est apparue que par les plus délicates communications de la pensée et du cœur, et qui revêt pour moi désormais la forme impalpable et lumineuse, souriante à travers une larme!

Veuillez, cher monsieur et chère mademoiselle, me conserver vous-mêmes un souvenir affectueux et une place à sa suite dans vos fidèles pensées.

Les Causeries guernesiaisest

l'auteur surtout me paraît en avoir une fort réelle et qui ne demande qu'à entrer en circulation. Votre première publication avait été trop compliquée et trop subtile de forme pour réussir, quoiqu'elle fut d'un fonds très-nourri. Cette seconde publication se dégage beaucoup mieux, quoiqu'elle soit encore empreinte d'un particularisme un peu singulier pour Paris. Ce n'est peut-être pas à moi qu'il appartiendrait de vous faire cette remarque, puisque j'ai moi-même, en mon temps, cherché des apartés et des isoloirs pareils à Lausanne et à Liège. Vous avez eu à Guernesey le grand mérite et la force de vivre à deux pas de la haute montagne d'aimant et de n'y avoir point aussitôt et fixement adhéré. Revenez vite en France, monsieur, gardez vos richesses de littérature comparée, et faites-nous-en part sous forme facile, directe et sans tant de couvercles et d'enveloppes. Vous êtes assez fort pour n'avoir point à craindre ici la corruption, et vous y aurez vite acquis le courant et le coulant, la mesure, ce qui est nécessaire à tout écrivain français, un agrément non exotique. Permettez-moi de vous dire que ce titre seul de Guernesiaisest est malheureux : à votre place, j'aurais fait le barbarisme et j'aurais mis Guernesiennes. Vous serez parfaitement libre en France de dire et de professer tout ce que vous pensez, et vous penserez beaucoup et bien. — Je parlerai de votre livre aux personnes qui viendront chez moi (car je ne sors plus). J'en ai hier parlé à M. Buloz, qui l'a vu sur ma table. Scherer pourrait rendre compte du livre plus convenablement que moi : je suis usé ou muet désormais sur Musset, Hugo et tutti quanti. J'ai abusé, à leur égard, du droit que peut avoir un critique dans sa longue vie de dire, redire et se contredire. J'en ai assez d'eux, et eux, ils en ont assez dé

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

moi pour l'éternité. Nous sommes souls les uns des autres. Mais d'autres heureusement sont plus frais et plus neufs, et vous êtes de ces jeunes qui recommencent.

DCIV.

A MADAME VICTOR HUGO

Ce 21 juin 1869.

Chère madame,

Au milieu de toutes les félicitations qui vous arrivent, la mienne ne peut manquer : voilà une éclatante consécration des admirations et des amours de notre jeunesse. C'est ainsi que le génie a son heure, et qu'il est de toutes les heures : il a plus d'un plein midi. Un de mes amers regrets, cloué comme je suis à mon fauteuil, est de n'avoir pu assister, ne fût-ce que par une visite au foyer, à cette fête, à ce jubilé de la poésie, entendre de près ces applaudissements sympathiques qui réveillent en nos cœurs tant d'échos, et marquer que je tiens à ne pas perdre mon rang parmi les vétérans d'Hernani.

^. Après }e succès de la reprise d'Hernani,

DCV.

A M. EDMOND SCHERER

Ce 20 juin 1809.

Mon cher ami,

Que vous avez été aimable pour ce vieux roman que ces témoignages ont comme rajeuni ! N'est-ce pas que George Sand est, par instants, un grand critique sans le savoir? Et La Tour du Pin donc, c'est un véritable esthéticien ^.

Je vous enverrai dans peu de jours ces deux premiers volumes réimprimés de Portraits contemporains 2. On pourra y découper aussi quelques témoignages inédits, — une lettre de Hugo notamment de d832 3.

1. Sainte-Beuve venait de publier une édition définitive de Volupté, chez Charpentier, et il y avait joint des témoignages et jugements en appendice (ce qui distingue cette édition des précédentes).

2. Chez Michel Lévy. — Les deux premiers volumes, seuls, ont paru du vivant de Sainte-Beuve.

3. On connaît cette lettre, datée du 12 juin 1832, et où le grand poète, entrevoyant l'avenir, s'exprimait ainsi : « Nous aurons un jour une république, et, quand elle viendra, elle sera bonne... La république proclamée par la France en Europe, ce sera la couronne de nos cheveux blancs... » [Portraits contemporains^ édition de 1869, tome 1", page 466.)

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DCVI.

A M, FRANCIS MAGNARD

Ce r^m juillet 18&9.

Cher monsieur,

J'ai toute sorte de remerciements à \ous faire pour vos attentions si obligeantes et si fréquemment accordées. J'ai beaucoup lu de l'Abbé Jérôme[^]. Cela m'intéresse d'autant plus que j'ai moi-même autrefois essayé de faire parler un prêtre. Mais votre donnée est autre, et le milieu, comme dit Taine, est différent. — L'abbé Jérôme n'est plus de l'époque rêveuse et un peu subtilement mélancolique : il est vicaire d'une paroisse et desservant. 11 a affaire à une réalité qui le serre de plus près et qui lui permet moins le rêve. Il n'a pas le temps d'être idéal et mystique à son loisir. De là bien des observations et des portraits qui sont pris au vif dans ces dernières années.

Les critiques que je réimprime sur nos premiers contemporains vous montrent à quel point nous avions alors le loisir et le goût de raisonner et de rêver même quand il s'agissait déjuger. — N'oubliez pas cela vous-même en nous jugeant. — Dans ce que j'ajoute, je cherche à faire, à bâtons rompus, quelques chapitres de Mémoires littéraires, et pour cela il faut bien que je me reporte au temps où

Un roman de M. Francis Magnard, qui venait de paraître

nous étions jeunes et où nous sentions en jeunes gens. Si je ne donnais pas ces pages de mon vivant, elles courraient grand risque de ne se publier jamais : il faut donc bien absolument se mettre en scène, au risque de faire sourire par le contraste inévitable du présent au passé. Je ne sais pas le moyen d'éviter ce sourire du lecteur. Je vous remercie de l'avoir pour moi si bienveillant. Tout à vous,

DCVII.

A M. ARMAND GOUZIEN

Ce 5 juillet 1869.

Cher monsieur,

Cette lettre, de Victor Hugo ^ est, en effet, bien curieuse, n'est-ce pas?

Elle ne l'est pas seulement par les restrictions qu'il apporte à son idée de république 3, mais encore et surtout par cette idée même qui lui vient si naturellement et si peu d'années après sa sortie du parti royaliste pur, car' il était

Réponse à un article du Gaulois

2. La lettre citée par Sainte-Beuve dans les Portraits contemporains, et dont il vient d'être question à l'une des pages précédentes.

3. K 93 est un triste asticot, lit-on dans cette lettre. Parlonsun peu moins de Robespierre et un peu plus de Washington. . . » C'est là une de ces restrictions" très-favorables encore à l'idée républicaine.

DE C.^A. SAINTE-BEUVE

d'abord ce qu'on appelle un cavalier. Il y a donc, indépendamment des accidents, des irritations personnelles et de tout le casuel de la vie, une part de conviction préexistante, et je suis heureux d'en avoir trouvé la preuve la plus incontestable, parce qu'elle est tout intime et imprévue. Mais je me surprends à causer.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DCVIII.

A M. EDMOND SCHERER

Ce 7 juillet 1869,

Cher ami.

Je ne trouve réellement plus d'expressions pour vous remercier de tant de délicates attentions et d'avoir pris soin de monter ces notes décousues dans le texte de vos propres remarques si

finies en même temps que si bienveillantes, qui les font valoir en les complétant ou en les rectifiant i. Quel ennui d'être retenu comme je le suis et de plus en plus par des gênes et des incommodités croissantes! J'aimerais tant à échanger des pensées, à causer de mille choses, à vous questionner sur tant de points qui appellent l'in-

1. II s'agissait d'un article de M. Scherer dans le Temps; du 6 juillet 1869, intitulé le Portefeuille de M. Sainte-Beuve, à propos de la nouvelle édition des Portraits contemporains.

terrogation entre nous ! Je vois que Ncfftzer est de retour. Dites-lui toutes mes amitiés, je vous prie, et agréez, cher ami, toutes mes assurances dévouées et reconnaissantes,

DCIX

A MADAME JULIE DACHELARD.

raris 1/, juillet -18G9.

Madame,

Combien j'ai à m'excuser de n'avoir pas répondu plus tôt à une lettre comme la vôtre, que j'ai relue plus d'une fois et qui exprime une douleur si vraie, si sensible, en même temps que si -soumise et acceptée! Je voulais aussi dire à M. Bachelard le triste plaisir que m'a fait l'épanchement plaintif et modulé de son affliction. Ma seule excuse est que, après un travail un peu long que vous aurez pu voir dans le Temps (puisque vous recevez le Temps), j'ai

été pris, sous l'influence de la chaleur qui règne ici, de souffrances plus vives accompagnées d'abattement.

Veillez bien croire, cher monsieur et chère madame, au souvenir profond que je garde de votre chère absente et au lien de sympathie qu'elle a établi entre nous.

Votre respectueusement dévoué.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

DCX.

A MADAME CHAMPSEIX (aNDRÉ LÉO).

Ce 24 juillet 1869.

Non, madame, ce n'est point par aucune complaisance, mais par un sentiment de haute estime que je me suis permis cet envoi que vous voulez bien accepter. La question qui s'est comme personnifiée en vous, que vous embrassez et traitez sous toutes ses formes, m'a plus préoccupé moi-même qu'il ne le semblerait d'après mes écrits. J'ai beaucoup vu, observé de près, à tous les degrés, à tous les étages, et j'ai été vivement saisi par le côté de justice et d'humanité. Il y a une misère constituée qui ne peut durer. Comment en sortir? Ce n'est certes pas en dissimulant le mal ni en se payant des vains palliatifs si chers à notre belle société. Vous exposez la plaie au vif : vous réclamez le remède sans aucun diminutif, à l'état complet d'égalité. C'est à de telles vaillances appuyées de raisons qu'ont été dues jusqu'à présent toutes les conquêtes de la moralité et de la civilisation.

Veillez agréer, madame, l'hommage de mon affectueux respect.

• DCXI.

A M. ALBERT GOLLIGNON, A MKTZ,

Ce 29 juillet 1869.

A travers plus d'une fatigue et plus d'un empêchement, je viens de lire votre volume*. Je supprime les remerciements en ce qui me concerne. Voilà un livre parfaitement conçu et exécuté selon les principes de la critique littéraire naturelle. Tout y est : l'homme est connu, approfondi, décrit, placé à son vrai point pour la supériorité. Il n'y aurait à faire quelques réserves que pour certains points de détail que la conversation seule pourrait réduire à leur juste degré. Beyle était très-véridique, cependant l'homme d'esprit avait certaines façons de dire qu'il ne faut pas prendre absolument à la lettre; il s'amusait.

Si j'ai le plaisir de vous voir un jour ici à Paris, je vous montrerai un petit guide-âne qu'il m'avait donné pour un voyage d'Italie en 1839. — J'ai particulièrement connu une charmante femme, madame Jules Gautier, femme d'un percepteur des finances à Saint-Denis, une des trois aimables filles du préfet champenois La Bergerie, — celle que Beyle a tant aimée et qui le lui rendait par une affection douce, égale et touchante. Combien je regrette de n'avoir pas senti tout cela alors et quand je la rencontrais si famili-

L'Art et la Vie de Stendhal

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

lièrement chez la comtesse de Tascher, son amie intime, vers 4835 et dans les années suivantes! Mais on était jeune, distrait, dédaigneux, et Beyle, que j'appréciais tant, dont les moindres mots me semblaient à recueillir et une riche matière à réflexion, ne me paraissait pourtant pas (je vous le confesse ingénument) devoir devenir un si grand homme. Et pourtant vous avez raison. J'avais pour lui la plus grande déférence ; il m'imposait ; je ne l'ai pas rencontré très-souvent, mais j'ai eu l'heur insigne de passer chez Mérimée une soirée entière avec lui (vers 4829 ou 1830), avec Victor Hugo, qu'il rencontrait pour la première fois. Il n'y avait d'étranger en sus, s'il m'en souvient, que Horace de Viel-Castel, un viveur spirituel. Quelle singulière soirée! Hugo et Stendhal, chacun comme deux chats sauvages, de deux gouttières opposées, sur la défensive, les poils hérissés et ne se faisant la patte de velours qu'avec des précautions infinies : Hugo, je l'avouerai, plus franc, plus large, ne craignant rien, sachant qu'il avait affaire dans Stendhal à un ennemi des vers et de l'idéal et du lyrique ; Stendhal plus pointu, plus gêné et (vous le dirai-je ?) moins grande nature en cela. Mérimée, qui avait ménagé le rendez-vous, ne le rendait peut-être pas plus facile, et il n'aidait pas à rompre la glace; elle ne fut jamais brisée ce soir-là, et je ne sais pas même s'ils se revirent. L'impression de Hugo ne fut pas très-favorable.

Votre impression, à vous jeunes gens, dépasse de beaucoup celle que Beyle laissait à ses contemporains, même les plus favorablement disposés pour sa distinction d'esprit. Il était un peu gêné, un peu sur ses gardes, un peu préoccupé de la disposition, à son égard, de ses interlocuteurs.

De là un désaccord entre le cran élevé où vous le placez décidément et celui où le voient, même sans aucune prévention hostile et sans aucune défaveur, ceux qui l'ont rencontré et connu. Vous parlez de M. de Tracy : mais il ne faut pas le mettre à côté des Mérimée, des Jacquemont, des Duvergier de Hauranne et autres amis de Stendhal. M. de Tracy était alors un vieillard antique et vénérable, aux doctrines duquel Beyle se ralliait; mais Beyle allait à lui comme à un antique, sans que lui fît beaucoup de mouvement vers Beyle. Si nous avons le plaisir de causer, je vous donnerais tout ce sentiment de société et de nuances, mais plutôt comme information et sans prétendre rien diminuer de votre estime pour Beyle, que nul, en effet, n'a estimé et compté dans ses moindres mots plus que moi.

Je suis tout à vous, mon cher ami.

DCXII.

A M. HUSSON, DIRECTEUR DE l'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Ce 2 août 18C9.

J'ai pour voisin mi pauvre vieil homme, Anne-André Berton, âgé de soixante-treize ans accomplis, ancien ouvrier menuisier, presque entièrement paralysé des jambes, indigent, qui demeure rue du Mont-Parnasse, 40. 11 aspire à une place dans l'asile de Bicêtre. Il a fait sa demande dès les premiers jours de mai dernier, et ses papiers ont été

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 381

déposés dans les bureaux de l'Assistance publique ; il est muni de tous les certificats requis. — N'ayant eu aucune réponse, il ne demande de venir appuyer son instantane requête, et je le fais, mon-

sieur, par un sentiment d'humanité et sans trop espérer, je l'avoue, que mon humble recommandation soit de quelque poids. Mais, si l'Assistance publique est fondée en vue de la véritable indigence, nul homme n'a plus de titres pour y être admis, et avec la triste perspective d'y être à charge le moins longtemps possible.

Veillez agréer, monsieur, l'hommage de ma considération respectueuse.

DCXIII.

A M. LE COLONEL FÉDÉRAL FERDINAND LECOMTEj A LAUSANNE.

Paris, la août 1869.

Colonel,

Je croyais vous l'avoir dit, vous avez carte blanche ; et, en réimprimant moi-même ici, je tiendrai grand compte de vos modifications 1...

1. Il s'agissait des articles du Temps sur Jomini. qui ont été recueillis depuis dans le tome XIII et dernier des Nouveaux Lundis. — On y lit (page 54) cette note: ce La source principale, et même jusqu'ici unique, pour la biographie du général Jomini est un excellent écrit du major fédéral (aujourd'hui colonel) Ferdinand Lecomte, publié en 1861 (Tanera, éditeur). Cette ample ^notice a été évidemment rédigée d'après les conversations du général, et elle peut être considérée comme une sorte d'autobiographie indirecte. »

En ce qui est de moi dans cette appréciation, voici mes explications et mes excuses. J'ai été admis et initié à Lausanne par le groupe politique dont était M. Monnard, par MM. Ruchet, Gindroz, Espérandieu, Forel, etc. J'ai été tenu très au fait, mais seulement par eux^ des détails de leur chute et delà révolution dont M. Druet (que je connaissais lui-même) a été le chef. S'il m'est permis de revenir en arrière à ces lointains souvenirs, j'avais donné tort au conseil d'Etat de Lausanne pour son attitude trop doctrinaire dans cette question de jésuites ; cependant je savais que ses scrupules tenaient à toute sorte d'honorables qualités; de là ce qui a pu se glisser de partial dans mes impressions, à moi contemporain à Lausanne de l'influence Yinet, Forel, Monnard, etc. Excusez si je mêle tous ces noms. Pour moi, cette fois-ci, Monnard a été comme un représentant de l'idée que je tenais à rendre claire aux yeux des Français.

Laissez-moi vous dire encore quelle délicatesse morale j'ai rencontrée en lui sur une question d'amour-propre que vous êtes fait pour apprécier, quoiqu'elle ne soit que purement littéraire. Quand je fus nommé à l'Académie de Lausanne, M. Monnard y était professeur de littérature française; je venais donc, moi Parisien, chasser sur ses terres, traiter en partie les mêmes sujets que lui et (je puis le dire) l'éclipser, du moins par la nouveauté, dans les premiers temps: eh bien, ce cœur droit et tout à fait honnête n'eut pas même l'idée d'en prendre le moindre ombrage; nul dans l'Académie ne m'accueillit avec plus de simplicité, de cordialité que lui. J'ai vu et pratiqué bien des littérateurs, colonel, je vous avoue qu'il est peut-être le seul à ma con-

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

naissance qui eût senti et agi de la sorte, tout simplement, bonnement et sans croire faire le moins du monde de la générosité. Il serait même étonné de ce que je vous dis là, s'il le savait et s'il vivait.

Veuillez excusez ce bavardage. — Madame de Jomini a désiré que je fisse un imprimé à part et une petite brochure de ces articles. Je le ferai d'ici à quelques semaines, mais j'aurai eu le temps de profiter du texte relu par vous.

Agréez mes vœux pour votre parfaite santé, colonel, et recevez l'hommage de mon respectueux dévouement.

P.-S. — Je n'ai pas reçu d'accusé de réception pour le Nolume rendu à la Bibliothèque cantonale; mais il me semble qu'il suffit que vous vous soyez assuré de la réintégration,

DGXliV.

A M. ARTHUR RANG

Ce 6 septembre 1851.

Cher monsieur^

Je n'ai voulu vous répondre qu'après avoir pris connaissance de votre roman ^; Vous m'avez tout à fait intéressé. L'entrée en matière m'a saisi au vif: on voit Poitiers; je le reconnaîtrais sans y être allé; j'en sais la physiono-

J. Le Roman d'une conspiration.

mie, et vos personnages sont également gravés et reconnaissables. Mes objections ne seraient que dans le trop grand enchevêtrement du roman avec l'histoire, dans ce foyer de conspirations si singulièrement choisi à cette distance. Je crois bien qu'en réalité il y a eu je ne sais quelle vague conspiration de maréchaux fin de 1813. Le docteur Lerminier, oncle du professeur , était curieux à entendre là-dessus , mais cela a-t-il pris corps à ce point? avez-vous d'autres données que votre propre imagination? En tout cas, il y a des caractères, des situations; vous y avez mis bien des traits poignants et de l'expérience, et, si l'artiste en vous n'est pas tout à fait satisfait, l'homme doit l'être. Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

DCXV.

A M. GUSTAVE d'hUGUES^

Ce 13 septembre 1869.

Cher monsieur.

Que voulez-vous ! je juge les choses comme je' les vois, et je ne les vois pas ainsi d'hier; mais ce qui s'est passé depuis plus d'une année a complètement changé la situation, et la preuve, c'est que ce que l'on accordait naguère encore

1. Remercîment à un article du *Messenger de Toulouse*, sur la lettre à M. NefTtzer à propos du sénatus-consulte, publiée dans le *Temps* (7 septembre 1869) et recueillie depuis dans les *Premiers Lundis*, tome III.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

bénévolement, on n'a pas été libre de ne le pas faire aujourd'hui. Le fond de ma pensée et qui, je crois, est celle de bien du monde et des moins ennemis de l'Empire, c'est que l'Empire lui-même est malade. Pourquoi? comment?... Raisonnez et cherchez, mais le fait existe, il frappe les yeux. Ai-je eu tort d'avoir laissé percer quelque chose de mon grave souci? est-ce un elfet de susceptibilité littéraire trop vive que ce que je ressens? transporté-je dans la politique un peu du rhumatisme littéraire de Yigny? Je voudrais que vous eussiez raison, mais je puis vous assurer que toute préoccupation personnelle est bien éloignée et bien absente de mon esprit lorsque j'entre dans cet ordre de jugements. Je suis moins littérateur pur que je ne le dis par politesse et que vous ne le supposez : et c'est bien politiquement que je juge que jamais situation ne fut plus grave, plus précaire, et ne laissant que le temps à peine d'y pourvoir. Yoilà le vrai; il n'est pas gai.

Tout à vous.

DCXVI.

A M. DE LA PONTERIE ^

Ce 15 septembre 1869.

Monsieur,

Votre bienveillance même m'encourage à une explication. Croyez bien qu'en choisissant, comme exemple du peu de

II

politique dont on a fait preuve, la seule branche littéraire, celle que j'avais en quelque sorte sous la main, je n'ai voulu que donner un échantillon très-léger des fautes commises. Si le manie-
ment, le ménagement des hommes est jamais entré dans l'art de gouverner, nul gouvernement ne s'est moins soucié de cet art que celui qui s'est cru si fort. Comment les hautes intentions morales du chef se sont-elles trouvées si isolées, si cernées d'un cercle infranchissable et si mal servies! Un génie a manqué. — On dira que dans ces conditions il devait manquer.

DGXVII.

A MADAME ÉLISE OLIVIER

Ce is septembre 1869.

Chère madame.

J'attendais toujours pour vous répondre que j'eusse à dire quelque chose de bon, mais décidément je ne veux pas guérir. Mon mal persiste et avec une intensité qu'il n'avait pas encore eue. ''

11 m'est revenu des marques de votre intérêt du côté de la Bibliothèque impériale. Je voudrais pouvoir vous assigner un jour où je fusse sûr d'un quart d'heure, mais cela est hors de ma portée. Vous devez croire qu'il se joint un grand découragement à mes maux et il est trop justifié par l'inutilité où je me sens être dans les plus agréables et les plus simples relations de la vie.

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 387

Veillez agréer, chère madame, l'hommage de mon respectueux dévouement.

P.-S. — Je présente mes compliments à M. Olivier.

DCXVIII

A M. R. CHANTELAUZE

Ce 19 septembre 1869.

Mon cher ami,

J'attendais avec impatience de vos nouvelles : je les espérais heureuses. Combien celles que vous me donnez me contristent! Quoi donc! la modération et la sagesse courent les mêmes risques que la cupidité et l'aventure!.. Votre loisir, vos travaux, notre Marie Stuart, notre cardinal, qui nous les rendra? Et voilà ce qu'il faut qu'on nous rende.

Je suis bien contristé. Je ne vous en dis pas plus aujourd'hui, étant depuis quelques jours ballotté de crise en crise. Je ne serai un peu content que quand vous m'aurez dit que vous voyez jour au rétablissement de votre vie de travail d'étude et de mérite.

Troubat se joint à moi en tout.

Tout à vous.

DCXIX.

A M. DUFER% A BRUXELLES.

Paris, ce 22 septembre 1869.

Mon cher monsieur,

L'état de souffrance où je suis continuellement est ma seule excuse. De même que le corps refuse les meilleurs aliments, l'esprit rebute les meilleures lectures. Je me suis fait lire grande partie de votre livre. Il y a certes une vocation marquée pour l'observation. Les portraits que vous tracez doivent être pris sur nature et ressemblants. J'aimerais que le cadre m'en fût un peu plus défini. En général, votre ouvrage me paraît vérifier ce que dit Charles : « Il y a du vrai dans tout cela, mais où ça nous mène-t-il? — A causer tout simplement. »

Je ne m'oriente pas toujours à travers ce chassé croisé de conversations. Je serais tenté, pour m'en éclaircir, de m'y mêler moi-même. Si je vous tenais, je vous adresserais plus d'une question, — même sur vos jugements littéraires. Vous dites, par exemple, que, « dans l'ordre poétique, c'est l'observation qui a fait Hugo » : oui, certes, l'observation ; mais convenez que c'est une observation doublée et quadruplée d'imagination. — A un endroit, je ne distingue pas bien la nuance

1. Auteur d'un livre intitulé : Voyage du cœur au cerveau (à la Librairie internationale.)

DE C.-A. SAINTE-BEUVE. 389

quand vous dites : « La religion est mieux qu'un appui, c'est un soutien... » Vous voyez, cher monsieur, que de choses nous aurions à traiter en causant. Je vous prie d'excuser l'incohérence de cette lettre, que je ne puis l'aire comme je le voudrais, et d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

DGXX.

A M, R. CHANTELAUZE*

Ce :i octobro 18G9.

Mon cher îVmi,

Je n'ose vous signaler du mieux, et ces trois mots écrits depuis deux ou trois jours vous diront mieux mon hésitation. Mais le maître qui a reçu hier votre paquet confidentiel en a écouté avec attention et avec sensibilité la lecture. 11 y est revenu depuis deux ou trois fois par des propos courts, disant : « Si nous pouvions demander au ministère de l'instruction publique ! mais il n'y a pas en ce moment de bibliothèque vacante... » Enfin, vous occupez dans son esprit et dans son cœur une place oi^i vous saviez bien être déjà, et qui reste chaleureuse à travers la souffrance et la maladie, qui sont atroces. Je vous écris ce matin à la hâte, et debout,

- 1. La dernière lettre adressée du cabinet de Sainte-Beuve à M. R. Chantelauze, et qui clôt cette longue amitié, est la" suivante. Nous la donnons à titre de document intéressant sur les derniers jours de Sainte-Beuve.

sans le lui dire, profitant d'un moment de sommeil, pour ne pas vous laisser dans l'incertitude anxieuse sur l'arrivée de vos lettres. Je vous les renverrai, aussitôt qu'il me l'aura dit> car je ne doute pas qu'au premier moment de répit, il ne veuille vous répondre. S'il ne le fait pas maititenant et s'il ne l'a pas fait hier, c'est que réellement il est bien malade. Mais les médecins disent qu'il est plus souffrant que malade. C'est un abcès à la prostate qui l'a affaibli et ne lui permet pas de quitter le lit. Voilà son état

local; les médecins déclarent que l'état général ne présente aucun danger. Je n'ose me prononcer comme eux ; il faut être de la science soi-même pour séparer ainsi la souffrance de la maladie.

L'intérêt qu'il prend à vos préoccupations le préoccupe lui-même au point que je vous disais tout à l'heure. — Nous, sommes bien malheureux en ce moment, croyez-le, mon cher ami, vous là-bas, nous ici !

Votre bien dévoué,

JULES TROUBAT

P.-S. (7 octobre 1869.) — Vous voyez que je mets deux joiirs à vous écrire un petit, mot. Je suis plus prompt que cela quand je ne suis pas indécis. Mais mes journées se passent dans l'inquiétude. Cependant j'ose encore me flatter de Tespoir d'un hiver meilleur et même d'une petite campagne au Temps,

DE C.-A. SAINTE-BEUVE

A M. CARO K

Ce n octobre 1869.

Monsieur,

M. Sainte-Beuve, dans ses souffrances, prétend que nous venons de trouver un nouvel agent agréable et d'une esthétique

toute pratique et délicieuse.

Le malade est à bas d'esprit : il ne peut rien entendre, rien supporter; mais tout à coup on apporte un certain extrait de Caro et goutte à goutte on commence...

Quelle douceur ! quel apaisement ! que de vérités tamisées qui se font jour, non sans quelques petits remords!...

Mon cher Caro, vous êtes bien aimable.

1. Béponse à son article de la France du 5 octobre 1869. — Sainte-Beuve était mourant quand il dicta ce billet; il n'avait plus trois jours à vivre (il mourut le 13).

APPENOICE.

Voici la page de M. Joseph Hornung, extraite de sa brochure Genève et le Séparatisme, et à laquelle Sainte-Beuve fait allusion ci-dessus, dans sa lettre du 28 décembre 1866 (page 117) :

« La multitude des pauvres, des faibles, des ignorants, ne peut rien par elle-même dans l'ordre spirituel. Si les hommes instruits sont le plus souvent les esclaves de la tradition, à bien plus forte raison les petits. Partout ils acceptent ce qu'on leur donne, et sont ce qu'on les fait. Dans les pays catholiques, ils sont à la merci du prêtre : dans nos heureuses contrées, ils sont au bénéfice d'une culture nationale, qui se communique à eux par les établissements officiels : ils se trouvent sous une tutelle vraiment intelligente et surtout vraiment désintéressée. — Supposez,

APPENDICE

au contraire, qu'on détruise ce qui existe et que chacun ait à se pourvoir. Croyez-vous que la multitude puisse clioisir en connaissance de cause! Ce choix n'est pas même à la portée de la grande majorité des gens instruits, à pkis forte raison il est impossible aux petits. Encore une fois ils sont à la merci de ce qu'on leur offre dans un lieu et dans un moment donnés. 11 y a partout un certain nombre d'hommes qui mènent les autres, sans compter que les femmes ont presque toutes besoin de tutelle.

» Dès lors, si vous supprimez les établissements officiels où se conserve la tradition nationale, au profit de tous, vous empirez immédiatement la condition des faibles. Vous leur imposez un choix qu'ils sont incapables de faire. Vous les livrez à des influences qui ne seront pas toutes éclairées ni désintéressées. Us appartiendront le plus souvent au plus habile. Tant que les habitudes prises dureront, ils pourront encore discerner jusqu'à un certain point le vrai du faux. IVIais, quand les traces d'un passé meilleur seront effacées, on verra se produire le phénomène qui caractérise les États-Unis : la concurrence des sectes, les prédications en plein vent, les réveils^ et tout l'arsenal de la réclame ecclésiastique. Les âmes, étant vacantes, seront occupées par le plus diligent. Ainsi tout sera possible : les plus tristes

1. ce On entend par réveil^ dans la langue de la piélé protestante, un mouvement reUgieux {}ui pousse des âmes jusqu'alors mondaines et endormies à la recherche des choses célestes et à la préoccupation des intérêts spirituels. » — « Ces réveils, ajoute la persomie qui veut bien nous communiquer cette note, sont des manifestations en général très-sincères, quoique cette forme de

la piété ait quelque chose de singulièrement enfantin, barbare, grossier et matériel. » (Voir les histoires de Hevivals Qn Amérique.)

FIN DU TOME DEUXIÈME

1 . Pendant l'impression du premier et du deuxième volume de la Correspondance de Sainte-Beuve, les éditeurs ont reçu de nouvelles lettres qui sont arrivées trop tard pour trouver place à leur date. On les a réservées pour un volume supplémentaire en préparation. — Les éditeurs profitent de cette circonstance pour faire un nouvel appel aux personnes qui posséderaient des lettres de l'illustre écrivain. Ils les prient de vouloir bien les leur communiquer à l'adresse de MM. Calmann-Lévy, rue Auber, 3. Les documents autographes et originaux seront très-exactement rendus.

Pages.

CCLXXXIX. A déjeunes étudiants boulonnais. mai. . . 1

CCCXXI. A M. Duruy

CCGXXIL A M. Boitelle i7 — . . 43

CCCXXIIL A M. George Francis Armstrong. — . . 44

CGGXXIV. A M. Tilloy 21 _ . . 45

GGGXXV. A M. le docteur Gérard Piogey .28 — . . 46

CGGXXVL A M. Jules Glaretie 31 — . . 46

CGGXXVIL A Charles Baudelaire 5 janvier . 47

CGGXXVIII. A M. Pierre Denis 8 — . . 50

CGGXXIX. A M. le docteur Gérard Piogey. 12 — . . 52

CGGXXX. Au même 13 — . . 53

GGGXXXI. A M. Troplong 22 — . . 53

GGGXXXIL A M, Alphonse Lemerre 2i — . . 54

CGGXXXIII. A M. R. Ghanter 2 février. . 55

GGGXXXI V. A Charles Baudelaire 15 — . . 56

CCGXXXV. A M. R. Ghanter 18 — . . 57

CGGXXXVL Au même 23 — . . 58

CGGXXXVII. Au même mars. . 60

CGGXXXVin. A M. Ghérard 2 — . . 61

CGGXXXIX. Fragment d'une lettre à M. Bergmann 8 — . . 63

GGGXL. A M. Ernest Feydeau A — . . 64

GGGXLI. A M. Jules Glaretie 5 — . . 64

GGGXLIL A M. Ravaisson 12 ~ . . 65

GCGXLin. Note sur M. Bergmann _ . . 68

GGGXLIV. A M. le docteur Gérard Piogey. 13 — . . 69

GGGXLV. A M. Siméon Pécontal 30 — . . 70

CGGXLVL A M. Jules Glaretie 11 avril. . . 71

GGGXLVIL A M. Bergmann Paris. 71

GGGXL Vm. A M. Guizot 17 mai . . . 73

G€GXLIX. A M. Bergmann 25 — . . 73

Pages.

CCCXCIX. A M. Hornung

CD. A M. R. Chantelauze 9 — . . 145

CDI. A M. Gustave d'Hugues. — . . 146

CDU. A M. Feuillet de Conches . . . 19 — . . 148

CDHI. A M. Jal ^4 — . . 150

CDIV. A M. Colincami» 23 — . . 153

CDV. A M. Troplong 30 - . . 154

CDVI. A M. Ernest Feydeau I*" - avril. . 155

CDVn. A M. R. Chantelauze 8 — . . 156

CDVin. A M. Reinhold Dezeimeis . . . 9 — . . 157

CDIX. A M. Louis Viardot 17 — . . 158

CDX. A M. R. Chantelauze. S}7 — .. 159

CDXL Au même .. 10 mai ... 160

CDXn. Au même 18 — .. 161

CDXm. Au même 30 — .. 162

CDXIV. Au même 3 juin ... 164

CDXV. Au même ~ .. 165

LDXVL Au même 5 — .. 166

CDXVIL Au même 8 - .. 167

CDXVm. Au même 9 - .. 169

CDXIX. Au même 12 — .. 170

CDXX. A M. Taine 16 — .. 172

CDXXL A M. B. Chan elauze 20 _ .. 174

CDXXn. Au même 21 — .. 175

CDXXHL Au même 25 — .. 176

CDXXIV. A M. Gustave Meikt 26 — .. 177

CDXXV. A M. Alfred Darimon ^ — .. 178

Pages.

CDXXVI.

A M. Edmond Scherer

28 juin ..

CDXXVII.

3 juillet .

CDXXVIII.

CDXXIX.

CDXXX.

A M. Albert CoUignon

CDXXXI.

A M. Jules Claretie

CDXXXII.

CDXXXIII.

CDXXXIV.

CDL

CDU.

A M. Philarète Chaslcs.

CDLII.

A M. le docteur Eugène Sémérie.

CDLIII.

A madame Aupick

septembre. 209

CDLIV.

A M. R. Chantelauze

CDLV.

A M. Ferdinand Fabre

CDLVI.

A M. Danton

CDLVII.

A M. R. Chantelauze. . . .

CDLVIII.

Au même

octobre.

CDLIX.

A M. Joseph Hornung

CDLX.

A M. R. Chantelauze

CDLXI.

A M. Damas-Hinard

CDLXII.

A M. Pierre Larousse

Pages.

CDLXIII.

A M. Camille Guinhut

octobre.

CDLXIV.

A M. B. Jouvin

novembre. 221

CDLXV.

CDLXVI.

A M. Taine

CDLXYII.

CDLXVIII.

A M. de Thier

— Paris.226

CDLXfX.

A M. Forgeur

CDLXX.

CDLXXI.

CDLXXII.

CDLXXIII.

A M. Jules Claretie

CDLXXIV.

CDLXXV.

CDLXXVI.

CDLXX VII.

A M. Ernest Hamel

CDLXXVIII.

CDLXXIX.

A M. R. Chanteluuze

CDLXXX

5 décembre. 240

CDLXXXI.

CDLXXXII.

A M. Chautard

CDLXXXIII.

A M. R. Chantelauze

r'HT "Y YYTV

A 1\T a m 1 1 1 o II r\M f*c^i

CDLXXXV.

A M. Pietri, préfet de police . .

CDLXXXVI.

A M. R. Chantelauze

CDLXXXIX

A M. R. Chantelauze

4 janvier.

CDXC.

A M. Reinhold Dezeimeris . . .

CDXCI.

CDXCII.

A mademoiselle C

CDXCIII.

A M. R. Chantelauze. ... T.

CDXCIV.

février .

. 'ibS

CDXCV.

CDXC VI.

CDXCVII.

CDXCVIII.

CDXCIX.

Pages,

D. A M. R. Chantelauze i8 février. . 257

DI. Au même M — . . 258

DU. Au même 2f — . . 259

DIII. Au même . . 28 — . . 260

DIV. A M. Buloz 4 mars . . 261

DV. A M. R. Chanlelauze 4 — . . 264

DVI. Au même 6 — . . 265

DVII. A madame Beck-Bernard 266

DVIII. A M. Henri Brissoii 8 — . . 267

DIX. A un éditeur io — . . 268

DX. A M. le comte de C*** i3 — . . 269

DXI. A un éditeur 15 — . . 269

DXII. A madame Lacène i6 —Paris. 271

DXIII. A M. Victor Fournel 17 — . . 272

DXIV A M. Gustave Merlet. 79 — . . 274

DXV. A M. R. Cliantelauze 22 — . . 274

DXVI. A M. le baron dd Gérando. . . ^4 — . . 275

- DXVII. A M. R. Chantelauze 26 — . . 277
- DXVIII. A M. S. Léotard Si — . . 278
- DXIX. A M. Paul Rousselot 17 avril. . . 279
- DXX. A. M. Gustave Merlet 280
- DXXI. A M. Ernest Figurey 18 —Paris, 281
- DXXII, A M. Auguste Yillemot 19 — . . 282
- DXXIII. A M. R. Chantelauze, . 283
- DXXIV. A M. Marc Dufraisie 20 —Paris. 285
- DXXV. A M. Bergmann 22 — . . 286
- DXXVI. A M. Troplong 23 — . * 287
- DXXVII. A M. Jules Claretie 23 — . . 290

DXXVIII. A M

- DXXIX, A M. Edmond Scherer . 292
- DXXX. A M. Bergmann 27 . ^ 292
- DXXXI. A un catholique libéral et tolérant ^5 — . . 293
- DXXXII. A M, le comte Alberghotti . . . mai . . 295
- DXXXIII. A M. Ernest d'Hervilly 5 — 296
- DXXXIV. A M, Troplong 7 _ ^ ^97

DXXXV. A M. Émile de Girard in . . . 9 — . . 298

DXXXVI. A M. Alfred Darimon 299

DXXXVII. A M. Marcellin Pellet /o _ . * 299

DXXXVIII. A M. Gustave Delangre 12 — . . 300

Pages.

DXXXIX. Réponse à une lettre sur le dîner
du vendredi saint 301

DXL. A M. Troplong 15 mai ... 303

DXLI. A M. Ernest Havet 21 — . . 305

DXLII. A M. Ernest Legouvé 306

DXLIII. A M. Eugène Yung 22 — . . 307

DXLIV. A M. Alfred Darimon 24- — . . 308

DXLV. A M. Charles Ritter 309

DXLVI. A M. Robert Hait 25 - . . 310

DXLVII. A madame veuve Joubert. . . 26 — . . 311

DXLVIII. A >1. A. S. Morin 27 — . . 312

DXLIX. A M. Camille Delthil 313

DL.. A M. Émile Zola 10 juin. . . 314

DLL A M. de Gazeau 11 — . . 317

DLIL Sur madame de Staël 15 — . . 318

- DLIII. A M. R. Chantelau^{7.e} 318
- DLIV. Au même 23 — . . 319
- DLV. A M. Camille Doucet 24 — . . 320
- DLVI. A M. Louis Ulbach 29 — . . 321
- DLVn. Au même 17 juillet . . 322
- DLVIII. A M. Danton 19 - . . 324
- DLIX. A M. Durandean 325
- DLX. A M. Jules Claretie 21 — . . 326
- DLXI. A M. R. Chantelauze 29 — . . 326
- DLXII. Au même août. . . 327
- DLXIII. A M. de Lescure 11 — . . 328
- DLXIV. A M. R. Chantelauze 3 septembre. 329
- DLXV. A M. E. de Montlaur 4 —Paris. 330
- DLXVI. A madame Élise Olivier 7 — . . 331
- DLXVIL A M. R. Chantelauzp 8 — . 332
- DLXVIII. Au même 18 — . . 332
- DLXIX. A M. Émile Gontier U octobre. . 333
- DLXX. A M. Rouher 28 - . . 334
- DLXXL A M. Bergmann 2 novembre. 335
- DLXXII. A M. R. Chantelauze 9 — . . 336

DLXXIII. A M. Gustave Merlet 11 — . . 337

DLXXIV. A M. Jules Claretie 3 décembre. 338

DLXXV. A M. A. S. Morin 12 — . . 339

DLXXVI. A M. R. Chantelauze 16 - . . 341

DLXXVII. A M. Hippolyte Valmore. ... 20 — . . 341

Pages.

DLXXVIII. A mademoiselle Favart 22 décembre. 342

DLXXIX. A M. Edouard Thierry 343

DLXXX. A M. Paul Dalloz 30 - . . 344

DLXXXI. Au même 31 — . . 345

DLXXXII. Note envoyée à M. Kaempfen. . 1^{re} - janvier. . 345

DLXXXIII. A M. Paul Albert 347

DLXXXIV. A M. R. B 3 - . . 348

DLXXXV. A M. deLescure 6 - . . 349

DLXXXVI. Au même 9 — . . 351

DLXXXVII. A M. Dantou 13 - . . 352

DLXXXVIII. A M. Donné 16 — . . 352

DLXXXIX. A madame Élise Olivier 17 — . . 354

DXC. A M. l'abbé Léonce Couture . . 20 — . . 355

DXCI. A M. le docteur Albert Regnard 28 — . . 356

DXCII. A M. Doré d'Autun 7 février . .	357
DXCIII. A M. George Francis Armstrong 26 — . .	358
DXCIV. A M. Emile Ollivier .16 mars. . .	359
DXCV. A madame *** 18 — . .	360
DXCVI. Note envoyée à M. Kaempteu. .24 — . .	362
DXCVII. A mademoiselle Louisa Siefert .28 — . .	363
DXGVIII. A M. Jules Claretie 7 avril. . .	364
DXCIX. A M. Gustave Merlet 8 — . .	365
DG. A M. Paul Ghéron 18 mai ...	366
DGI. A M. Gamille Doucet 23 — . .	367
DCII. A M. Louis Bachelard 12 juin. . .	368
DGIII. A M. Paul Stappfer 15 — . .	369
DGIV. A madame Victor Hugo 21 ~ . .	371
DCV. A M. Edmond Scherer 25 — . .	372
DGVI. A M. Francis Magnard I""- juillet . .	373
DGVII. A M. Armand Gouzien 5 — . .	374
DCVIII. A M. Edmond Scherer 7 — . .	375
DCIX. A madame Julie Bachelard. . . 14 — . .	376
DCX. A madame Champseix 24 — . .	377
DCXI. A M. Albert Collignon 29 — . .	378

DCXII. A M. Husson i2 août. . . 380

DCXIII. A M. le colonel fédéral Ferdinand

Lecomte u — , . 381

Pages

DCXIV. A M. Arthur liane 5 septembre. 383

DCXV. A M. Gustave d'Hugues. . . . 13 — . . 384

DCXVI. A M. de la Ponlerie /6' — . . 385

DCXVII. A madame Élise Olivier 380

DCXVIII. A M. R. Chantelauze i9 — . . 387

DGXIX. A M. Dufer 2^ — . . 388

DCXX. A M. R. Chantelauzé 5 octobre . 389

DCXXI . A M. Caro // — . . 391

Appendice 392

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/correspondance1802sain>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.